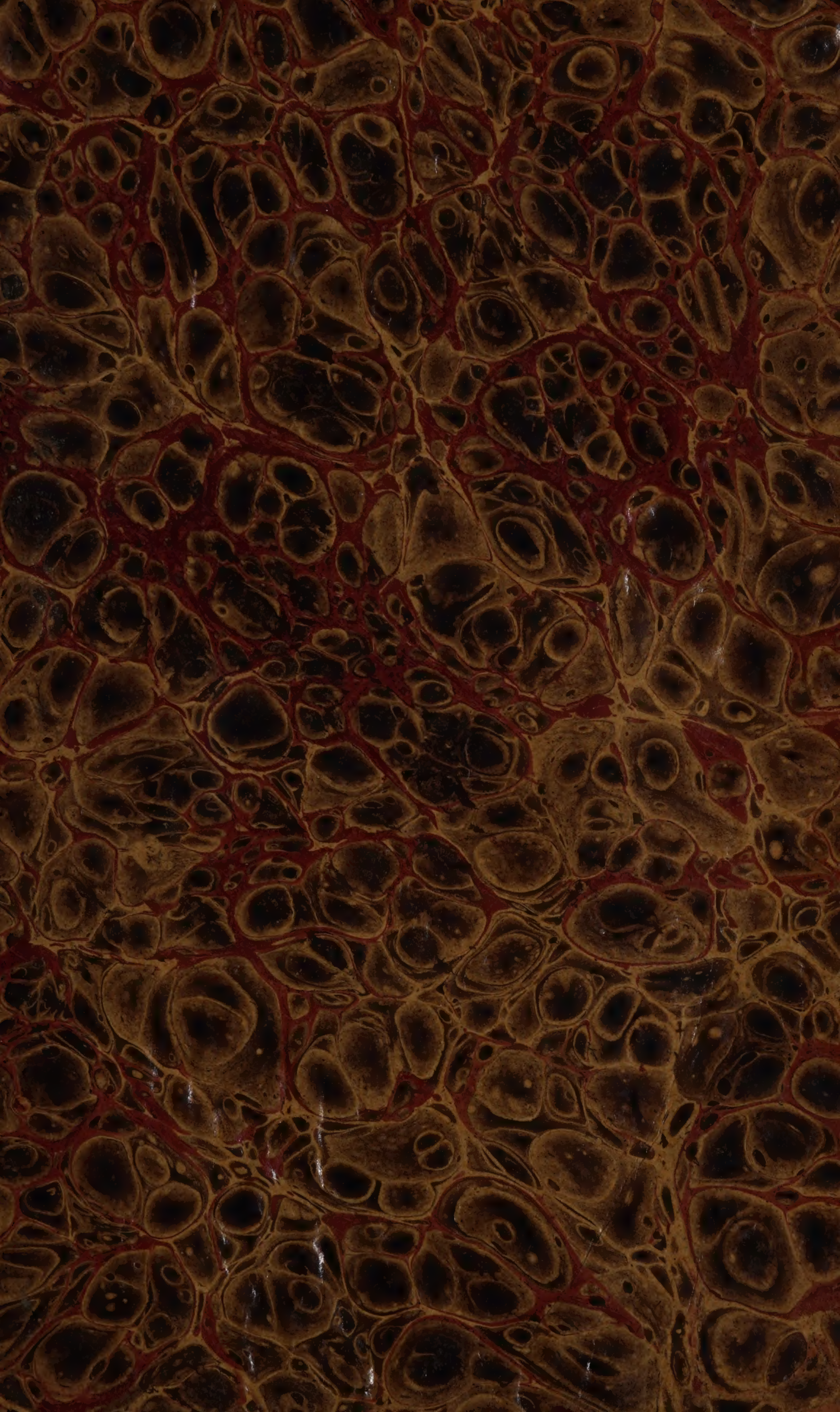






ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME SECOND.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES,

PAR MM. AUGUIS, CLOGENSON, DAUNOU,
LOUIS DU BOIS, ÉTIENNE, CHARLES NODIER, ETC.

MÉMOIRES
ET
COMMENTAIRE HISTORIQUE.



PARIS
DELANGLE FRÈRES,
ÉDITEURS-LIBRAIRES,
RUE DU BATTOIR-SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 19.

M. DCCC. XXVIII.

MÉMOIRES,

COMMENTAIRE HISTORIQUE,

HOMMAGES A VOLTAIRE,

APOTHÉOSE.

AVERTISSEMENT
DES ÉDITEURS DE KEHL.

Nous imprimons ici ces *Mémoires* singuliers, dont une partie seulement a été refondue dans le *Commentaire historique sur les OEuvres de l'auteur de la Henriade.*

Voltaire les commença peu de temps après l'aventure de Francfort, et ensuite les abandonna. Il est même très vraisemblable qu'il les avait oubliés, et que même longtemps avant de mourir il n'avait plus l'idée de les laisser après lui.

Une copie trouvée dans ses papiers fut imprimée quelque temps après sa mort ; elle fut lue par Frédéric, qui parut insensible à ce qu'elle renfermait d'injurieux, sans doute parceque sa raison lui fit apercevoir que les traits lancés contre son avarice, sa dureté, et ses prétentions poétiques, paraissant renfermer tout ce qu'un sentiment de vengeance avait pu rassembler contre lui, donnaient plus de poids à ce qu'on disait, dans le même ouvrage, de son génie et de son courage.

Ces *Mémoires* assurent en effet au roi de Prusse tout ce qu'ils ne lui ôtent point; et, dans ce sens, les satires, dont les auteurs sont instruits, et respectent les vraisemblances, servent souvent plus la renommée de ceux qui en sont l'objet, qu'un silence qui permet quelquefois aux imputations du vulgaire de s'accréditer, et expose les historiens à devenir l'écho des calomnies populaires.

AVIS

DES ÉDITEURS DE L'ÉDITION EN 42 VOLUMES IN-8°.

Ces *Mémoires* ayant été insérés dans l'édition de Kehl, nous n'avons pas cru devoir les supprimer dans celle-ci; mais il nous a paru convenable de les faire précéder du fragment suivant d'une lettre de M. le marquis de Villette à M. le comte de Guibert, imprimée dans le recueil de ses œuvres. *Paris*, 1788, in-8°.

« Il est malheureusement certain que M. de Voltaire est « l'auteur de ces *Mémoires;* mais il est en même temps cer- « tain qu'il en avait brûlé le manuscrit long-temps avant « sa mort.

« Voici le fait. Après le séjour de M. de Voltaire à Colmar « et à Lausanne, il vint s'établir auprès de Genève. Dégoûté « des intrigues des cours, lassé de la faveur des rois, il y « vivait avec un très petit nombre d'amis, et n'y recevait « que les voyageurs distingués qui fesaient le pélerinage « des Délices.

« C'est là que, le cœur gros de l'aventure de Francfort, « il épanchait son ame, comme malgré lui, dans le sein de « l'amitié, et racontait, avec cette grace que vous lui con- « naissiez, les détails très piquants de la vie privée et de « l'intérieur domestique de votre héros, qui avait été si « long-temps le sien. Ces auditeurs intimes, ravis de l'origi- « nalité qu'il mettait dans le récit de ces anecdotes, l'invi- « tèrent à les écrire. En cédant à leurs instances, il obéit à « un ancien mouvement d'humeur.

« Il serre avec grand soin son manuscrit; mais ce beau « génie n'a jamais eu l'esprit de rien enfermer, ni l'adresse

« de cacher une clef, pas même celle de ses doubles louis.
« On a fait à son insu deux copies de cet ouvrage. Peu de
« temps après, il se réconcilie avec le roi de Prusse, et
« brûle lui-même ces *Mémoires* écrits de sa propre main;
« bien persuadé que, de cette manière, il anéantit pour
« jamais jusqu'à la trace de ses vieilles querelles.

« Après la mort de Voltaire, l'une des deux copies, remise
« en des mains augustes, loin de Paris et de la France, est
« restée secrète; l'autre copie, livrée avec les manuscrits
« qui devaient composer ses *OEuvres posthumes*, est celle
« qui a vu le jour. On a attendu cinq ans pour se résoudre
« à une si horrible trahison. . . . .

« On n'a donc rien à reprocher à la mémoire de M. de
« Voltaire. » . . . .

Cette lettre paraît digne de toute croyance : aussi les éditeurs de Kehl eux-mêmes, auxquels elle était parvenue trop tard pour être insérée à sa véritable place, ont eu soin, dans les *additions et corrections* qui terminent le dernier volume de l'édition in-12 *, d'inviter les lecteurs à en prendre connaissance.

* Ainsi que dans l'in-8°, tome LXX, page 514.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

1759-1760.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE.

J'étais las de la vie oisive et turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilége du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à-peu-près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne pour y cultiver son esprit, loin du tumulte du monde : c'était madame la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de Breteuil[1], lui avait fait apprendre le latin, qu'elle possédait comme ma-

[1] * Nicolas de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. Sa fille Gabrielle-Émilie, dont nous avons parlé plus haut, épousa, le 21 juin 1725, Florent-Claude, marquis du Châtelet, né à Namur le 7 avril 1695, grand-bailli d'Auxois, gouverneur de Semur, lieutenant-général des armées depuis le 2 mai 1744. (L. D. B.)

dame Dacier; elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile, et de Lucrèce; tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit et plus de goût avec plus d'ardeur de s'instruire; elle n'aimait pas moins le monde, et tous les amusements de son âge et de son sexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'ensevelir dans un château délabré sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très ingrat et très vilain. Elle embellit ce château, qu'elle orna de jardins assez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très beau cabinet de physique. Nous eûmes une bibliothèque nombreuse. Quelques savants vinrent philosopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre Koënig, qui est mort professeur à La Haie, et bibliothécaire de madame la princesse d'Orange. Maupertuis vint avec Jean Bernoulli; et dès-lors Maupertuis, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette passion qui lui a été toujours très chère.

J'enseignai l'anglais à madame du Châtelet, qui au bout de trois mois le sut aussi bien que moi, et qui lisait également Locke, Newton, et Pope. Elle apprit l'italien aussi vite; nous lûmes

ensemble tout le Tasse et tout l'Arioste. De sorte que quand Algarotti vint à Cirei, où il acheva son *Neutonianismo per le dame*[1], il la trouva assez savante dans sa langue pour lui donner de très bons avis dont il profita. Algarotti était un Vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, savait un peu de tout, et donnait à tout de la grace.

Nous ne cherchions qu'à nous instruire dans cette délicieuse retraite, sans nous informer de ce qui se passait dans le reste du monde. Notre plus grande attention se tourna long-temps du côté de Leibnitz et de Newton. Madame du Châtelet s'attacha d'abord à Leibnitz, et développa une partie de son système dans un livre très bien écrit, intitulé *Institutions de Physique*[2]. Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornements étrangers; cette afféterie n'entrait point dans son caractère mâle et vrai. La clarté, la précision, et l'élégance, composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de Leibnitz, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que Leibnitz a pensé.

[1]* Il Neutonianismo per le dame, ovvero dialoghi sopra la luce e i colori. Naples, 1737, in-4° de 300 pages. (L. D. B.)

[2]* Elles furent imprimées en 1740, et traduites en italien : Venise, 1743, in-8°. (L. D. B.)

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes, et s'attacha aux découvertes du grand Newton. Elle traduisit en français tout le livre des principes mathématiques; et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre, que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique, qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. Clairaut, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée[1].

Nous cultivions à Cirei tous les arts. J'y composai *Alzire*, *Mérope*, *l'Enfant prodigue*, *Mahomet*. Je travaillai pour elle à un *Essai sur l'Histoire générale* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours : je choisis cette époque de Charlemagne, parceque c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme. Cependant elle n'était pas contente de l'*Histoire universelle* de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de Bossuet roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs.

[1] * Le livre des *Principes de Newton*, revu et corrigé par Clairaut, ne parut que dans le courant de 1760, en 2 vol. in-4° (et non pas en 1746, comme le dit la *Biographie universelle*). On a imprimé en 1806 et 1818 les *Lettres inédites de madame du Châtelet au comte d'Argental.* (L. D. B.)

Après avoir passé six années dans cette retraite, au milieu des sciences et des arts, il fallut que nous allassions à Bruxelles, où la maison du Châtelet avait depuis long-temps un procès considérable contre la maison de Honsbrouk. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre et infortuné grand-pensionnaire de Witt, qui était premier président de la chambre des comptes. Il avait une des plus belles bibliothéques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'*Histoire générale;* mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare, et qui me fut plus sensible : j'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis du Châtelet deux cent vingt mille livres, argent comptant, moyennant quoi tout fut terminé.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse Frédéric-Guillaume[1], le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces

[1] * Cet alinéa et les seize suivants avaient été copiés dans le *Commentaire historique.* (L. D. B.)

deux monarques. Le père était un véritable Vandale, qui dans tout son régne n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré, et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges, de façon que quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un liévre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille fesait-elle un enfant, il fallait que la mère, ou le père, ou les parents, donnassent de l'argent au roi pour la façon.

Madame la baronne de Kniphausen, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire qui possédait

sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage : le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor; elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.

Il avait un ministre à La Haie nommé Luiscius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé; ce pauvre homme, pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hous-Lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointements. Luiscius désespéré se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis Son Excellence à La Haie, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la Vieille-Cour,* palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par Frédéric-Guillaume. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de régne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meu-

bler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière [1]. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et pincettes, et jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses; et, quand il achetait un habit neuf, il fesait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que Sa Majesté, armée d'une grosse canne de sergent, fesait tous les jours la revue de son régiment de géants. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut: il les fesait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques uns après sa mort. Le roi, son fils, qui aimait les beaux hommes, et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'heiduques. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauvau, qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740.

[1] * Allusion à ce vers des Métamorphoses d'Ovide:

Materiem superabat opus...

(L. D. B.)

Le feu roi Frédéric-Guillaume, qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les heiduques, qui étaient aux portières pour le soutenir en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener par la ville; tout le monde s'enfuyait au plus vite; s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue: « Va-t'en chez toi, gueuse; une honnête femme doit être dans son ménage. » Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint Évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce Vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de graces, de politesse, et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui fesait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu; le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait Son Altesse Royale comme il traitait les dames et les prédicants à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en

1730, de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier-général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, Kat et Keith, devaient l'accompagner. Kat était le fils unique d'un brave officier-général. Keith était gendre de cette même baronne de Kniphausen à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfants. Le jour et l'heure étaient déterminés; le père fut informé de tout : on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse Guillemine[1], sa fille, qui depuis a épousé le prince Margrave de Bareith, était du complot; et, comme il était très expéditif en fait de justice, il la jeta à coups de pied par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine-mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Guillemine allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion au-dessous du téton gauche, qu'elle a conservée toute sa vie comme

[1] * Frédérique-Sophie-Wilhelmine, sœur aînée de Frédéric, née le 3 juillet 1709, mariée, le 20 novembre 1731, à Frédéric, margrave de Brandebourg-Culmbach à Bareith, morte le 15 octobre 1758. (L. D. B.)

une marque des sentiments paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espéce de maîtresse[1], fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal, le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant, comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau, qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espéce de cachot; et, au bout de six mois, on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à-la-fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on

[1]* Madame Shommers. (L. D. B.)

ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami Kat sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à Kat, et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à Keith, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne fesait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déja prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarovitz, fils aîné du czar Pierre Ier.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tous cas, son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles VI, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Em-

pire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Seckendorff au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de Seckendorff, que j'ai vu depuis en Saxe, où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même Seckendorff qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des mémoires de Brandebourg[1]. Après cela, servez les princes, et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait Leibnitz, et même Wolf, qu'il appelait un compilateur de fatras, et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à-la-fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres en France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'était des

[1] J'ai donné à l'électeur palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent.

lettres en vers; c'était des traités de métaphysique[1], d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme divin : je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres; et heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie[2]. Je pris la liberté de lui envoyer une très belle écritoire de Martin, il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre[3]. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent, avec horreur, que ma fortune était faite.

Un jeune Courlandais, nommé Kaiserling[4], qui fesait aussi des vers français, tant bien que mal, et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirei des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient

[1]* Voir Correspondance de 1737 et de 1738. (L. D. B.)

[2]* La première lettre de Frédéric, alors prince royal, est du 8 auguste 1736. (L. D. B.)

[3]* Frédéric avait envoyé à madame du Châtelet une plume d'ambre (Correspondance de 1738); dans une lettre du 16 mai 1739, ce prince parle d'un envoi d'ambre et de vin de Hongrie pour Cirei. L'écritoire fut envoyée en 1740. Le roi de Prusse en remercie Voltaire dans sa lettre du 23 mars 1740. (L. D. B.)

[4]* Frédéric (Lettre du 25 mai 1737) dit en parlant de Kaiserling : « Césarion a le malheur d'être né Courlandais (le baron de Kaiser-« ling, son père, est maréchal de la cour du duc de Courlande); mais « il est le Plutarque de cette Béotie moderne. » (L. D. B.)

les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise : *L'espérance du genre humain.* Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit; car on m'écrivait *Mon cher ami*, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles [1]; et il commença par envoyer en France, en ambassade extraordinaire, un manchot nommé Camas [2], ci-devant Français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Camas, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur

[1]* Le 31 mai 1740. Voir, dans les *Épîtres* et la *Correspondance*, les compliments que Voltaire lui adressa à cette occasion. (L. D. B.)

[2]* Paul Henri Tilio de Camas; il appartenait à une famille du pays messin que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de quitter la France. Il naquit à Vesel en 1688. Capitaine en 1711, il devint colonel; et en 1740 il fut envoyé ambassadeur à Paris pour notifier l'avénement de Frédéric au trône. Ce monarque aimait beaucoup l'esprit et les connaissances de Camas, qu'il chargea de plusieurs commissions auprès de Voltaire. Au siége de Pizzighitone, il avait perdu le bras gauche. Il mourut à Breslau en 1741. On a imprimé à Berlin en 1802 les Lettres, jusqu'alors inédites, de Frédéric à monsieur et madame de Camas; 1 vol. in-8°, pp. (L. D. B.)

l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. Courez vite, dit madame du Châtelet; on vous envoie sûrement les diamants de la couronne. Je courus, je trouvai l'ambassadeur, qui, pour toute valise, avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance sur les marques liquides des bontés de Sa Majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec Camas.

Mon Salomon était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits états qui allaient depuis Gueldres jusqu'à la mer Baltique, de voir *incognito* les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg, sous le nom du comte du Four, riche seigneur de Bohême. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre; et Algarotti, qui s'était déja attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage, moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont et de Chapelle, c'est-à-dire autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore;

Car des hôtes intéressés,
De la faim nous voyant pressés,
D'une façon plus que frugale,
Dans une chaumière infernale,
En nous empoisonnant, nous volaient nos écus.
O siècle différent du temps de Lucullus !

« Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés; ce n'était pas tout : nous essuyâmes encore bien des accidents; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois;
D'autres, pour des filous courtois;
D'autres, pour gens de connaissance.
Parfois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait
En badauds curieux remplis d'impertinence.

« Le maître de la poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passe-port, et voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

« Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corsaire

de la douane et le visiteur parurent contents de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient;
D'un œil le passe-port lisaient,
De l'autre lorgnaient notre bourse.
L'or qui toujours fut de ressource,
Par lequel Jupin jouissait
De Danaé, qu'il caressait;
L'or par qui César gouvernait
Le monde, heureux sous son empire;
L'or plus dieu que Mars et l'Amour;
Ce même or sut nous introduire
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas encore devenu le meilleur de nos poëtes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses états de la Basse-Allemagne, et me manda qu'il viendrait *incognito* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison; mais étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. Maupertuis, qui avait déja ses vues, et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, et logeait avec Algarotti et Kaiserling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour

toute garde. Le conseiller privé Rambonet, ministre d'état, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entrait dans une de ses poches et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'état importante, et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kaiserling, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des états-généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté, et des androgynes de Platon.

Le conseiller Rambonet était, pendant ce temps-là, monté sur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de

Liége, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Vesel mettaient la ville de Liége à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des graces, et de plus, il était roi; ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé Desfontaines et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de Machiavel. Si Machiavel avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui.

Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père ne lui fesait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice; et, dans son enthousiasme, il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles, pour le corriger et le faire imprimer; et j'en avais déja fait présent à un libraire de Hollande, nommé Van Duren, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer *l'Anti-Machiavel,* tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois, par la main du conseiller Rambonet. Je jugeai que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante et six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes; il les augmentait, et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service; mais le libraire demanda tant d'argent que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé,

aima mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande, occupé de cette besogne, l'empereur Charles VI mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie; et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que Frédéric II, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de Machiavel que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déja dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déja signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à madame du Châtelet, et que, philosophe pour philosophe, j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de Fleuri m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour *l'Anti-Machiavel*, et pour l'auteur; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déja ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de Beauvau, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême,

fille de Charles VI; qu'il voulait appuyer l'élection à l'Empire de François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et la déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait non par dissimulation, mais parcequ'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattants, bien pourvus de tout, et bien disciplinés; il dit au marquis de Beauvau, en montant à cheval: « Je vais jouer votre jeu; si « les as me viennent, nous partagerons. »

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête; il me l'a montrée tout entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique.

« Que l'on joigne à ces considérations des « troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne « bien remplie, et la vivacité de mon caractère;

« c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre « à Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hon- « grie. » Et quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots : « L'ambition, l'intérêt, le desir de « faire parler de moi, l'emportèrent; et la guerre « fut résolue. »

Depuis qu'il y a des conquérants ou des esprits ardents qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie et de déréglements d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité, et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poëtes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étaient déja en Silésie quand le baron de Gotter, son ministre à Vienne, fit à Marie-Thérèse la proposition incivile de céder de bonne grace au roi électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus, et ferait son mari empereur.

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit, et cependant elle fut inflexible. Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes; son maréchal Neuperg, qui les commandait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neiss, à Molwitz[1]. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne; et dès le premier choc le roi, qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Opeleim, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. Maupertuis qui avait cru faire une grande fortune s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. Maupertuis acheta un âne deux ducats le jour de l'action, et se mit à suivre sa majesté sur son âne, du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir sa course; il fut pris et dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désespéré, et se

[1]* En Silésie, le 10 avril 1741. (L. D. B.)

croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses états, lorsqu'un de ses chasseurs arriva du champ de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide-de-camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'Anhalt. Le maréchal de Schwerin, qui la commandait, était un éléve de Charles XII; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Circi. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis; car, m'étant avisé d'écrire, longtemps auparavant, l'*Histoire de Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poëme épique, j'avais comme de raison, pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et, comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots* me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de Newton, en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient

succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'Aguesseau regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'état quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilége pour l'impression des *Éléments de la Philosophie de Newton*.

J'étais grand admirateur de Locke: je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps, et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé *matière*.

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance on se déchaîna contre moi sur cet article. Le sentiment de Locke n'avait point fait de bruit en France auparavant, parceque les docteurs lisaient Saint-Thomas et Quesnel, et que le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué Locke, on criait contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute ne savaient sûrement ni ce que c'est que la *matière*, ni ce que c'est que l'*esprit*. Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment, et la pensée,

sans savoir comment; que les éléments de la matière nous sont aussi inconnus que le reste; que nous sommes des aveugles qui marchons et raisonnons à tâtons; et que Locke a été très sage en avouant que ce n'est pas à nous à décider de ce que le Tout-Puissant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques succès de mes piéces de théâtre, m'attira une bibliothéque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poëte athée, et fils d'un paysan.

On imprima l'histoire de ma vie, dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais existé.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de Richelieu qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné un beau carrosse, et quelque autre chose, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies; mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était là tout le fruit que j'avais tiré de mes tra-

vaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirei, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excréments de la littérature me fesaient ainsi la guerre, la France la fesait à la reine de Hongrie: et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste; car, après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique-sanction de l'empereur Charles VI, et la sanction et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de Fleuri hors de ces mesures. Il ne pouvait pas dire, comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui fesait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, et tenait les rênes de l'état d'une main très faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que Marie-Thérèse n'en avait point. L'une de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis: on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière, qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant-général des armées du roi de

France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre[1].

Le roi de Prusse, ayant, pendant ce temps-là, mûri son courage et gagné des batailles, fesait sa paix avec les Autrichiens. Marie lui abandonna, à son très grand regret, le comté de Glatz avec la Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre ; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins, et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine

[1] * Voltaire a écrit ces événements dans son *Histoire de la guerre de 1741*, que depuis il a fondue dans son *Siècle de Louis XV*.

(L. D. B.)

maison; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très négligées : quelques personnes avaient des meubles; la plupart même portaient des chemises; car sous le régne précédent on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en fesait pas moins de la musique et des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le Salomon du nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet, qui lui demeura long-temps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes, son argent, sa gloire, et son crédit, pour avoir fait Charles VII empereur; et cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le soutiendraient[1].

Le cardinal de Fleuri mourut le 29 de janvier

[1] * Les trente-huit alinéa suivants avaient été copiés presque textuellement dans le *Commentaire historique*. (L. D. B.)

1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus longtemps. Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez madame la maréchale de Villars, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques unes de ses lettres. Fréjus était une très laide femme qu'il avait répudiée le plus tôt qu'il avait pu. Le maréchal de Villeroi, qui ne savait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale sa femme, le fit nommer par Louis XIV précepteur de Louis XV; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal son bienfaiteur. C'était à l'ingratitude près un assez bon homme. Mais, comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse sa place à l'académie française. On demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'académie. Le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux le voulait; mais le comte de Maurepas, secrétaire d'état, ne le voulut point: il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécile, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé Boyer, se chargea, par principe de conscience, de seconder le caprice de M. de Maurepas. Ce Boyer avait la feuille des bénéfices; le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé: il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'était offenser Dieu qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de Maurepas le fesait agir; j'allai trouver ce ministre; je lui dis: Une place à l'académie n'est pas une dignité bien importante; mais, après avoir été nommé, il est triste d'être exclu. Vous êtes brouillé avec madame de Châteauroux, que le roi aime, et avec M. le duc de Richelieu, qui la gouverne; quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'académie française? Je vous conjure de me répondre franchement: en

cas que madame de Châteauroux l'emporte sur M. l'évêque de Mirepoix, vous y opposerez-vous?.. Il se recueillit un moment et me dit: *Oui, et je vous écraserai.*

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse; et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après avoir tombé sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes, dans l'occasion, pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de madame de Châteauroux. Le roi l'adopta; et M. Amelot, ministre des affaires étrangères, mais

ministre très subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours l'*anc. évêq. de Mirepoix*, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte, on lisait, *L'ane de Mirepoix*, au lieu de l'*ancien :* ce fut un sujet de plaisanteries; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de Mirepoix, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre à Louis XV de ce que je le fesais passer, disait-il, pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

Cette réponse de Louis XV, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à-la-fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'académie, celui de faire un

voyage très agréable, et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'état. M. de Maurepas entrait même avec chaleur dans cette aventure, parcequ'alors il gouvernait M. Amelot, et qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier c'est qu'il fallut mettre madame du Châtelet de la confidence. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus, de M. de Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses états pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à La Haie. Je logeai dans le palais de la Vieille Cour, qui appartenait alors au roi de Prusse par ses partages avec la maison d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de Podewils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'état, attrapait par les bontés de cette dame des copies de toutes les résolutions secrètes de leurs hautes

puissances, très malintentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; et mon service était très agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédents voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avénement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été, et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand-aumônier, de son grand-chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huissiers; je vous répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller, et le raser, encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle; une riche balustrade d'argent, ornée de petits amours très bien sculptés, semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothèque : et quant au lit du roi, c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent. Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand Sa Majesté était habillée et bottée, le

stoïque donnait quelques moments à la secte d'Épicure : il fesait venir deux ou trois favoris, soit lieutenants de son régiment, soit pages, soit heiduques, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade, et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle ; il fallait se contenter des seconds.

Ces amusements d'écoliers étant finis, les affaires d'état prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé, avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait au second étage dans la maison de Federsdoff, ce soldat devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Custrin. Les secrétaires d'état envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi fesait mettre les réponses à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'état, les ministres en charge, l'abordaient ; il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement,

l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi, en bottes, fesait dans son jardin la revue de son régiment des gardes; et à la même heure tous les colonels en fesaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade et du dîner, les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et fesait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé D'Arget, ci-devant secrétaire de Valori [1], envoyé de France, qui fesait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertants exécutaient souvent de ses compositions; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut

[1] * Gui-Louis-Henri, marquis de Valori, envoyé deux fois à Berlin, où il résida pendant onze ans. On a publié récemment les Mémoires de ses négociations, en 2 vol. in-8°. Paris, Firmin Didot, 1820. *

(L. D. B.)

Épaminondas d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupait dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à Pesne son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des Amours qui jouaient au jeu des Encolpes et des Gitons [1], quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres, et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes, et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanteries et de mépris. Dieu était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot Frédéric vivait sans cour, sans conseil, et sans culte.

Quelques juges de provinces voulurent faire

[1] * Satire de Pétrone. (L. D. B.)

brûler je ne sais quel pauvre paysan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse; on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays; Frédéric écrivit au bas de la sentence qu'il donnait dans ses états *liberté de conscience et de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très scandalisé de cette indulgence, glissa, dans un sermon sur Hérode, quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître : il fit venir ce ministre de village à Potsdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant; d'Argens, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de Pollnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit; on mit un tome du dictionnaire de Bayle sur une table, en guise d'évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère, lui dit le roi, je vous demande au « nom de Dieu sur quel Hérode vous avez prêché.. « Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfants, « répondit le bon-homme. Je vous demande, « ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom, « car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. »

Le prêtre de village ne sut que répondre. « Com-
« ment! dit le roi, vous osez prêcher sur un Hé-
« rode, et vous ignorez quelle était sa famille! vous
« êtes indigne du saint ministère. Nous vous par-
« donnons cette fois; mais sachez que nous vous
« excommunierons si jamais vous prêchez contre
« quelqu'un sans le connaître. » Alors on lui dé-
livra sa sentence et son pardon. On signa trois
noms ridicules, inventés à plaisir. « Nous allons
« demain à Berlin, ajouta le roi; nous demande-
« rons grace pour vous à nos frères : ne manquez
« pas de nous venir parler. » Le prêtre alla dans
Berlin chercher les trois ministres : on se moqua
de lui; et le roi, qui était plus plaisant que libéral,
ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'état. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'*Ancien Testament*, au sujet d'un de ces divorces : « Moïse, lui dit-il, menait ses Juifs comme il vou-
« lait; et moi je gouverne mes Prussiens comme
« je l'entends. »

Ce gouvernement singulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraste de stoïcisme et d'épicuréisme, de sévérité dans la discipline militaire, et de mollesse dans l'intérieur du palais, des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet,

et des soldats qu'on fesait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque qui les regardait, des discours de morale, et une licence effrénée, tout cela composait un tableau bizarre que peu de personnes connaissaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table et celle de ses officiers et de ses domestiques étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et, au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet-de-chambre Federsdoff qui était à-la-fois son grand-maître d'hôtel, son grand-échanson, et son grand-panetier.

Soit économie, soit politique, il n'accordait pas la moindre grace à ses anciens favoris, et sur-tout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors : et comme Louis XII ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse, qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée, à Berlin, au commis du bureau des fiacres; car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin ; et son amant lui fesait une pension de soixante et dix écus qui lui a toujours été bien payée. Elle s'ap-

pelait madame Shommers, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sibylle, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant, quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire pour presque tout le monde, de le voir à table, entouré de vingt princes de l'Empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente beaux pages, et autant de jeunes heiduques superbement parés, portant de grands plats d'or massifs. Les grands-officiers paraissaient alors, mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long, qu'un de ses chambellans, nommé Knobersdorf[1], avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danseurs étaient à ses gages. La Barbarini[2] dansait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait

[1]* C'est cet artiste qui devait dessiner les estampes dont Frédéric se proposait d'embellir la *Henriade* qu'il voulait faire graver. Voir sa lettre du 3 février 1739. (L. D. B.)

[2]* La Barberina était de Florence. Collini, son compatriote, parle d'elle dans son séjour auprès de Voltaire. Elle avait épousé à Berlin le conseiller Cocceji, et cessa d'exercer son art. Sa physionomie était intéressante ; sa conversation enjouée, spirituelle et polie. Collini raconte les détails de son enlèvement, et dit que ses appointements étaient de cinq mille rixdales (environ 18,000 livres). (L. D. B.)

enlever à Venise cette danseuse par des soldats, qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parcequ'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointements.

Son poëte italien, à qui il fesait mettre en vers les opéra dont lui-même fesait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid, et qu'il ne dansait pas. En un mot, la Barbarini touchait à elle seule plus que trois ministres d'état ensemble. Pour le poëte italien, il se paya un jour par ses mains. Il décousit, dans une chapelle du premier roi de Prusse, de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquentait de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une Dissertation en faveur des voleurs, qui est imprimée dans les recueils de son académie: et il ne jugea pas à propos, cette fois-là, de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandau un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques

uns de ses camarades; il fut saisi et ramené devant le feu roi, auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa, pour réponse, le nez et les oreilles; il passa par les baguettes trente-six fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de Valori, notre envoyé, me pressa de demander sa grace au très clément fils du très dur Frédéric-Guillaume. Sa Majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il fesait jouer *la Clemenza di Titto*[1], opéra plein de beautés, du célèbre Metastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez, et je lui détachai cette semonce:

Génie universel, ame sensible et ferme,
Quoi! lorsque vous régnez, il est des malheureux!
Aux tourments d'un coupable il vous faut mettre un terme,
Et n'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du repentir, maîtresses des grands cœurs,
S'étonner d'arroser de larmes impuissantes
Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce spectacle étonnant où triomphe Titus!

[1]* Représenté pour la première fois, avec musique du Caldaza, le 4 novembre 1734. (L. D. B.)

Pour achever la fête égalez sa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus [1].

La requête était un peu forte; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement; et même plusieurs mois après il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour. Il avait refusé cette grace à la reine sa mère, qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes, des opéra, des soupers, ma négociation secrète avançait. Le roi trouva bon que je lui parlasse de tout; et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Aûtriche à propos de l'*Énéide* et de *Tite-Live*. La conversation s'animait quelquefois; le roi s'échauffait, et me disait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement mes réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais: « Doutez-vous que la maison d'Au- « triche ne vous redemande la Silésie à la pre-

[1] * On lit dans les *Stances*, qui font partie des *Poésies*, cette pièce de vers avec plusieurs différences, et l'addition d'une strophe. (L. D. B.)

« mière occasion? » Voici sa réponse en marge:

Ils seront reçus, biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami [1].

Cette négociation d'une espéce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvements de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait: « George est l'oncle de Fré« déric, mais George ne l'est pas du roi de Prusse. » Enfin il me dit : « Que la France déclare la guerre « à l'Angleterre, et je marche. »

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vite à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse : et le printemps suivant le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon Parisien mon aventure, et le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense.

[1] * Cette pièce diplomatique, datée de 1743, fut publiée, pour la première fois, par Beaumarchais dans la *Décade philosophique* du 10 messidor an VII (28 juin 1799). Elle se trouve dans la *Correspondance*. (L. D. B.)

La duchesse de Châteauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle; il lui avait pris envie de chasser M. Amelot, parcequ'il était bègue, et que ce petit défaut lui déplaisait : elle haïssait de plus cet Amelot, parcequ'il était gouverné par M. de Maurepas; il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrace.

Il arriva quelque temps après que Louis XV fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz : M. de Maurepas et sa cabale prirent ce temps pour perdre madame de Châteauroux. L'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du bâtard de Jacques II, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse et sa sœur la duchesse de Lauraguais, et leurs amis. Les deux sœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*. Un polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent[1]. Quand ce prince se

[1] * Il paraît que ce titre, comme la plupart des sobriquets donnés aux rois, nullement mérité par Louis XV, est dû à Panard et non à Vadé. Voir note du *Panégirique de Louis XV*, dans le second volume du *Siècle de Louis XV*. (L. D. B.)

porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue et d'un paysan de la Ferté-sous-Jouare, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille[1] au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Étiole, neveu du fermier-général Le Normand de Tournehem, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de graces et de talents, née avec du bon sens et un bon cœur. Je la connaissais assez: je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui.

Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique

[1] * Jeanne-Antoinette Poisson, née en 1722, épousa le sous-fermier Le Normand d'Étiole, neveu de Le Normand de Tournehem, fermier-général. Elle avait vingt-deux ans lorsque Louis XV en devint amoureux. Ce fut le 14 avril 1764 qu'elle mourut à Versailles dans le séjour des rois. (L.D.B.)

dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que fesait le roi dans la forêt de Sénars. Tournehem, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait madame d'Étiole dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, et lui envoyait souvent des chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de Châteauroux, et le bon-homme Tournehem s'écriait souvent : « Il faut avouer que la fille de madame « Poisson est un morceau de roi. » Enfin quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée; et elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Étiole, pendant que le roi fesait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie. Je fus nommé historiographe de France; et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes[1].

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous

[1] * Cet alinéa et les deux précédents avaient été copiés dans le *Commentaire historique*. (L. D. B.)

mes confrères les beaux esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude. Nous demeurions ensemble à Paris et à la campagne. Cirei est sur les confins de la Lorraine: le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse : c'était madame la marquise de Boufflers. Il partageait son ame entre elle et un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésuites dans la ville de Nanci. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menou, et douze pour donner à qui il voudrait[1].

La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes; et cependant le

[1] * Cet alinéa se retrouvait dans le *Commentaire historique*. (L. D. B.)

jésuite enviait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

Enfin notre jésuite ayant entendu parler de madame du Châtelet, qui était très bien faite, et encore assez belle, imagina de la substituer à madame de Boufflers. Stanislas se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages : Menou crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirei pour ourdir cette belle trame : il cajole madame du Châtelet, et nous dit que le roi Stanislas serait enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour : Stanislas recommande à madame de Boufflers de nous amener.

Et en effet, nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à madame de Boufflers ; et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracasseries. Poncet, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut sur la fin de l'année augmenter notre cour et nos tracasseries :

quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres et de ses sermons. Il obtint, par nos dames, d'être grand aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, et à de très petits gages[1].

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être amoureux de madame de Boufflers, et fut chassé. Sa colère retomba sur Louis XV, gendre de Stanislas; car, étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont; il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes; mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Madame du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas, après deux jours de maladie[2]. Nous

[1]* Cet alinéa et les deux suivants avaient été copiés par Voltaire dans son *Commentaire historique*. (L. D. B.)

[2]* Gabrielle Émilie, fille de Louis-Nicolas Le Tonnelier, baron de Breteuil-Preuilli, introducteur des ambassadeurs, née à Paris le 17 décembre 1706, épousa en juin 1725 (le 12 ou le 20) Florent-Claude, marquis du Châtelet, comte de Lomont, grand-bailli d'Auxois, gouverneur de Semur, devenu en 1744 lieutenant-général des armées. Madame du Châtelet mourut, en couche de son quatrième enfant, le 10 auguste 1749, âgée de près de quarante-quatre ans. Son troisième enfant, né en 1734, mourut en nourrice. Ses deux

étions tous si troublés, que personne de nous ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrement. Elle n'eut point les horreurs de la mort : il n'y eut que nous qui les sentîmes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi Stanislas vint dans ma chambre me consoler, et pleurer avec moi. Peu de ses confrères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut me retenir : je ne pouvais plus supporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais madame du Châtelet pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays et de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers, quant au fond des choses; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

autres étaient 1° Marie-Gabrielle-Pauline, née à Paris le 30 juin 1726, et mariée en 1743 à Alphonse Caraffa, duc de Montenero; 2° Florent-Louis-Marie, né à Semur le 20 novembre 1727.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poëte, musicien, et philosophe, et qui fesait semblant de m'aimer ! Je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine[1]. Être logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de Saxe, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi ; et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me fesait. Les soupers étaient très agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit ; le roi en avait et en fesait avoir ; et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec Sa Majesté ; je corrigeai tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout, ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage ; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déja la tête un

[1] Magicienne du *Roland furieux*, chants VI, VII, etc. (L. D. B.)

peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout-à-fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère : elle portait ces mots singuliers :

« Comment pourrais-je jamais causer l'infor-« tune d'un homme que j'estime, que j'aime, et « qui me sacrifie sa patrie, et tout ce que l'huma-« nité a de plus cher?... Je vous respecte comme « mon maître en éloquence. Je vous aime comme « un ami vertueux. Quel esclavage, quel mal-« heur, quel changement y a-t-il à craindre dans « un pays où l'on vous estime autant que dans « votre patrie, et chez un ami qui a un cœur re-« connaissant? J'ai respecté l'amitié qui vous liait « à madame du Châtelet; mais, après elle, j'étais « un de vos plus anciens amis. Je vous promets « que vous serez heureux ici autant que je vivrai. »

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je

n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginais pas qu'on fût choqué à Versailles qu'un Gentilhomme Ordinaire de la chambre, qui est l'espéce la plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très piqué; et on ne me le pardonna point. Je déplus fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de pension. Maupertuis en fut malade, et je ne m'en aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé La Mettrie[1], le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe; homme d'ailleurs gai, plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères, et, sans contredit, le plus mauvais mé-

[1] * Julien Offray de La Mettrie, né à Saint-Malo en 1709; mort, à Berlin, le 11 novembre 1751, des suites d'une indigestion de pâté de faisan aux truffes. Il est auteur de *l'Homme-Machine*, et d'autres productions aussi bizarres, que l'on a recueillies en 2 vol. in-8°, et in-12. (L.D.B.)

decin de la terre dans la pratique : aussi, graces à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la faculté de Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. La Mettrie s'était donc retiré à Berlin, où il amusait assez par sa gaieté ; écrivant d'ailleurs, et fesant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi, qui le fit, non pas son médecin, mais son lecteur.

Un jour, après la lecture, La Mettrie, qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune. Laissez faire, lui dit le roi, on presse l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus. La Mettrie ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de Denys de Syracuse.

Je résolus dès-lors de mettre en sûreté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les états de mon Alcine; je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de Vurtemberg posséde en France. Le roi, qui ouvrait toutes mes lettres, se douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme Denys. Il fallait que je rabotasse continuellement, et que

je revisse encore son *Histoire de Brandebourg*[1], et tout ce qu'il composait.

La Mettrie mourut après avoir mangé chez milord Tyrconel, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un long dîné. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir; le roi en fut indigné: il s'informa exactement si la chose était vraie; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La Mettrie était mort comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins. Sa Majesté, satisfaite, composa sur-le-champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'académie par d'Arget, son secrétaire, et il donna six cents livres de pension à une fille de joie que La Mettrie avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfants.

Maupertuis, qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais; on me donnait moins de vers à corriger; ma disgrace était complète.

[1]* *Mémoires pour servir à l'histoire de Brandebourg. De main de maître.* 1751 (Berlin). in-8°, 2 parties, 162 et 167 pages. (L. D. B.)

Algarotti, d'Arget, et un autre Français nommé Chazot, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à-la-fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que Maupertuis venait d'imprimer. L'occasion était belle ; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bon-homme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles ; de disséquer des têtes de géants, pour connaître la nature de l'ame par leurs cervelles ; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin ; de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre ; de guérir les maladies en enduisant les malades de poix résine ; et enfin de prédire l'avenir en exaltant son ame.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse, à propos de je ne sais quelle fadaise de mathématique que Maupertuis voulait ériger en découverte. Un géomètre plus savant, nommé Koënig[1], bibliothécaire de la princesse d'Orange, à La Haie, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et que Leibnitz, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fausseté dans plusieurs de ses lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis, président de l'académie de Berlin,

[1] * Samuel Koënig, né en 1712, mort à La Haie en 1757.
(L. D. B.)

indigné qu'un associé étranger lui prouvât ses bévues, persuada d'abord au roi que Koënig, en qualité d'homme établi en Hollande, était son ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la prose et de la poésie de Sa Majesté à la princesse d'Orange.

Cette première précaution prise, il aposta quelques pauvres pensionnaires de l'académie qui dépendaient de lui, et fit condamner Koënig, comme faussaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre de Hollande avait pris les devants, et avait renvoyé sa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent aussi indignés des manœuvres de Maupertuis qu'ennuyés de son livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui se piquaient de philosophie, et de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à Berlin de lever les épaules, car le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler; je fus le seul qui élevai la voix. Koënig était mon ami; j'avais à-la-fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres; la

pauvreté énerve le courage; et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le Grand-Turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait Maupertuis, et se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui, et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé Marvits; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix résine, le voyage au pôle austral, la ville latine, et la lâcheté de son académie, qui avait souffert la tyrannie exercée contre le pauvre Koënig. Mais, comme sa devise était, *point de bruit, si je ne le fais*, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage.

Je lui renvoyai son ordre [1], sa clef de chambellan, ses pensions; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je soupasse avec lui; je fis donc encore un souper de Damoclès; après quoi je partis avec promesse de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

[1] * L'Ordre du Mérite, qu'il avait institué en 1740 (l'année de son avènement au trône), pour remplacer l'Ordre de la Générosité.

(L. D. B.)

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, Chazot, d'Arget, Algarotti, et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois ; mais Frédéric abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre[1]. Frédéric manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan Pollnitz s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptant pour sa conversion. « Eh, mon Dieu ! mon cher Pollnitz, « lui disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que « vous volâtes à La Haie, en lui vendant de l'ar« gent faux pour du fin ; aidez un peu ma mémoire, « je vous prie. » Il traitait à-peu-près de même le pauvre d'Argens. Cependant ces deux victimes restèrent. Pollnitz, ayant mangé tout son bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre ; il n'avait pas d'autre pain ; et d'Argens n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives*, et sa femme, nommée Cochois, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fît plusieurs. Pour Maupertuis, qui avait été assez mal-

[1]* *La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion*, fable (I, VI) de La Fontaine imitée d'Ésope. (L. D. B.)

avisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'Alcine, j'allai passer un mois auprès de madame la duchesse de Saxe-Gotha, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne fesait point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de Gotha. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort; une de mes nièces[1], veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très aimable, remplie de talents, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé Freytag, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse,

[1] * Louise Mignot, veuve du commissaire ordonnateur des guerres Denis, et qui épousa Du Vivier après la mort de Voltaire. (L. D. B.)

qui se servait volontiers de tels ministres, parce-qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passants.

Cet ambassadeur et un marchand nommé Schmidt, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent, de la part de sa majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort, jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à Sa Majesté. — « Hélas! messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez? — *C'être, monsir,* répondit Freytag, *l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître.* — Oh! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoique après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. » Alors Freytag me proposa de rester à Francfort jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé; et il me signa ce beau billet:

« Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, « où est *l'œuvre de poëshie* du roi mon maître, que « sa majesté demande; et *l'œuvre de poëshie* rendu « à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon. « A Francfort, 1er de juin 1753. FREYTAG, rési-

« dent du roi mon maître. » J'écrivis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de poëshie du roi votre maître :* de quoi le résident fut très satisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de *poëshie.* Je remis fidèlement ce sacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée : mais dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire, et mes gens : on arrête ma nièce ; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Schmidt, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien : il commandait douze soldats de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un passe-port du roi de France, et, de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre ; mais le conseiller Schmidt et le résident Freytag, en agissant pour Frédéric, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur

de la paille. Ma nièce avait, à la vérité, un petit lit; mais ses quatre soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appelions à César, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était Florentin[1], et sujet de Sa Majesté Impériale, que ma nièce et moi nous étions sujets du roi très chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg: on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand Schmidt s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement *l'œuvre de poëshie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui, et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain Van Duren, libraire à La Haie, fripon de profession, et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui

[1] * Collini, né à Florence le 14 octobre 1727, mort à Manheim en 1806; auteur de quelques ouvrages. Devenu secrétaire de Voltaire en avril 1752, il le quitta en juin 1757. (L. D. B.)

j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de *l'Anti-Machiavel* de Frédéric. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que Sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt, et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Fichard, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva, en qualité de bourgmestre, le compte très juste, et, en qualité de régnant, il me fit débourser trente ducats, en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'Ostrogoths et de Vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus sur-tout celles du Léthé, bien persuadé que les malheurs, de quelque espéce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma niéce, madame Denis, qui fesait la consolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres, et par la plus tendre amitié, m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce Law ou Lass, auteur du Système qui bouleversa la France. Son

concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de Law avait commencée. Le Système le rendit si riche, qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'état; et, en qualité de ministre, il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parceque le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dînais jamais, et qu'à l'égard des rois, j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti, aussi bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève: le fameux médecin Tronchin, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons suisses protestants. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai par un marché singulier, et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien [1] d'environ soixante arpents, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris: mais

[1] * Sur-Saint-Jean, que Voltaire appela *les Délices*. (L. D. B.)

le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie et commode; l'aspect en est charmant; il étonne et ne lasse point. C'est d'un côté le lac de Genéve, c'est la ville de l'autre ; le Rhône en sort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins riants, ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison, et une vue plus étendue à Lausanne[1]; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, et que je ne tiens pas d'eux; je mets en pratique ce que j'ai dit dans *le Mondain :*

Oh! le bon temps, que ce siècle de fer!

Toutes les commodités de la vie en ameublements, en équipages, en bonne chère, se trouvent

[1] * Voltaire avait fait l'acquisition de Monriond, près de Lausanne, et, dans cette ville même, d'une grande et belle maison. Voyez, sur ces Habitations, les notes sur la *Vie de Voltaire*, par Condorcet. (L. D. B.)

dans mes deux maisons; une société douce et de gens d'esprit remplit les moments que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres : cependant je ne suis pas né riche, il s'en faut de beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier-général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être, en France, enclume ou marteau : j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parceque tout augmente de prix à la longue, et souvent que le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'état. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne, et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même : le premier pas coûte quelques peines; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse; on se trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je jouis; et, après avoir vécu chez

des rois, je me suis fait roi chez moi, malgré des pertes immenses.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible et dans la plus extrême indépendance, le roi de Prusse est revenu à moi; il m'envoya, en 1755, un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de *Mérope:* c'était sans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire; j'ai toujours été en commerce de lettres avec sa sœur la margrave de Bareith, qui m'a conservé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouissais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir[1].

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpents de neige, en 1756: dans le même temps l'impératrice, reine de Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe, car on ne

[1] * Cet alinéa et ce qui suit jusque vers la fin du neuvième fut copié par Voltaire dans son *Commentaire historique.* (L. D. B.)

négocie point avec les Polonais. Le roi de France, de son côté, voulait se venger sur les états de Hanovre, du mal que l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, lui fesait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison de Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne; Il se trompa dans ces deux idées: mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point; ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice, reine de Hongrie, avec l'argent qu'il pilla chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France, voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernais, homme d'esprit, et qui fesait de très jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poëte semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin; joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poëte.

C'était alors le privilége de la poésie de gouverner les états. Il y avait un autre poëte à Paris,

homme de condition, fort pauvre, mais très aimable, en un mot l'abbé de Bernis, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien; mais il était devenu celui de madame de Pompadour, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise; il était alors à Paris avec un très grand crédit.

Le roi de Prusse, dans ce beau livre de *poëshies*, que ce M. Freytag redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de Bernis :

Évitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé : mais, comme Dieu est juste, Dieu se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut[1] un traité offensif et défensif avec M. de Staremberg, ambassadeur d'Autriche, en dépit de Rouillé, alors ministre des affaires étrangères. Madame de Pompadour présida à cette négociation : Rouillé fut obligé de signer le traité conjointement avec l'abbé de Bernis, ce qui était sans exemple. Ce ministre Rouillé, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire d'état que jamais roi de France ait eu, et le pédant

[1] * Le funeste traité de 1756, signé par Bernis. (L. D. B.)

le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter on le souffrit; mais, dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, et l'abbé de Bernis eut sa place.

Mademoiselle Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour, était réellement premier ministre d'état. Certains termes outrageants, lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poëtes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint en 1756, et enfin l'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, et le fiscal de l'Empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins, et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout; mais enfin il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti

prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. Frédéric prit la Saxe, la France prit les états de Frédéric depuis la ville de Gueldres jusqu'à Minden sur le Veser, et s'empara pour un temps de tout l'électorat de Hanovre et de la Hesse, alliée de Frédéric; l'impératrice de Russie prit toute la Prusse: ce roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et ensuite en fut battu dans la Bohême le 18 de juin 1757[1].

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque; pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens, et par la France, lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus servir; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était secondé de l'armée des Cercles de l'Empire; de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat, et étaient déja dans Breslau; un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution : le trésor du roi de Prusse était presque épuisé, et bientôt il ne devait plus

[1] * A la bataille de Kollin. (L. D. B.)

lui rester un village[1]; on allait le mettre au ban de l'Empire; son procès était commencé; il était déclaré rebelle; et s'il était pris l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, madame la margrave de Bareith, qu'il allait terminer sa vie: il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers, la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui fesait part de sa résolution, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici tout entière, tant il y a de répétitions; mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du nord; en voici plusieurs passages:

Ami, le sort en est jeté;
Las de plier dans l'infortune,
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature notre mère
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme,

[1] * Ce qui précède, y compris les neuf alinéa précédents, avait été copié dans le *Commentaire historique*. (L. D. B.)

Je m'approche de l'heureux terme
Qui me va garantir contre les coups du sort,
Sans timidité, sans effort.
Adieu, grandeurs ! adieu, chimères !
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.
Si votre faux éclat de ma naissante aurore
Fit trop imprudemment éclore
Des desirs indiscrets, long-temps évanouis,
Au sein de la philosophie,
École de la vérité,
Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie.
Adieu, divine volupté !
Adieu, plaisirs charmants, qui flattez la mollesse,
Et dont la troupe enchanteresse
Par des liens de fleurs enchaîne la gaieté !
Mais que fais-je, grand Dieu ! courbé sous la tristesse,
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'alégresse ?
Et sous la griffe du vautour
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou respirer l'amour ?
Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par mes maux ;
Depuis long-temps Morphée, avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.
Je disais ce matin, les yeux couverts de pleurs :
Le jour, qui dans peu va paraître,
M'annonce de nouveaux malheurs ;
Je disais à la nuit : Tu vas bientôt renaître
Pour éterniser mes douleurs.
Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton ! ô mânes de Brutus !
Votre illustre exemple m'éclaire

Parmi l'erreur et les abus ;
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ses flancs la Superstition ;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous sommes,
Je ne m'adresse point à la Religion.
J'apprends de mon maître Épicure
Que du temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés ;
Que ce souffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organisés,
N'est point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfants,
Souffre de la douleur crnelle;
Il s'égare, il s'éclipse, il baisse avec les ans.
Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Viendra nous arracher du nombre des vivants.
Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,
Je souffre en ma douleur profonde
Plus de maux dans cet univers
Que, dans les fictions de la fable féconde,
N'en a jamais souffert Prométhée aux enfers.
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel, et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes ;
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon ame.

Tu vois dans ce cruel tableau
De mon trépas la juste cause.
Au moins ne pense pas du néant du caveau
Que j'aspire à l'apothéose.
Mais lorsque le printemps, paraissant de nouveau,
De son sein abondant t'offre des fleurs écloses,
Chaque fois d'un bouquet de myrtes et de roses
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de sa main. Il y a plusieurs hémistiches pillés de l'abbé de Chaulieu et de moi. Les idées sont incohérentes, les vers en général mal faits, mais il y en a de bons; et c'est beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît qu'il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes sentiments; mais il y avait moins de myrtes et de roses, et d'Ixion et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu'il disait avoir prise de mourir; et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conseillai d'entamer une négociation avec le maréchal de Richelieu, d'imiter le duc de Cumberland; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poëte désespéré, qui était tout près de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de Richelieu; mais, n'ayant pas de réponse, il résolut de nous battre.

Il me manda qu'il allait combattre le prince de Soubise; sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage, et de son esprit.

Quand on est voisin du naufrage,
Il faut, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi*.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à madame la margrave de Bareith, sa sœur, qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée française et impériale dans un poste assez avantageux, à Rosbach, sur les frontières de la Saxe; et comme il avait toujours parlé de se faire tuer il voulut que son frère le prince Henri acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroierait, et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet le prince Henri fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil; et ce fut, je crois, le seul Prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouïe

* Cette pièce est rapportée en entier dans le *Commentaire historique* ci-après.

et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera long-temps célèbre. On vit trente mille français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincourt, de Créci, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres états; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens; on avait même changé les manœuvres en France presque à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, et tous différents les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens, tout fut en déroute, et la fortune fit passer Frédéric, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très passager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie,

et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher Louis XV de Marie-Thérèse.

La funeste journée de Rosbach fesait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de Bernis avec la cour de Vienne[1]. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'état, et une correspondance particulière avec le roi de France; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait: cependant l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans sa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à se lier avec moi, pour engager madame la margrave de Bareith à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de Bareith et le roi son frère à cette négociation; je m'en chargeai

[1]* Voici un quatrain de Turgot, dans lequel il fait allusion au vers cité plus haut: « Évitez de Bernis.... »

Huit cent mille hommes égorgés,
Monsieur l'abbé, de grace, est-ce assez de victimes!
Et les mépris d'un roi pour vos petites rimes
Vous semblent-ils assez vengés?

(L. D. B.)

avec d'autant plus de plaisir que je voyais très bien qu'elle ne réussirait pas.

Madame la margrave de Bareith écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse et du cardinal: j'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît assez sèchement que le secrétaire d'état des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet l'abbé de Bernis dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire: cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modéle de la lettre que lui envoyait l'abbé de Bernis; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout; et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'ame si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort par un petit dégoût: mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espéce de grandeur dans le minis-

tère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche : ces vertus furent long-temps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunsvickois, les Hessois, furent moins fidèles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de Richelieu qu'ils ne serviraient plus contre nous; qu'ils repasseraient l'Elbe, au-delà duquel on les avait renvoyés; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils surent que nous avions été battus à Rosbach. L'indiscipline, la désertion, les maladies, détruisirent notre armée, et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour Marie-Thérèse, comme nous avions fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse, qui avait battu notre armée dans la Thuringe, à Rosbach [1], s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs; rien n'aurait arrêté les Français; mais ils avaient jeté leurs armes,

[1] * Le 5 novembre 1757. (L. D. B.)

perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et sur-tout la tête. Il s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. Frédéric, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslau[1]; il reprend Breslau, il y fait quinze mille prisonniers; le reste de la Silésie rentre sous ses lois : Gustave-Adolphe n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros[2].

(Aux Délices, 6 de novembre 1759.)

J'avais laissé là mes *Mémoires*, les croyant aussi inutiles que les *Lettres* de Bayle à madame sa chère mère, et que la *Vie de Saint-Évremont* écrite par Desmaiseaux, et que celle de l'abbé de Montgon écrite par lui-même: mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean

[1] * Le 5 décembre 1757, à Lissa ou Leuthen près de Breslau. (L. D. B.)

[2] * Cet alinéa et dix précédents furent copiés par Voltaire dans le *Commentaire historique*. (L. D. B.)

Chauvin[1], le Picard, dit Calvin, et la place où il fit brûler Servet pour le bien de son ame. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme Servet, et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout Jésus-Christ Dieu; et ces messieurs, qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grace aux ames qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que Thésée ne sera pas toujours dans son fauteuil, que Sisyphe ne roulera pas toujours son rocher: ainsi de l'enfer, auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire, auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthélemi; cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicants en ait dit, parceque j'avais osé avancer que le Picard Calvin était un esprit dur qui avait fait brûler Servet fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de Servet, et qui m'in-

[1] * Ou plutôt Cauvin. Ce fut sur l'accusation de ce second chef de la réforme chrétienne que le malheureux Servet fut brûlé vif à Genève en 1753, pour avoir attaqué le dogme de cette Trinité, dont l'invention est due à Platon. (L. D. B.)

jurient pour avoir trouvé mauvais que Calvin l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que Calvin était un bon homme; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de Servet: le conseil, plus sage qu'eux, les a refusées; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Lausanne. Quelques ministres s'étaient avisés dans ce pays-là de compiler je ne sais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, disaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires, et de les supprimer par autorité du magistrat: c'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire, et à respecter un philosophe*. Jugez si je ne dois pas

* Cela était cependant arrivé une fois en France, et sous le règne de François Ier. Voici un extrait d'une lettre qu'il écrivit au parlement de Paris, en date du 9 avril 1526.

« Et parceque nous sommes duement acertenés qu'indifféremment « ladite faculté (la Sorbonne) et ses suppôts écrivent contre un cha- « cun en dénigrant leur honneur, état, et renommée, comme ont fait « contre Érasme, et pourroient s'efforcer à faire le semblable contre « autres, nous vous commandons qu'ils n'aient en général ni en par- « ticulier à écrire, ni composer, et imprimer choses quelconques « qu'elles n'aient été premièrement revues et approuvées par vous ou

aimer passionnément ce pays-ci. Êtres pensants, je vous avertis qu'il est très agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : Venez dîner demain chez moi. Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre ; et ce qui est, à mon gré, digne de quelque attention, c'est que, pour l'être parfaitement, j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienséance, à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les priviléges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces priviléges me sont conservés. Enfin j'ai tellement arrangé ma destinée que je me trouve indépendant à-la-fois en Suisse, sur le territoire de Genève, et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre

« vos commis, et en pleine chambre délivrée. » François Ier ne conserva pas long-temps cette sage politique, et son intolérance prépara les malheurs qui désolèrent la France sous le règne de ses petits-fils, et causèrent la ruine et la destruction de sa famille. Cet ordre donné au parlement ne renfermait rien de contraire à la loi naturelle ; la Sorbonne jouissant en France d'un privilége exclusif pour le commerce de théologie, le gouvernement était en droit de soumettre ce privilége à toutes les restrictions qu'il jugeait convenables.

mon temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puériles que du temps de la fronde; il n'y manquait que la guerre civile: mais, comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de Beaufort, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles : elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déja dit, par l'archevêque de Paris Beaumont, homme opiniâtre, fesant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbéry. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Église. Tout Paris prit parti; les petites factions janséniste et moliniste ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue; on leur jette des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison; mais ils n'en furent que plus envenimés : il exila l'archevêque, il exila le parlement; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, par-

cequ'une chambre nommée royale, composée de conseillers d'état et de maître des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, *que cela était de mauvais exemple.* Enfin ils en firent tant que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres, et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand'chambre; les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au Palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collége des jésuites, collége où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa

le roi au milieu de ses gardes et de ses courtisans, avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites, qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père Griffet, dans laquelle il disait : « Cette fois-ci ce n'est pas « nous, c'est à présent le tour de messieurs. » C'était naturellement au grand-prevôt de la cour à juger l'assassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes : il n'y avait qu'à laisser subsister cette accusation, et exécuter le criminel; par là le roi rendait le parlement à jamais odieux, et se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'Argenson porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire : il en fut bien récompensé, car huit jours après il fut dépossédé et exilé [1].

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de Damiens, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile [2]. Cette conduite

[1] * Le 1er février 1757. (L. D. B.)

[2] * Voyez, sur l'*Affaire de Damiens*, le *Précis du siècle de Louis XV*, et les notes curieuses de M. Clogenson. (L. D. B.)

acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle; et leurs chimères de représenter la nation et d'être les tuteurs des rois se réveillèrent: cette scène passée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleuri, avocat-général du parlement de Paris, étala, devant les chambres assemblées, le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi, et l'hypocrisie, aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain: c'était un très grand objet de commerce pour la librairie de France: le chancelier, les ministres, encourageaient une si belle entreprise. Déja sept volumes avaient paru; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais; et ce trésor, ouvert à toutes les nations par les Français, pouvait être regardé comme ce qui nous fesait alors le plus d'honneur, tant les excellents articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir

l'ouvrage; mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà Omer Joly de Fleuri qui, le 23 de février 1759[1], accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, etc. Omer, pour prouver ces accusations, cite saint Paul, le procès de Théophile, et Abraham Chaumeix[2]. Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou, s'il l'avait lu, Omer était un étrange imbécile. Il demande justice à la cour contre l'article *Ame*, qui, selon lui, est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *Ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de la Sorbonne qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'Omer Joly de Fleuri fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu; et tout le parlement, sur la réquisition d'Omer, condamne l'ouvrage, non seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de Bridoye, car au moins Bridoye pouvait rencontrer juste.

[1] Voyez le volume des *Facéties*.

[2] Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. Omer Fleuri le cita comme un père de l'Église. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moscou.

Les éditeurs avaient un privilége du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les priviléges accordés par Sa Majesté; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie: cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans *l'Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très incompétent: le chancelier de Lamoignon se contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père Garasse, et des arrêts contre l'émétique; cependant elle est arrivée dans le seul siécle éclairé qu'ait eu la France: tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que dans de telles circonstances Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'Aristote fut très sage de se retirer à Chalcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un bateleur : l'état de Gentilhomme Ordinaire de sa majesté, que le roi m'avait conservé, n'est pas grand'chose. Les hommes sont bien sots, et je

crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie, et y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme Helvétius[1], par les gens tenant la cour du parlement, et par les gens tenant l'écurie de la Sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes, battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en aillent mieux ; le roi de Portugal assassiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays, et cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire : *Ce n'est pas nous.* Ils avaient conservé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient saintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguai, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne[2].

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on

[1]* Pour le livre *de l'Esprit.* (L.D.B.)

[2]* Cet alinéa et les dix qui le précèdent furent en 1776 copiés par Voltaire dans le *Commentaire historique.* (L.D.B.)

en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poëtes sur la terre : Frédéric ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable, s'y est ennuyé, et, pour passer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, son ode signée Frédéric, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose. J'ouvre le paquet, et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert : il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes :

O nation folle et vaine,
Quoi ! sont-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg, sous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers;
Qui, vrais amants de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas?
Je vois leur vil assemblage
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Quoi ! votre faible monarque
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobre de l'amour,
Lui qui, détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois,
Cet esclave parle en maître !

Ce Céladon sous un hêtre
Croit dicter le sort des rois !

Il ignore dans Versailles,
Où son triste ennui l'endort,
Que les combats, les batailles
Du monde fixent le sort, etc.*.

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi lesquels il y en a de très bons, ou du moins qui passeront pour tels. J'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les vers du roi de Prusse. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers transpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-majesté, et, qui pis est, coupable envers madame de Pompadour.

Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi; je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de Choiseul, ministre en France: en toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine; je fesais connaître à la cour tout le fond du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de Choiseul

[1] * Ces quatre derniers vers ne se trouvent pas dans l'édition de ces *Mémoires* donnée en 1784. (L.D.B.)

n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de Choiseul ne se borna pas là; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des vers, il a des amis qui en font; il paya le roi de Prusse en même monnaie, et m'envoya une ode[1] contre Frédéric, aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de Frédéric contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie
Devait allumer le flambeau;
Époux, fils, et frère coupable,
C'est lui que son père équitable
Voulut étouffer au berceau....

Cependant c'est lui dont l'audace
Des neuf Sœurs et du dieu de Thrace
Croit réunir les attributs,
Lui qui chez Mars comme au Parnasse
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle et Mévius.....

Vois, malgré la garde romaine,
Néron poursuivi sur la scène
Par les mépris des légions;
Vois l'oppresseur de Syracuse

[1]* Cette ode, en vingt strophes, est de Palissot. Comme elle se trouve imprimée dans plusieurs recueils, et que par conséquent elle n'est plus rare, nous n'avons pas cru devoir la placer dans les *Pièces justificatives* de cet ouvrage. (L.D.B.)

Sans fruit prostituant sa muse
Aux insultes des nations...

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours?

Le duc de Choiseul, en me fesant parvenir cette réponse*, m'assura qu'il allait la faire imprimer[1], si le roi de Prusse publiait son ouvrage, et qu'on battrait Frédéric à coups de plume comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, si j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi de Prusse faire la guerre en vers: c'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir, celui d'être plus sage que Frédéric: je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas besoin de cette gloire, qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir sans retour, et le forcer à faire

* Elle est de Palissot, qui l'a insérée tout entière dans son édition de Voltaire. On la retrouve encore dans l'ouvrage posthume de Collini, publié en 1807 sous ce titre: *Mon Séjour auprès de Voltaire*, etc. (*Note des éditeurs de l'édition en 42 vol. in-8°.*)

[1] * Elle n'a été imprimée que depuis la révolution. La deuxième des strophes citées par Voltaire ne s'y trouve plus. Les autres sont les cinquième, seizième et dix-neuvième de l'ode actuelle. (L. D. B.)

les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le duc de Choiseul de son côté tint parole et fut discret.

Pour rendre la plaisanterie complète, j'imaginai de poser les premiers fondements de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que Frédéric fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de Choiseul me fit naître cette idée; elle me parut si ridicule, si digne de tout ce qui se passait alors, que je l'embrassai; et je me donnai la satisfaction de prouver par moi-même sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de Choiseul m'écrivit plusieurs lettres ostensibles tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix, sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France; et Frédéric m'en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très délicat dure encore; il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours, et des griffes de l'autre. Le roi de Prusse, battu par les Russes, et ayant perdu Dresde, a besoin de la paix; la France, battue sur

terre par les Hanovriens, et sur mer par les Anglais, ayant perdu son argent très mal-à-propos, est forcée de finir cette guerre ruineuse.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes [1].

Aux Délices, ce 27 de novembre 1759.

Je continue, et ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrit du 17 de décembre : « Je vous en manderai davantage de « Dresde, où je serai dans trois jours; » et le troisième jour il est battu par le maréchal Daun, et il perd dix-huit mille hommes. Il me semble que tout ce que je vois est la fable du *Pot au lait*. Notre grand marin Berrier, ci-devant lieutenant de police à Paris, et qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'état et de ministre des mers, sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiote de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre [2]; notre Berrier, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents, ou engloutie dans la mer.

[1] * Vers de Corneille, dans *Cinna*. (L. D. B.)

[2] * Il n'est malheureusement pas le seul de nos ministres de la marine qui soit dans ce cas. (L. D. B.)

Nous avons eu pour contrôleur-général des finances un Silhouette que nous ne connaissions que pour avoir traduit en prose quelques vers de Pope[1] : il passait pour un aigle; mais, en moins de quatre mois, l'aigle s'est changé en oison. Il a trouvé le secret d'anéantir le crédit, au point que l'état a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaisselle à la Monnaie[2] ; une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

12 février 1760.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Prusse, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu semer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très permises à un grand roi, sur-tout en temps de guerre, je reçois des propositions de paix de la main du roi de Prusse, non sans quelques vers, il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles ; je doute qu'on les accepte : il ne veut rien céder, et il propose, pour dédommager l'électeur de Saxe, qu'on lui donne Erfurth, qui appartient à l'élec-

[1]* L'*Essai sur l'Homme*. (L. D. B.)

[2]* Quand Louis XV l'annonça au duc d'Agen, pour l'engager à faire le même sacrifice, celui-ci lui répondit : « Quand Jésus-Christ « mourait le vendredi, il savait bien qu'il ressusciterait le dimanche. » (L. D. B.)

teur de Mayence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un ; c'est sa façon. Nous verrons ce qui résultera de ces idées, et sur-tout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie est toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *Poëshies du roi mon maître*[1], comme disait Freytag ; il y a une épître au maréchal Keith[2], dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'ame et des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contents, les prêtres calvinistes murmurent ; ces pédants le regardaient comme le soutien de la bonne cause, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipsick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est avisé de traduire quelques passages de Sénéque, de Lucréce, et de Cicéron, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient Cartouche dévot.

[1]* *OEuvres du philosophe de Sans-Souci.* Potsdam (Paris), 1760. 1 vol. in-12 de 299 pages. (L. D. B.)

[2]* Pag. 202 à 213. Elle a pour titre : « Au maréchal Keith, sur « les vaines terreurs de la mort et les frayeurs d'une autre vie. » Elle fut imprimée aussi, en 1784, à la fin de ces *Mémoires*, p. 157 à 174. (L. D. B.)

FIN DES MÉMOIRES.

COMMENTAIRE
HISTORIQUE
SUR LES ŒUVRES
DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE.

1776.

COMMENTAIRE HISTORIQUE.

Je tâcherai, dans ces Commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux lettres, et sur-tout de ne rien avancer que sur des papiers originaux. Nous ne ferons aucun usage ni des satires, ni des panégyriques, presque innombrables, qui ne seront pas appuyés sur des faits authentiques.

Les uns font naître François de Voltaire le 20 février 1694; les autres le 20 novembre de la même année. Nous avons des médailles de lui qui portent ces deux dates; il nous a dit plusieurs fois qu'à sa naissance on désespéra de sa vie, et qu'ayant été ondoyé, la cérémonie de son baptême fut différée plusieurs mois [1].

Quoique je pense que rien n'est plus insipide que les détails de l'enfance et du collége, cependant

[1] * Voltaire naquit le 20 février 1694, et fut baptisé le 22 novembre suivant, sous les prénoms de François-Marie. Voyez, à ce sujet, les pièces relatives à l'enterrement de Voltaire, imprimées à la fin du volume précédent, ainsi que la note qui le termine. (L. D. B.)

je dois dire, d'après ses propres écrits, et d'après la voix publique, qu'à l'âge d'environ douze ans [1], ayant fait des vers qui paraissaient au-dessus de cet âge, l'abbé de Château-Neuf [2], intime ami de la célèbre Ninon de Lenclos, le mena chez elle, et que cette fille si singulière lui légua, par son testament, une somme de deux mille francs pour acheter des livres, laquelle somme lui fut exactement payée. Cette petite pièce de vers, qu'il avait faite au collége, est probablement celle qu'il composa pour un invalide qui avait servi dans le régiment Dauphin, sous Monseigneur, fils unique de louis XIV. Ce vieux soldat était allé au collége des jésuites prier un régent de vouloir bien lui faire un placet en vers pour Monseigneur : le régent lui dit qu'il était alors trop occupé, mais qu'il y avait un jeune écolier qui pouvait faire ce qu'il demandait. Voici les vers que cet enfant composa [3] :

Digne fils du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance,
Vous qui, sans régner sur la France,

[1] * C'était peu de temps avant la mort de mademoiselle de Lenclos, puisqu'elle mourut en 1705. (L. D. B.)

[2] * L'abbé de Castagner de Château-Neuf, mort en 1709, vers l'époque où Voltaire entra en rhétorique sous les jésuites Porée et Le Jay. (L. D. B.)

[3] * On les trouve avec quelques différences parmi les *Épîtres*, n° 1. (L. D. B.)

Régnez sur le cœur des François,
Souffrez-vous que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des dieux?
On a dit qu'à votre naissance
Mars vous donna la vaillance,
Minerve, la sagesse; Apollon, la beauté:
Mais un dieu bienfesant, que j'implore en mes peines,
Voulut aussi me donner mes étrennes,
En vous donnant la libéralité.

Cette bagatelle d'un jeune écolier valut quelques louis d'or à l'invalide, et fit quelque bruit à Versailles et à Paris. Il est à croire que dès-lors le jeune homme fut déterminé à suivre son penchant pour la poésie. Mais je lui ai entendu dire à lui-même que ce qui l'y engagea plus fortement fut qu'au sortir du collége, ayant été envoyé aux écoles de droit par son père, trésorier de la chambre des comptes, il fut si choqué de la manière dont on y enseignait la jurisprudence, que cela seul le tourna entièrement du côté des belles-lettres.

Tout jeune qu'il était, il fut admis dans la société de l'abbé de Chaulieu, du marquis de La Fare, du duc de Sulli, de l'abbé Courtin; et il nous a dit plusieurs fois que son père l'avait cru perdu, parcequ'il voyait bonne compagnie, et qu'il fesait des vers.

Il avait commencé dès l'âge de dix-huit ans la tragédie d'*OEdipe*, dans laquelle il voulut mettre

des chœurs à la manière des anciens *. Les comédiens eurent beaucoup de répugnance à jouer une tragédie traitée par Corneille en possession du théâtre ; ils ne la représentèrent qu'en 1718 ; et encore fallut-il de la protection. Le jeune homme, qui était fort dissipé et plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril, et ne s'embarrassait point que sa pièce réussît ou non : il badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand-prêtre, dans une scène où ce même grand-prêtre fesait un effet très tragique. Madame la maréchale de Villars, qui était dans la première loge, demanda quel était ce jeune homme qui fesait cette plaisanterie, apparemment pour faire tomber la pièce; on lui dit que c'était l'auteur. Elle le fit venir dans sa loge; et depuis ce temps il fut attaché à monsieur le maréchal et à madame jusqu'à la fin de leur vie, comme on peut le voir par cette épître imprimée :

Je me flattais de l'espérance
D'aller goûter quelque repos

* Nous avons une lettre du savant Dacier, de 1713, dans laquelle il exhorte l'auteur, qui avait déja fait sa pièce, à y joindre des chœurs chantants, à l'exemple des Grecs. Mais la chose était impraticable sur le théâtre français. Lorsqu'en 1769 M. de Voltaire obtint justice à Toulouse pour le malheureux Sirven, M. de Merville, avocat chargé de cette cause, refusa toute espèce d'honoraires, et demanda pour toute reconnaissance à M. de Voltaire qu'il voulut bien ajouter des chœurs à son *OEdipe*.

Dans votre maison de plaisance;
Mais Vinache a ma confiance,
Et j'ai donné la préférence,
Sur le plus grand de nos héros,
Au plus grand charlatan de France, etc. [1]

Ce fut à Villars qu'il fut présenté à M. le duc de Richelieu, dont il acquit la bienveillance, qui ne s'est point démentie pendant soixante années.

Ce qui est aussi rare, et ce qui à peine a été connu, c'est que le prince de Conti, père de celui qui a été si célèbre par les journées de la barricade de Démont et de Château-Dauphin, fit pour lui des vers dont voici les derniers :

Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganipe,
Pour son premier projet il fait le choix d'OEdipe;
Et quoique dès long-temps ce sujet fût connu,
Par un style plus beau cette pièce changée
Fit croire des enfers Racine revenu,
Ou que Corneille avait la sienne corrigée*.

Je n'ai pu retrouver la réponse de l'auteur d'*OEdipe*. Je lui demandai un jour s'il avait dit au prince en plaisantant : « Monseigneur, vous serez « un grand poëte ; il faut que je vous fasse donner « une pension par le roi. » On prétend aussi qu'à souper il lui dit : « Sommes-nous tous princes ou

[1] * Épître XIX, 1721. *Au maréchal de Villars.* (L. D. B.)
* Cette pièce est en entier dans le vol. précéd. *Pièces justificatives.*

« tous poëtes? » Il me répondit : *Delicta juventutis meæ... ne memineris... Domine* [1].

Il commença *la Henriade* à Saint-Ange[2], chez M. de Caumartin, intendant des finances, après avoir fait *Œdipe*, et avant que cette pièce fût jouée. Je lui ai entendu dire plus d'une fois que quand il entreprit ces deux ouvrages, il ne comptait pas les pouvoir finir, et qu'il ne savait ni les règles de la tragédie ni celles du poëme épique; mais qu'il fut saisi de tout ce que M. de Caumartin, très savant dans l'histoire, lui contait de Henri IV, dont ce respectable vieillard était idolâtre; et qu'il commença cet ouvrage par pur enthousiasme, sans presque y faire réflexion*. Il lut un jour plusieurs chants de ce poëme chez le jeune président de Maisons, son intime ami. On l'impatienta par des objections; il jeta son ma-

[1] * TRADUCTION. Seigneur, oubliez les péchés de ma jeunesse.
(Psaumes : XXIV, verset 7.)
(L. D. B.)

[2] * Le second chant fut composé à la Bastille « en dormant, » dit Wagnière; et Voltaire, l'ayant retenu par cœur, n'y trouva rien à changer. (L. D. B.)

* M. de Voltaire recueillit dès-lors une partie des matériaux qu'il a employés depuis dans l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. L'évêque de Blois, Caumartin, avait passé une grande partie de sa vie à s'amuser de ces petites intrigues qui sont pour le commun des courtisans une occupation si grave et si triste. Il en connaissait les plus petits détails, et les racontait avec beaucoup de gaieté. Ce que M. de Voltaire a cru devoir imprimer est exact; mais il s'est bien gardé de dire tout ce qu'il savait.

nuscrit dans le feu. Le président Hénault l'en retira avec peine. « Souvenez-vous, lui dit M. Hé-« nault dans une de ses lettres, que c'est moi qui « ai sauvé *la Henriade*, et qu'il m'en a coûté une « belle paire de manchettes. » Plusieurs copies de ce poëme, qui n'était qu'ébauché, coururent quelques années après dans le public; il fut imprimé avec beaucoup de lacunes sous le titre de *la Ligue*[1].

Tous les poëtes de Paris et plusieurs savants se déchaînèrent contre lui; on lui décocha vingt brochures; on joua *la Henriade* à la Foire; on dit à l'ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, qu'il était indécent et même criminel de louer l'amiral de Coligni et la reine Élisabeth. La cabale fut si forte, qu'on engagea le cardinal de Bissi, alors président de l'assemblée du clergé, à censurer juridiquement l'ouvrage; mais une si étrange procédure n'eut pas lieu. Le jeune auteur fut également étonné et piqué de ces cabales. Sa vie très dissipée l'avait empêché de se faire des amis parmi les gens de lettres; il ne savait point opposer intrigue à intrigue; ce qui est, dit-on, absolument nécessaire dans Paris, quand on veut réussir en quelque genre que ce puisse être.

Il donna la tragédie de *Mariamne* en 1722. Mariamne était empoisonnée par Hérode; lorsqu'elle

[1] * In-8°, en 1723, sous le titre de *la Ligue*, ou *Henri-le-Grand*. (L. D. B.)

but la coupe, la cabale cria : *La reine boit!* et la pièce tomba. Ces mortifications continuelles le déterminèrent à faire imprimer en Angleterre *la Henriade*[1], pour laquelle il ne pouvait obtenir en France ni privilége ni protection. Nous avons vu une lettre de sa main, écrite à M. Dumas d'Aigueberre, depuis conseiller au parlement de Toulouse, dans laquelle il parle ainsi de ce voyage :

Je ne dois pas être plus fortuné
Que le héros célébré sur ma vielle :
Il fut proscrit, persécuté,
Par les dévots et leur douce séquelle :
J'en vais chercher....

Le reste des vers est déchiré : elle finit par ces mots : « Je n'ai pas le nez tourné à être pro- « phète en mon pays. » Il avait raison. Le roi George Ier, et sur-tout la princesse de Galles, qui depuis fut reine, lui firent une souscription immense : ce fut le commencement de sa fortune[2]; car, étant revenu en France en 1728, il mit son argent à une loterie établie par M. Des Forts, contrôleur-général des finances. On recevait des

[1]* En 1726, à Londres, où il se trouvait alors. (L. D. B.)

[2]* Voltaire, qui mourut avec 160,000 livres de rente, était né avec peu de fortune, et avait, dans le cours de sa vie, éprouvé beaucoup de pertes. « J'ai remarqué, dit Wagnière, que c'étaient ces pertes qui lui donnaient cet esprit d'ordre et d'économie qu'on lui a si injustement reproché, et que ses ennemis traitaient d'avarice. » L. D. B.)

rentes sur l'hôtel-de-ville pour billets, et on payait les lots argent comptant; de sorte qu'une société qui aurait pris tous les billets aurait gagné un million. Il s'associa avec une compagnie nombreuse, et fut heureux. C'est un des associés qui m'a certifié cette anecdote, dont j'ai vu la preuve sur ses registres. M. de Voltaire lui écrivait : « Pour « faire sa fortune dans ce pays-ci, il n'y a qu'à lire « les arrêts du conseil. Il est rare qu'en fait de fi-« nances le ministère ne soit forcé à faire des ar-« rangements dont les particuliers profitent. »

Cela ne l'empêcha pas de cultiver les belles-lettres, qui étaient sa passion dominante. Il donna en 1730 son *Brutus*, que je regarde comme sa tragédie la plus fortement écrite, sans même en excepter *Mahomet*. Elle fut très critiquée. J'étais en 1732 à la première représentation de *Zaïre*, et quoiqu'on y pleurât beaucoup, elle fut sur le point d'être sifflée. On la parodia à la comédie italienne, à la Foire; on l'appela la pièce des Enfants-trouvés, Arlequin au Parnasse.

Un académicien l'ayant proposé en ce temps-là pour remplir une place vacante à laquelle notre auteur ne songeait point, M. de Boze déclara que l'auteur de *Brutus* et de *Zaïre* ne pouvait jamais devenir un sujet académique.

Il était lié alors avec l'illustre marquise du Châtelet, et ils étudiaient ensemble les principes de

Newton et les systèmes de Leibnitz. Ils se retirèrent plusieurs années à Cirei en Champagne; M. Koënig, grand mathématicien, y vint passer deux ans entiers. M. de Voltaire y fit bâtir une galerie, où l'on fit toutes les expériences alors connues sur la lumière et sur l'électricité. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de donner le 27 janvier 1736 la tragédie d'*Alzire*, ou des *Américains*, qui eut un grand succès. Il attribua cette réussite à son absence; il disait: *Laudantur ubi non sunt, sed cruciantur ubi sunt*[1].

Celui qui se déchaîna le plus contre *Alzire* fut l'ex-jésuite Desfontaines. Cette aventure est assez singulière : ce Desfontaines avait travaillé au *Journal des Savants* sous M. l'abbé Bignon, et en avait été exclus en 1723. Il s'était mis à faire des espèces de journaux[2] pour son compte : il était ce que M. de Voltaire appelle un *folliculaire*. Ses mœurs étaient assez connues. Il avait été pris en flagrant délit avec de petits savoyards, et mis en

[1] * Dans le cinquième chant de *la Pucelle*, Voltaire a rendu ainsi cette pensée de saint Augustin :

> Infortunés ! tourmentés où nous sommes,
> Loués, fêtés où nous ne sommes pas.
>
> (L. D. B.)

[2] * Il cessa de travailler au *Journal des Savants* en 1727, et rédigea ensuite le *Nouvelliste du Parnasse*, les *Observations sur les Écrits modernes*, et les *Jugements sur les Écrits nouveaux*; de 1731 à 1745. (L. D. B.)

prison à Bicêtre. On commençait à instruire son procès, et on voulait le faire brûler, parcequ'on disait que Paris avait besoin d'un exemple. M. de Voltaire employa pour lui la protection de madame la marquise de Prie. Nous avons encore une des lettres que Desfontaines écrivit à son libérateur : elle a été imprimée parmi les *Lettres du marquis d'Argens*, page 228, tome Ier [1]. « Je n'oublierai « jamais les obligations que je vous ai : votre bon « cœur est encore au-dessus de votre esprit : ma « vie doit être employée à vous marquer ma re- « connaissance. Je vous conjure d'obtenir encore « que la lettre de cachet qui m'a tiré de Bicêtre, « et qui m'exile à trente lieues de Paris, soit le- « vée, etc. »

Quinze jours après, le même homme imprime un libelle diffamatoire contre celui pour lequel il devait employer sa vie. C'est ce que je découvre par une lettre de M. Thieriot, du 16 août, tirée du même recueil. Cet abbé Desfontaines est celui-là même qui, pour se justifier, disait à M. le comte d'Argenson : *Il faut que je vive;* et à qui M. le comte d'Argenson répondit : *Je n'en vois pas la nécessité.*

Ce prêtre ne s'adressait plus à des ramoneurs depuis son aventure de Bicêtre. Il élevait de jeunes

[1] Cette lettre est du 31 mai. La date de l'année n'y est pas, mais elle est de 1724. (Voyez PIÈCES JUSTIFICATIVES, dans le vol. précéd.)

Français dans ces deux métiers de non-conformiste et de folliculaire; il leur montrait à faire des satires; il composa avec eux des libelles diffamatoires, intitulés *Voltairomanie* et *Voltariana*[1]. C'était un ramas de contes absurdes; on en peut juger par une des lettres de M. le duc de Richelieu, signée de sa main, dont nous avons retrouvé l'original. Voici les propres mots: « Ce livre est « bien ridicule et bien plat. Ce que je trouve d'ad« mirable, c'est que l'on y dit que madame de Ri« chelieu vous avait donné cent louis et un car« rosse, avec des circonstances dignes de l'auteur « et non pas de vous; mais cet homme admirable « oublie que j'étais veuf en ce temps-là, et que « je ne me suis remarié que plus de quinze ans « après, etc. *Signé*, le duc DE RICHELIEU, 8 fé« vrier 1739. »

M. de Voltaire ne se prévalait pas même de tant de témoignages authentiques; et ils seraient perdus pour sa mémoire, si nous ne les avions retrouvés avec peine dans le chaos de ses papiers.

Je tombe encore sur une lettre du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères. « C'est « un vilain homme que cet abbé Desfontaines; « son ingratitude est encore pire que ses crimes,

[1] * *Voltariana, ou Éloges amphigouriques de Fr. M. Arouet de Voltaire*. Paris, 1748; in-8°. Cette brochure satirique fut publiée par Travenol et Mannory. (L. D. B.)

« qui vous avaient donné lieu de l'obliger, 7 fé-« vrier 1739. »

Voilà les gens à qui M. de Voltaire avait affaire, et qu'il appelait *la canaille de la littérature. Ils vivent,* disait-il, *de brochures et de crimes.*

Nous voyons qu'en effet un homme de cette trempe, nommé l'abbé Mac-Carthy, qui se disait des nobles Mac-Carthy d'Irlande, et qui se disait aussi homme de lettres, lui emprunta une somme assez considérable, et alla avec cet argent se faire mahométan à Constantinople; sur quoi M. de Voltaire dit: « Mac-Carthy n'est allé qu'au Bos-« phore; mais Desfontaines s'est réfugié plus loin « vers le lac de Sodome*. »

Il paraît que les contradictions, les perversités, les calomnies qu'il essuyait à chaque pièce qu'il fesait représenter, ne pouvaient l'arracher à son goût, puisqu'il donna la comédie de *l'Enfant prodigue* le 10 octobre 1736; mais il ne la donna point sous son nom; et il en laissa le profit à deux jeunes éléves qu'il avait formés, MM. Linant [1], et La

* Nous avons vu une obligation de 500 livres d'argent prêté chez Perret, notaire, 1er juillet 1730; mais nous n'avons pu trouver celle de 2,000 livres.

[1] * Michel Linant, né à Louviers en 1708, mort à Paris en 1749; il remporta plusieurs fois le prix de poésie à l'académie française, en 1739, 1741, et 1744. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Linant, précepteur des enfants de madame d'Épinai. (L. D. B.)

Marc[1], qui vinrent à Cirei, où il était avec madame du Châtelet. Il donna Linant pour précepteur au fils de madame du Châtelet, qui a été depuis lieutenant-général des armées, et ambassadeur à Vienne et à Londres. La comédie de *l'Enfant prodigue* eut un grand succès. L'auteur écrivit à mademoiselle Quinault : « Vous savez garder les « secrets d'autrui comme les vôtres. Si l'on m'avait « reconnu, la pièce aurait été sifflée. Les hommes « n'aiment pas qu'on réussisse en deux genres. Je « me suis fait assez d'ennemis par *OEdipe* et *la Hen-* « *riade*. »

Cependant il embrassait dans ce temps-là même un genre d'étude tout différent : il composait les *Éléments de la Philosophie de Newton*, philosophie qu'alors on ne connaissait presque point en France. Il ne put obtenir un privilége du chancelier d'Aguesseau, magistrat d'une science universelle, mais qui, ayant été élevé dans le système cartésien, écartait les nouvelles découvertes autant qu'il pouvait. L'attachement de notre auteur pour les principes de Newton et de Locke lui attira une foule de nouveaux ennemis. Il écrivait à M. Falkener[2], le même auquel il avait dédié *Zaïre*, « On croit que

[1] * Auteur de quelques opéra. (L. D. B.)

[2] * Falkener ou Fawckener, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, où il arriva le 30 décembre 1735. (L. D. B.)

« les Français aiment la nouveauté, mais c'est en « fait de cuisine et de modes; car, pour les vérités « nouvelles, elles sont toujours proscrites parmi « nous : ce n'est que quand elles sont vieilles qu'elles « sont bien reçues, etc. »

Pour se délasser des travaux de la physique, il s'amusa à faire le poëme de *la Pucelle*. Nous avons des preuves que cette plaisanterie fut presque composée tout entière à Cirei. Madame du Châtelet aimait les vers autant que la géométrie, et s'y connaissait parfaitement. Quoique ce poëme ne fût que comique, on y trouva beaucoup plus d'imagination que dans *la Henriade;* mais *la Pucelle* fut indignement violée par des polissons grossiers, qui la firent imprimer avec des ordures intolérables. Les seules bonnes éditions sont celles de MM. Cramer[1].

Il fallut quitter Cirei pour aller solliciter à Bruxelles un procès que la maison du Châtelet y soutenait depuis long-temps contre la maison de Honsbrouck, procès qui pouvait les ruiner l'une et l'autre. M. de Voltaire, conjointement avec M. Raesfeld, président de Clèves, accommoda enfin cet ancien différend, moyennant cent trente

[1] * Voyez notre notice en tête de *la Pucelle*. Un manuscrit de ce poëme fut volé à Voltaire, pendant qu'il était à Berlin, par un de ses secrétaires, qui le vendit à un grand prince, dit Wagnière dans ses *Additions au Commentaire historique*. (L. D. B.)

mille francs, argent de France, qui furent payés à M. le marquis du Châtelet.

Le malheureux et célèbre Rousseau était alors à Bruxelles. Madame du Châtelet ne voulut point le voir; elle savait que Rousseau avait fait autrefois une satire contre le baron de Breteuil son père, dans le temps qu'il était son domestique; et nous en avons la preuve dans un papier écrit tout entier de la main de madame du Châtelet.

Les deux poëtes se virent, et bientôt conçurent une assez forte aversion l'un pour l'autre. Rousseau ayant montré à son antagoniste une *Ode à la Postérité*, celui-ci lui dit : Mon ami, *voilà une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse*. Cette raillerie ne fut jamais pardonnée. Il y a une lettre de M. de Voltaire à M. Linant, dans laquelle il dit : « Rousseau me méprise, parceque je néglige quel« quefois la rime; et moi je le méprise, parcequ'il « ne sait que rimer*. »

Les extrêmes bontés avec lesquelles le roi de Prusse l'avait prévenu lui firent bien oublier la haine de Rousseau. Ce monarque était poëte aussi; mais il avait tous les talents de sa place, et tous ceux qui n'en étaient pas.

* Nous observons qu'une lettre d'un sieur de Médine à un sieur de Messe, du 17 fevrier 1737, prouve assez que le poëte Rousseau ne s'était pas corrigé à Bruxelles. La voici : « Vous allez être étonné « du malheur qui m'arrive ; il m'est revenu des lettres protestées; on

Une correspondance suivie était établie depuis long-temps entre lui et notre auteur, lorsqu'il était prince royal héréditaire. On a imprimé quelques unes de leurs lettres dans les recueils qu'on a faits des ouvrages de M. de Voltaire[1].

Ce prince venait, à son avénement à la couronne, de visiter toutes les frontières de ses états. Son desir de voir les troupes françaises, et d'aller *incognito* à Strasbourg et à Paris, lui fit entreprendre le voyage de Strasbourg, sous le nom du comte du Four; mais, ayant été reconnu par un soldat qui avait servi dans les armées de son père, il retourna à Clèves.

Plus d'un curieux a conservé dans son portefeuille une lettre en prose et en vers, dans le

« m'enlève mercredi au soir, et on me met en prison : croiriez-vous « que ce coquin de Rousseau, cet indigne, ce monstre, qui depuis « six mois n'a bu et mangé que chez moi, à qui j'ai rendu les plus « grands services, et en nombre, a été la cause qu'on m'a pris? C'est « lui qui a irrité contre moi le porteur des lettres; enfin ce monstre, « vomi des enfers, achevant de boire avec moi à ma table, de me « baiser, de m'embrasser, a servi d'espion pour me faire enlever à « minuit. Non, jamais trait n'a été si noir; je ne puis y penser sans « horreur. Si vous saviez tout ce que j'ai fait pour lui! Patience, je « compte que notre correspondance n'en sera pas altérée. »

Il faut avouer qu'une telle action sert beaucoup à justifier Saurin; et la sentence et l'arrêt qui bannirent Rousseau. Mais nous n'entrons pas dans les profondeurs de cette affaire si funeste et si déshonorante.

[1] * En 1736 commencent les lettres comme les poésies adressées par Voltaire à Frédéric, alors prince royal. (L. D. B.)

goût de Chapelle, écrite par ce prince sur ce voyage de Strasbourg. L'étude de la langue et de la poésie françaises, celle de la musique italienne, de la philosophie, et de l'histoire, avaient fait sa consolation dans les chagrins qu'il avait essuyés pendant sa jeunesse. Cette lettre est un monument singulier d'un homme qui a gagné depuis tant de batailles : elle est écrite avec grace et légèreté; en voici quelques morceaux.

« Je viens de faire un voyage entremêlé d'aven-
« tures singulières, quelquefois fâcheuses, et sou-
« vent plaisantes. Vous savez que j'étais parti pour
« Bruxelles, afin de revoir une sœur, que j'aime
« autant que je l'estime. Chemin fesant, Algarotti
« et moi, nous consultions la carte géographique
« pour régler notre retour par Vesel. Strasbourg
« ne nous détournait pas beaucoup, nous choi-
« sîmes cette route par préférence : l'*incognito* fut
« résolu; enfin, tout arrangé et concerté au mieux,
« nous crûmes aller en trois jours à Strasbourg;

« Mais le ciel, qui de tout dispose,
« Régla différemment la chose.
« Avec des coursiers efflanqués,
« En droite ligne issus de Rossinante,
« Des paysans en postillons masqués,
« Nos carrosses cent fois dans la route accrochés,
« Nous allions gravement d'une allure indolente. »

On dit qu'il écrivait tous les jours de ces lettres

agréables au courant de la plume. Mais il venait de composer un ouvrage bien plus sérieux et plus digne d'un grand prince : c'était la réfutation de Machiavel. Il l'avait envoyé à M. de Voltaire pour le faire imprimer : il lui donna rendez-vous dans un petit château, appelé Meuse, auprès de Clèves. Celui-ci lui dit : « Sire, si j'avais été Machiavel, et « si j'avais eu quelque accès auprès d'un jeune roi, « la première chose que j'aurais faite aurait été de « lui conseiller d'écrire contre moi. » Depuis ce temps, les bontés du monarque prussien redoublèrent pour l'homme de lettres français, qui alla lui faire sa cour à Berlin sur la fin de 1740, avant que le roi se préparât à entrer en Silésie.

Alors le cardinal de Fleuri lui prodigua les cajoleries les plus flatteuses, dont il ne paraît pas que notre voyageur fût la dupe. Voici sur cette matière une anecdote bien singulière, et qui pourrait jeter un grand jour sur l'histoire de ce siècle. Le cardinal écrivit à M. de Voltaire, le 14 novembre 1740, une grande lettre ostensible dont j'ai copie ; on y trouve ces propres mots :

« La corruption est si générale, et la bonne foi « est si indécemment bannie de tous les cœurs « dans ce malheureux siècle, que, si on ne se te- « nait pas bien ferme dans les motifs supérieurs « qui nous obligent à ne point nous en départir, « on serait quelquefois tenté d'y manquer dans de

« certaines occasions. Mais le roi mon maître fait « voir du moins qu'il ne se croit point en droit « d'avoir de cette espèce de représailles; et dans « le moment de la mort de l'empereur, il assura « M. le prince de Lichtenstein qu'il garderait fidè- « lement tous ses engagements. »

Ce n'est point à moi d'examiner comment, après une telle lettre, on put, en 1741, entreprendre de dépouiller la fille et l'héritière de l'empereur Charles VI. Ou le cardinal de Fleuri changea d'avis, ou cette guerre se fit malgré lui. Mon commentaire ne regarde point la politique, à laquelle je suis absolument étranger; mais, en qualité de littérateur, je ne puis dissimuler ma surprise de voir un homme de cour et un académicien dire « qu'on se tient ferme dans des motifs qui obligent « à ne se point départir de ces motifs, qu'on serait « tenté de manquer à ces motifs, et qu'on est en « droit d'avoir de ces espèces de représailles. » Voilà bien des fautes contre la langue en peu de mots.

Quoi qu'il en soit, je vois très clairement que mon auteur n'avait aucune envie de faire fortune par la politique, puisque, de retour à Bruxelles, il ne s'occupa que de ses chères belles-lettres. Il y fit la tragédie de *Mahomet*, et alla bientôt après avec madame du Châtelet faire jouer cette pièce à Lille, où il y avait une fort bonne troupe dirigée

par le sieur La Noue, auteur et comédien. La fameuse demoiselle Clairon y jouait, et montrait déja les plus grands talents. Madame Denis, niéce de l'auteur, femme d'un commissaire ordonnateur des guerres, ancien capitaine au régiment de Champagne, tenait un assez grand état dans Lille, qui était du département de son mari. Madame du Châtelet logea chez elle; je fus témoin de toutes ces fêtes : *Mahomet* fut très bien joué.

Dans un entr'acte, on apporta à l'auteur une lettre du roi de Prusse, qui lui apprenait la victoire de Molvitz[1]; il la lut à l'assemblée; on battit des mains : « Vous verrez, dit-il, que cette piéce de « Molvitz fera réussir la mienne. »

Elle fut représentée à Paris le 9 août[2] de la

[1]* Remportée le 10 avril 1741. (L. D. B.)

[2]* Le 9 auguste, et non pas le 19, comme on lit dans les éditions précédentes. On trouve en tête de cette tragédie plusieurs détails curieux, la dédicace au roi de Prusse, et la correspondance avec le Pape. Nous ajouterons un extrait de ce que rapporte Pierre Manuel (*Police dévoilée*, tome I, page 158) sur les difficultés que Voltaire éprouva au sujet de cette belle composition.

Le 11 auguste, Joli de Fleuri écrivait en ces termes au lieutenant de police (Marville) : « On a parlé ce matin, dans une chambre du parlement, d'une *comédie* où quelques uns de Messieurs ont été, et qu'ils disent contenir des choses énormes contre la religion. » Voici ce qu'il ajoutait le 13 : « Vous jugez bien que je n'ai encore rien lu; mais, sur ce que je viens d'apprendre, je crois qu'il faut défendre la piéce. Trois personnes de ma connaissance y ont été aujourd'hui. Voici ce qu'on m'a dit : « C'est l'énormité en fait d'infamie, de scélératesse, d'irréligion et d'impiété, et c'est ce que disent ceux même qui n'ont

même année. Ce fut là qu'on vit plus que jamais à quel excès se peut porter la jalousie des gens de lettres, surtout en fait de théâtre. L'abbé Desfontaines et un nommé Bonneval, que M. de Voltaire avait secouru dans ses besoins, ne pouvant faire tomber la tragédie de *Mahomet*, la déférèrent, comme une pièce contre la religion chrétienne, au procureur-général. La chose alla si loin que le cardinal de Fleuri conseilla à l'auteur de la re-

pas de religion.... Il faudrait mettre l'auteur, disait l'un, à Bicêtre pour le reste de ses jours.... Tout le monde dit que, pour avoir fait une pareille pièce, il faut être un scélérat à faire brûler... »

Ces indignités du procureur-général, véritables infamies, furent transmises au ministre Maurepas, qui fit, le même jour 13, la réponse suivante à M. de Marville : « J'ai porté votre lettre, M., à M. le cardinal (de Fleuri), et lui en ai fait lecture, ainsi que de celle du procureur-général qui y était jointe. Quoique Son Éminence pense toujours de même au fond, elle ne pense pas cependant que vous deviez risquer une scène pour un pareil sujet; et elle approuve que vous fassiez dire aux comédiens de supposer la maladie d'un acteur pour se dispenser de jouer la pièce jeudi, et à Voltaire de la retirer de lui-même de leurs mains pour éviter l'éclat. Je crois même que si vous faites bien, vous commencerez par le dernier parti, et qu'il vous aidera lui-même à l'exécuter et à couvrir la démarche. La communication des épithètes que lui donne le procureur-général, jointe à un certain arrêt du parlement, en vertu duquel il ne tient qu'à lui d'informer et de décréter l'auteur des *Lettres philosophiques*, rendront votre argument persuasif, et par ce moyen vous ne serez commis avec personne. Je me hâte de renvoyer votre exprès afin que vous puissiez, avant la fin de la comédie, parler à lui ou à madame du Châtelet. »

Il est curieux de comparer ces indignes tribulations suscitées à un grand homme par les odieux suppôts du fanatisme et de la tyrannie

tirer [1]. Ce conseil avait force de loi; mais l'auteur la fit imprimer, et la dédia au pape Benoît XIV, Lambertini, qui avait déja beaucoup de bontés pour lui. Il avait été recommandé à ce pape par le cardinal Passionei, homme de lettres célèbre, avec lequel il était depuis long-temps en correspondance. Nous avons quelques lettres de ce pape à M. de Voltaire. Sa sainteté voulut l'attirer à Rome; et il ne s'est jamais consolé de n'avoir point vu cette ville, qu'il appelait la capitale de l'Europe.

Mahomet ne fut rejoué que long-temps après [2], par le crédit de Madame Denis, malgré Crébillon, alors approbateur des pièces de théâtre sous les ordres du lieutenant de police. On fut obligé de prendre M. d'Alembert pour approbateur. Cette manœuvre de Crébillon parut assez malhonnête à la bonne compagnie. La pièce est restée en possession du théâtre, dans le temps même où ce spectacle a été le plus négligé. L'auteur avouait qu'il se repentait d'avoir fait Mahomet beaucoup plus méchant que ce grand homme ne le fut;

avec la sage réponse que le pape Benoît XIV fit à Voltaire pour le remercier de son admirable tragédie (*Bellissima tragedia di Mahomet*). Si jamais souverain pontife a mérité le titre d'infaillible, c'est dans ce cas, où il confondait si bien les barbares ennemis des lettres et de la raison. (L. D. B.)

[1]* Voltaire le retira le 14 auguste, après la troisième représentation. (L. D. B.)

[2]* Le 30 septembre 1751. (L. D. B.)

« mais, si je n'en avais fait qu'un héros politique, « écrivit-il à un de ses amis, la pièce était sifflée. « Il faut dans une tragédie de grandes passions et « de grands crimes. Au reste, dit-il quelques lignes « après, le *genus implacabile vatum* [1] me persécute « plus que l'on ne persécuta Mahomet à la Mecque. « On parle de la jalousie et des manœuvres qui « troublent les cours; il y en a plus chez les gens « de lettres. »

Après toutes ces tracasseries, MM. de Réaumur et de Mairan lui conseillèrent de renoncer à la poésie, qui n'attirait que de l'envie et des chagrins, de se donner tout entier à la physique, et de demander une place à l'académie des sciences, comme il en avait une à la société royale de Londres, et à l'institut de Bologne. Mais M. de Formont son ami, homme de lettres infiniment aimable, lui ayant écrit une lettre en vers pour l'exhorter à ne pas enfouir son talent, voici ce qu'il lui répondit (23 décembre 1737):

A mon très cher ami Formont,
Demeurant sur le double mont,
Au-dessus de Vincent Voiture,
Vers la taverne où Bachaumont
Buvait et chantait sans mesure,
Où le plaisir et la raison
Ramenaient le temps d'Épicure.

[1] Horace, liv. II, ép. II, v. 102. (L. D. B.)

Vous voulez donc que des filets
De l'abstraite philosophie
Je revole au brillant palais
De l'agréable poésie,
Au pays où règnent Thalie,
Et le cothurne, et les sifflets.
Mon ami, je vous remercie
D'un conseil si doux et si sain.
Vous le voulez; je cède enfin
A ce conseil, à mon destin:
Je vais de folie en folie,
Ainsi qu'on voit une catin
Passer du guerrier au robin,
Au gras prieur d'une abbaye,
Au courtisan, au citadin;
Ou bien, si vous voulez encore,
Ainsi qu'une abeille au matin
Va sucer les pleurs de l'Aurore,
Ou sur l'absinthe ou sur le thym;
Toujours travaille et toujours cause,
Et nous pétrit son miel divin
Des gratte-culs et de la rose.

Et aussitôt il travailla à sa *Mérope*. La tragédie de *Mérope*, première pièce profane qui réussit sans le secours d'une passion amoureuse, et qui fit à notre auteur plus d'honneur qu'il n'en espérait, fut représentée le 20 février 1743. Je ne puis mieux faire connaître ce qui se passa de singulier sur cette tragédie, qu'en rapportant la lettre qu'il écrivit, le 4 avril suivant, à son ami M. d'Aigueberre, qui était à Toulouse :

« La *Mérope* n'est pas encore imprimée : je « doute qu'elle réussisse à la lecture autant qu'à la « représentation. Ce n'est point moi qui ai fait la « pièce; c'est mademoiselle Dumesnil. Que dites- « vous d'une actrice qui fait pleurer pendant trois « actes de suite? Le public a pris un peu le change: « il a mis sur mon compte une partie du plaisir « extrême que lui ont fait les acteurs. La séduction « a été au point que le parterre a demandé à « grands cris à me voir. On m'est venu prendre « dans une cache où je m'étais tapi; on m'a mené « de force dans la loge* de madame la maréchale « de Villars, où était sa belle-fille. Le parterre était « fou : il a crié à la duchesse de Villars de me bai- « ser; et il a tant fait de bruit qu'elle a été obligée « d'en passer par là, par l'ordre de sa belle-mère. « J'ai été baisé publiquement, comme Alain Char- « tier par la princesse Marguerite d'Écosse; mais « il dormait, et j'étais fort éveillé. Cette faveur « populaire, qui probablement passera bientôt, « m'a un peu consolé de la petite persécution de « Boyer, ancien évêque de Mirepoix, toujours plus « théatin qu'évêque. L'académie, le roi, et le pu- « blic, m'avaient désigné pour succéder au car- « dinal de Fleuri parmi les quarante. Boyer n'a

* C'est de là qu'est venu la mode ridicule de crier *l'auteur! l'auteur!* quand une pièce, bonne ou mauvaise, réussit à la première représentation.

« pas voulu ; et il a trouvé à la fin, après deux
« mois et demi, un prélat pour remplir la place
« d'un prélat, selon les canons de l'Église*. Je n'ai
« pas l'honneur d'être prêtre; je crois qu'il con-
« vient à un profane comme moi de renoncer à
« l'académie.

« Les lettres ne sont pas extrêmement favori-
« sées. Le théatin m'a dit que l'éloquence expirait;
« qu'il avait en vain voulu la ressusciter par ses
« sermons; que personne ne l'avait *secondé* : il
« voulait dire, *écouté*.

« On vient de mettre à la bastille l'abbé Lenglet,
« pour avoir publié des mémoires déja très con-
« nus, qui servent de supplément à l'histoire de
« notre célèbre de Thou. L'infatigable et malheu-
« reux Lenglet rendait un signalé service aux bons
« citoyens et aux amateurs des recherches histo-
« riques. Il méritait des récompenses; on l'empri-
« sonne cruellement à l'âge de soixante-huit ans.
« Cela est tyrannique.

Insere nunc, Melibœe, piros; pone ordine vites.

« Madame du Châtelet vous fait ses compli-
« ments. Elle marie sa fille à M. le duc de Monte-
« Nero, Napolitain au grand nez, à la taille courte,
« à la face maigre et noire, à la poitrine enfoncée.

* Je trouve une lettre, du 3 mars 1743, de M. l'archevêque de Narbonne, qui se désiste en faveur de M. de Voltaire.

« Il est ici, et va nous enlever une Française aux « joues rebondies. *Vale et me ama.* VOLTAIRE. »

Nous le voyons bientôt après faire un nouveau voyage auprès du roi de Prusse, qui l'appelait toujours à Berlin, mais pour lequel il ne pouvait quitter long-temps ses anciens amis. Il rendit dans ce voyage au roi son maître un signalé service, comme nous le voyons par sa correspondance avec M. Amelot, ministre d'état. Mais ces particularités ne sont pas l'objet de notre Commentaire; nous n'avons en vue que l'homme de lettres.

Le fameux comte de Bonneval, devenu bacha turc, et qu'il avait vu autrefois chez le grand-prieur de Vendôme, lui écrivait alors de Constantinople, et fut en correspondance avec lui pendant quelque temps. On n'a trouvé de ce commerce épistolaire qu'un seul fragment que nous transcrivons :

« Aucun saint, avant moi, n'avait été livré à la « discrétion du prince Eugène. Je sentais qu'il y « avait une espèce de ridicule à me faire circon-« cire; mais on m'assura bientôt qu'on m'épargne-« rait cette opération en faveur de mon âge. Le « ridicule de changer de religion ne laissait pas « encore de m'arrêter : il est vrai que j'ai toujours « pensé qu'il est fort indifférent à Dieu qu'on soit « musulman, ou chrétien, ou juif, ou guèbre : j'ai « toujours eu sur ce point l'opinion du duc d'Or-

« léans régent, des ducs de Vendôme, de mon « cher marquis de La Fare, de l'abbé de Chaulieu, « et de tous les honnêtes gens avec qui j'ai passé « ma vie. Je savais bien que le prince Eugène « pensait comme moi, et qu'il en aurait fait autant « à ma place; enfin il fallait perdre ma tête, ou la « couvrir d'un turban. Je confiai ma perplexité à « Lamira, qui était mon domestique, mon inter- « prête, et que vous avez vu depuis en France avec « Saïd-Effendi : il m'amena un iman qui était plus « instruit que les Turcs ne le sont d'ordinaire. « Lamira me présenta à lui comme un catéchu- « mène fort irrésolu. Voici ce que ce bon prêtre « lui dicta en ma présence; Lamira le traduisit en « français; je le conserverai toute ma vie : »

« Notre religion est incontestablement la plus ancienne et la plus pure de l'univers connu; c'est celle d'Abraham sans aucun mélange; et c'est ce qui est confirmé dans notre saint livre, où il est dit : *Abraham était fidèle; il n'était ni juif, ni chrétien, ni idolâtre.* Nous ne croyons qu'un seul Dieu comme lui; nous sommes circoncis comme lui, et nous ne regardons La Mecque comme une ville sainte, que parcequ'elle l'était du temps même d'Ismael, fils d'Abraham.

« Dieu a certainement répandu ses bénédictions sur la race d'Ismael, puisque sa religion est éten-

due dans presque toute l'Asie et dans presque toute l'Afrique, et que la race d'Isaac n'y a pas pu seulement conserver un pouce de terrain.

« Il est vrai que notre religion est peut-être un peu mortifiante pour les sens; Mahomet a réprimé la licence que se donnaient tous les princes de l'Asie d'avoir un nombre indéterminé d'épouses. Les princes de la secte abominable des Juifs avaient poussé cette licence plus loin que les autres: David avait dix-huit femmes; Salomon, selon les Juifs, en avait jusqu'à sept cents; notre prophète réduisit le nombre à quatre.

« Il a défendu le vin et les liqueurs fortes, parcequ'elles dérangent l'ame et le corps, qu'elles causent des maladies, des querelles, et qu'il est bien plus aisé de s'abstenir tout-à-fait que de se contenir.

« Ce qui rend surtout notre religion sainte et admirable, c'est qu'elle est la seule où l'aumône soit de droit étroit. Les autres religions conseillent d'être charitables; mais, pour nous, nous l'ordonnons expressément, sous peine de damnation éternelle.

« Notre religion est aussi la seule qui défende les jeux de hasard, sous les mêmes peines; et c'est ce qui prouve bien la profonde sagesse de Mahomet. Il savait que le jeu rend les hommes incapables de travail, et qu'il transforme trop souvent

la société en un assemblage de dupes et de fripons, etc.

. . . .

« Si donc ce chrétien ci-présent veut abjurer sa secte idolâtre, et embrasser celle des victorieux musulmans, il n'a qu'à prononcer devant moi notre sainte formule, et faire les prières et les ablutions prescrites. »

« Lamira m'ayant lu cet écrit, me dit : Mon-« sieur le comte, ces Turcs ne sont pas si sots « qu'on le dit à Vienne, à Rome, et à Paris..... Je « lui répondis que je sentais un mouvement de « grace turque intérieur, et que ce mouvement « consistait dans la ferme espérance de donner sur « les oreilles au prince Eugène, quand je comman-« derais quelques bataillons turcs.

« Je prononçai mot à mot, d'après l'iman, la « formule : *Alla, illa, alah, Mohammed resoul allah.* « Ensuite on me fit dire la prière qui commence « par ces mots : *Benamiezdam Bakshaeïer dadar,* au « nom de Dieu clément et miséricordieux, etc.

« Cette cérémonie se fit en présence de deux « musulmans qui allèrent sur-le-champ en rendre « compte au bacha de Bosnie. Pendant qu'ils fe-« saient leur message, je me fis raser la tête, et « l'iman me la couvrit d'un turban, etc. »

Je pourrais joindre à ce fragment curieux quel-

ques chansons [1] du comte bacha; mais, quoique ces couplets soient fort gais, ils ne sont pas si intéressants que sa prose.

Je n'aurai rien à dire de l'année 1744, sinon que mon auteur fut admis dans presque toutes les académies de l'Europe, et, ce qui est singulier, dans celle de la Crusca. Il avait fait une étude sérieuse de la langue italienne, témoin une lettre de l'éloquent cardinal Passionei, qui commence par ces mots :

« J'ai lu et relu, toujours avec un nouveau plai-« sir, votre lettre italienne belle et savante. Il est « difficile de concevoir comment un homme qui « posséde à fond d'autres langues a pu atteindre à « la perfection de celle-ci. . . . .
« . . . .
« La remarque qui est dans votre lettre sur les « erreurs des plus grands hommes vient fort à « propos; car le soleil a ses taches et ses éclipses; « celles-ci sont observées dans le dernier des alma-« nachs; et, comme vous le pensez très bien, les « censeurs trop sévères ont souvent besoin que « nous ayons pour eux plus d'indulgence que pour « ceux qu'ils reprennent. Homère, Virgile, le « Tasse, et plusieurs autres, perdront peu sur une « petite et légère faute qui est couverte par mille

[1] * Wagnière en a inséré quelques unes dans ses *Additions au Commentaire* : elles sont fort médiocres. (L. D. B.)

« beautés; mais les Zoïles seront toujours ridicules,
« et ne sauront pas distinguer les perles du fumier
« d'Ennius, etc. »

Ce cardinal écrivait, comme on voit, en français presque aussi bien qu'en italien, et pensait très judicieusement. Nos Zoïles ne lui échappaient pas *.

Lorsque M. de Voltaire obtint le brevet d'historiographe de France, qu'il qualifie de *magnifique bagatelle*, il était déja connu par son *Histoire de Charles XII*, dont on a fait tant d'éditions. Cette histoire fut principalement composée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de George Ier, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII, après la journée de Pultava.

C'est ainsi que *la Henriade* avait été commencée à Saint-Ange, d'après les conversations avec M. de Caumartin.

Cette histoire fut très louée pour le style, et très critiquée pour les faits incroyables. Mais les critiques et les incrédules cessèrent, lorsque le roi Stanislas envoya à l'auteur, par M. le comte de Tressan, lieutenant-général, une attestation authentique conçue en ces termes : « M. de Voltaire « n'a oublié ni déplacé aucun fait, aucune cir-

* Ici, quatre alinéa des *Mémoires. Il arriva quelque temps après... que d'écrire cent volumes*. Voyez ci-dessus, page 57.

« constance ; tout est vrai, tout est dans son ordre. « Il a parlé sur la Pologne, et sur tous les événe- « ments qui sont arrivés, comme s'il avait été « témoin oculaire. Fait à Commerci, le 11 juil- « let 1759. »

Dès qu'il eut un de ces titres d'historiographe, il ne voulut pas que ce titre fût vain, et qu'on dît de lui ce qu'un commis du trésor royal disait de Racine et de Boileau : *Nous n'avons encore vu de ces messieurs que leur signature.* Il écrivit la guerre de 1741, qui était alors dans toute sa force, et que vous retrouvez dans le *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV* *.

Il était alors à Étiole avec cette belle madame d'Étiole qui fut depuis la marquise de Pompadour. La cour ordonna des fêtes pour le commencement de l'année 1745, où l'on devait marier le dauphin avec l'infante d'Espagne. On voulut des ballets avec de la musique chantante, et une espèce de comédie qui servît de liaison aux airs. M. de Voltaire en fut chargé, quoique un tel spectacle ne fût point de son goût. Il prit pour sujet une princesse de Navarre[1]. La pièce est écrite

* Elle a été imprimée séparément, et ridiculement falsifiée[1].

[1] * *La Princesse de Navarre*, comédie-ballet, jouée le 23 février 1745. (L. D. B.)

[1] * L'*Histoire de la guerre de* 1741 fut imprimée en 1746, 2 vol. in-12, puis refondue dans le *Siècle de Louis XV*. (L. D. B.)

avec légèreté. M. de La Popelinière[1], fermier-général, mais lettré, y mêla quelques ariettes; la musique fut composée par le fameux Rameau.

Madame d'Étiole obtint alors pour M. de Voltaire le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. C'était un présent d'environ soixante mille livres, et présent d'autant plus agréable que, peu de temps après, il obtint la grace singulière de vendre cette place, et d'en conserver le titre, les priviléges, et les fonctions.

Peu de personnes connaissent le petit impromptu qu'il fit sur cette grace qui lui avait été accordée sans qu'il l'eût sollicitée.

> Mon *Henri-Quatre* et ma *Zaïre*,
> Et mon Américaine *Alzire*,
> Ne m'ont jamais valu un seul regard du roi;
> J'avais mille ennemis avec très peu de gloire;
> Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
> Pour une farce de la Foire.

Il avait eu cependant, long-temps auparavant, une pension du roi de deux mille livres[2], et une de quinze cents de la reine; mais il n'en sollicita jamais le paiement.

L'histoire étant devenue un de ses devoirs, il

[1]* Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de La Pouplinière, que, par corruption, on appelle plus généralement La Popelinière; financier bel esprit, mort le 5 décembre 1762. (L. D. B.)

[2]* En janvier 1722. (L. D. B.)

commença quelque chose du *Siècle de Louis XIV*; mais il différa de le continuer; il écrivit la campagne de 1744, et la mémorable bataille de Fontenoi. Il entra dans tous les détails de cette journée intéressante. On y trouve jusqu'au nombre des morts de chaque régiment. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui avait communiqué les lettres de tous les officiers. Le maréchal de Noailles et le maréchal de Saxe lui avaient confié des mémoires.

Je crois faire un grand plaisir à ceux qui veulent connaître les événements et les hommes de transcrire ici la lettre que M. le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, et frère aîné du secrétaire d'état de la guerre, écrivit du champ de bataille à M. de Voltaire.

« Monsieur l'historien, vous aurez dû apprendre « dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous « félicitez tant. Un page partit du champ de ba- « taille le mardi à deux heures et demie pour porter « les lettres; j'apprends qu'il arriva le mercredi à « cinq heures du soir à Versailles. Ce fut un beau « spectacle que de voir le roi et le dauphin écrire « sur un tambour, entourés de vainqueurs et de « vaincus, morts, mourants, et prisonniers. Voici « les anecdotes que j'ai remarquées.

« J'eus l'honneur de rencontrer le roi dimanche « tout près du champ de bataille; j'arrivai de Paris

« au quartier de Chin. J'appris que le roi était à « la promenade; je demandai un cheval, je joi- « gnis Sa Majesté près d'un lieu d'où l'on voyait le « camp des ennemis; j'appris pour la première « fois de Sa Majesté de quoi il s'agissait tout-à- « l'heure (à ce qu'on croyait). Jamais je n'ai vu « d'homme si gai de cette aventure qu'était le « maître. Nous discutâmes justement ce point « historique que vous traitez en quatre lignes, « quels de nos rois avaient gagné les dernières ba- « tailles royales. Je vous assure que le courage ne « fesait point tort au jugement, ni le jugement à « la mémoire. De là on alla coucher sur la paille. Il « n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant « de bons mots. On dormit tout le temps qui ne « fut pas coupé par des courriers, des Grassins, « et des aides de camp. Le roi chanta une chanson « qui a beaucoup de couplets, et qui est fort drôle. « Pour le dauphin, il était à la bataille comme à « une chasse de liévre, et disait presque: Quoi! « n'est-ce que cela? Un boulet de canon donna « dans la boue et crotta un homme près du roi. « Nos maîtres rirent de bon cœur du barbouillé. « Un palefrenier de mon frère a été blessé à la tête « d'une balle de mousquet; ce domestique était « derrière la compagnie.

« Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est « le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa vo-

« lonté, par sa fermeté. Vous verrez des relations « et des détails; vous saurez qu'il y a une heure « terrible où nous vîmes le second tome de Det- « tingue; nos Français humiliés devant cette fer- « meté anglaise; leur feu roulant qui ressemble à « l'enfer, que j'avoue qui rend stupides les specta- « teurs les plus oisifs; alors on désespéra de la ré- « publique. Quelques uns de nos généraux, qui « ont plus de courage de cœur que d'esprit, don- « nèrent des conseils fort prudents. On envoya « des ordres jusqu'à Lille; on doubla la garde du « roi; on fit emballer, etc. A cela le roi se moqua « de tout, et se porta de la gauche au centre, de- « manda le corps de réserve et le brave Lowen- « dahl; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps « de réserve donna. C'était la même cavalerie qui « avait d'abord donné inutilement; la maison du « roi, les carabiniers, ce qui restait tranquille des « gardes françaises; des Irlandais excellents, sur- « tout quand ils marchent contre des Anglais et « Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, est « un vrai Bayard; c'est lui qui a donné le con- « seil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infante- « rie comme des chasseurs, ou comme des four- « rageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras « raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, « infanterie, tout ensemble. Cette vivacité fran- « çaise, dont on parle tant, rien ne lui résiste;

« ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la « bataille avec cette botte secréte. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos; et, pour vous « le faire court, on en a tué quatorze mille*.

« Il est vrai que le canon a eu l'honneur de « cette affreuse boucherie : jamais tant de canons « ni si gros n'ont tiré dans une bataille générale « qu'à celle de Fontenoi; il y en avait cent. Mon-« sieur, il semble que ces pauvres ennemis aient « voulu à plaisir laisser arriver tout ce qui leur de-« vait être le plus malsain, canon de Douai, gen-« darmerie, mousquetaires.

« A cette charge dernière dont je vous parlais « n'oubliez pas une anecdote. Monsieur le dau-« phin, par un mouvement naturel, mit l'épée à « la main, de la plus jolie grace du monde, et « voulait absolument charger; on le pria de n'en « rien faire. Après cela, pour vous dire le mal « comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop « tôt acquise de voir tranquillement sur le champ « de bataille des morts nus, des ennemis agoni-« sants, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai « que le cœur me manqua, et que j'eus besoin « d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros, je « les trouvai trop indifférents sur cet article. Je « craignis pour la suite de leur longue vie que le

* Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel; mais il en revint environ six mille dès le jour même.

« goût vînt à augmenter par cette inhumaine « curée.

« Le triomphe est la plus belle chose du monde, « les vive le roi, les chapeaux en l'air au bout des « baïonnettes; les compliments du maître à ses « guerriers; la visite des retranchements, des vil-« lages, et des redoutes si intactes; la joie, la gloire, « la tendresse; mais le plancher de tout cela est « du sang humain, des lambeaux de chair hu-« maine.

« Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une « conversation sur la paix; j'ai dépêché des cour-« riers.

« Le roi s'est fort amusé hier à la tranchée; on a « beaucoup tiré sur lui; il y est resté trois heures. « Je travaillais dans mon cabinet qui est ma tran-« chée; car j'avouerai que je suis bien reculé de « mon courant par toutes ces dissipations. Je trem-« blais de tous les coups que j'entendais tirer. J'ai « été avant-hier voir la tranchée en mon petit par-« ticulier; cela n'est pas fort curieux de jour. Au-« jourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une « tente, avec une salve générale de l'armée, que « le roi ira voir du mont de la Trinité; cela sera « beau.

« J'assure de mes respects madame du Châtelet. « Adieu, monsieur. »

C'est ce même marquis d'Argenson que quel-

ques courtisans un peu frivoles appelaient *d'Argenson la bête.* On voit par cette lettre qu'il était d'un esprit agréable, et que son cœur était humain. Ceux qui le connaissaient voyaient en lui un philosophe plus qu'un politique, mais surtout un excellent citoyen. On en peut juger par son livre intitulé *Considérations sur le Gouvernement,* imprimé en 1764 chez Marc-Michel Rey[1]. Voyez sur-tout le chapitre *de la vénalité des charges.* Je ne puis me défendre du plaisir d'en citer quelques passages.

« Il est étonnant qu'on ait accordé une appro-
« bation générale au livre intitulé *Testament poli-*
« *tique du cardinal de Richelieu*[2], ouvrage de quel-
« que pédant ecclésiastique, et indigne du grand
« génie auquel on l'attribue, ne fût-ce que pour le
« chapitre où l'on canonise la vénalité des charges.
« Misérable invention qui a produit tout le mal
« qui est à redresser aujourd'hui, et par où les
« moyens en sont devenus si pénibles; car il fau-
« drait les revenus de l'état pour rembourser seu-
« lement les principaux officiers qui nuisent le
« plus. »

Ce passage important semble avoir annoncé de loin l'abolition* de cette honteuse vénalité, opéré

[1]* A Amsterdam, 2 vol. in-8°. (L. D. B.)

[2]* Voyez, sur ce Testament, les *Mélanges historiques.* (L. D. B.)

* Cette abolition en 1771 n'a été que passagère.

en 1771, à l'étonnement de toute la France, qui croyait cette réforme impossible. J'y découvre aussi une uniformité de pensée avec M. de Voltaire qui a démontré les erreurs absurdes dont fourmille le libelle si ridiculement attribué au cardinal de Richelieu, et qui a lavé la mémoire de cet habile et redoutable ministre de la souillure dont on couvrait son nom en lui imputant cet impertinent ouvrage.

Transcrivons encore une partie du tableau que le marquis d'Argenson fait des malheurs des agriculteurs.

« A commencer par le roi, plus on est grand à « la cour, moins on se persuade aujourd'hui la « misère de la campagne : les seigneurs des gran- « des terres en entendent bien parler quelque- « fois ; mais leurs cœurs endurcis n'envisagent « dans ce malheur que la diminution de leurs re- « venus. Ceux qui arrivent des provinces, tou- « chés de ce qu'ils ont vu, l'oublient bientôt par « l'abondance des délices de la capitale. *Il nous faut « des ames fermes et des cœurs tendres pour persévérer « dans une pitié dont l'objet est absent* »

Ce ministre citoyen avait toujours eu dès son enfance une tendre amitié pour M. de Voltaire. J'ai vu une très grande quantité de lettres de l'un et de l'autre; il en résulte que le secrétaire d'état employa l'homme de lettres dans plusieurs affaires

considérables, pendant les années 1745, 1746, et 1747. C'est probablement la raison pour laquelle nous n'avons aucune pièce de théâtre de notre auteur pendant le cours de ces années.

Nous voyons, par ses papiers, que l'entreprise d'une descente en Angleterre en 1746 lui fut confiée. Le duc de Richelieu devait commander l'armée. Le prétendant avait déja gagné deux batailles, et on attendait une révolution. M. de Voltaire fut chargé de faire le manifeste. Le voici tel que nous l'avons trouvé minuté de sa main.

MANIFESTE DU ROI DE FRANCE

EN FAVEUR DU PRINCE CHARLES ÉDOUARD.

« Le sérénissime prince Charles Édouard ayant « débarqué dans la Grande-Bretagne sans autre « secours que son courage, et toutes ses actions « lui ayant acquis l'admiration de l'Europe et les « cœurs de tous les véritables Anglais, le roi de « France a pensé comme eux. Il a cru de son de- « voir de secourir à-la-fois un prince si digne du « trône de ses ancêtres, et une nation généreuse « dont la plus saine partie rappelle enfin le prince « Charles Stuart dans sa patrie. Il n'envoie le duc « de Richelieu à la tête de ses troupes que parce- « que les Anglais les mieux intentionnés ont de- « mandé cet appui; et il ne donne précisément

« que le nombre de troupes qu'on lui demande, « prêt à les retirer dès qué la nation exigera leur « éloignement. Sa majesté, en donnant un secours « si juste à son parent, au fils de tant de rois, à « un prince si digne de régner, ne fait cette dé- « marche auprès de la nation anglaise que dans le « dessein et dans l'assurance de pacifier par là l'An- « gleterre et l'Europe; pleinement convaincu que « le sérénissime prince Édouard met sa confiance « dans leurs bonnes volontés, et qu'il regarde « leurs libertés, le maintien de leurs lois, et leur « bonheur comme le but de toutes ses entreprises; « et qu'enfin les plus grands rois d'Angleterre sont « ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont « mérité l'amour de la nation.

« C'est dans ces sentiments que le roi secourt « leur prince, qui est venu se jeter entre leurs « bras; le fils de celui qui naquit l'héritier légi- « time des trois royaumes; le guerrier qui, malgré « sa valeur, n'attend que d'eux et de leurs lois la « confirmation de ses droits les plus sacrés; qui « ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, et « dont les vertus enfin ont attendri les ames les « plus prévenues contre sa cause.

« Il espère qu'une telle occasion réunira deux « nations qui doivent réciproquement s'estimer, « qui sont liées naturellement par les besoins mu- « tuels de leur commerce, et qui doivent l'être ici

« par les intérêts d'un prince qui mérite les vœux
« de toutes les nations.

« Le duc de Richelieu, commandant les troupes
« de Sa Majesté le roi de France, adresse cette dé-
« claration à tous les fidèles citoyens des trois
« royaumes de la Grande-Bretagne, les assure de
« la protection constante du roi son maître. Il
« vient se joindre à l'héritier de leurs anciens rois,
« et répandre, comme lui, son sang pour leur ser-
« vice. »

On voit, par les expressions de cette pièce, quelle fut dans tous les temps l'estime et l'inclination de l'auteur pour la nation anglaise; et il a toujours persisté dans ces sentiments[1].

Ce fut l'infortuné comte de Lally qui avait fait le projet et le plan de cette descente, laquelle ne fut point effectuée. Il était né Irlandais, et il haïssait les Anglais autant que notre auteur les aimait et les estimait. Cette haine était même chez Lally une passion violente, à ce que nous a dit plusieurs fois M. de Voltaire: nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre profond étonnement que le général Lally ait été accusé d'avoir depuis livré Pondichéri aux Anglais. L'arrêt qui l'a condamné à la mort est un des jugements les plus extraordinaires qui aient été rendus dans notre

[1] * Voyez, sur l'expédition du Prétendant, les chap. XXIV et XXV du *Siècle de Louis XV*, (L. D. B.)

siècle; c'est une suite des malheurs de la France. Cet exemple, et celui du maréchal de Marillac, font assez voir que quiconque est à la tête des armées ou des affaires est rarement sûr de mourir dans son lit, ou au lit d'honneur.

Ce fut en 1746 que M. de Voltaire entra dans l'académie française. Il fut le premier qui dérogea à l'usage fastidieux de ne remplir un discours de réception que des louanges rebattues du cardinal de Richelieu. Il releva sa harangue par des remarques nouvelles sur la langue française et sur le goût. Ceux qui ont été reçus après lui ont, pour la plupart, suivi et perfectionné cette méthode utile.

Il était en 1748 avec madame du Châtelet à Lunéville, auprès du roi Stanislas, lorsqu'il envoya à la Comédie *Nanine*, qui fut représentée le 17 juillet de cette année[1]. Elle réussit peu d'abord; mais elle eut ensuite un succès aussi grand que durable. Je ne puis attribuer cette bizarrerie qu'à la secréte inclination qu'on a d'humilier un homme qui a trop de renommée. Mais avec le temps on se laisse entraîner à son plaisir.

Il arriva la même chose à la première représentation de *Sémiramis*, le 29 août de la même année 1748; mais à la fin elle fit encore plus d'effet au théâtre que *Mérope* et *Mahomet*.

[1] * Elle fut jouée à la Comédie française le 16 juin 1749. (L. D. B.)

Une chose, à mon avis, singulière, c'est qu'il ne donna point sous son nom le Panégyrique de Louis XV, imprimé en 1749, et traduit en latin, en italien, en espagnol, et en anglais.

La maladie qui avait tant fait craindre pour la vie du roi Louis XV, et la bataille de Fontenoi, qui avait fait craindre encore plus pour lui et pour la France, rendaient l'ouvrage intéressant. L'auteur ne loue que par les faits, et on y trouve un ton de philosophie qui caractérise tout ce qui est sorti de sa main. Ce Panégyrique était celui des officiers autant que de Louis XV : cependant il ne le présenta à personne, pas même au roi. Il savait bien qu'il ne vivait pas dans le siècle de Pélisson. Aussi écrivait-il à M. de Formont, l'un de ses amis :

Cet éloge a très peu d'effet;
Nul mortel ne m'en remercie:
Celui qui le moins s'en soucie
Est celui pour qui je l'ai fait[1].

Cette même année 1749 il était encore dans le palais de Lunéville avec la marquise du Châtelet. Cette dame illustre y mourut.

Le roi de Prusse alors appela M. de Voltaire auprès de lui. Je vois qu'il ne se résolut à quitter la France et à s'attacher à Sa Majesté prussienne pour le reste de sa vie que vers la fin du mois

[1] * Voyez les *Mélanges littéraires*. (L. D. B.)

d'août ou auguste[1] 1750. Il était parti après avoir combattu pendant plus de six mois contre toute sa famille et contre tous ses amis, qui le dissuadaient fortement de cette transplantation; mais, sans avoir pris l'engagement de se fixer auprès du roi de Prusse, il ne put résister à cette lettre que ce prince lui écrivit de son appartement à la chambre de son nouvel hôte dans le palais de Berlin, le 23 août; lettre qui a tant couru depuis, et qui a été souvent imprimée:

« J'ai vu la lettre que votre niéce vous écrit de « Paris. L'amitié qu'elle a pour vous lui attire mon « estime. Si j'étais madame Denis, je penserais de « même; mais étant ce que je suis, je pense au- « trement. Je serais au désespoir d'être cause du « malheur de mon ennemi; et comment pour- « rais-je vouloir l'infortune d'un homme que j'es- « time, que j'aime, et qui me sacrifie sa patrie et « tout ce que l'humanité a de plus cher? Non, « mon cher Voltaire, si je pouvais prévoir que « votre transplantation pût tourner le moins du « monde à votre désavantage, je serais le premier « à vous en dissuader. Oui, je préfèrerais votre « bonheur au plaisir extrême que j'ai de vous « avoir. Mais vous êtes philosophe, je le suis de

[1] * Dans ce Commentaire Voltaire n'avait pas encore hasardé le mot auguste pour août, parcequ'il ne voulait pas qu'on lui attribuât cet écrit. (L. D. B.)

« même. Qu'y a-t-il de plus naturel, de plus sim-
« ple, et de plus dans l'ordre que des philosophes,
« faits pour vivre ensemble, réunis par la même
« étude, par le même goût, et par une façon de pen-
« ser semblable, se donnent cette satisfaction? Je
« vous respecte comme mon maître en éloquence
« et en savoir; je vous aime comme un ami ver-
« tueux[1]. Quel esclavage, quel malheur, quel chan-
« gement, quelle inconstance de fortune y a-t-il à
« craindre dans un pays où l'on vous estime autant
« que dans votre patrie, et chez un ami qui a un
« cœur reconnaissant? Je n'ai point la folle pré-
« somption de croire que Berlin vaut Paris. Si les
« richesses, la grandeur, et la magnificence, font
« une ville aimable, nous le cédons à Paris. Si le
« bon goût, peut-être plus généralement répandu,
« se trouve dans un endroit du monde, je sais et
« je conviens que c'est à Paris. Mais vous, ne por-
« tez-vous pas ce goût par-tout où vous êtes? Nous
« avons des organes qui nous suffisent pour vous
« applaudir; et, en fait de sentiments, nous ne
« le cédons à aucun pays du monde. J'ai respecté
« l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet;

[1] * On sait comment finirent ces belles protestations. Wagnière à ce sujet cite cette réponse de Voltaire au prince de Beaufremont : « Le roi de Prusse n'est guère moins puissant ni moins malin que le « diable; mais il est aussi malheureux que lui, car il ne connaît pas « l'amitié. » C'est à-peu-près le mot de sainte Thérèse en parlant du diable. (L. D. B.)

« mais, après elle, j'étais un de vos plus anciens « amis. Quoi! parceque vous vous retirez dans ma « maison, il sera dit que cette maison devient une « prison pour vous! Quoi! parceque je suis votre « ami, je serais votre tyran! Je vous avoue que « je n'entends pas cette logique-là; que je suis fer- « mement persuadé que vous serez fort heureux « ici tant que je vivrai; que vous serez regardé « comme le père des lettres et des gens de goût; « et que vous trouverez en moi toutes les consola- « tions qu'un homme de votre mérite peut atten- « dre de quelqu'un qui l'estime. Bonsoir.

« FRÉDÉRIC[1]. »

Le roi de Prusse, après cette lettre, fit demander au roi de France son agrément par son ministre; le roi de France le donna. Notre auteur eut à Berlin la croix de mérite, la clef de chambellan, et vingt mille francs de pension. Cependant il ne quitta jamais sa maison de Paris; et j'ai vu par les comptes de M. de Laleu, notaire à Paris, qu'il y dépensait trente mille livres par an[2]. Il était attaché au roi de Prusse par la plus respectueuse tendresse et par la conformité des goûts.

[1]* Longchamp a inséré cette lettre, qu'il avait copiée et dont il avait gardé copie, dans ses Mémoires (p. 298). (L. D. B.)

[2]* Pour sa nièce madame Denis, qui tenait cette maison. (L. D. B.)

Il a dit cent fois que ce monarque était aussi aimable dans la société que redoutable à la tête d'une armée; qu'il n'avait jamais fait de soupers plus agréables à Paris que ceux auxquels ce prince voulait bien l'admettre tous les jours. Son enthousiasme pour le roi de Prusse allait jusqu'à la passion. Il couchait au-dessous de son appartement, et ne sortait de sa chambre que pour souper. Le roi composait en haut des ouvrages de philosophie, d'histoire, et de poésie; et son favori cultivait en bas les mêmes arts et les mêmes talents. Ils s'envoyaient l'un à l'autre leurs ouvrages. Le monarque prussien fit à Potsdam son *Histoire de Brandebourg*[1]; et l'écrivain français y fit le *Siècle de Louis XIV*, ayant apporté avec lui tous ses matériaux. Ses jours coulaient ainsi dans un repos animé par des occupations si agréables. On représentait à Paris son *Oreste* et *Rome sauvée*. *Oreste* fut joué sur la fin de 1749, et *Rome sauvée* en 1750.

Ces deux pièces sont absolument sans intrigue d'amour, ainsi que *Mérope* et *la Mort de César*. Il aurait voulu purger le théâtre de tout ce qui n'est point *passion* et aventure tragique. Il regardait *Électre* amoureuse comme un monstre orné de rubans sales; et il a manifesté ce sentiment dans plus d'un ouvrage.

[1]* *Mémoires pour servir à l'Histoire de Brandebourg*; *de main de maître*. 1751. Deux parties in-8°. (L. D. B.)

Nous avons retrouvé une lettre en vers au roi de Prusse, en lui envoyant le manuscrit d'*Oreste*[1].

Grand juge et grand feseur de vers,
Lisez cette œuvre dramatique,
Ce croquis de la scène antique
Que des Grecs le pinceau tragique
Fit admirer à l'univers.

Jugez si l'ardeur amoureuse
D'une Électre de quarante ans
Doit, dans de tels évènements,
Étaler les beaux sentiments
D'une héroïne doucereuse,
En massacrant ses chers parents
D'une main peu respectueuse.

Une princesse en son printemps,
Qui sur-tout n'aurait rien à faire,
Pourrait avoir par passe-temps
A ses pieds un ou deux amants,
Et les tromper avec mystère;
Mais la fille d'Agamemnon
N'eut dans la tête d'autre affaire
Que d'être digne de son nom,
Et de venger le roi son père;
Et j'estime encor que son frère
Ne doit point être un Céladon:
Ce héros fort atrabilaire
N'était point né sur le Lignon.

Aprenez-moi, mon Apollon,
Si j'ai tort d'être si sévère,

[1] Cette lettre est du 17 mars 1750. Elle fait partie de la *Correspondance avec le roi de Prusse*. Les vers rapportés ici n'en sont qu'un fragment.

Et lequel des deux doit vous plaire
De Sophocle ou de Crébillon.
Sophocle peut avoir raison,
Et laisser des torts à Voltaire.

Il faut avouer que rien n'était plus doux que cette vie, et que rien ne fesait plus d'honneur à la philosophie et aux belles-lettres. Ce bonheur aurait été plus durable, et n'aurait point fait place enfin à un bonheur encore plus grand, sans une malheureuse dispute de physique-mathématique élevée entre Maupertuis, qui était aussi auprès du roi de Prusse, et Koënig, bibliothécaire de madame la princesse d'Orange à La Haie. Cette querelle était une suite de celle qui divisa long-temps les mathématiciens sur les forces vives et les forces mortes. On ne peut nier qu'il n'entre dans tout cela un peu de charlatanisme, ainsi qu'en théologie et en médecine. La question était au fond très frivole, puisque, de quelque manière qu'on l'embrouille, on finit toujours par trouver les mêmes formules de calcul. Les esprits s'aigrirent; Maupertuis fit condamner Koënig, en 1752, par l'académie de Berlin, où il dominait, comme s'étant appuyé d'une lettre de feu Leibnitz, sans pouvoir produire l'original de cette lettre, que pourtant M. Wolf avait vu. Il fit plus, il écrivit à madame la princesse d'Orange pour la prier d'ôter à Koënig la place de son bibliothécaire, et le

déféra au roi de Prusse comme un homme qui lui avait manqué de respect. Voltaire, qui avait passé deux années entières avec Koënig à Cirei, et qui était son ami intime, crut devoir prendre hautement le parti de son ami.

La querelle s'envenima; l'étude de la philosophie dégénéra en cabale et en faction. Maupertuis eut soin de répandre à la cour qu'un jour le général Manstein étant dans la chambre de Voltaire, où celui-ci mettait en français les *Mémoires sur la Russie*, composés par cet officier, le roi lui envoya une pièce de vers de sa façon à examiner, et que Voltaire dit à Manstein : « Mon ami, à une autre « fois. Voilà le roi qui m'envoie son linge sale à « blanchir; je blanchirai le vôtre ensuite. » Un mot suffit quelquefois pour perdre un homme à la cour; Maupertuis lui imputa ce mot, et le perdit.

Précisément dans ce temps-là même Maupertuis fesait imprimer ses *Lettres philosophiques*, fort singulières, dans lesquelles il proposait de bâtir une ville latine; d'aller faire des découvertes droit au pôle par mer; de percer un trou jusqu'au centre de la terre; d'aller au détroit de Magellan disséquer des cervelles de Patagons, pour connaître la nature de l'ame; d'enduire tous les malades de poix-résine, pour arrêter le danger de la transpiration, et sur-tout de ne point payer le médecin.

M. de Voltaire releva ces idées philosophiques avec toutes les railleries auxquelles on donnait si beau jeu; et malheureusement ces railleries réjouirent l'Europe littéraire. Maupertuis eut soin de joindre la cause du roi à la sienne. La plaisanterie fut regardée comme un manque de respect à Sa Majesté. Notre auteur renvoya respectueusement au roi sa clef de chambellan, et la croix de son ordre avec ces vers :

> Je les reçus avec tendresse,
> Je vous les rends avec douleur;
> Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,
> Rend le portrait de sa maîtresse.

Le roi lui renvoya sa clef et son ruban. Il s'en alla faire une visite à son altesse la duchesse de Gotha, qui l'a toujours honoré d'une amitié constante jusqu'à sa mort. C'est pour elle qu'il écrivit, un an après, les *Annales de l'Empire.*

Pendant qu'il était à Gotha, Maupertuis eut tout le temps de dresser ses batteries contre le voyageur, qui s'en aperçut quand il fut à Francfort-sur-le-Mein. Madame Denis sa nièce lui avait donné rendez-vous dans cette ville.

Un bon Allemand, qui n'aimait ni les Français ni leurs vers, vint le premier juin lui redemander les *OEuvres de Poëshie* du roi son maître. Notre voyageur répondit que les *OEuvres de Poëshie* étaient à Leipsick avec ses autres effets. L'Alle-

mand lui signifia qu'il était consigné à Francfort, et qu'on ne lui permettrait d'en partir que quand les œuvres seraient arrivées. M. de Voltaire lui remit sa clef de chambellan et sa croix, et promit de lui rendre ce qu'on lui demandait : moyennant quoi le messager lui signa ce billet.

« M..., sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, « où est l'*OEuvre de Poëshie* du roi mon maître, « vous pourrez partir où vous paraîtra bon. A « Francfort, premier juin 1753. »

Le prisonnier signa au bas du billet, *Bon pour l'OEuvre de Poëshie du roi votre maître.*

Mais, quand les vers revinrent, on supposa des lettres de change qui ne venaient point. Les voyageurs furent arrêtés quinze jours au cabaret du *Bouc* pour ces lettres de change prétendues. Cela ressemblait à l'aventure de l'évêque de Valence, Cosnac, que M. de Louvois fit arrêter en chemin, comme faux monnayeur, à ce que l'abbé de Choisi raconte.

Enfin ils ne purent sortir qu'en payant une rançon très considérable. Ces détails ne sont jamais sus des rois[1].

[1]* Voici la note de Wagnière sur ce passage (*Additions au Commentaire historique*, p. 36) : « La querelle avec Maupertuis ne fut pas la seule cause de la rupture avec le roi. M de Voltaire avait, dans ce temps-là, un différent assez désagréable avec un juif, espion et protégé de Sa Majesté. Il arriva aussi alors que ce monarque, donnant un bal chez la reine, y fit inviter tous les ambassadeurs,

Tout cela fut bientôt oublié de part et d'autre, comme de raison. Le roi rendit ses vers à son ancien admirateur, et en renvoya bientôt de nouveaux et en très grand nombre. C'était une querelle d'amants: les tracasseries des cours passent; mais le caractère d'une belle passion dominante subsiste long-temps.

L'échappé de Berlin avait un petit bien en Alsace sur des terres qui appartiennent à monseigneur le duc de Wurtemberg. Il y alla, et s'amusa, comme je l'ai déja dit, à faire imprimer les *Annales de l'Empire,* dont il fit présent à Jean-Frédéric Schœflin, libraire à Colmar, frère du célèbre Schœflin, professeur en histoire à Strasbourg. Ce

excepté celui de l'impératrice de Russie, avec laquelle il cherchait à se brouiller. Ce ministre n'y parut pas. M. de Voltaire, apprenant qu'il n'avait point reçu d'invitation, et ne sachant pas que ce fût l'effet d'un oubli volontaire, alla de lui-même le lendemain matin chez l'ambassadeur pour le prier de ne pas faire de cette aventure une affaire d'état, lui disant que le roi en était sûrement bien fâché. Le ministre rendit compte de tout à sa souveraine, et confia sa lettre à un juif qui partait pour Pétersbourg. Elle tomba entre les mains du roi qui, voyant la démarche que M. de Voltaire avait faite sans son ordre, se mit en fureur contre lui; et c'est la raison principale du départ de M. de Voltaire d'auprès de ce prince. » Wagnière ajoute en note : « Je tiens cette anecdote de la bouche même du général Chazot, gouverneur de Lubeck, qui en avait été témoin. » Quoi qu'en dise le serviteur de Voltaire, il est fort douteux qu'une simple imprudence, occasionée par un zèle très actif, ait pu paraître aux yeux de Frédéric assez répréhensible pour le déterminer à se fâcher si durement contre son ami. (L. D. B.)

libraire était mal dans ses affaires; M. de Voltaire lui prêta dix mille livres; sur quoi je ne puis assez m'étonner de la bassesse avec laquelle tant de barbouilleurs de papier ont imprimé qu'il avait fait une fortune immense par la vente continuelle de ses ouvrages [1].

Lorsqu'il était à Colmar, M. Vernet [2], Français réfugié, ministre de l'Évangile à Genève, et MM. Cramer, anciens citoyens de cette ville fameuse, lui écrivirent pour le prier d'y venir faire imprimer ses ouvrages. Les frères Cramer, qui étaient à la tête d'une librairie, obtinrent la préférence, et il la leur donna aux mêmes conditions qu'il l'avait donnée au sieur Schœflin, c'est-à-dire très gratuitement.

Il alla donc à Genève avec sa niéce et M. Collini [3] son ami, qui lui servait de secrétaire, et qui

[1]* Nous avons cent preuves qui attestent que Voltaire fit don de tous ses ouvrages, soit à quelques jeunes gens qu'il protégeait, soit aux différents libraires auxquels il confiait ses manuscrits. Wagnière assure que, pendant 25 ans qu'il fut attaché à Voltaire, ce grand homme « n'a exigé la moindre rétribution d'aucun de ses ouvrages. » C'est un fait reconnu; et cependant les ennemis de la philosophie n'en ont pas moins dénaturé l'affaire de Jore, et répété sans cesse que Voltaire vendait et revendait ses livres à plusieurs libraires àl-a-fois. C'est une infame calomnie, bien digne au reste des fanatiques et de ceux qui prêchent la charité sans la pratiquer, et qui se constituent infatigablement les adversaires de toutes vérités et de toute raison. (L.D.B.)

[2]* Ce Vernet est le héros de la satire sur l'hypocrisie. (L.D.B.)

[3]* Il arriva à Genève le 22 décembre 1754 (suivant Collini; le 12

a été depuis celui de monseigneur l'électeur palatin, et son bibliothécaire.

Il acheta une jolie maison de campagne à vie auprès de cette ville, dont les environs sont infiniment agréables, et où l'on jouit du plus bel aspect qui soit en Europe. Il en acheta une autre à Lausanne, et toutes les deux à condition qu'on lui rendrait une certaine somme quand il les quitterait. Ce fut la première fois, depuis Zwingle et Calvin, qu'un catholique romain eut des établissements dans ces cantons; car il n'est permis à aucun catholique de s'établir ni à Genève, ni dans les cantons suisses protestants: il parut plaisant à M. de Voltaire d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne lui était pas permis d'en avoir.

Il fit aussi l'acquisition de deux terres à une lieue de Genève, dans le pays de Gex: sa princi-

selon Wagnière). Le premier me paraît plus digne de confiance puisque il accompagnait Voltaire. Ce fut alors qu'il acheta aux portes de Genève la terre de Sur-Saint-Jean à laquelle il donna le nom de Délices. Dès le mois de janvier 1755 il fit l'acquisition de Montriond, près de Lausanne, et en 1758 de Tournei et de Fernei dans le pays de Gex sur le territoire français et à une lieue de Genève. Fesons remarquer en passant que la véritable orthographe du dernier château de Voltaire est Fernex, dont l'*x* ne se prononce point, pas plus que dans Gex et autres noms du pays terminés de même. Toutefois c'est pour nous conformer à l'usage et à la prononciation que nous avons toujours remplacé la terminaison de Fernei et de Tournei, ainsi que l'ont fait nos prédécesseurs. (L. D. B.)

pale habitation fut à Fernei, dont il fit présent à madame Denis. C'était une seigneurie absolument franche et libre de tous droits envers le roi, et de tout impôt depuis Henri IV. Il n'y en avait pas deux dans les autres provinces du royaume qui eussent de pareils priviléges. Le roi les lui conserva par brevet. Ce fut à M. le duc de Choiseul, le plus généreux et le plus magnanime des hommes, qu'il eut cette obligation, sans avoir l'honneur d'en être particulièrement connu.

Le petit pays de Gex n'était presque alors qu'un désert sauvage. Quatre-vingts charrues étaient à bas depuis la révocation de l'édit de Nantes; des marais couvraient la moitié du pays, et y répandaient les infections et les maladies. La passion de notre auteur avait toujours été de s'établir dans un canton abandonné pour le vivifier. Comme nous n'avançons rien que sur des preuves authentiques, nous nous bornerons à transcrire ici une de ses lettres à un évêque d'Anneci, dans le diocèse duquel Fernei est situé. Nous n'avons pu reretrouver la date de la lettre; mais elle doit être de 1759*.

« Monseigneur, le curé d'un petit village nommé « Moens, voisin de mes terres, a suscité un pro« cès [1] à mes vassaux de Fernei; et ayant souvent

* Cette lettre est du 15 décembre 1758. Voyez la *Correspondance*.

[1]* Voici ce que dit Wagnière à ce sujet: « Le curé avait fait

« quitté sa cure pour aller solliciter à Dijon, il a
« accablé aisément des cultivateurs uniquement
« occupés du travail qui soutient leur vie. Il leur
« a fait pour quinze cents livres de frais, et a eu la
« cruauté de compter parmi ses frais de justice les
« voyages qu'il a faits pour les ruiner. Vous savez
« mieux que moi, monseigneur, combien, dès les
« premiers temps de l'Église, les saints Pères se
« sont élevés contre les ministres sacrés qui sacri-
« fiaient aux affaires temporelles le temps des-
« tiné aux autels. Mais si on leur avait dit qu'un
« prêtre fût venu avec des sergents rançonner de
« pauvres familles, les forcer de vendre le seul
« pré qui nourrit leurs bestiaux, et ôter le lait à
« leurs enfants, qu'auraient dit les Irénée, les Jé-
« rôme et les Augustin? Voilà, monseigneur, ce
« qu'un curé est venu faire à la porte de mon châ-
« teau. Je lui ai envoyé dire que j'offrais de payer
« la plus grande partie de ce qu'il exige de mes
« communes, et il a répondu que cela ne le satis-
« fesait pas.

mettre en prison à Gex les deux plus notables paysans de Fernei.... M. de Voltaire m'envoya les retirer, et porter la somme qui se montait à 2,100 livres. Elle ne lui a été remboursée que dans l'espace de vingt ans sans intérêts. » A cette occasion l'estimable secrétaire cite plusieurs actes de bienfesance du patriarche de Fernei, dont le nom et la mémoire sont encore en vénération dans le pays qu'il habita et dont il fut le bienfaiteur. (L. D. B.).

« Vous gémissez sans doute que des exemples « si odieux soient donnés par des pasteurs de la « véritable Église, tandis qu'il n'y a pas un seul « exemple d'un pasteur protestant qui ait eu un « procès avec ses paroissiens* pour des intérêts « d'argent, etc. »

Cette lettre et la suite de cette affaire peuvent fournir des réflexions bien importantes. M. de Voltaire termina ce procès et ce procédé[1] en payant de ses deniers la vexation qui opprimait

* Ce qui fait que jamais les curés protestants n'ont de procès avec leurs ouailles c'est que ces curés sont payés par l'état, qui leur donne des gages : ils ne disputent point la dixième ou la huitième gerbe à des malheureux. C'est le parti que l'impératrice Catherine II a pris dans son empire immense. La vexation des dîmes y est inconnue[1].

[1]* Le curé de Moens était un terrible homme : il aida lui cinquième à assommer trois jeunes gens de ses paroissiens. Ces attouchements déshonnêtes lui coûtèrent quelque argent auquel il tenait beaucoup ainsi qu'à la vengeance ; car en 1761 il fit chicaner Voltaire, qui l'avait fait poursuivre, à l'occasion du déplacement de l'église et du cimetière de Fernei : Voltaire n'avait pas assez respectueusement substitué une belle et décente église à une vieillerie sale, petite et incommode. Grace au cardinal Passionei et au pape, Voltaire ne fut pas poursuivi comme sacrilége, il ne fut point brûlé, et il fit graver sur le fronton de son temple : Deo erexit Voltaire, 1761 ; et non pas, comme on l'a dit, ce vers latin :

Has Immortali struxit Voltarius ædes.

(L. D. B.)

[1]* Ce n'est que depuis la révolution qu'on a supprimé la dîme en France, où il serait tout-à-fait équitable de ne faire supporter les frais des cultes que par les particuliers qui les professent. (L. D. B.)

ses pauvres vassaux; et ce canton misérable changea bientôt de face.

Il se tira plus gaiement d'une querelle plus délicate dans le pays protestant où il avait deux domaines assez agréables; l'un à Genève, qu'on appelle encore la *maison des Délices*, l'autre à Lausanne.

On sait assez combien la liberté lui était chère, à quel point il détestait toute persécution, et quelle horreur il montra dans tous les temps pour ces scélérats hypocrites qui osent faire périr au nom de Dieu, dans les plus affreux supplices, ceux qu'ils accusent de ne pas penser comme eux. C'est sur-tout sur ce point qu'il répétait quelquefois,

> Je ne décide point entre Genève et Rome [1].

Une de ses lettres, dans laquelle il disait que le Picard Jean Chauvin, dit Calvin, assassin véritable de Servet, *avait une ame atroce* [2], ayant été rendue publique par une indiscrétion trop ordi-

[1] * Vers de *la Henriade*, chant II, v. 5. (L. D. B.)

[2] * Non seulement Voltaire avait ainsi qualifié Calvin dans une lettre à Thieriot, datée du 26 mars 1757, insérée au *Mercure* du mois de mai suivant, mais il avait dit antérieurement la même chose dans l'édition de son *Essai sur les Mœurs* (alors *Essai sur l'Histoire générale*) faite à Genève en 1756. Toutefois ce fut la lettre de 1757 qui occasiona le plus de scandale chez les Génevois. (L. D. B.)

naire, quelques cafards s'irritèrent ou feignirent de s'irriter de ces paroles. Un Génevois, homme d'esprit, nommé Rival, lui adressa les vers suivants à cette occasion :

Servet eut tort, et fut un sot
D'oser, dans un siècle falot,
S'avouer anti-trinitaire*:
Et notre illustre atrabilaire
Eut tort d'employer le fagot
Pour réfuter son adversaire :
Et tort notre antique sénat
D'avoir prêté son ministère
A ce dévot assassinat**.
Quelle barbare inconséquence !
O malheureux siècle ignorant !
Nous osions abhorrer en France
Les horreurs de l'intolérance,
Tandis qu'un zèle intolérant
Nous fesait brûler un errant !

Pour notre prêtre épistolaire,
Qui de son pétulant essor,
Pour exhaler sa bile amère,
Vient réveiller le chat qui dort,

* Servet pouvait se reposer sur les propres paroles de Calvin, qui dit dans son ouvrage : « En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, et « qu'il fasse scrupule de se servir des mots *trinité* et *personne*, nous « ne croyons point que ce soit une raison pour rejeter cet homme, « etc. »

** Il y a dans quelques éditions, *à ce dangereux coup d'état.* Nous ne savons pas pourquoi le poëte génevois aurait appelé le supplice de Servet un coup d'état; le terme propre est assassinat, et la rime est plus riche.

Et dont l'inepte commentaire
Met au jour ce qu'il eût dû taire,
Je laisse à juger s'il a tort.
Quant à vous, célèbre Voltaire,
Vous eûtes tort; c'est mon avis.
Vous vous plaisez dans ce pays,
Fêtez le saint qu'on y révère.
Vous avez à satiété
Les biens où la raison aspire;
L'opulence, la liberté,
La paix, qu'en cent lieux on desire;
Des droits à l'immortalité,
Cent fois plus qu'on ne saurait dire.
On a du goût, on vous admire;
Tronchin veille à votre santé.
Cela vaut bien en vérité
Qu'on immole à sa sûreté
Le plaisir de pincer sans rire.

Notre auteur répondit à ces jolis vers par ceux-ci :

Non, je n'ai point tort d'oser dire
Ce que pensent les gens de bien;
Et le sage qui ne craint rien
A le beau droit de tout écrire.

J'ai quarante ans bravé l'empire
Des lâches tyrans des esprits,
Et dans votre petit pays
J'aurais grand tort de me dédire.

Je sais que souvent le malin
A caché sa queue et sa griffe
Sous la tiare d'un pontife,
Et sous le manteau de Calvin.

Je n'ai point tort quand je déteste
Ces assassins religieux,
Employant le fer et les feux
Pour servir le Père céleste.

Oui, jusqu'au dernier de mes jours,
Mon ame sera fière et tendre;
J'oserai gémir sur la cendre
Et des Servets et des Du Bourgs*.

De cette horrible frénésie
A la fin le temps est passé:
Le fanatisme est terrassé;
Mais il reste l'hypocrisie.

Farceurs à manteaux étriqués,
Mauvaise musique d'église,
Mauvais vers, et sermons croqués,
Ai-je tort si je vous méprise?

On voit par cette réponse qu'il n'était ni à Apollo ni à Céphas, et qu'il prêchait la tolérance aux églises protestantes ainsi qu'aux églises romaines. Il disait toujours que c'était le seul moyen de rendre la vie tolérable, et qu'il mourrait content s'il pouvait établir ces maximes dans l'Europe. On peut dire qu'il n'a pas été tout-à-fait trompé dans ce dessein, et qu'il n'a pas peu contribué à rendre le clergé plus doux, plus humain, depuis Genève jusqu'à Madrid, et sur-tout à éclairer les laïques.

* Du Bourg, conseiller-clerc du parlement, pendu et brûlé à Paris, comme Servet à Genève.

Bien persuadé que les spectacles des jeux d'esprit amollissent la férocité autant que les spectacles des gladiateurs l'endurcissaient autrefois, il fit bâtir à Fernei un joli théâtre [1]. Il y joua quelquefois lui-même malgré sa mauvaise santé; et madame Denis, sa nièce, qui possédait supérieurement le talent de la déclamation comme celui de la musique, y joua plusieurs rôles. Mademoiselle Clairon et le célèbre Le Kain y vinrent représenter quelques pièces; on accourait de vingt lieues à la ronde pour les entendre. Il y eut plus d'une fois des soupers de cent couverts, et des bals; mais, malgré le tumulte d'une vie qui paraissait si dissipée, et malgré son âge, il travaillait sans relâche. Il donna, dès l'an 1755, au théâtre de Paris, *l'Orphelin de la Chine*, représenté le 20 août; et *Tancrède*, le 3 septembre 1760. Mademoiselle Clairon et Le Kain déployèrent tous leurs talents dans ces deux pièces.

[1]* Dans une de ses additions à ce Commentaire, Wagnière justifie Voltaire du reproche ridicule qu'on lui a fait d'être avare. « Cela, dit-il, est contradictoire avec ses libéralités, avec la manière dont il recevait les étrangers, et avec les spectacles qu'il donnait chez lui et qui étaient de la plus grande somptuosité. Les rafraîchissements de toute espèce n'étaient pas épargnés dans les entr'actes, et après les pièces. Il donnait ensuite à souper à tous les spectateurs et à leur suite, et puis le bal pendant toute la nuit. Quoiqu'il nourrît dans sa maison soixante personnes au moins par jour, elle était réglée par ses soins de façon que, pendant les dix dernières années de sa vie, toutes ses dépenses ne montaient guère qu'à quarante mille francs par an. » (L. D. B.)

Le Café, ou l'Écossaise, comédie en prose, n'était point destinée à être jouée; mais elle le fut aussi la même année avec un grand succès. Il s'était amusé à composer cette pièce pour corriger le folliculaire Fréron, qu'il mortifia beaucoup, mais qu'il ne corrigea pas. Cette comédie, traduite en anglais par M. Colman, eut le même succès à Londres qu'à Paris : ces ouvrages ne lui coûtaient point de temps. *L'Écossaise* avait été faite en huit jours, et *Tancréde* en un mois.

Ce fut au milieu de ces occupations et de ces amusements que M. Titon du Tillet, ancien maître-d'hôtel ordinaire de la reine, âgé de quatre-vingt-cinq ans, lui recommanda la petite-niéce du grand Corneille, qui, étant absolument sans fortune, était abandonnée de tout le monde. C'est ce même Titon du Tillet qui, aimant passionnément les beaux-arts sans les cultiver, fit élever, avec de grandes dépenses, un Parnasse en bronze, où l'on voit les figures de quelques poëtes et de quelques musiciens français. Ce monument est dans la bibliothéque du roi de France. Il avait élevé mademoiselle Corneille chez lui; mais, voyant dépérir son bien, il ne pouvait plus rien faire pour elle. Il imagina que M. de Voltaire pourrait se charger d'une demoiselle d'un nom si respectable. M. Du Molard, membre de plusieurs académies, connu par une dissertation savante et

judicieuse sur les tragédies d'*Électre* ancienne et moderne*, et M. Le Brun, secrétaire du prince de Conti, se joignirent à lui, et écrivirent à M. de Voltaire. Il les remercia de l'honneur qu'ils lui fesaient de jeter les yeux sur lui, en leur mandant que *c'était en effet à un vieux soldat de servir la petite-fille de son général.* La jeune personne vint donc en 1760 aux Délices, maison de campagne auprès de Genève, et de là au château de Fernei. Madame Denis voulut bien achever son éducation; et, au bout de trois ans, M. de Voltaire la maria à M. Dupuits du pays de Gex, capitaine de dragons, et depuis officier de l'état-major. Outre la dot qu'il leur donna, et le plaisir qu'il eut de les garder chez lui, il proposa de commenter les œuvres de Pierre Corneille au profit de sa niéce, et de les faire imprimer par souscription. Le roi de France voulut bien souscrire pour huit mille francs; d'autres souverains l'imitèrent. M. le duc de Choiseul, dont la générosité était si connue, madame la duchesse de Gramont, madame de Pompadour, souscrivirent pour des sommes considérables. M. de Laborde, banquier du roi, non seulement prit plusieurs exemplaires, mais il en fit débiter un si grand nombre qu'il fut le premier mobile de la fortune de mademoiselle Corneille, par son zéle et par sa magnificence; de

* Elle est imprimée à la fin de la tragédie d'*Oreste*.

sorte qu'en très peu de temps elle eut cinquante mille francs pour présent de noces [1].

Il y eut dans cette souscription si prompte une chose fort remarquable de la part de madame Geoffrin, femme célèbre par son mérite et par son esprit. Elle avait été exécutrice du testament du fameux Bernard de Fontenelle, neveu de Pierre Corneille; et malheureusement il avait oublié cette parente, qui lui fut présentée trop peu de temps avant sa mort, mais qui fut rebutée avec son père et sa mère : on les regardait comme des inconnus qui usurpaient le nom de Corneille. Des amis de cette famille, touchés de son sort, mais fort indiscrets et fort mal instruits, intentèrent un procès téméraire à madame Geoffrin, trouvèrent un avocat qui, abusant de la liberté du barreau, publia contre cette dame un *factum* injurieux. Madame Geoffrin, très injustement attaquée, gagna le procès tout d'une voix. Malgré ce mauvais procédé, qu'elle eut la noblesse d'oublier, elle fut la première à souscrire pour une somme considérable.

L'académie en corps, M. le duc de Choiseul, madame la duchesse de Gramont, madame de Pompadour, et plusieurs seigneurs, donnèrent pouvoir à M. de Voltaire de signer pour eux au

1.* Les *Commentaires sur Corneille* parurent en 1764. 12 v. in-8°. (L. D. B.)

contrat de mariage. C'est une des plus belles époques de la littérature.

Dans le temps qu'il préparait ce mariage, qui a été très heureux, il goûtait une autre satisfaction; celle de faire rendre à six gentilshommes, presque tous mineurs, leur bien paternel, que les jésuites venaient d'acheter à vil prix. Il faut reprendre la chose de plus haut. L'affaire est d'autant plus intéressante que son commencement avait précédé la fameuse banqueroute du jésuite La Vallette et consorts, et qu'elle fut en quelque façon le premier signal de l'abolition des jésuites en France.

MM. Desprez de Crassi, d'une ancienne noblesse du pays de Gex, sur la frontière de la Suisse, étaient six frères, tous au service du roi. L'un d'eux, capitaine au régiment de Deux-Ponts, en causant avec M. de Voltaire son voisin, lui conta le triste état de la fortune de sa famille. Une terre de quelque valeur, et qui aurait pu être une ressource, était engagée depuis long-temps à des Génevois.

Les jésuites avaient acquis tout auprès de ce domaine des possessions qui composaient environ deux mille écus de rente, dans un lieu nommé *Ornex*. Ils voulurent joindre à leur domaine celui de MM. de Crassi. Le supérieur de la maison des jésuites, dont le véritable nom était Fesse, qu'il avait changé en celui de Fessi, s'arrangea

avec les créanciers génevois pour acheter cette terre : il obtint une permission du conseil, et il était sur le point de la faire entériner à Dijon. On lui dit qu'il y avait des mineurs, et que, malgré la permission du conseil, ils pourraient rentrer dans leurs biens. Il répondit et même il écrivit que les jésuites ne risquaient rien, et que jamais MM. de Crassi ne seraient en état de payer la somme nécessaire pour rentrer dans le bien de leurs aïeux.

A peine M. de Voltaire fut-il instruit de cette étrange manière dont le père Fesse voulait servir la compagnie de Jésus, qu'il alla sur-le-champ déposer au greffe du bailliage de Gex la somme moyennant laquelle la famille Crassi devait payer les anciens créanciers et reprendre ses droits. Les jésuites furent obligés de se désister; et, par un arrêt du parlement de Dijon, la famille fut mise en possession, et y est encore.

Le bon de l'affaire c'est que, peu de temps après, lorsqu'on délivra la France des révérends pères jésuites, ces mêmes gentilshommes, dont les bons pères avaient voulu ravir le bien, achetèrent celui des jésuites, qui était contigu. M. de Voltaire, qui avait toujours combattu les athées et les jésuites, écrivit qu'il fallait reconnaître une Providence.

Ce n'était assurément ni par haine pour le père

Fesse, ni par aucune envie de mortifier les jésuites, qu'il avait entrepris cette affaire; puisque, après la dissolution de la société, il recueillit un jésuite chez lui, et que plusieurs autres lui ont écrit pour le supplier de les recevoir aussi dans sa maison. Mais il s'est trouvé parmi les ex-jésuites quelques esprits qui n'ont point été si équitables et si accommodants. Deux d'entre eux, nommés Patouillet et Nonnotte, ont gagné quelque argent par des libelles contre lui; et ils n'ont pas manqué, selon l'usage, d'appeler la religion catholique à leur secours. Un Nonnotte sur-tout s'est signalé par une demi-douzaine de volumes, dans lesquels il a prodigué moins de science que de zéle, et moins de zéle que d'injures. M. Damilaville, l'un des meilleurs coopérateurs de *l'Encyclopédie*, a daigné le confondre, comme autrefois Pasquier s'abaissa jusqu'à réprimer l'insolence absurde du jésuite Garasse.

Mais voici la plus étrange et la plus fatale aventure qui soit arrivée depuis long-temps, et en même temps la plus glorieuse au roi, à son conseil, et à messieurs les maîtres des requêtes. Qui aurait cru que ce serait des glaces du mont Jura et des frontières de la Suisse que partiraient les premières lumières et les premiers secours qui ont vengé l'innocence des célébres Calas? Un enfant de quinze ans, Donat Calas, le dernier des fils de

l'infortuné Calas, était apprenti chez un marchand de Nîmes lorsqu'il apprit par quel horrible supplice sept juges de Toulouse, malheureusement prévenus, avaient fait périr son vertueux père.

La clameur populaire contre cette famille était si violente en Languedoc que tout le monde s'attendait à voir rouer tous les enfants de Calas, et brûler la mère. Telles avaient été même les conclusions du procureur-général : tant on prétend que cette famille innocente s'était mal défendue, accablée de son malheur, et incapable de rappeler ses esprits à la lueur des bûchers et à l'aspect des roues et des tortures.

On fit craindre au jeune Donat Calas d'être traité comme le reste de sa famille ; on lui conseilla de s'enfuir en Suisse : il vint trouver M. de Voltaire, qui ne put d'abord que le plaindre et le secourir, sans oser porter un jugement sur son père, sa mère, et ses frères.

Bientôt après, un de ses frères, n'ayant été condamné qu'au bannissement, vint aussi se jeter entre les bras de M. de Voltaire. J'ai été témoin qu'il prit, pendant plus d'un mois, toutes les précautions imaginables pour s'assurer de l'innocence de la famille. Dès qu'il fut parvenu à s'en convaincre, il se crut obligé en conscience d'employer ses amis, sa bourse, sa plume, son crédit, pour

réparer la méprise funeste des sept juges de Toulouse, et pour faire revoir le procès au conseil du roi. L'affaire dura trois années. On sait quelle gloire messieurs de Crosne et de Bacquencourt acquirent en rapportant cette cause mémorable. Cinquante maîtres des requêtes déclarèrent, d'une voix unanime, toute la famille Calas innocente, et la recommandèrent à l'équité bienfesante du roi. M. le duc de Choiseul, qui n'a jamais perdu une occasion de signaler la magnanimité de son caractère, non seulement secourut de son argent cette famille malheureuse, mais obtint de sa majesté trente-six mille francs pour elle.

Ce fut le 9 mars 1765 que fut rendu cet arrêt authentique qui justifia les Calas, et qui changea leur destinée; ce neuvième de mars était précisément le même jour où ce vertueux père de famille avait été supplicié. Tout Paris courut en foule les voir sortir de prison, et battit des mains en versant des larmes*. La famille entière a toujours été depuis ce temps attachée tendrement à M. de Voltaire, qui s'est fait un grand honneur de demeurer leur ami [1].

* On sait que M. de Voltaire, treize ans après, revint à Paris. Lorsqu'il sortait à pied, il était toujours entouré par une foule d'hommes de tout état et de tout âge. On demandait un jour à une femme du peuple quel était cet homme que l'on suivait avec tant d'empressement: C'est le sauveur des Calas, répondit-elle.

[1]* C'est à tort qu'on a prétendu que Voltaire « avait enfin reconnu

On remarqua en ce temps qu'il n'y eut dans toute la France que le nommé Fréron, auteur de je ne sais quelle brochure périodique intitulée *Lettres à la Comtesse*, et ensuite, *Année littéraire*, qui osa jeter des doutes, dans ses ridicules feuilles, sur l'innocence de ceux que le roi, tout son conseil, et tout le public, avaient justifiés si pleinement.

Plusieurs gens de bien engagèrent alors M. de Voltaire à écrire son *Traité de la Tolérance* [1], qui fut regardé comme un de ses meilleurs ouvrages en prose, et qui est devenu le catéchisme de quiconque a du bon sens et de l'équité.

Dans ce temps-là même l'impératrice Catherine II, dont le nom sera immortel, donnait des lois à son empire, qui contient la cinquième partie du globe : et la première de ces lois est l'établissement d'une tolérance universelle.

C'était la destinée de notre solitaire des frontières helvétiques de venger l'innocence accusée et condamnée en France. La position de sa retraite entre la France, la Suisse, Genève, et la Savoie, lui attirait plus d'un infortuné. Toute la famille

que Calas père était coupable du crime pour lequel il fut roué et brûlé. » Wagnière, qui n'avait pas quitté Voltaire depuis 1754, affirme positivement sur son honneur la fausseté de cette allégation odieuse. (L. D. B.)

[1]* Publié en 1763. (L.D.B.)

Sirven, condamnée à la mort dans un bourg auprès de Castres, par les juges les plus ignorants et les plus cruels, se réfugia auprès de ses terres. Il fut occupé huit années entières à leur faire rendre justice, et ne se rebuta jamais. Il en vint enfin à bout.

Nous croyons très utile de remarquer ici qu'un magistrat de village nommé Trinquet, procureur du roi dans la juridiction qui condamna la famille Sirven à la mort, donna ainsi ses conclusions : « Je requiers, pour le roi, que N. Sirven et N. sa « femme, dûment atteints et convaincus d'avoir « étranglé et noyé leur fille, soient bannis de la « paroisse. »

Rien ne fait mieux voir l'effet que peut avoir dans un royaume la vénalité des charges de judicature.

Son bonheur, qui voulait, à ce qu'il dit, qu'il fût l'avocat des causes perdues, voulut encore qu'il arrachât des flammes une citoyenne de Saint-Omer, nommée Montbailli, condamnée à être brûlée vive par le tribunal d'Arras. On n'attendait que l'accouchement de cette femme pour la transporter au lieu de son supplice. Son mari avait déja expiré sur la roue. Qui étaient ces deux victimes? deux exemples de l'amour conjugal et de l'amour maternel, deux ames les plus vertueuses dans la pauvreté. Ces innocentes et respectables

créatures avaient été accusées de parricide, et jugées sur des allégations qui auraient paru ridicules aux condamnateurs mêmes des Calas. M. de Voltaire fut assez heureux pour obtenir de M. le chancelier de Maupeou qu'il fît revoir le procès. La dame Montbailli fut déclarée innocente; la mémoire de son mari réhabilitée; misérable réhabilitation sans vengeance et sans dédommagement! Quelle a donc été la jurisprudence criminelle parmi nous? quelle suite infernale d'horribles assassinats, depuis la boucherie des templiers jusqu'à la mort du chevalier de La Barre! On croit lire l'histoire des sauvages; on frémit un moment, et on va à l'Opéra.

La ville de Genève était plongée alors dans des troubles qui augmentèrent toujours depuis 1763[1]. Cette importunité détermina M. de Voltaire à laisser à M. Tronchin sa maison des Délices, et à ne plus quitter le château de Fernei, qu'il avait fait bâtir de fond en comble, et orné de jardins d'une agréable simplicité.

La discorde fut enfin si vive à Genève, qu'un des partis fit feu sur l'autre le 15 février 1770. Il y eut du monde tué : plusieurs familles d'artistes

[1]* Voltaire invita à dîner et tenta de réconcilier les principaux chefs des deux partis. N'ayant pu y parvenir, il finit par se moquer de l'un et de l'autre : ce fut l'occasion de son poëme de la *Guerre civile de Genève*, publiée en 1768. (L. D. B.)

cherchèrent un asile chez lui, et le trouvèrent. Il en logea quelques uns dans son château; et en peu d'années il fit bâtir cinquante maisons de pierres de taille pour les autres. De sorte que le village de Fernei, qui n'était, lorsqu'il acquit cette terre, qu'un misérable hameau où croupissaient quarante-neuf malheureux paysans, dévorés par la pauvreté, par les écrouelles, et par les commis des fermes, devint bientôt un lieu de plaisance, peuplé de douze cents personnes, toutes à leur aise, et travaillant avec succès pour elles et pour l'état. M. le duc de Choiseul protégea de tout son pouvoir cette colonie naissante, qui établit un très grand commerce.

Une chose qui mérite, je crois, de l'attention, c'est que cette colonie se trouvant composée de catholiques et de protestants, il aurait été impossible de deviner qu'il y eût dans Fernei deux religions différentes. J'ai vu les femmes des colons génevois et suisses préparer de leurs mains trois reposoirs pour la procession de la fête du Saint-Sacrement. Elles assistèrent à cette procession avec un profond respect; et M. Hugonet[1], nouveau curé de Fernei, homme aussi tolérant que généreux, les en remercia publiquement dans son prône. Quand une catholique était malade, les

[1] * Il avait succédé à l'abbé Gros, qui était mort d'ivrognerie. (L. D. B.)

protestantes allaient la garder, et en recevaient à leur tour la même assistance [1].

C'était le fruit des principes d'humanité que M. de Voltaire a répandus dans tous ses ouvrages, et sur-tout dans le livre de *la Tolérance* dont nous avons parlé. Il avait toujours dit que les hommes sont frères, et il le prouva par les faits. Les Guyon, les Nonnotte, les Patouillet, les Paulian, et autres zélés, le lui ont bien reproché; c'est qu'ils n'étaient pas ses frères.

Voyez-vous, disait-il aux voyageurs qui venaient le voir, cette inscription au-dessus de l'église que j'ai fait bâtir? *Deo erexit Voltaire:* c'est au Dieu père commun de tous les hommes. En effet c'était peut-être parmi nous la seule église dédiée à Dieu seul.

Parmi ces étrangers qui vinrent en foule à Fernei, on compta plus d'un prince souverain. Il fut honoré d'une correspondance très suivie avec plusieurs d'entre eux [2], dont les lettres sont entre

[1]* A la fin de 1777, Voltaire avait fait bâtir à Fernei plus de cent maisons, cédées pour la plupart à des artistes étrangers qu'il avait appelés. Il leur prêtait des capitaux à quatre pour cent, se chargeait sans escompte de leurs lettres de change, et leur ouvrait par-tout des débouchés pour leurs ventes. (L. D. B.)

[2]* Tels que le roi et les princes de Prusse, l'impératrice de Russie, les deux rois de Pologne, le roi et la reine de Suède, la princesse d'Anhalt-Zerbst, la duchesse de Saxe-Gotha, l'électeur-palatin, le roi de Danemark, etc. (L. D. B.)

mes mains. La moins interrompue fut celle de sa majesté le roi de Prusse et de madame Wilhelmine, margrave de Bareith, sa sœur.

Le temps qui s'écoula entre la bataille de Kollin, le 18 juin 1757, que le roi de Prusse perdit, et la journée de Rosback, du 5 novembre, où il fut vainqueur, est le temps le plus intéressant de cette correspondance rare entre une maison royale de héros et un simple homme de lettres. En voici une grande preuve dans cette lettre mémorable :

Lettre de son altesse royale madame la princesse DE BAREITH.

Du 12 septembre 1757.

« Votre lettre m'a sensiblement touchée; celle « que vous m'avez adressée pour le roi a fait le même « effet sur lui. J'espère que vous serez satisfait de « sa réponse pour ce qui vous concerne. Mais vous « le serez aussi peu que moi de ses résolutions. Je « m'étais flattée que vos réflexions feraient quel- « que impression sur son esprit. Vous verrez le « contraire dans le billet ci-joint. Il ne me reste « qu'à suivre sa destinée, si elle est malheureuse. « Je ne me suis jamais piquée d'être philosophe, « j'ai fait mes efforts pour le devenir. Le peu de « progrès que j'ai fait m'a appris à mépriser les gran- « deurs et les richesses; mais je n'ai rien trouvé

« dans la philosophie qui puisse guérir les plaies « du cœur que le moyen de s'affranchir de ses « maux en cessant de vivre. L'état où je suis est « pire que la mort. Je vois le plus grand homme « du siècle, mon frère, mon ami, réduit à la plus « affreuse extrémité. Je vois ma famille entière « exposée aux dangers et aux périls; ma patrie dé- « chirée par d'impitoyables ennemis; le pays où « je suis peut-être menacé de pareils malheurs. « Plût au ciel que je fusse chargée toute seule des « maux que je viens de vous décrire! je les souf- « frirais, et avec fermeté.

« Pardonnez-moi ce détail. Vous m'engagez, par « la part que vous prenez à ce qui me regarde, de « vous ouvrir mon cœur. Hélas! l'espoir en est « presque banni. La fortune, lorsqu'elle change, « est aussi constante dans ses persécutions que dans « ses faveurs. L'histoire est pleine de ces exemples; « mais je n'y en ai point trouvé de pareil à celui « que nous voyons, ni une guerre aussi inhumaine « et cruelle parmi des peuples policés. Vous gé- « miriez si vous saviez la triste situation de l'Alle- « magne et de la Prusse. Les cruautés que les « Russes commettent dans cette dernière font fré- « mir la nature. Que vous êtes heureux dans votre « ermitage, où vous vous reposez sur vos lauriers, « et où vous pouvez philosopher de sang-froid sur « l'égarement des hommes! Je vous y souhaite

« tout le bonheur imaginable. Si la fortune nous « favorise encore, comptez sur toute ma recon- « naissance, et je n'oublierai jamais les marques « d'attachement que vous m'avez données; ma « sensibilité vous en est garante; je ne suis jamais « amie à demi, et je le serai toujours véritablement « de frère Voltaire.

WILHELMINE.

« Bien des compliments à madame Denis; con- « tinuez, je vous prie, d'écrire au roi. »

On voit par cette lettre, aussi attendrissante que bien écrite, quelle était la belle ame de la margrave de Bareith, et combien elle méritait les éloges que lui donna M. de Voltaire en pleurant sa mort, dans une ode imprimée parmi ses autres ouvrages. Mais on voit sur-tout quels désastres épouvantables attirent sur les peuples des guerres légèrement entreprises par les rois; on voit à quoi ils s'exposent eux-mêmes, et à quel point ils sont malheureux de faire le malheur des nations.

Le solitaire de Fernei donna dès ce moment, et dans la suite de cette guerre funeste, toutes les marques possibles de son attachement à madame la margrave, de son zéle pour le roi son frère, et de son amour pour la paix.

Ce sera une époque singulière que la résolution

prise par le roi de Prusse après tous ses malheurs, qui furent les suites de la bataille de Kollin, d'aller affronter vers la Saxe, auprès de Mersbourg, les armées françaises et autrichiennes combinées, fort supérieures en nombre, tandis que le maréchal de Richelieu n'était pas loin avec une armée victorieuse. Ce monarque avait eu assez de présence d'esprit, et fut assez maître de ses idées, au milieu de ses infortunes, pour écrire au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui fesait part de la résolution qu'il avait prise de mourir s'il était battu, et lui disait adieu.

Nous avons cette piéce, qui est un monument sans exemple, écrite tout entière de sa main.

Nous avons un monument encore plus héroïque de ce prince philosophe; c'est une lettre à M. de Voltaire, du 9 octobre 1757, vingt-sept jours avant sa victoire de Rosback [1] :

« Je suis homme, il suffit, et né pour la souffrance:
Aux rigueurs du destin j'oppose ma constance.

« Mais, avec ces sentiments, je suis bien loin de

[1] * Dès que Voltaire eut appris la perte de cette bataille, il s'empressa d'écrire à son banquier à Berlin « de donner de sa part aux officiers français blessés et prisonniers l'argent dont ils pourraient avoir besoin, et de leur rendre tous les services qui dépendraient de lui. Il prit même aussi la liberté d'en recommander quelques uns particulièrement aux bontés du roi de Prusse. » (Wagnière, *Additions*, etc., p., 66.) (L. D. B.)

condamner Caton et Othon. Le dernier n'a eu de beau moment en sa vie que celui de sa mort.

« Croyez que si j'étais Voltaire [1],
Et particulier comme lui,
Me contentant du nécessaire,
Je verrais voltiger la fortune légère,
Et m'en moquerais aujourd'hui.
. . . .
Je connais l'ennui des grandeurs,
Le fardeau des devoirs, le jargon des flatteurs;
Ces misères de toute espèce,
Et ces détails de petitesse,
Dont il faut s'occuper dans le sein des grandeurs.
Je méprise la vaine gloire,
Quoique poëte et souverain.
Quand du ciseau fatal retranchant mon destin,
Atropos m'aura vu plongé dans la nuit noire,
Qu'importe l'honneur incertain
De vivre après ma mort au temple de Mémoire?
Un instant de bonheur vaut mille ans dans l'histoire.
Nos destins sont-ils donc si beaux?
Le doux plaisir et la mollesse,
La vive et naïve alégresse,
Ont toujours fui des grands la pompe et les travaux.
Ainsi la fortune volage
N'a jamais causé mes ennuis;
Soit qu'elle me flatte ou m'outrage,
Je dormirai toutes les nuits
En lui refusant mon hommage.
Mait notre état fait notre loi;
Il nous oblige, il nous engage

[1] * Ces vers furent insérés dans *le Mercure de France* du mois de mars 1758, avec ces initiales : Vers du R. de P. à M. de V. (L. D. B.)

A mesurer notre courage
Sur ce qu'exige notre emploi.
Voltaire, dans son ermitage,
Dans un pays dont l'héritage
Est son antique bonne foi,
Peut s'adonner en paix à la vertu du sage
Dont Platon nous marqua la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi. »

Rien n'est plus beau que ces derniers vers ; rien n'est plus grand. Corneille dans son beau temps ne les eût pas mieux faits. Et quand après de tels vers on gagne une bataille le sublime ne peut aller plus loin.

Le cardinal de Tencin continua toujours, mais en vain, ses négociations secrètes pour la paix, comme on le voit par ses lettres. Ce fut enfin le duc de Choiseul qui entama ce grand ouvrage si nécessaire *, et le duc de Praslin qui l'accomplit ; service signalé qu'ils rendirent à la France appauvrie et désolée.

Elle était dans un état si déplorable que, pendant douze années de paix qui suivirent cette

* Il s'était formé une autre négociation à Paris par l'entremise du bailli de Froulai, autrefois ambassadenr de France à Berlin, et on avait consenti à recevoir un envoyé secret du roi de Prusse ; mais, sur les plaintes de la cour de Vienne, cet envoyé fut arrêté, mis à la Bastille, et ses papiers saisis. On prétend que ces choses-là sont permises en politique.

guerre funeste, de tous les ministres des finances qui se succédèrent rapidement il n'y en eut pas un qui, avec la meilleure volonté et les travaux les plus assidus, pût parvenir à pallier seulement les plaies de l'état. La disette d'argent était au point, qu'un contrôleur-général fut obligé, dans une nécessité pressante, de saisir chez M. Magon, banquier du roi, tout l'argent que des citoyens y avaient mis en dépôt. On prit à notre solitaire deux cent mille francs. C'était une perte énorme; il s'en consola à la manière française, par un madrigal qu'il fit sur-le-champ en apprenant cette nouvelle:

Au temps de la grandeur romaine,
Horace disait à Mécène:
Quand cesserez-vous de donner?
Ce discours peut vous étonner;
Chez le Welche on n'est pas si tendre.
Je dois dire, mais sans douleur,
A monseigneur le contrôleur,
Quand cesserez-vous de me prendre?

On ne cessa point. M. le duc de Choiseul, qui fesait construire alors un port magnifique à Versoi sur le lac Léman, qu'on appelle le lac de Genève, y ayant fait bâtir une petite frégate, cette frégate fut saisie par des Savoyards créanciers des entrepreneurs, dans un port de Savoie près du fameux Ripaille. M. de Voltaire racheta incontinent ce

bâtiment royal de ses propres deniers, et ne put en être remboursé par le gouvernement; car M. le duc de Choiseul perdit en ce temps-là même tous ses emplois, et se retira à sa terre de Chanteloup, regretté non seulement de tous ses amis, mais de toute la France, qui admirait son caractère bienfesant, la noblesse de son ame, et qui rendait justice à son esprit supérieur.

Notre solitaire lui était tendrement attaché par les liens de la reconnaissance. Il n'y a sorte de grace que M. le duc de Choiseul n'eût accordée à sa recommandation : il avait fait un neveu de M. de Voltaire, nommé de La Houlière, brigadier des armées du roi : pensions, gratifications, brevets, croix de Saint-Louis, avaient été donnés dès qu'ils avaient été demandés.

Rien ne fut plus douloureux pour un homme qui lui avait tant de grandes obligations, et qui venait d'établir une colonie d'artistes et de manufacturiers sous ses auspices. Déja sa colonie travaillait avec succès pour l'Espagne, pour l'Allemagne, pour la Hollande, l'Italie. Il la crut ruinée; mais elle se soutint. La seule impératrice de Russie acheta bientôt après, dans le fort de sa guerre contre les Turcs, pour cinquante mille francs de montres de Fernei. On ne cesse de s'étonner quand on voit dans le même temps cette souveraine acheter pour un million de tableaux, tant en Hol-

lande qu'en France, et pour quelques millions de pierreries.

Elle avait fait un présent de cinquante mille livres à M. Diderot, avec une grace et une circonspection qui relevaient bien le prix de son présent. Elle avait offert à M. d'Alembert de le mettre à la tête de l'éducation de son fils, avec soixante mille livres de rente. Mais ni la santé ni la philosophie de M. d'Alembert ne lui avaient permis d'accepter à Pétersbourg un emploi égal à celui du duc de Montausier à Versailles. Elle envoya M. le prince de Koslouski présenter de sa part à M. de Voltaire les plus magniques pelisses, et une boîte tournée de sa main même, ornée de son portrait et de vingt diamants. On croirait que c'est l'histoire d'Aboulcassem dans les *Mille et une Nuits*.

M. de Voltaire lui mandait qu'il fallait qu'elle eût pris tout le trésor de Moustapha dans une de ses victoires; et elle lui répondit « qu'avec de « l'ordre on est toujours riche, et qu'elle ne man« querait, dans cette grande guerre, ni d'argent « ni de soldats. » Elle a tenu parole.

Cependant le fameux sculpteur M. Pigalle travaillait dans Paris à la statue du solitaire caché dans Fernei. Ce fut une étrangère qui proposa un jour, en 1770, à quelques véritables gens de lettres de lui faire cette galanterie pour le venger

de tous les plats libelles et des calomnies ridicules que le fanatisme et la basse littérature ne cessaient d'accumuler contre lui. Madame Necker, femme du résident de Genève[1], conçut ce projet la première. C'était une dame d'un esprit très cultivé, et d'un caractère supérieur, s'il se peut, à son esprit. Cette idée fut saisie avidement par tous ceux qui venaient chez elle, à condition qu'il n'y aurait que des gens de lettres qui souscriraient pour cette entreprise*.

Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre M. d'Alembert, et voulut être des premiers à souscrire. Sa lettre, du 28 juillet 1770, est consignée dans les archives de l'académie.

« Le plus beau monument de Voltaire est celui « qu'il s'est érigé lui-même : ses ouvrages. Ils sub« sisteront plus long-temps que la basilique de « Saint-Pierre, le Louvre, et tous ces bâtiments « que la vanité consacre à l'éternité. On ne par« lera plus français, que Voltaire sera encore tra« duit dans la langue qui lui aura succédé. Cepen« dant, rempli du plaisir que m'ont fait ses pro-

[1]* M. Necker devint ministre sous Louis XVI. (L. D. B.)

* M. de Voltaire était mal informé. Il faut restituer aux gens de lettres français l'honneur d'avoir rendu cet hommage à M. de Voltaire.

« ductions si variées, et chacune si parfaite en son « genre, je ne pourrais sans ingratitude me re- « fuser à la proposition que vous me faites de « contribuer au monument que lui éléve la re- « connaissance publique. Vous n'avez qu'à m'in- « former de ce qu'on exige de ma part, je ne re- « fuserai rien pour cette statue, plus glorieuse « pour les gens de lettres qui la lui consacrent « que pour Voltaire même. On dira que dans ce « dix-huitième siécle, où tant de gens de lettres se « déchiraient par envie, il s'en est trouvé d'assez « nobles, d'assez généreux, pour rendre justice à « un homme doué de génie et de talents supé- « rieurs à tous les siécles; que nous avons mérité « de posséder Voltaire: et la postérité la plus re- « culée nous enviera encore cet avantage. Dis- « tinguer les hommes célébres, rendre justice au « mérite, c'est encourager les talents et la vertu; « c'est la seule récompense des belles ames; elle « est bien due à tous ceux qui cultivent supérieu- « rement les lettres; elles nous procurent les « plaisirs de l'esprit, plus durables que ceux du « corps; elles adoucissent les mœurs les plus fé- « roces; elles répandent leur charme sur tout le « cours de la vie; elles rendent notre existence « supportable, et la mort moins affreuse. Conti- « nuez donc, messieurs, de protéger et de célébrer « ceux qui s'y appliquent, et qui ont le bonheur

« en France d'y réussir : ce sera ce que vous pour-
« rez faire de plus glorieux pour votre nation, et
« qui obtiendra grace du siècle futur pour quel-
« ques autres Welches et Hérules qui pourraient
« flétrir votre patrie.

« Adieu, mon cher d'Alembert : portez-vous
« bien, jusqu'à ce qu'à votre tour votre statue
« vous soit élevée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous
« ait en sa sainte et digne garde. » FÉDÉRIC.

A Sans-Souci, le 28 juillet 1770*.

* On a cru devoir placer ici les deux lettres suivantes de M. d'Alembert.

Lettre de M. d'Alembert au roi de Prusse.

Sire, je supplie très humblement Votre Majesté de pardonner la liberté que je vais prendre, à la respectueuse confiance que ses bontés m'ont inspirée, et qui m'encouragent à lui demander une nouvelle grace.

Une société considérable de philosophes et d'hommes de lettres a résolu, Sire, d'ériger une statue à M. de Voltaire comme à celui de tous nos écrivains à qui la philosophie et les lettres sont le plus redevables. Les philosophes et les gens de lettres de toutes les nations vous regardent, Sire, depuis long-temps comme leur chef et leur modèle. Qu'il serait flatteur et honorable pour nous, qu'en cette occasion Votre Majesté voulût bien permettre que son auguste et respectable nom fût à la tête des nôtres! Elle donnerait à M. de Voltaire, dont elle aime tant les ouvrages, une marque éclatante d'estime dont il serait infiniment touché, et qui lui rendrait cher ce qui lui reste de jours à vivre. Elle ajouterait beaucoup à la gloire de cet illustre écrivain, et à celle de la littérature française, qui en conserverait une reconnaissance éternelle. Permettez-moi, Sire, d'ajouter que dans l'état de faiblesse et de maladie où m'a réduit en ce moment l'excès du travail, et qui ne me permet que des vœux pour les lettres, la

Le roi de Prusse fit plus. Il fit exécuter une statue de son ancien serviteur dans sa belle manufacture de porcelaine, et la lui envoya avec ce mot gravé sur la base : *Immortali.* M. de Voltaire écrivit au-dessous.

Vous êtes généreux : vos bontés souveraines
Me font de trop nobles présents;
Vous me donnez sur mes vieux ans
Une terre dans vos domaines.

M. Pigalle se chargea d'exécuter la statue en France, avec le zéle d'un artiste qui en immorta-

nouvelle marque de distinction que j'ose vous demander en leur faveur serait pour moi la plus douce consolation. Elle augmenterait encore, s'il est possible, l'admiration dont je suis pénétré pour votre personne, le sentiment profond que je conserverai toute ma vie de vos bienfaits, et la tendre vénération avec laquelle je serai jusqu'à mon dernier soupir, Sire, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur, D'ALEMBERT.

A Paris, le 15 juillet 1770.

Réponse de M. d'Alembert à la lettre précédente du roi de Prusse.

Sire, je n'ai pas perdu un moment pour apprendre à M. de Voltaire l'honneur signalé que Votre Majesté veut bien lui faire, et celui qu'elle fait en sa personne à la littérature et à la nation française. Je ne doute point qu'il ne témoigne à Votre Majesté sa vive et éternelle reconnaissance. Mais comment, Sire, pourrais-je vous exprimer toute la mienne? Comment pourrais-je vous dire à quel point je suis touché et pénétré de l'éloge si grand et si noble que Votre Majesté fait de la philosophie et de ceux qui la cultivent? Je prends la liberté, Sire, et j'ose espérer que Votre Majesté ne m'en désavouera pas, de

lisait un autre. Cette aventure, alors unique, deviendra bientôt commune. On érigera des statues ou du moins des bustes aux artistes, comme la mode est venue de crier *l'auteur, l'auteur*, dans le parterre. Mais celui à qui l'on fesait cet honneur prévoyait bien que ses ennemis n'en seraient que plus acharnés. Voici ce qu'il en écrivit à M. Pigalle, d'un style peut-être un peu trop burlesque :

Monsieur Pigal, votre statue
Me fait mille fois trop d'honneur.
Jean-Jacque a dit avec candeur

faire part de sa lettre à tous ceux qui sont dignes de l'entendre, et je ne puis assez dire à Votre Majesté avec quelle admiration, et j'ose le dire, avec quelle tendresse respectueuse, ils voient tant de justice et de bonté unies à tant de gloire. Vous étiez, Sire, le chef et le modèle de tous ceux qui écrivent et qui pensent; vous êtes à présent pour eux (je rends à Votre Majesté leurs propres expressions) l'être rémunérateur et vengeur; car les récompenses accordées au génie sont le supplice de ceux qui le persécutent. Je voudrais que la lettre de Votre Majesté pût être gravée au bas de la statue : elle serait bien plus flatteuse que la statue même pour M. de Voltaire et pour les lettres. Quant à moi, Sire, à qui Votre Majesté a la bonté de parler aussi de statue, je n'ai pas l'impertinente vanité de croire mériter jamais un pareil monument; je ne demande qu'une pierre sur ma tombe, avec ces mots : *Le grand Frédéric l'honora de ses bienfaits et de ses bontés.*

Votre Majesté demande ce que nous desirons d'elle pour ce monument? Un écu, sire, et votre nom qu'elle nous accorde d'une manière si digne et si généreuse. Les souscriptions ne nous manquent pas; mais elles ne seraient rien sans la vôtre, et nous recevrons avec reconnaissance ce qu'il plaira à Votre Majesté de donner.

L'académie française, Sire, vient d'arrêter d'une voix unanime que la lettre de Votre Majesté serait insérée dans ses registres, comme un

Que c'est à lui qu'elle était due*.
Quand votre ciseau s'évertue
A sculpter votre serviteur,
Vous agacez l'esprit railleur
De certain peuple rimailleur
Qui depuis si long-temps me hue.
L'ami Fréron, le barbouilleur
D'écrits qu'on jette dans la rue,
Sourdement de sa main crochue
Mutilera votre labeur.
Attendez que le destructeur
Qui nous consume et qui nous tue,
Le temps, aidé de mon pasteur,
Ait d'un bras exterminateur
Enterré ma tête chenue.
Que feriez-vous d'un pauvre auteur
Dont la taille et le col de grue,
Et la mine très peu joufflue,
Feront rire le connaisseur?

monument également honorable pour un de ses plus illustres membres et pour la littérature française. Elle me charge de mettre aux pieds de Votre Majesté son profond respect et sa très humble reconnaissance.

C'est avec les mêmes sentiments, et avec la plus vive admiration, que je serai toute ma vie, Sire, etc.

A Paris, le 13 août 1770.

* Jean-Jacques Rousseau de Genève, dans une lettre à M. l'archevêque de Paris, qu'il intitule, *Jean-Jacques à Christophe*, dit modestement qu'il est devenu homme de lettres par son mépris pour cet état. Et après avoir prié Christophe de lire son roman de la Suissesse *Héloïse*, qui, étant fille, accouche d'un faux germe, il conclut, page 127, que tous les gouvernements bien policés lui doivent élever des statues.

N. B. Jean-Jacques Rousseau souscrivit pour la statue de M. de Voltaire.

Sculptez-nous quelque beauté nue
De qui la chair blanche et dodue
Séduise l'œil du spectateur,
Et qui dans nos sens insinue
Ces doux desirs et cette ardeur
Dont Pygmalion le sculpteur,
Votre digne prédécesseur,
Brûla, si la fable en est crue.
Son marbre eut un esprit, un cœur;
Il eut mieux, dit un grave auteur,
Car, soudain fille devenue,
Cette fille resta pourvue
Des doux appas que sa pudeur
Ne dérobait point à la vue :
Même elle fut plus dissolue
Que son père et son créateur.
C'est un exemple très flatteur;
Il faut bien qu'on le perpétue.

Il avait bien raison de dire que cet honneur inespéré qu'on lui fesait déchaînerait contre lui les écrivains du Pont-Neuf et du fanatisme. Il écrivit à M. Thieriot : « Tous ces messieurs méritent « bien mieux des statues que moi, et j'avoue qu'il « en est quelques uns très dignes d'être en effigie « dans la place publique. »

Les Nonnotte, les Fréron, les Sabatier, et consorts, jetèrent les hauts cris. Celui qui le persécutait avec le plus de cruauté et d'absurdité était un montagnard étranger *, plus propre à ramoner des cheminées qu'à diriger des consciences. Cet

* Biord, évêque d'Anneci.

homme, qui était très familier, écrivit cordialement au roi de France, de couronne à couronne : il le pria de lui faire le plaisir de chasser un vieillard de soixante et quinze ans, et très malade, de la propre maison qu'il avait fait bâtir, des champs qu'il avait fait défricher, et de l'arracher à cent familles qui ne subsistaient que par lui. Le roi trouva la proposition très malhonnête et peu chrétienne, et le fit dire au capelan.

Le solitaire de Fernei étant malade, et n'ayant rien à faire, ne voulut se venger de cette petite manœuvre que par le plaisir de se faire donner l'extrême-onction par exploit, selon l'usage qui se pratiquait alors. Il se comporta comme ceux qu'on appelait jansénistes à Paris : il fit signifier par un huissier à son curé, nommé Gros (bon ivrogne, qui s'est tué depuis à force de boire), que ledit curé eût à le venir oindre dans sa chambre au premier avril sans faute. Le curé vint, et lui remontra qu'il fallait d'abord commencer par la communion, et qu'ensuite il lui donnerait tant de saintes huiles qu'il voudrait. Le malade accepta la proposition ; il se fit apporter la communion dans sa chambre le premier avril ; et là, en présence de témoins, il déclara par-devant notaire *qu'il pardonnait à son calomniateur, qui avait tenté de le perdre, et qui n'avait pu y réussir*. Le procès-verbal en fut dressé.

Il dit après cette cérémonie : « J'ai eu la satisfac-« tion de mourir comme Guzman dans *Alzire*, et « je m'en porte mieux. Les plaisants de Paris croi-« ront que c'est un poisson d'avril. »

L'ennemi, un peu étonné de cette aventure, ne se piqua pas de l'imiter; il ne pardonna point, et n'y sut autre chose que faire supposer une déclaration du malade, toute différente de celle qui était authentique, faite par-devant notaire, signée du testateur et des témoins, dûment légalisée et contrôlée. Deux faussaires rédigèrent donc, quinze jours après, une contre-profession de foi en patois savoyard; mais on n'osa pas supposer le seing de celui auquel on avait eu la bêtise de l'attribuer. Voici la lettre que M. de Voltaire écrivit sur ce sujet :

« Je ne sais point mauvais gré à ceux qui m'ont « fait parler saintement dans un style si barbare « et si impertinent. Ils ont pu mal exprimer mes « sentiments véritables, ils ont pu redire dans leur « jargon ce que j'ai publié si souvent en français; « ils n'en ont pas moins exprimé la substance de « mes opinions. Je suis d'accord avec eux : je m'u-« nis à leur foi : mon zèle éclairé seconde leur zèle « ignorant : je me recommande à leurs prières sa-« voyardes. Je supplie humblement les pieux faus-« saires qui ont fait rédiger l'acte du 15 avril « de vouloir bien considérer qu'il ne faut jamais

« faire d'actes faux en faveur de la vérité. Plus la « religion catholique est vraie (comme tout le « monde le sait), moins on doit mentir pour elle. « Ces petites libertés trop communes autorise- « raient d'autres impostures plus funestes : bien- « tôt on se croirait permis de fabriquer de faux « testaments, de fausses donations, de fausses ac- « cusations, pour la gloire de Dieu. De plus hor- « ribles falsifications ont été employées autrefois.

« Quelques uns de ces prétendus témoins ont « avoué qu'ils avaient été subornés, mais qu'ils « avaient cru bien faire. Ils ont signé qu'ils n'a- « vaient menti qu'à bonne intention.

« Tout cela s'est opéré charitablement, sans « doute à l'exemple des rétractations imputées à « MM. de Montesquieu, de La Chalotais, de Mon- « clar, et de tant d'autres. Ces fraudes pieuses sont « à la mode depuis environ seize cents ans. Mais « quand cette bonne œuvre va jusqu'au crime de « faux, on risque beaucoup dans ce monde, en « attendant le royaume des cieux[1]. »

Notre solitaire continua donc gaiement à faire un peu de bien quand il le pouvait, en se moquant de ceux qui fesaient tristement du mal, et en fortifiant, souvent par des plaisanteries, les vérités les plus sérieuses.

[1] * Voir à ce sujet les *Additions* de Wagnière, pag. 68 à 87. (L. D. B.)

Il avoua qu'il avait poussé trop loin cette raillerie contre quelques uns de ses ennemis. « J'ai « tort, dit-il dans une de ses lettres; mais ces mes-« sieurs m'ayant attaqué pendant quarante ans, « la patience m'a échappé dix ans de suite. »

La révolution faite dans tous les parlements du royaume, en 1771, devait l'embarrasser. Il avait deux neveux, don l'un entrait au parlement de Paris, tandis que l'autre en sortait; tous deux d'un mérite distingué, et d'une probité incorruptible, mais engagés l'un et l'autre dans des partis opposés. Il ne cessa de les aimer également tous deux, et d'avoir pour eux les mêmes attentions. Mais il se déclara hautement pour l'abolissement de la vénalité, contre laquelle nous avons déja cité les paroles énergiques du marquis d'Argenson. Le projet de rendre la justice gratuitement, comme saint Louis, lui paraissait admirable. Il écrivit sur-tout en faveur des malheureux plaideurs qui étaient depuis quatre siècles obligés de courir à cent cinquante lieues de leurs chaumières pour achever de se ruiner dans la capitale, soit en perdant leur procès, soit même en le gagnant. Il avait toujours manifesté ces sentiments dans plusieurs de ses écrits : il fut fidèle à ses principes sans faire sa cour à personne.

Il avait alors soixante et dix-huit ans; et cepen-

dant en une année il refit la *Sophonisbe*[1] de Mairet tout entière, et composa la tragédie des *Lois de Minos*[2]. Il ne regardait pas ces ouvrages, faits à la hâte pour le théâtre de son château[3], comme de bonnes pièces. Les connaisseurs ne dirent pas beaucoup de mal des *Lois de Minos*. Mais il faut avouer que les ouvrages dramatiques qui n'ont pas paru sur la scène, et ceux qui n'en sont pas restés long-temps en possession, ne servent qu'à grossir inutilement la foule des brochures dont l'Europe est surchargée, de même que les tableaux et les estampes qui n'entrent point dans les cabinets des amateurs restent comme s'ils n'étaient pas.

L'an 1774 il eut une occasion singulière d'employer le même empressement qu'il avait eu le bonheur de signaler dans les funestes aventures des Calas et des Sirven.

Il apprit qu'il y avait à Vesel, dans les troupes du roi de Prusse, un jeune gentilhomme français[4] d'un mérite modeste et d'une sagesse rare. Ce jeune homme n'était que simple volontaire. C'était le même qui avait été condamné dans Ab-

[1]* Représentée en 1774. (L. D. B.)

[2]* Publiée en 1773. (L. D. B.)

[3]* Voltaire le fit démolir, et contribua de ses deniers à la construction d'un autre théâtre plus grand pour la petite ville de Fernei. Depuis sa mort, cet édifice fut converti en une boucherie. (L. D. B.)

[4]* Jacques-Marie Bertrand d'Etallonde de Morival. (L. D. B.)

beville au supplice des parricides avec le chevalier de La Barre pour ne s'être pas mis à genoux, pendant la pluie, devant une procession de capucins, laquelle avait passé à cinquante ou soixante pas d'eux.

On avait ajouté à cette charge celle d'avoir chanté une chanson grivoise de corps-de-garde, faite depuis environ cent ans, et d'avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron. Cette ode de Piron était une débauche d'esprit et de jeunesse, dont l'emportement fut jugé si pardonnable par le roi de France Louis XV qu'ayant su que l'auteur était très pauvre il le gratifia d'une pension sur sa cassette. Ainsi celui qui avait fait la pièce fut récompensé par un bon roi, et ceux qui l'avaient récitée furent condamnés par des barbares de village au plus épouvantable supplice.

Trois juges d'Abbeville avaient conduit la procédure : leur sentence portait que le chevalier de La Barre, et son jeune ami, dont je parle, seraient appliqués à la torture ordinaire et extraordinaire, qu'on leur couperait le poing, qu'on leur arracherait la langue avec des tenailles, et qu'on les jetterait vivants dans les flammes.

Des trois juges qui rendirent cette sentence deux étaient absolument incompétents : l'un, parcequ'il était l'ennemi déclaré des parents de ces jeunes gens; l'autre, parceque s'étant fait autre-

fois recevoir avocat, il avait depuis acheté et exercé un emploi de procureur dans Abbeville; que son principal métier était celui de marchand de bœufs et de cochons; qu'il y avait contre lui des sentences des consuls de la ville d'Abbeville, et que depuis il fut déclaré par la cour des aides incapable d'exercer aucune charge municipale dans le royaume.

Le troisième juge, intimidé par les deux autres, eut la faiblesse de signer, et en eut ensuite des remords aussi cuisants qu'inutiles.

Le chevalier de La Barre fut exécuté à l'étonnement de toute l'Europe, qui en frissonne encore d'horreur. Son ami fut condamné par contumace, ayant toujours été dans le pays étranger avant le commencement du procès [1].

Ce jugement si exécrable et en même temps si absurde, qui a fait un tort éternel à la nation française, était bien plus condamnable que celui qui fit rouer l'innocent Calas; car les juges de Calas ne firent d'autre faute que celle de se tromper, et le crime des juges d'Abbeville fut d'être barbares en ne se trompant pas. Ils condamnèrent deux enfants innocents à une mort aussi cruelle que celle de Ravaillac et de Damiens, pour une légèreté qui ne méritait pas huit jours de prison.

[1]* Voir, sur l'affaire du chevalier de La Barre, *Politique* et *Législation*, tome II. (L. D. B.)

L'on peut dire que depuis la Saint-Barthélemi il ne s'était rien passé de plus affreux. Il est triste de rapporter cet exemple d'une férocité brutale, qu'on ne trouverait pas chez les peuples les plus sauvages; mais la vérité nous y oblige. On doit sur-tout remarquer que c'est dans les temps du plus grand luxe, sous l'empire de la mollesse et de la dissolution la plus effrénée, que ces horreurs ont été commises par piété.

M. de Voltaire ayant donc su qu'un de ces jeunes gens, victime du plus détestable fanatisme qui ait jamais souillé la terre, était dans un régiment du roi de Prusse, en donna avis à ce monarque, qui sur-le-champ eut la générosité de le faire officier. Le roi de Prusse s'informa plus particulièrement de la conduite du jeune gentilhomme: il sut qu'il avait appris sans maître l'art du génie et du dessin; il sut combien il était sage, réservé, vertueux; combien sa conduite condamnait ses prétendus juges d'Abbeville. Il daigna l'appeler auprès de sa personne, lui donna une compagnie, le créa son ingénieur, l'honora d'une pension, et répara ainsi, par la bienfesance, le crime de la barbarie et de la sottise. Il écrivit à M. de Voltaire, dans les termes les plus touchants, tout ce qu'il daignait faire pour ce militaire aussi estimable qu'infortuné. Nous avons été tous témoins de cette aventure si horriblement désho-

norante pour la France, et si glorieuse pour un roi philosophe. Ce grand exemple instruira les hommes, mais les corrigera-t-il?

Immédiatement après, notre vieillard réchauffa les glaces de son âge pour profiter des vues patriotiques d'un nouveau ministre, qui le premier en France débuta par être le père du peuple. La patrie que M. de Voltaire s'était choisie dans le pays de Gex est une langue de terre de cinq à six lieues sur deux, entre le mont Jura, le lac de Genève, les Alpes, et la Suisse. Ce pays était infesté par environ quatre-vingts sbires des aides et gabelles qui abusaient de la dignité de leur bandoulière pour vexer horriblement le peuple à l'insu de leurs maîtres. Le pays était dans la plus effroyable misère. Il fut assez heureux pour obtenir du bienfesant ministre un traité par lequel cette solitude (je n'ose pas dire province) fut délivrée de toute vexation : elle devint libre et heureuse. « Je devrais mourir après cela, dit-il; car je ne puis « monter plus haut. »

Il ne mourut pourtant pas cette fois-là; mais son noble émule, son illustre adversaire, Catherine Fréron, mourut [1]. Une chose assez plaisante, à mon gré, c'est que M. de Voltaire reçut de Paris une invitation de se trouver à l'enterrement de ce

[1]* Élie-Catherine Fréron mourut d'une goutte remontée le 10 mars 1776. (L. D. B.)

pauvre diable. Une femme, qui était apparemment de la famille, lui écrivit une lettre anonyme que j'ai entre les mains; elle lui proposait très sérieusement de marier la fille de Fréron, puisqu'il avait marié la descendante de Corneille. Elle l'en conjurait avec beaucoup d'instance; et elle lui indiquait le curé de la Madeléne à Paris, auquel il devait s'adresser pour cette affaire. M. de Voltaire me dit: « Si Fréron a fait *le Cid, Cinna,* et *Polyeucte,* je marierai sa fille sans difficulté. »

Il ne recevait pas toujours des lettres anonymes. Un M. Clément lui en adressait plusieurs au bas desquelles il mettait son nom. Ce Clément, maître de quartier dans un collége de Dijon, et qui se donnait pour maître dans l'art de raisonner et dans l'art d'écrire, était venu à Paris vivre d'un métier qu'on peut faire sans apprentissage. Il se fit folliculaire. M. l'abbé de Voisenon écrivit : *Zoïle genuit Mævium, Mævius genuit Guyot Desfontaines, Guyot autem genuit Freron, Freron autem genuit Clement,* et voilà comme on dégénère dans les grandes maisons. Ce M. Clément avait attaqué le marquis de Saint-Lambert, M. Delille, et plusieurs autres membres de l'académie[1], avec une véhémence que n'ont pas les plaideurs les plus achar-

[1] * Jean-Marie-Bernard Clément, né à Dijon le 25 décembre 1742, mourut à Paris le 3 février 1812. Il fit imprimer, en 1771, des Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers des *Géor-*

nés quand il s'agit de toute leur fortune. De quoi s'ágissait-il? De quelques vers. Cela ressemble au docteur de Molière, qui écume de colère de ce qu'on a dit forme de chapeau, et non pas figure de chapeau. Voici ce que M. de Voltaire en écrivit à M. l'abbé de Voisenon :

. . . .
Il est bien vrai que l'on m'annonce
Les lettres de maître Clément.
Il a beau m'écrire souvent,
Il n'obtiendra point de réponse.
Je ne serai pas assez sot
Pour m'embarquer dans ces querelles.
Si c'eût été Clément Marot,
Il aurait eu de mes nouvelles.

« Mais pour M. Clément tout court, qui, dans « un volume beaucoup plus gros que *la Henriade*, « me prouve que *la Henriade* ne vaut pas grand'- « chose; hélas! il y a soixante ans que je le savais « comme lui. J'avais débuté à vingt ans par le se- « cond chant de *la Henriade*. J'étais alors tel qu'est « aujourd'hui M. Clément, je ne savais de quoi il « était question. Au lieu de faire un gros livre « contre moi, que ne fait-il une *Henriade* meil- « leure? cela est si aisé! »

giques de Virgile, sur les poëmes des *Saisons*, de la *Déclamation*, et de la *Peinture*, etc. Ses neuf lettres à Voltaire parurent de 1773 à 1776. (L. D. B.)

Il y a des sortes d'esprits qui, ayant contracté l'habitude d'écrire, ne peuvent y renoncer dans la plus extrême vieillesse : tels furent Huet et Fontenelle. Notre auteur, quoique accablé d'années et de maladies, travailla toujours gaiement. L'*Épître à Boileau*, l'*Épître à Horace*, *la Tactique*, *le Dialogue de Pégase et du Vieillard*, *Jean qui pleure et qui rit*[1], et plusieurs petites pièces dans ce goût, furent écrites à quatre-vingt-deux ans. Il fit aussi les *Questions sur l'Encyclopédie*[2]. On fesait plusieurs éditions à-la-fois de chaque volume à mesure qu'il en paraissait un. Ils sont tous imprimés assez incorrectement.

Il y a sur l'article *Messie* un fait assez étrange, et qui montre que les yeux de l'envie ne sont pas toujours clairvoyants. Cet article *Messie*, déja imprimé dans la grande *Encyclopédie* de Paris, est de M. Polier de Bottens, premier pasteur de l'Église de Lausanne, homme aussi respectable par sa vertu que par son érudition. L'article est sage, profond, instructif. Nous en possédons l'original, écrit de la propre main de l'auteur. On crut qu'il était de M. de Voltaire, et on y trouva cent er-

[1] * L'*Épître à Boileau* parut en 1769, celle *à Horace* en 1772, ainsi que *Jean qui pleure et Jean qui rit*, *la Tactique* en 1773, et le *Dialogue de Pégase et du Vieillard* en 1774. (L. D. B.).

[2] * Voltaire donna les *Questions sur l'Encyclopédie* en 1770, 1771 et 1772. (L. D. B.)

reurs. Dès qu'on sût qu'il était d'un prêtre, l'ouvrage fut très chrétien.

Parmi ceux qui tombèrent dans ce piége, il faut daigner compter l'ex-jésuite Nonnotte. C'est ce même homme qui s'avisa de nier qu'il y eût dans le Dauphiné une petite ville de Livron, assiégée par l'ordre de Henri III; qui ne savait pas que des rois de la première race avaient eu plusieurs femmes à-la-fois; qui ignorait qu'Eucherius était le premier auteur de la fable de la Légion Thébaine. C'est lui qui écrivit deux volumes contre l'*Essai sur les mœurs et l'Esprit des nations*, et qui se méprit à chaque page de ces deux volumes. Son livre se vendit, parcequ'il attaquait un homme connu.

Le fanatisme de ce Nonnotte était si parfait que dans je ne sais quel dictionnaire philosophique religieux ou antiphilosophique, il assure, à l'article *Miracle*, qu'une hostie, percée à coups de canif dans la ville de Dijon, répandit vingt palettes de sang; et qu'une autre hostie, ayant été jetée au feu dans Dôle, s'en alla voltigeant sur l'autel. Frère Nonnotte, pour démontrer la vérité de ces deux faits, cite deux vers latins d'un président Boisvin, Franc-Comtois :

Impie, quid dubitas hominemque Deumque fateri?
Se probat esse hominem sanguine, et igne Deum.

Ce qui signifie, en réduisant ces deux vers impertinents à un sens clair :

« Impie, pourquoi hésites-tu à confesser un « homme Dieu ? Il prouve qu'il est homme par le « sang, et Dieu par les flammes. »

On ne peut mieux prouver : et c'est sur cette preuve que Nonnotte s'extasie, en disant : « Telle « est la manière dont on doit procéder pour régler « sa créance sur les miracles. »

Mais ce bon Nonnotte, en réglant sa créance sur des injures de théologien et sur des raisonnements de Petites-Maisons, ne savait pas qu'il y a plus de soixante villes en Europe où le peuple prétend qu'autrefois les Juifs donnèrent des coups de couteau à des hosties qui répandirent du sang : il ne sait pas qu'on fait encore aujourd'hui commémoration à Bruxelles d'une pareille aventure; et j'y ai entendu, il y a quarante ans[1], cette belle chanson :

Gaudissons-nous, bons chrétiens, au supplice
Du vilain Juif appelé Jonathan,
Qui sur l'autel a par grande malice,
Assassiné le très saint sacrement.

Il ne connaît pas le miracle de la rue aux Ours à Paris, où le peuple brûle tous les ans la figure

[1] * En 1739 ou 1740. Voltaire se trouva à Bruxelles avec madame du Châtelet dans le cours de ces deux années. (L. D. B.)

d'un Suisse ou d'un Franc-Comtois qui assassina la sainte Vierge et l'enfant Jésus au bout de la rue; et le miracle des carmes nommés Billettes, et cent autres miracles dans ce goût, célébrés par la lie du peuple, et mis en évidence par la lie des écrivains qui veulent qu'on croie à ces fadaises comme au miracle des Noces de Cana et à celui des Cinq Pains.

Tous ces pères de l'Église, les uns en sortant de Bicêtre, les autres en sortant du cabaret, quelques uns en lui demandant l'aumône, lui envoyaient continuellement des libelles et des lettres anonymes; il les jetait au feu sans les lire. C'est en réfléchissant sur l'infame et déplorable métier de ces malheureux soi-disant gens de lettres qu'il avait composé la petite pièce de vers intitulée *le Pauvre Diable*[1], dans laquelle il fait voir évidemment qu'il vaut mille fois mieux être laquais ou portier dans une bonne maison que de traîner dans les rues, dans un café, et dans un galetas, une vie indigente qu'on soutient à peine, en vendant à des libraires des libelles où l'on juge les rois, où l'on outrage les femmes, où l'on gouverne les états, et où l'on dit à son prochain des injures sans esprit.

Dans les derniers temps, il avait une profonde

[1] * En 1760, quoique Voltaire lui ait donné la date de 1758. (L. D. B.)

indifférence pour ses propres ouvrages, dont il fit toujours peu de cas, et dont il ne parlait jamais. On les réimprimait continuellement sans même l'en instruire. Une édition de *la Henriade*, ou des tragédies, ou de l'histoire, ou de ses pièces fugitives, était-elle sur le point d'être épuisée, une autre édition lui succédait sur-le-champ. Il écrivait souvent aux libraires : « N'imprimez pas tant « de volumes de moi; on ne va point à la posté- « rité avec un si gros bagage[1]. » On ne l'écoutait pas : on le réimprimait à la hâte : on ne le consultait point; et ce qui est presque incroyable et très vrai c'est qu'on fit à Genève une magnifique édition *in*-4°[2], dont il ne vit jamais une seule feuille, et dans laquelle on inséra plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui, et dont les auteurs sont connus. C'est à propos de toutes ces éditions qu'il disait et qu'il écrivait à ses amis : « Je me re- « garde comme un homme mort dont on vend les « meubles. »

Le premier magistrat et le premier pasteur évangélique de Lausanne ayant établi une impri-

[1]* C'est à-peu-près les vers du Vieillard à Pégase, dans le dialogue de ce nom :

On ne va point, mon fils, fût-on sur toi monté,
Avec un gros bagage à la postérité.

(L. D. B.)

[2]* C'est l'édition de 1768 en 30 vol. in-4°, auxquels on en ajouta 15 en 1796. (L. D. B.)

merie dans cette ville, on y fit, sous le nom de Londres, une édition appelée complète. Les éditeurs y ont inséré plus de cent pièces en prose et en vers qui ne peuvent être ni de lui, ni d'un homme de goût, ni d'un homme du monde, telles que celle-ci, qui se trouve dans les opuscules de l'abbé de Grégourt :

Belle maman, soyez l'arbitre
Si la fièvre n'est pas un titre
Suffisant pour me disculper.
Je suis au lit comme un belître,
Et c'est à force de lamper;
Mais j'espère d'en réchapper,
Puisqu'en recevant cette épître
L'Amour me dresse mon pupitre.

Telle est une apothéose de mademoiselle Le Couvreur, faite par un précepteur nommé Bonneval :

Quel contraste frappe mes yeux !
Melpomène ici désolée
Élève avec l'aveu des dieux
Un magnifique mausolée.

Telle est cette pièce misérable :

Adieu, ma pauvre tabatière,
Adieu, doux fruit de mes écus[1].

Telle est cette autre intitulée *le Loup moraliste*[2].

[1] * Cette petite pièce est réellement de Voltaire. (L. D. B.)

[2] * Ximenès dit que Voltaire composa cette fable à l'âge de seize ans. (*Publiciste* de mars 1808). (L. D. B.)

Telle est je ne sais quelle ode, qui semble être d'un cocher de Verthamon [1], devenu capucin, intitulée *Le vrai Dieu* [2].

Ces bêtises étaient soigneusement recueillies dans l'édition complète, d'après les livres nouveaux de madame Oudot [3], les *Almanachs des Muses*, le *Portefeuille retrouvé*, et les autres ouvrages de génie qui bordent à Paris le Pont-Neuf et le quai des Théatins. Elles se trouvent en très grand nombre dans le vingt-troisième tome de cette édition de Lausanne [4]. Tout ce fatras est fait pour les halles. Les éditeurs ont eu encore la bonté d'imprimer à la tête de ces platitudes dégoûtantes, *le tout revu et corrigé par l'auteur même*, qui assurément n'en avait rien vu. Ce n'est pas ainsi que

[1] François de Verthamon de Villemenon, conseiller au parlement de Paris, mort de la petite-vérole, à quarante-quatre ans, le 21 novembre 1735, avait un cocher qui s'amusait à composer des couplets en lignes à-peu-près rimées, et qu'il croyait des vers, tels que

« Monsieur l'abbé, où allez-vous?
« Vous allez vous casser le cou... »

(L. D. B.)

[2]* Cette ode, imitée d'une ode latine du jésuite Le Jay, est de Voltaire. A la vérité ces poésies sont de son enfance, sont très faibles, et il ne les croyait pas dignes de lui. Il est toutefois bon de les conserver, ainsi que ses variantes même, ne fût-ce que pour suivre les progrès de son talent, et juger de la pureté de son goût. (L. D. B.)

[3]* Libraire de Troyes, imprimeur de la *Bibliothèque Bleue*. On connaît les facéties dont elle fut l'objet. (L. D. B.)

[4]* 1770. 36 vol. in-8°. (L. D. B.)

Robert Estienne imprimait. L'antique disette de livres était bien préférable à cette multitude accablante d'écrits qui inondent aujourd'hui Paris et Londres, et aux sonnets qui pleuvent dans l'Italie.

Quand on falsifia quelques unes de ses lettres qu'on imprima en Hollande sous le titre de *Lettres secrètes*, il parodia cette ancienne épigramme :

Voici donc mes lettres secrètes,
Si secrètes que pour lecteur
Elles n'ont que leur imprimeur,
Et ces messieurs qui les ont faites [1].

Nous voulons bien ne pas dire quel est le galant homme qui fit imprimer en 1766, à Amsterdam, sous le titre de Genève, les Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques et critiques. Cet éditeur compte parmi ces amis du Parnasse la reine de Suède, l'électeur Palatin, le roi de Pologne, le roi de Prusse. Voilà de bons amis intimes et un beau Parnasse. L'éditeur, non content de cette extrême impertinence, y ajouta, pour vendre son livre, la friponnerie dont La Beaumelle avait donné le premier exemple. Il falsifia quelques lettres qui avaient en effet couru, et entre autres une lettre sur les langues française et italienne, écrite en 1761 à M. Tovazzi

[1] * Voir nos notes sur les *Poésies diverses*. (L. D. B.)

Deodati [1], dans laquelle ce faussaire déchire, avec la plus plate grossièreté, les plus grands seigneurs de France. Heureusement il prêtait son style à l'auteur sous le nom duquel il écrivait pour le perdre. Il fait dire à M. de Voltaire que les dames de Versailles sont d'agréables commères, et que J. J. Rousseau est leur toutou. C'est ainsi qu'en France nous avons eu de puissants génies à deux sous la feuille, qui ont fait les lettres de Ninon, de Maintenon, du cardinal Alberoni, de la reine Christine, de Mandrin, etc. Le plus naturel de ces beaux esprits [2] était celui qui disait : « Je m'oc-« cupe à présent à faire des pensées de La Roche-« foucauld. »

[1]* Deodati de' Tovazzi, auteur d'une *Dissertation sur l'excellence de la Langue italienne.* 1761. In-8° de 57 p. (L. D. B.)

[2] Capron, dentiste très connu dans son temps.

FIN DU COMMMENTAIRE HISTORIQUE.

HOMMAGES
A VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE KEHL.

On a cru devoir imprimer deux Éloges, consacrés à la mémoire de Voltaire par deux de ses disciples.

L'Éloge prononcé solennellement dans l'académie de Prusse est une assez belle réparation de la tyrannie exercée à Francfort. Ce n'est pas, comme les hommes puissants sont trop tentés de le croire, que des louanges expient des injustices, et qu'ils n'aient plus rien à se reprocher lorsqu'ils ont daigné dire quelque bien de ceux qui ont été opprimés par leurs ordres. Cette contradiction coûte moins à leur amour-propre que le noble aveu d'une erreur; et nous sommes fâchés que le roi de Prusse ne se soit pas élevé au-dessus de cette petitesse commune.

Le discours de M. de La Harpe est un monument élevé par l'admiration et par la reconnaissance. Aucun des hommes de lettres dont Voltaire a été le maître et le modèle n'a plus hérité de la justesse et de la pureté de son goût, et ne s'est montré plus digne, par ses propres ouvrages, de louer en lui l'écrivain et le poëte.

Autrefois chaque auteur mettait bonnement à la tête de ses livres les éloges en vers que ses amis s'étaient hâtés d'en faire d'avance; et depuis peu on a grossi les éditions de plusieurs écrivains célèbres d'un fatras de critiques, de réfutations, et d'apologies. Nous sommes loin d'approuver ces petites ruses de la vanité des auteurs et de l'avarice des édi-

teurs ; mais il n'en est pas moins vrai que les ouvrages dont un homme célèbre est l'objet sont mieux placés dans la collection de ses œuvres, lorsque le nom de leur auteur ou leur mérite réel les en rend dignes, que dans les œuvres de ceux mêmes qui les ont faits. C'est un défaut dans un ouvrage d'être plus recherché pour l'auteur que pour le sujet. Cela prouve ou que le sujet a été mal choisi, ou que l'auteur l'a traité avec plus de prétention que de raison ou de goût.

ÉLOGE*
DE VOLTAIRE

PAR LE ROI DE PRUSSE, FRÉDÉRIC-LE-GRAND[1].

MESSIEURS,

Dans tous les siècles, sur-tout chez les nations les plus ingénieuses et les plus polies, les hommes d'un génie élevé et rare ont été honorés pendant leur vie, et encore plus après leur mort. On les considérait comme des phénoménes qui répandaient leur éclat sur leur patrie. Les premiers législateurs qui apprirent aux hommes à vivre en société; les premiers héros qui défendirent leurs concitoyens; les philosophes qui pénétrèrent dans les abîmes de la nature, et qui découvrirent quelques vérités; les poëtes qui transmirent les belles actions de leurs contemporains aux races futures: tous ces hommes furent regardés comme des êtres

* Écrit au camp de Schatzar, lu à l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, dans une assemblée publique extraordinairement convoquée pour cet objet, le 26 novembre 1778.

1* Imprimé à Berlin en 1778, in-8°, pp. (L. D. B.)

supérieurs à l'espèce humaine. On les croyait favorisés d'une inspiration particulière de la Divinité. De là vint qu'on éleva des autels à Socrate, qu'Hercule passa pour un dieu, que la Grèce honorait Orphée, et que sept villes se disputèrent la gloire d'avoir vu naître Homère. Le peuple d'Athènes, dont l'éducation était la plus perfectionnée, savait l'*Iliade* par cœur, et célébrait avec sensibilité la gloire de ses anciens héros dans les chants de ce poëme. On voit également que Sophocle, qui remporta la palme du théâtre, fut en grande estime pour ses talents; et de plus, que la république d'Athènes le revêtit des charges les plus considérables. Tout le monde sait combien Eschine, Périclès, Démosthène, furent estimés; et que Périclès sauva deux fois la vie à Diagoras; la première, en le garantissant contre la fureur des sophistes, et la seconde fois, en l'assistant par ses bienfaits. Quiconque en Grèce avait des talents était sûr de trouver des admirateurs et même des enthousiastes : ces puissants encouragements développaient le génie, et donnaient à l'esprit cet essor qui l'élève, et lui fait franchir les bornes de la médiocrité. Quelle émulation n'était-ce pas pour les philosophes d'apprendre que Philippe de Macédoine choisit Aristote comme le seul précepteur digne d'élever Alexandre! Dans ce beau siècle, tout mérite avait sa récompense, tout talent ses

honneurs. Les bons auteurs étaient distingués; les ouvrages de Thucydide, de Xénophon, se trouvaient entre les mains de tout le monde; enfin chaque citoyen semblait participer à la célébrité de ces génies qui élevèrent alors le nom de la Grèce au-dessus de celui de tous les autres peuples.

Bientôt après, Rome nous fournit un spectacle semblable. On y voit Cicéron qui, par son esprit philosophique et par son éloquence, s'éleva au comble des honneurs. Lucrèce ne vécut pas assez pour jouir de sa réputation. Virgile et Horace furent honorés des suffrages de ce peuple roi; ils furent admis aux familiarités d'Auguste, et participèrent aux récompenses que ce tyran adroit répandait sur ceux qui, célébrant ses vertus, fesaient illusion sur ses vices.

A l'époque de la renaissance des lettres dans notre Occident, l'on se rappelle avec plaisir l'empressement avec lequel les Médicis et quelques souverains pontifes accueillirent les gens de lettres. On sait que Pétrarque fut couronné poëte, et que la mort ravit au Tasse l'honneur d'être couronné dans ce même Capitole où jadis avaient triomphé les vainqueurs de l'univers. Louis XIV, avide de tout genre de gloire, ne négligea pas celui [1] de récompenser ces hommes extraordinaires

[1]* Cette phrase est incorrecte, ainsi que plusieurs autres de ce discours. (L. D. B.)

que la nature produisit sous son régne. Il ne se borna pas à combler de bienfaits Bossuet, Fénélon, Racine, Des Préaux; il étendit sa munificence sur tous les gens de lettres, en quelque pays qu'ils fussent, pour peu que leur réputation fût parvenue jusqu'à lui.

Tel est le cas qu'ont fait tous les âges de ces génies heureux qui semblent ennoblir l'espéce humaine, et dont les ouvrages nous délassent et nous consolent des misères de la vie. Il est donc bien juste que nous payions aux mânes du grand homme dont l'Europe déplore la perte le tribut d'éloges et d'admiration qu'il a si bien mérité.

Nous ne nous proposons pas, messieurs, d'entrer dans le détail de la vie privée de M. de Voltaire. L'histoire d'un roi doit consister dans l'énumération des bienfaits qu'il a répandus sur ses peuples; celle d'un guerrier, dans ses campagnes; celle d'un homme de lettres, dans l'analyse de ses ouvrages: les anecdotes peuvent amuser la curiosité: les actions instruisent. Mais, comme il est impossible d'examiner en détail la multitude d'ouvrages que nous devons à la fécondité de M. de Voltaire, vous voudrez bien, messieurs, vous contenter de l'esquisse légère que je vous en tracerai, me bornant d'ailleurs à n'effleurer qu'en passant les événements principaux de sa vie. Ce serait donc déshonorer M. de Voltaire, que de s'appe-

santir sur des recherches qui ne concernent que sa famille. A l'opposé de ceux qui doivent tout à leurs ancêtres, et rien à eux-mêmes, il devait tout à la nature : il fut seul l'instrument de sa fortune et de sa réputation. On doit se contenter de savoir que ses parents, qui avaient des emplois dans la robe, lui donnèrent une éducation honnête ; il étudia au collége de Louis-le-Grand, sous les pères Porée et Tournemine[1], qui furent les premiers à découvrir les étincelles de ce feu brillant dont ses ouvrages sont remplis.

Quoique jeune, M. de Voltaire n'était pas regardé comme un enfant ordinaire ; sa verve s'était déja fait connaître. C'est ce qui l'introduisit dans la maison de madame de Rupelmonde : cette dame, charmée de la vivacité d'esprit et des talents du jeune poëte, le produisit[2] dans les meilleures sociétés de Paris. Le grand monde devint pour lui l'école où son goût acquit ce tact fin, cette politesse, et cette urbanité à laquelle n'atteignent jamais ces savants érudits et solitaires qui jugent mal de ce qui peut plaire à la société raffinée, trop éloignée de leur vue pour qu'ils puissent la connaître. C'est principalement au ton de la bonne compagnie, à ce vernis répandu dans les ouvrages

[1]* Charlevoix et Le Jay, aussi. (L. D. B.)

[2]* Voltaire fréquentait les plus brillantes sociétés, long-temps avant de connaître madame de Rupelmonde. (L. D. B.)

de M. de Voltaire, que ceux-ci doivent la vogue dont ils jouissent.

Déja sa tragédie d'*OEdipe* et quelques vers agréables de société avaient paru dans le public, lorsqu'il se débita à Paris une satire en vers indécents contre le duc d'Orléans, alors régent de France. Un certain La Grange[1], auteur de cette œuvre de ténébres, pour éviter d'être soupçonné, trouva le moyen de la faire passer sous le nom de M. de Voltaire. Le gouvernement agit avec précipitation; le jeune poëte, tout innocent qu'il était, fut arrêté et conduit à la Bastille, où il demeura quelques mois. Mais, comme le propre de la vérité est de se faire jour tôt ou tard, le coupable fut puni, et M. de Voltaire justifié et relâché. Croiriez-vous, messieurs, que ce fut à la Bastille même que notre jeune poëte composa les deux premiers chants de sa *Henriade?* cependant cela est vrai: sa prison devint un Parnasse pour lui, où les muses l'inspirèrent. Ce qu'il y a de certain c'est que le second chant est demeuré tel qu'il l'avait d'abord minuté: faute de papier et d'encre, il en apprit les vers par cœur, et les retint.

Peu après son élargissement, soulevé contre les indignes traitements et les opprobres dont il avait enduré la honte dans sa patrie, il se retira

[1] * Ce fut pour *les J'ai vu*, et non pour *les Philippiques* de La Grange-Chancel, que Voltaire fut mis à la Bastille. (L. D. B.)

en Angleterre, où il éprouva non seulement l'accueil le plus favorable du public, mais où bientôt il forma un nombre d'enthousiastes. Il mit à Londres la dernière main à *la Henriade*, qu'il publia alors sous le nom du *Poëme de la Ligue*. Notre jeune poëte, qui savait tout mettre à profit, pendant qu'il fut en Angleterre s'appliqua principalement à l'étude de la philosophie. Les plus sages et les plus profonds philosophes y fleurissaient alors. Il saisit le fil avec lequel le circonspect Locke s'était conduit dans le dédale de la métaphysique, et refrénant son imagination impétueuse, il l'assujettit aux calculs laborieux de l'immortel Newton. Il s'appropria si bien les découvertes de ce philosophe, et ses progrès furent tels, que, dans un abrégé, il exposa si clairement le système de ce grand homme qu'il le mit à la portée de tout le monde[1].

Avant lui, M. de Fontenelle était l'unique philosophe qui, répandant des fleurs sur l'aridité de l'astronomie, l'eût rendue susceptible d'amuser le loisir du beau sexe[2]. Les Anglais étaient flattés de trouver un Français qui, non content d'admi-

[1]* *Éléments de la Philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde;* publiés en 1738. (L. D. B.)

[2]* Les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, qui parurent en 1686, et furent réimprimés en 1719 avec un sixième Entretien. Cet ouvrage eut un grand succès, et fut traduit dans les diverses langues de l'Europe. (L. D. B.)

rer leurs philosophes, les traduisait dans sa langue. Tout ce qu'il y avait de plus illustre à Londres s'empressait à le posséder; jamais étranger ne fut accueilli plus favorablement de cette nation; mais, quelque flatteur que fût ce triomphe pour l'amour-propre, l'amour de la patrie l'emporta dans le cœur de notre poëte, et il retourna en France.

Les Parisiens, éclairés par les suffrages qu'une nation aussi savante que profonde avait donnés à notre jeune auteur, commencèrent à se douter que dans leur sein il était né un grand homme. Alors parurent les *Lettres sur les Anglais*, où l'auteur peint avec des traits forts et rapides les mœurs, les arts, les religions, et le gouvernement de cette nation. La tragédie de *Brutus*, faite pour plaire à ce peuple libre, succéda bientôt après, ainsi que *Mariamne*, et une foule d'autres piéces*.

Il se trouvait alors en France une dame célèbre par son goût pour les arts et pour les sciences. Vous devinez bien, messieurs, que c'est de l'illustre marquise du Châtelet dont nous voulons parler. Elle avait lu les ouvrages philosophiques de notre jeune auteur; bientôt elle fit sa connaissance; le desir de s'instruire, et l'ardeur d'approfondir le peu de vérités qui sont à la portée de

* *Mariamne* avait été représentée en 1724, avant le voyage de l'auteur en Angleterre.

l'esprit humain, resserra les liens de cette amitié, et la rendit indissoluble. Madame du Châtelet abandonna tout de suite la *Théodicée* de Leibnitz, et les romans ingénieux de ce philosophe, pour adopter à leur place la méthode circonspecte et prudente de Locke, moins propre à satisfaire une curiosité avide qu'à contenter la raison sévère. Elle apprit assez de géométrie pour suivre Newton dans les calculs abstraits; son application fut même assez persévérante pour composer un abrégé de ce système à l'usage de son fils. Cirei devint bientôt la retraite philosophique de ces deux amis. Ils y composaient, chacun de son côté, des ouvrages de genres différents qu'ils se communiquaient, tâchant, par des remarques réciproques, de porter leurs productions au degré de perfection où elles pouvaient probablement atteindre. Là furent composées *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Catilina*, *Électre* ou *Oreste*.

M. de Voltaire, qui fesait tout entrer dans la sphère de son activité, ne se bornait pas uniquement au plaisir d'enrichir le théâtre par ses tragédies. Ce fut proprement pour l'usage de la marquise du Châtelet qu'il composa son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*: l'*Histoire de Louis XIV* et l'*Histoire de Charles XII*, avaient déja paru*.

* L'*Histoire de Charles XII* est de 1731. Le *Siècle de Louis XIV* ne parut qu'en 1752. Madame du Châtelet était morte en 1749.

Un auteur d'autant de génie, aussi varié que correct, n'échappa point à l'académie française; elle le revendiqua comme un bien qui lui appartenait. Il devint membre de ce corps illustre dont il fut un des plus beaux ornements. Louis XV l'honora de la charge de son gentilhomme ordinaire, et de celle d'historiographe de France, qu'il avait, pour ainsi dire, déja remplie en écrivant l'*Histoire de Louis XIV*.

Quoique M. de Voltaire fût sensible à des marques d'approbation aussi éclatantes, il l'était pourtant davantage à l'amitié. Inséparablement lié avec madame du Châtelet, le brillant d'une grande cour n'offusqua pas ses yeux au point de lui faire préférer la splendeur de Versailles au séjour de Lunéville, bien moins à la retraite champêtre de Cirei. Ces deux amis y jouissaient paisiblement de la portion de bonheur dont l'humanité est susceptible, quand la mort de la marquise du Châtelet mit fin à cette belle union. Ce fut un coup assommant pour la sensibilité de M. de Voltaire, qui eut besoin de toute sa philosophie pour y résister.

Précisément dans le temps qu'il fesait usage de toutes ses forces pour apaiser sa douleur, il fut appelé à la cour de Prusse. Le roi, qui l'avait vu en l'année 1740, desirait de posséder ce génie aussi rare qu'éminent; ce fut en 1752 qu'il vint à

Berlin. Rien n'échappait à ses connaissances; sa conversation était aussi instructive qu'agréable, son imagination aussi brillante que variée, son esprit aussi prompt que présent; il suppléait, par les graces de la fiction, à la stérilité des matières; en un mot, il fesait les délices de toutes les sociétés. Une malheureuse dispute qui s'éleva entre lui et M. de Maupertuis brouilla ces deux savants, qui étaient faits pour s'aimer et non pour se haïr; et la guerre qui survint en 1756 inspira à M. de Voltaire le desir de fixer son séjour en Suisse. Il se rendit à Genève, à Lausanne; ensuite il fit l'acquisition des Délices, et enfin il s'établit à Fernei. Son loisir se partageait entre l'étude et l'ouvrage; il lisait et composait. Il occupait ainsi, par la fécondité de son génie, tous les libraires de ces cantons.

La présence de M. de Voltaire, l'effervescence de son génie, la facilité de son travail, persuadèrent à tout son voisinage qu'il n'y avait qu'à le vouloir pour être bel-esprit. Ce fut comme une espèce de maladie épidémique dont les Suisses, qui passent d'ailleurs pour n'être pas des plus déliés, furent atteints; ils n'exprimaient plus les choses les plus communes que par antithèses ou en épigrammes. La ville de Genève fut le plus vivement atteinte de cette contagion; les bourgeois, qui se croyaient au moins des Lycurgues, étaient tous disposés à

donner de nouvelles lois à leur patrie; mais aucun ne voulait obéir à celles qui subsistaient. Ces mouvements, causés par un zèle de liberté mal entendu, donnèrent lieu à une espèce d'émeute ou de guerre qui ne fut que ridicule. M. de Voltaire ne manqua pas d'immortaliser cet événement en chantant cette soi-disant guerre, sur le ton que celle des rats et des grenouilles l'avait été autrefois par Homère. Tantôt sa plume féconde enfantait des ouvrages de théâtre, tantôt des mélanges de philosophie et d'histoire, tantôt des romans allégoriques et moraux : mais, en même temps qu'il enrichissait ainsi la littérature de ses nouvelles productions, il s'appliquait à l'économie rurale. On voit combien un bon esprit est susceptible de toute sorte de formes. Fernei était une terre presque dévastée quand notre philosophe l'acquit : il la remit en culture[1] : non seulement il la repeupla, mais il y établit encore quantité de manufacturiers et d'artistes.

Ne rappelons pas, messieurs, trop promptement les causes de notre douleur; laissons encore M. de Voltaire tranquillement à Fernei, et jetons,

[1] * Lorsque Voltaire acheta Fernei de Budée de Boissi, cette terre valait 150,000 francs au plus; il y joignit quelques acquisitions, et fit beaucoup d'améliorations importantes. Madame Denis vendit, en 1778, cette propriété au marquis de Villette, moyennant la somme de 230,000 francs. (L. D. B.)

en attendant, un regard plus attentif et plus réfléchi sur la multitude de ses différentes productions. L'histoire rapporte que Virgile, en mourant, peu satisfait de *l'Énéide*, qu'il n'avait pu autant perfectionner qu'il aurait desiré, voulait la brûler. La longue vie dont jouit M. de Voltaire lui permit de limer et de corriger son poëme de la Ligue, et de le porter à la perfection où il est parvenu maintenant sous le nom de *la Henriade*.

Les envieux de notre auteur lui reprochèrent que son poëme n'était qu'une imitation de *l'Énéide;* et il faut convenir qu'il y a des chants dont les sujets se ressemblent; mais ce ne sont pas des copies serviles. Si Virgile dépeint la destruction de Troie, Voltaire étale les horreurs de la Saint-Barthélemi; aux amours de Didon et d'Énée, on compare les amours de Henri IV et de la belle Gabrielle d'Estrées; à la descente d'Énée aux enfers, où Anchise lui découvre la postérité qui doit naître de lui, l'on oppose le songe de Henri IV, et l'avenir que saint Louis dévoile en lui annonçant le destin des Bourbons. Si j'osais hasarder mon sentiment, j'adjugerais l'avantage de deux de ces chants au Français : savoir celui de la Saint-Barthélemi et du songe de Henri IV. Il n'y a que les amours de Didon, où il paraît que Virgile l'emporte sur Voltaire, parceque l'auteur latin intéresse et parle au

cœur, et que l'auteur français n'emploie que des allégories.

Mais si l'on veut examiner ces deux poëmes de bonne foi, sans préjugés pour les anciens ni pour les modernes, on conviendra que beaucoup de détails de *l'Énéide* ne seraient pas tolérés de nos jours dans les ouvrages de nos contemporains; comme par exemple les honneurs funèbres qu'Énée rend à son père Anchise, la fable des Harpies, la prophétie qu'elles font aux Troyens qu'ils seront réduits à manger leurs assiettes, et cette prophétie qui s'accomplit; la truie avec ses neuf petits, qui désigne le lieu d'établissement où Énée doit trouver la fin de ses travaux; ses vaisseaux changés en nymphes; un cerf tué par Ascagne qui occasione la guerre des Troyens et des Rutules; la haine que les dieux mettent dans le cœur d'Amate et de Lavinie contre cet Énée que Lavinie épouse à la fin. Ce sont peut-être ces défauts, dont Virgile était lui-même mécontent, qui l'avaient déterminé à brûler son ouvrage, et qui, selon le sentiment des censeurs judicieux, doivent placer *l'Énéide* au-dessous de *la Henriade*.

Si les difficultés vaincues font le mérite d'un auteur, il est certain que M. de Voltaire en trouva plus à surmonter que Virgile. Le sujet de *la Henriade* est la destruction de Paris due à la conver-

sion de Henri IV. Le poëte n'avait donc pas la liberté de mouvoir à son gré le système merveilleux; il était réduit à se borner aux mystères des chrétiens bien moins féconds en images agréables et pittoresques que n'était la mythologie des gentils. Toutefois on ne saurait lire le dixième chant de *la Henriade* sans convenir que les charmes de la poésie ont le don d'ennoblir tous les sujets qu'elle traite. M. de Voltaire fut le seul mécontent de son poëme; il trouvait que son héros n'était pas exposé à d'assez grands dangers, et que par conséquent il devait intéresser moins qu'Énée, qui ne sort jamais d'un péril sans retomber dans un autre.

En portant le même esprit d'impartialité à l'examen des tragédies de M. de Voltaire, l'on conviendra qu'en quelques points il est supérieur à Racine, et que dans d'autres il est inférieur à ce célébre dramatique. Son *OEdipe* fut la première piéce qu'il composa; son imagination s'était empreinte des beautés de Sophocle et d'Euripide, et sa mémoire lui rappelait sans cesse l'élégance continue et fluide de Racine : fort de ce double avantage, sa première production passa au théâtre comme un chef-d'œuvre. Quelques censeurs, peut-être trop sourcilleux, trouvèrent à redire qu'une vieille Jocaste sentît renaître à la présence de Philoctéte une passion presque éteinte : mais si l'on

avait élagué le rôle de Philoctète, on n'aurait pas joui des beautés que produit le contraste de son caractère avec celui d'Œdipe.

On jugea que son *Brutus* était plutôt propre à être représenté sur le théâtre de Londres que sur celui de Paris, parcequ'en France un père qui de sang-froid condamne son fils à la mort est envisagé comme un barbare; et qu'en Angleterre un consul qui sacrifie son propre sang à la liberté de sa patrie est regardé comme un dieu.

Sa *Mariamne* et un nombre d'autres piéces signalèrent encore l'art et la fécondité de sa plume. Cependant il ne faut pas déguiser que des critiques, peut-être trop sévères, reprochèrent à notre poëte que la contexture de ses tragédies n'approchait pas du naturel et de la vraisemblance de celle de Racine. Voyez, disent-ils, représenter *Iphigénie, Phèdre, Athalie:* vous croyez assister à une action qui se développe sans peine devant vos yeux; au lieu qu'au spectacle de *Zaïre* il faut vous faire illusion sur la vraisemblance, et couler légèrement sur certains défauts qui vous choquent. Ils ajoutent que le second acte est un hors d'œuvre : vous êtes obligé d'endurer le radotage du vieux Lusignan, qui se retrouvant dans son palais ne sait où il est; qui parle de ses anciens faits d'armes comme un lieutenant-colonel du régiment de Navarre devenu gouverneur de

Péronne : on ne sait pas trop comment il reconnaît ses enfants; pour rendre sa fille chrétienne, il lui raconte qu'elle est sur la montagne où Abraham sacrifia ou voulut sacrifier son fils Isaac au Seigneur; il l'engage à se faire baptiser après que Châtillon atteste l'avoir baptisée lui-même[1]; et c'est le nœud de la pièce. Après que Lusignan a rempli cet acte froid et languissant, il meurt d'apoplexie sans que personne s'intéresse à son sort. Il semble, puisqu'il fallait un prêtre et un sacrement pour former cette intrigue, qu'on aurait pu substituer au baptême la communion.

Mais, quelque solides que puissent être ces remarques, on les perd de vue au cinquième acte; l'intérêt, la pitié, la terreur, que ce grand poëte a l'art d'exciter si supérieurement, entraînent l'auditeur, qui, agité de passions aussi fortes, oublie de petits défauts en faveur d'aussi grandes beautés.

On conviendra donc que M. Racine a l'avantage d'avoir quelque chose de plus naturel, de

[1] * Il est difficile de faire une analyse plus légère et plus infidèle que celle-ci. Il n'est point question dans *Zaïre* de la montagne où Abraham voulut sacrifier son fils, mais de celle où Jésus fut crucifié. Châtillon ne dit pas qu'il ait baptisé Zaïre, mais qu'il allait la baptiser,

Lorsque des Sarrasins, de carnage fumants,
Revinrent l'arracher à *ses* bras tout sanglants.

On croirait lire un des feuilletons de Geoffroy dans l'ancien *Journal des Débats*. (L. D. B.)

plus vraisemblable dans la texture de ses drames, et qu'il régne une élégance continue, une mollesse, un fluide[1] dans sa versification dont aucun poëte n'a pu approcher depuis. D'autre part, en exceptant quelques vers trop épiques dans les pièces de M. de Voltaire, il faut convenir qu'au cinquième acte près de *Catilina* il a possédé l'art d'accroître l'intérêt de scène en scène, d'acte en acte, et de le pousser au plus haut point à la catastrophe : c'est bien là le comble de l'art.

Son génie universel embrassait tous les genres. Après s'être essayé contre Virgile, et l'avoir peut-être surpassé, il voulait se mesurer avec l'Arioste; il composa *la Pucelle* dans le goût du *Roland furieux*. Ce poëme n'est point une imitation de l'autre; la fable, le merveilleux, les épisodes, tout y est original, tout y respire la gaieté d'une imagination brillante.

Ses vers de société fesaient les délices de toutes les personnes de goût. L'auteur seul n'en tenait aucun compte, quoique Anacréon, Horace, Ovide, Tibulle, ni tous les auteurs de la belle antiquité, ne nous aient laissé aucun modéle en ces genres qu'il n'eût égalé. Son esprit enfantait ces ouvrages sans peine; cela ne le satisfesait pas : il croyait que, pour posséder une réputation bien méritée,

[1] * *Fluide dans la versification*, pour *versification coulante :* mauvaise locution. (L. D. B.)

il fallait l'acquérir en vainquant les plus grands obstacles.

Après vous avoir fait un précis des talents du poëte, passons à ceux de l'historien. L'*Histoire de Charles XII* fut la première qu'il composa; il devint le Quinte-Curce de cet Alexandre. Les fleurs qu'il répand sur sa matière n'altèrent point le fond de la vérité; il peint la valeur brillante du héros du nord avec les plus vives couleurs, sa fermeté dans de certaines occasions, son obstination en d'autres, sa prospérité, et ses malheurs.

Après avoir éprouvé ses forces sur Charles XII, il essaya de hasarder l'histoire du siècle de Louis XIV. Ce n'est plus le style romanesque de Quinte-Curce qu'il emploie : il y substitua celui de Cicéron, qui, plaidant pour la loi Manilia, fait l'éloge de Pompée. C'est un auteur français qui relève avec enthousiasme les événements fameux de ce beau siècle; qui expose dans le jour le plus brillant les avantages qui donnèrent alors à sa nation une prépondérance sur d'autres peuples, les grands génies en foule qui se trouvèrent sous la main de Louis XIV, le règne des arts et des sciences protégés par une cour polie, les progrès de l'industrie en tout genre, et cette puissance intrinséque de la France qui rendait en quelque sorte son roi l'arbitre de l'Europe.

Cet ouvrage unique méritait d'attirer à M. de

Voltaire l'attachement et la reconnaissance de toute la nation française, qu'il a mieux relevée qu'elle ne l'a été par aucun de ses autres écrivains.

C'est encore un style différent qu'il emploie dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations;* le style en est fort et simple; le caractère de son esprit se manifeste plus dans la façon dont il a traité cette histoire que dans ses autres écrits. On y voit la fougue d'un génie supérieur qui voit tout dans le grand, qui s'attache à ce qu'il y a d'important, et néglige tous les petits détails. Cet ouvrage n'est pas composé pour apprendre l'histoire à ceux qui ne l'ont pas étudiée, mais pour en rappeler les faits principaux dans la mémoire de ceux qui la savent. Il s'attache à la première loi de l'histoire, qui est de dire la vérité; et les réflexions qu'il y séme ne sont pas des hors d'œuvre, elles naissent de la matière même.

Il nous reste une foule d'autres traités de M. de Voltaire qu'il est presque impossible d'analyser. Les uns roulent sur des sujets de critique; dans d'autres ce sont des matières métaphysiques qu'il éclaircit; dans d'autres encore d'astronomie, d'histoire, de physique, d'éloquence, de poétique, de géométrie. Ses romans mêmes portent un caractère original: *Zadig*, *Micromégas*, *Candide*, sont des ouvrages qui, semblant respirer la frivolité, contiennent des allégories morales ou des

critiques de quelques systèmes modernes, où l'utile est inséparablement uni à l'agréable.

Tant de talents, tant de connaissances diverses réunies en une seule personne, jettent les lecteurs dans un étonnement mêlé de surprise.

Récapitulez, messieurs, la vie des grands hommes de l'antiquité, dont les noms nous sont parvenus, vous trouverez que chacun d'eux se bornait à son seul talent. Aristote et Platon étaient philosophes; Eschine et Démosthène, orateurs; Homère, poëte épique; Sophocle, poëte tragique; Anacréon, poëte agréable; Thucydide et Xénophon, historiens; de même que chez les Romains Virgile, Horace, Ovide, Lucrèce, n'étaient que poëtes; Tite-Live et Varron, historiens; Crassus, le vieil Antoine, et Hortensius, s'en tenaient à leurs harangues. Cicéron, ce consul orateur, défenseur et père de la patrie, est le seul qui ait réuni des talents et des connaissances diverses: il joignait au grand art de la parole, qui le rendait supérieur à tous ses contemporains, une étude approfondie de la philosophie, telle qu'elle était connue de son temps. C'est ce qui paraît par ses *Tusculanes*, par son admirable traité *de la Nature des Dieux*, par celui des *Offices*, qui est peut-être le meilleur ouvrage de morale que nous ayons. Cicéron fut même poëte; il traduisit en latin les

vers d'Aratus, et l'on croit que ses corrections[1] perfectionnèrent le poëme de Lucréce.

Il nous a donc fallu parcourir l'espace de dix-sept siécles pour trouver, dans la multitude des hommes qui composent le genre humain, le seul Cicéron dont nous puissions comparer les connaissances avec celles de notre illustre auteur. L'on peut dire, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que M. de Voltaire valait seul toute une académie. Il y a de lui des morceaux où l'on croit reconnaître Bayle armé de tous les arguments de sa dialectique; d'autres où l'on croit lire Thucydide : ici c'est un physicien qui découvre les secrets de la nature; là c'est un métaphysicien qui, s'appuyant sur l'analogie et l'expérience, suit à pas mesurés les traces de Locke. Dans d'autres ouvrages vous trouvez l'émule de Sophocle: là vous le voyez répandre des fleurs sur ses traces; ici il chausse le brodequin comique; mais il semble que l'élévation de son esprit ne se plaisait pas à borner son essor à égaler Térence où Molière. Bientôt vous le voyez monter sur Pégase qui, en étendant ses ailes, le transporte au haut de l'Hélicon, où le dieu des muses lui adjuge sa place entre Homère et Virgile.

Tant de productions différentes et d'aussi grands

[1] * C'est une tradition fort douteuse et peu vraisemblable rapportée par Eusèbe de Césarée. (L. D. B.)

efforts de génie produisirent à la fin une vive sensation sur les esprits; et l'Europe applaudit aux talents supérieurs de M. de Voltaire. Il ne faut pas croire que la jalousie et l'envie l'épargnassent; elles aiguisèrent tous leurs traits pour l'accabler. Cet esprit d'indépendance, inné dans les hommes, qui leur inspire une aversion contre l'autorité la plus légitime, les révoltait avec bien plus d'aigreur contre une supériorité de talents à laquelle leur faiblesse ne put atteindre. Mais les cris de l'envie étaient étouffés par de plus forts applaudissements; les gens de lettres s'honoraient de la connaissance de ce grand homme. Quiconque était assez philosophe pour n'estimer que le mérite personnel plaçait M. de Voltaire bien au-dessus de ceux dont les ancêtres, les titres, l'orgueil, et les richesses, font tout le mérite. M. de Voltaire était du petit nombre des philosophes qui pouvaient dire: *Omnia mea mecum porto*[1]. Des princes, des souverains, des rois, des impératrices, le comblèrent des marques de leur estime et de leur admiration. Ce n'est pas que nous prétendions insinuer que les grands de la terre soient les meilleurs appréciateurs du mérite, mais cela prouve au moins que la réputation de notre auteur était si généralement établie que les chefs des peu-

[1] * TRADUCTION : « Je porte tout avec moi. » C'est la réponse de Bias de Priène à un de ses compatriotes. (L. D. B.)

ples, loin de contredire la voix publique, croyaient devoir s'y conformer.

Cependant, comme dans ce monde le mal se trouve par-tout mêlé au bien, il arrivait que M. de Voltaire, sensible à l'applaudissement universel dont il jouissait, ne l'était pas moins aux piqûres de ces insectes qui croupissent dans les fanges de l'Hippocréne. Loin de les punir, il les immortalisait en plaçant leurs noms obscurs dans ses ouvrages. Mais il ne recevait d'eux que des éclaboussures légères, en comparaison des persécutions plus violentes qu'il eut à souffrir des ecclésiastiques qui, par état, n'étant que des ministres de paix, n'auraient dû pratiquer que la charité et la bienfesance : aveuglés par un faux zéle autant qu'abrutis par le fanatisme, ils s'acharnèrent sur lui, et voulurent l'accabler en le calomniant. Leur ignorance fit échouer leur projet : faute de lumières ils confondaient les idées les plus claires; de sorte que les passages où notre auteur insinue la tolérance furent interprétés par eux comme contenant les dogmes de l'athéisme. Et ce même Voltaire, qui avait employé toutes les ressources de son génie pour prouver avec force l'existence d'un Dieu, s'entendit accuser, à son grand étonnement, d'en avoir nié l'existence.

Le fiel que ces ames dévotes répandirent si maladroitement sur lui trouva des approbateurs chez

les gens de leur espèce, et non pas chez ceux qui avaient la moindre teinture de dialectique. Son crime véritable consistait en ce qu'il n'avait pas lâchement déguisé dans son histoire les vices de tant de pontifes qui ont déshonoré l'Église; de ce qu'il avait dit avec Fra-Paolo, avec Fleuri, et tant d'autres, que souvent les passions influent plus sur la conduite des prêtres que l'inspiration du Saint-Esprit; que dans ses ouvrages il inspire de l'horreur contre ces massacres abominables qu'un faux zèle a fait commettre; et qu'enfin il traitait avec mépris ces querelles inintelligibles et frivoles auxquelles les théologiens de toute secte attachent tant d'importance. Ajoutons à ceci, pour achever ce tableau, que tous les ouvrages de M. de Voltaire se débitaient aussitôt qu'ils sortaient de la presse, et que dans ce même temps les évêques voyaient avec un saint dépit leurs mandements rongés des vers, ou pourrir dans les boutiques de leurs libraires.

Voilà comme raisonnent des prêtres imbéciles. On leur pardonnerait leur bêtise, si leurs mauvais syllogismes n'influaient pas sur le repos des particuliers; tout ce que la vérité oblige de dire c'est qu'une aussi fausse dialectique suffit pour caractériser ces êtres vils et méprisables qui, fesant profession de captiver leur raison, font ouvertement divorce avec le bon sens.

Puisqu'il s'agit ici de justifier M. de Voltaire, nous ne devons dissimuler aucune des accusations dont on le chargea. Les cagots lui imputèrent donc encore d'avoir exposé les sentiments d'Épicure, de Hobbes, de Woolston, du lord Bolyngbrocke, et d'autres philosophes. Mais n'est-il pas clair que, loin de fortifier ces opinions par ce que tout autre y aurait pu ajouter, il se contente d'être le rapporteur d'un procès dont il abandonne la décision à ses lecteurs? Et de plus, si la religion a pour fondement la vérité, qu'a-t-elle à appréhender de tout ce que le mensonge peut inventer contre elle? M. de Voltaire en était si convaincu qu'il ne croyait pas que les doutes de quelques philosophes pussent l'emporter sur les inspirations divines.

Mais allons plus loin, comparons la morale répandue dans ses ouvrages à celle de ses persécuteurs: Les hommes doivent s'aimer comme des frères, dit-il; leur devoir est de s'aider mutuellement à supporter le fardeau de la vie, où la somme des maux l'emporte sur celle des biens; leurs opinions sont aussi différentes que leurs physionomies; loin de se persécuter, parcequ'ils ne pensent pas de même, ils doivent se borner à rectifier le jugement de ceux qui sont dans l'erreur par le raisonnement, sans substituer aux arguments le fer et les flammes; en un mot ils doivent se con-

duire envers leur prochain comme ils voudraient qu'il en usât envers eux. Est-ce M. de Voltaire qui parle? ou est-ce l'apôtre saint Jean, ou est-ce le langage de l'Évangile?

Opposons à ceci la morale pratique de l'hypocrisie ou du faux zéle; elle s'exprime ainsi: Exterminons ceux qui ne pensent pas ce que nous voulons qu'ils pensent; accablons ceux qui dévoilent notre ambition et nos vices : que Dieu soit le bouclier de nos iniquités, que les hommes se déchirent, que le sang coule, qu'importe, pourvu que notre autorité s'accroisse? Rendons Dieu implacable et cruel, pour que la recette des douanes du purgatoire et du paradis augmente nos revenus.

Voilà comme la religion sert souvent de prétexte aux passions des hommes, et comme par leur perversité la source la plus pure du bien devient celle du mal!

La cause de M. de Voltaire étant aussi bonne que nous venons de l'exposer, il emporta les suffrages de tous les tribunaux où la raison était plus écoutée que les sophismes mystiques. Quelque persécution qu'il endurât de la haine théologale, il distingua toujours la religion de ceux qui la déshonorent; il rendait justice aux ecclésiastiques dont les vertus ont été le véritable ornement de l'Église; il ne blâmait que ceux dont les mœurs

perverses les rendirent l'abomination publique.

M. de Voltaire passa donc ainsi sa vie entre les persécutions de ses envieux et l'admiration de ses enthousiastes, sans que les sarcasmes des uns l'humiliassent, et que les applaudissements des autres accrussent l'opinion qu'il avait de lui-même; il se contentait d'éclairer le monde, et d'inspirer par ses ouvrages l'amour des lettres et de l'humanité. Non content de donner des préceptes de morale, il prêchait la bienfesance par son exemple. Ce fut lui dont l'appui courageux vint au secours de la malheureuse famille des Calas; qui plaida la cause des Sirven, et les arracha des mains barbares de leurs juges; il aurait ressuscité le chevalier de La Barre, s'il avait eu le don des miracles. Il est beau qu'un philosophe, du fond de sa retraite, élève sa voix, et que l'humanité, dont il est l'organe, force les juges à réformer des arrêts iniques. Si M. de Voltaire n'avait par-devers lui que cet unique trait, il mériterait d'être placé parmi le petit nombre des véritables bienfaiteurs de l'humanité.

La philosophie et la religion enseignent donc de concert le chemin de la vertu. Voyez lequel est le plus chrétien, ou le magistrat qui force cruellement une famille à s'expatrier, ou le philosophe qui la recueille et la soutient; le juge qui se sert du glaive de la loi pour assassiner un étourdi, ou le sage qui veut sauver la vie du jeune

homme pour le corriger; le bourreau de Calas, ou le protecteur de sa famille désolée?

Voilà, messieurs, ce qui rendra la mémoire de M. de Voltaire à jamais chère à ceux qui sont nés avec un cœur sensible et des entrailles capables de s'émouvoir. Quelque précieux que soient les dons de l'esprit, de l'imagination, l'élévation du génie, et les vastes connaissances, ces présents, que la nature ne prodigue que rarement, ne l'emportent cependant jamais sur les actes de l'humanité et de la bienfesance; on admire les premiers, et l'on bénit et révère les seconds.

Quelque peine que j'aie, messieurs, de me séparer à jamais de M. de Voltaire, je sens cependant que le moment approche où je dois renouveler la douleur que vous cause sa perte. Nous l'avons laissé tranquille à Fernei; des affaires d'intérêt l'engagèrent à se transporter à Paris, où il espérait venir encore assez à temps pour sauver quelques débris de sa fortune d'une banqueroute dans laquelle il se trouvait enveloppé. Il ne voulut pas reparaître dans sa patrie les mains vides; son temps, qu'il partageait entre la philosophie et les belles-lettres, fournissait un nombre d'ouvrages dont il avait toujours quelques uns en réserve : ayant composé une nouvelle tragédie dont Irène est le sujet, il voulut la produire sur le théâtre de Paris.

Son usage était d'assujettir ses pièces à la critique la plus sévère, avant de les exposer en public. Conformément à ses principes, il consulta à Paris tout ce qu'il y avait de gens de goût de sa connaissance, sacrifiant un vain amour-propre au desir de rendre ses travaux dignes de la postérité. Docile aux avis éclairés qu'on lui donna, il se porta avec un zéle et une ardeur singulière à la correction de cette tragédie; il passa des nuits entières à refondre son ouvrage; et, soit pour dissiper le sommeil, soit pour ranimer ses sens, il fit un usage immodéré du café : cinquante tasses[1] par jour lui suffirent à peine. Cette liqueur, qui mit son sang dans la plus violente agitation, lui causa un échauffement si prodigieux que, pour calmer cette espéce de fiévre chaude, il eut recours aux opiates, dont il prit de si fortes doses que, loin de soulager son mal, elles accélérèrent sa fin. Peu après ce reméde pris avec si peu de ménagement se manifesta une espéce de paralysie qui fut suivie du coup d'apoplexie qui termina ses jours.

Quoique M. de Voltaire fût d'une constitution

[1] * Il n'en prenait pas même cinq par jour, dans les derniers temps de sa vie. On peut consulter à ce sujet Wagnière, qui mérite toute confiance. Il y a ici beaucoup d'erreurs sur la mort de Voltaire et sur les causes de son voyage à Paris. (L. D. B.)

faible; quoique le chagrin, le souci, et une grande application, aient affaibli son tempérament, il poussa pourtant sa carrière jusqu'à la quatre-vingt-quatrième année. Son existence était telle qu'en lui l'esprit l'emportait en tout sur la matière. C'était une ame forte qui communiquait sa vigueur à un corps presque diaphane : sa mémoire était étonnante, et il conserva toutes les facultés de la pensée et de l'imagination jusqu'à son dernier soupir. Avec quelle joie vous rappellerai-je, messieurs, les témoignages d'admiration et de reconnaissance que les Parisiens rendirent à ce grand homme durant son dernier séjour dans sa patrie! Il est rare, mais il est beau que le public soit équitable, et qu'il rende justice de leur vivant à ces êtres extraordinaires que la nature ne se complaît de produire que de loin en loin, afin qu'ils recueillent de leurs contemporains mêmes les suffrages qu'ils sont sûrs d'obtenir de la postérité!

L'on devait s'attendre qu'un homme qui avait employé toute la sagacité de son génie à célébrer la gloire de sa nation en verrait rejaillir quelques rayons sur lui-même : les Français l'ont senti, et, par leur enthousiasme, ils se sont rendus dignes de partager le lustre que leur compatriote a répandu sur eux et sur le siécle. Mais croirait-on que ce Voltaire, auquel la profane Gréce aurait

élevé des autels[1], qui eût eu dans Rome des statues, auquel une grande impératrice, protectrice des sciences, voulait ériger un monument à Pétersbourg; qui croira, dis-je, qu'un tel être pensa manquer dans sa patrie d'un peu de terre[2] pour couvrir ses cendres? Eh quoi! dans le dix-huitième siécle, où les lumières sont plus répandues que jamais, où l'esprit philosophique a tant fait de progrès, il se trouve des hiérophantes plus barbares que les Hérules, plus dignes de vivre avec les peuples de la Taprobane qu'au milieu de la nation française! Aveuglés par un faux zéle, ivres de fanatisme, ils empêchent qu'on ne rende les derniers devoirs de l'humanité à un des hommes les plus célébres que jamais la France ait portés. Voilà cependant ce que l'Europe a vu avec une douleur mêlée d'indignation.

Mais, quelle que soit la haine de ces frénétiques, et la lâcheté de leur vengeance de s'acharner ainsi sur des cadavres, ni les cris de l'envie, ni leurs hurlements sauvages, ne terniront la mé-

[1]* La veuve de Molière en disait autant de notre grand comique. (L. D. B.)

[2]* Allusion à ces vers de l'*Épître de Boileau à Racine :*

> Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
> Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière...
> (L. D. B.)

moire de Voltaire. Le sort le plus doux qu'ils peuvent attendre est qu'eux et leurs vils artifices demeurent ensevelis à jamais dans les ténèbres de l'oubli; tandis que la mémoire de Voltaire s'accroîtra d'âge en âge, et transmettra son nom à l'immortalité.

ÉLOGE
DE VOLTAIRE

PAR M. DE LA HARPE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE[1].

Cujus gloriæ neque profuit quisquam laudando,
nec vituperando quisquam nocuit. (Tit. Liv.)[2]

Heureux, sans doute, celui qui n'aura pas attendu pour célébrer le génie que les hommages qu'on lui doit ne puissent plus s'adresser qu'à des cendres insensibles; celui qui s'est acquis le droit de lui rendre témoignage devant la postérité,

[1] On n'a presque point mis de notes à ce discours précisément parcequ'il en comportait trop. Tout le personnel de M. de Voltaire, sa vie, qui tient à tout, son histoire littéraire si fertile en événements, l'examen réfléchi de ses innombrables ouvrages, la foule d'anecdotes et de commentaires dont ils sont susceptibles, tous ces objets si étendus et si intéressants auraient été morcelés dans des notes, et sont réservés pour un autre cadre[1] dans lequel ils occuperont un juste espace. Les personnes dont la curiosité empressée chercherait ici ces détails doivent songer que la nature de l'ouvrage devait les exclure, et qu'il ne fallait pas que l'orateur empiétât sur le critique, ni le panégyriste sur l'historien. (*Avertissement de l'auteur.*)

[2]* Traduction. Les éloges ne sauraient ajouter à sa gloire, ni les critiques l'affaiblir. (L. D. B.)

[1]* *Le Lycée* ou *Cours de Littérature.* (L. D. B.)

après avoir osé le lui rendre en présence de l'envie ! Heureux encore jusque dans ce devoir douloureux le panégyriste et l'ami d'un grand homme, si, en approchant de son tombeau (quel qu'il soit, hélas !) il peut dire : « La louange que je t'ai « offerte a toujours été pure ; jamais elle ne fut ni « souillée par l'intérêt ni exagérée par la complai- « sance ; et comme l'adulation n'y ajouta rien tant « que tu as vécu, l'équité n'en retranchera rien « quand tu n'es plus ! »

Je vais parcourir cette longue suite de travaux qui ont rempli la vie de Voltaire. L'éclat de ses talents paraîtra s'augmenter de celui de ses succès, et l'intérêt qu'ils inspirent s'accroîtra par les contradictions qu'ils ont éprouvées. Cet homme extraordinaire s'agrandira encore plus à nos yeux par cette influence si marquée qu'il a eue sur son siècle, et qui s'étendra dans la postérité. En considérant sa destinée, nous aurons lieu quelquefois de plaindre celui qu'il faudra si souvent admirer ; nous reconnaîtrons le sort de l'humanité dans l'homme qui s'est le plus élevé au-dessus d'elle. Ce tableau du génie, fait pour rassembler tant de leçons et tant d'exemples, montrera tout ce qu'il peut obtenir de gloire et rencontrer d'obstacles ; et, en voyant tout ce qu'il peut avoir à souffrir, peut-être on sentira davantage tout ce qu'il faut lui pardonner.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était passé, ce siècle que l'on peut appeler celui de la France, puisqu'il fut l'époque de nos grandeurs, et qu'il a gardé le nom d'un de nos monarques. Déja commençait à pâlir cette lumière des arts qui s'était levée au milieu de nous et répandue dans l'Europe; ses clartés les plus brillantes s'étaient toutes éteintes dans la nuit de la tombe. La mort avait frappé les héros, les artistes, les écrivains. Fénélon avait fini ses jours dans l'exil; la cendre de Molière n'avait trouvé qu'à peine où reposer obscurément; Corneille avait survécu quinze ans à son génie; Racine avait lui-même marqué un terme au sien; et, enlevé avant le temps, il n'avait rempli ni toute la carrière de son talent, ni celle de la vie. Deux hommes seuls alors pouvaient rappeler encore la splendeur de cet âge qui venait de finir. On eût dit que Rousseau avait hérité de Despréaux même la science si difficile d'écrire en vers. L'ame tragique de Crébillon, après avoir jeté quelques lueurs sombres dans *Atrée*, et les plus beaux traits de lumière dans *Électre*, s'était enfin élevée dans *Rhadamiste* aux plus grands effets de l'art; mais, après cet effort, il était tombé au-dessous de lui-même, il ne donnait plus que *Sémiramis* et *Xerxès*; et Rousseau, sur nos fron-

tières, corrompant de plus en plus son style, semblait avoir quitté le Parnasse en quittant la France; lorsqu'*OEdipe* et *la Henriade*, qui se suivirent de près, annoncèrent au monde littéraire le véritable héritier du grand siécle, celui qui devait être l'ornement du nôtre, et qui, remarquable par la hardiesse de ses premiers pas, s'ouvrait déja plus d'un chemin vers la gloire.

La nature, que nous voulons en vain assujettir à l'uniformité de nos calculs, et qui se plaît si souvent à les démentir par la diversité de ses procédés; la nature, en produisant les grands hommes, sait varier ses moyens autant que leurs caractères. Tantôt elle les mûrit à loisir dans le silence et l'obscurité; et les humains, levant les yeux avec surprise, aperçoivent tout-à-coup à une hauteur immense celui qu'ils ont vu long-temps à côté d'eux; tantôt elle marque le génie naissant d'un trait de grandeur qui est pour lui comme le signe de sa mission, et alors elle semble dire aux hommes en le leur donnant: Voilà votre maître. C'est avec cet éclat qu'elle montra Voltaire au monde. Destiné à être extraordinaire en tout, il le fut dès son enfance; et, par un double privilége, son esprit était mûr dès ses premières années, comme il fut jeune dans ses dernières. A peine eut-il fait des vers, qu'ils parurent être la langue qui lui appartenait. A peine eut-il reçu quelques leçons de ses

maîtres, qu'ils le crurent capable d'en donner. La force de son jugement l'élevait déja au-dessus de ses contemporains, lorsqu'à dix-huit ans il conçut, malgré l'exemple de Corneille et la contagion générale, que l'amour ne devait point se mêler aux horreurs du sujet d'*OEdipe;* et, s'il fut forcé de céder au préjugé, le courage qu'il eut de se condamner sur cette faute involontaire était une nouvelle espèce de gloire, celle de l'homme supérieur, qui instruit les autres en se jugeant lui-même. C'était quelque chose sans doute de l'emporter sur un ouvrage que défendait Corneille ; mais qu'il était beau sur-tout de balancer Sophocle dans l'un de ses chefs-d'œuvre; d'annoncer, dès le premier moment, ce goût des beautés antiques que Racine n'eut qu'après plusieurs essais; enfin de posséder de si bonne heure le grand art de l'éloquence tragique ! Tout se réunit alors pour faire de ce brillant coup d'essai le présage des plus hautes destinées : Corneille vaincu, Sophocle égalé, la scène française relevée, l'envie déja avertie et poussant un long cri, comme le monstre qui a senti sa proie; la voix des hommes justes nommant un successeur à Racine; enfin, au milieu de tant d'honneurs, le jeune auteur s'élevant, par l'aveu de ses fautes, au-dessus de son propre ouvrage et à la hauteur de l'art.

La muse de l'épopée avait paru jusque-là nous

être encore étrangère ; et même, dans ce siécle mémorable, où il semblait que la gloire n'eût rien à refuser à Louis XIV et à la France, c'était la seule exception qu'elle eût mise à ses faveurs. On en accusait à-la-fois et le génie de notre langue et celui de notre nation. Voltaire conçut à vingt ans le projet de venger l'un et l'autre. Cette heureuse audace de la jeunesse, qu'animait encore en lui le sentiment de ses forces, ne fut point épouvantée par tant d'exemples faits pour le décourager. Au milieu de toutes les voix du préjugé qui lui criaient : Arrête ! il entendit la voix plus impérieuse et plus forte du talent créateur, qui lui criait : Ose ! et, guidé par cet instinct irrésistible qui repousse la réflexion timide, il s'abandonna sans crainte sur une mer inconnue, dont on ne racontait que des naufrages. Il trouva cette terre ignorée où nul Français n'était abordé avant lui ; et, tandis qu'on répétait encore de toute part que nous n'étions pas faits pour l'épopée, la France avait un poëme épique.

Je sais que la critique s'est élevée contre le choix d'un sujet trop voisin de nous pour permettre à l'auteur la ressource séduisante des fictions. On a dit, et non sans fondement, que pour nous l'épopée doit être placée dans ce favorable éloignement, dans cette perspective magique d'où naît l'illusion de tous les arts ; que la muse épique ne

doit nous apparaître que dans le lointain, couverte du voile des allégories, entourée du cortége des fables, ainsi que d'un nuage religieux, d'où sa voix semble sortir plus imposante et plus majestueuse, comme ces divinités antiques, cachées dans la sombre horreur des forêts, semblaient plus augustes et plus vénérables à mesure qu'on les adorait de plus loin.

Je ne rejetterai point ces idées fondées sur le pouvoir de l'imagination; mais aussi quel Français peut reprocher à Voltaire d'avoir choisi Henri IV pour son héros? N'eut-il pas, au moins pour ses concitoyens, le mérite si précieux d'avoir chanté le seul de leurs rois dont la gloire soit devenue pour ainsi dire populaire? n'eut-il pas pour les connaisseurs de toutes les nations cet autre mérite si rare de suppléer par des beautés nouvelles à celles qui lui étaient interdites? C'est là qu'il déclare à la tyrannie, aux préjugés, à la superstition, au fanatisme, cette haine inexpiable, cette guerre généreuse qui n'admit jamais ni traité ni tréve, et qui n'a eu de terme que celui de sa vie. Pour la première fois l'humanité entendit plaider sa cause en beaux vers, et vit ses intérêts confiés à l'éloquence poétique. Celle-ci avait plus d'une fois consacré dans Louis XIV les victoires remportées sur le monstre de l'hérésie, victoires trop souvent déshonorées par la violence, et que la religion

même a pleurées ; Voltaire lui apprit à célébrer d'autres triomphes, ceux de la raison sur le monstre de l'intolérance : triomphes purs, et qui ne coûtent de larmes qu'aux ennemis du genre humain.

Des vérités d'un autre ordre ont paru dans ce même ouvrage revêtues des couleurs de la poésie. Uranie s'est étonnée de parler la même langue que Calliope. Ce n'était pas Lucrèce chantant les erreurs d'Épicure ; c'étaient les grands secrets de la nature, long-temps inconnus et récemment découverts, tracés dans le style de l'épopée avec autant d'exactitude qu'ils auraient pu l'être sous le compas de la philosophie[1]. Dans le même temps,

[1] Lorsque dans *les Muses rivales*, je fis dire à Uranie, en parlant de Voltaire,

J'empruntai de ses vers la parure pompeuse ;
Je parus étalant des vêtements nouveaux,
Et gardant, sous les traits dont m'ornaient ses pinceaux,
Une beauté majestueuse,
Je ne dus qu'à lui seul ces brillants attributs.
C'est par lui que la poésie
Fit entendre des sons aux mortels inconnus,
Et que le voile d'Uranie
Devint l'écharpe de Vénus.

M. Marmontel (à qui d'ailleurs je ne dois que des remerciements du compte très avantageux qu'il rendit de la pièce dans le *Mercure*) observa que *l'éloge était très exclusif*, et que *Lucrèce et Pope*, *avant Voltaire, avaient fait parler Uranie en beaux vers*. La remarque serait juste, s'il eût été question de vérités morales et métaphysiques. Elles ont été traitées par Pope d'une manière supérieure ; mais il est

et par un effet de la même magie, il chantait en vers sublimes les merveilles révélées à Newton, le principe universel qui meut et attire les corps, la grande révolution des mondes dans la carrière de l'espace et de la durée. Il étalait sous des pinceaux, avant lui inconnus aux muses, l'éclatant tissu de

ici question du système de Newton, et par conséquent de la physique. Il est vrai que Lucrèce a mis en vers celle d'Épicure; mais cette philosophie erronée ne lui a guère fourni que des vers durs et raboteux; et son poëme ne serait point au rang des monuments précieux de l'antiquité, s'il n'y eût joint des morceaux de poésie morale ou descriptive qui en ont fait le mérite. Au contraire dans *la Henriade*, c'est une beauté absolument neuve que le système planétaire de Copernic et l'attraction de Newton, détaillés en très beaux vers, et avec des expressions exactes, en même temps que magnifiques;

Dans le centre éclatant de ces orbes immenses,
Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leurs distances,
Luit cet astre du jour par Dieu même allumé,
Qui tourne autour de soi sur son axe enflammé.
De lui partent sans fin des torrents de lumière;
Il donne en se montrant la vie à la matière,
Et dispense les jours, les saisons, et les ans,
A des mondes divers autour de lui flottants.
Ces astres asservis à la loi qui les presse
S'attirent dans leur course, et s'évitent sans cesse,
Et, servant l'un à l'autre et de régle et d'appui,
Se prêtent les clartés qu'ils reçoivent de lui.
Par-delà tous les cieux le Dieu des cieux réside, etc.

C'est là sans doute mêler le sublime de la poésie aux principes de la plus saine physique; et qui a eu ce mérite avant Voltaire? Ce mérite se trouve à un degré encore plus étonnant dans le discours en vers adressé à madame du Châtelet, à la tête des *Éléments* de Newton. Il n'y a point de morceau pareil dans aucune langue connue.

la robe du soleil et les rayons de sa lumière[1]; et cette poésie était sans modèle, comme les découvertes de Newton étaient sans exemple.

Avec des beautés si neuves et si frappantes, avec l'intérêt attaché au nom du héros, avec un style toujours élégant et harmonieux, tour-à-tour plein de force ou de charme, faut-il s'étonner que *la Henriade,* quoique destituée de l'ancienne mythologie, ait triomphé de toutes les attaques, se soit encore affermie par le temps dans l'opinion des connaisseurs, et soit devenue un ouvrage national? L'honneur d'avoir fait le seul poëme épique dont notre langue se glorifie n'est peut-être pas encore la récompense la plus flatteuse que l'auteur ait obtenue. Il eut le plaisir de voir que son ouvrage avait ajouté quelque chose à cet amour si vrai que les Français gardent à la mémoire du meilleur de leurs rois. On s'est accoutumé à joindre ensemble les noms du poëte et du héros. Quel

[1] Voyez dans la dédicace des *Éléments de Newton*, citée ci-dessus, ces vers admirables :

Il découvre à mes yeux, par une main savante,
De l'astre des saisons la robe étincelante :
L'émeraude, l'azur, le pourpre, le rubis,
Sont l'immortel tissu dont brillent ses habits.
Chacun de ses rayons, dans sa substance pure,
Porte en soi les couleurs dont se peint la nature,
Et, confondus ensemble, ils éclairent nos yeux,
Ils animent le monde, ils remplissent les cieux.

honorable assemblage! et n'est-ce pas une immortalité bien douce que celle qu'on partage avec Henri IV?

Mais s'il était difficile d'atteindre le premier parmi nous jusqu'à l'épopée, il l'était peut-être encore plus de trouver une place parmi les deux fondateurs et les deux maîtres de la scène française qui semblaient n'y pouvoir plus admettre que des disciples, et non pas des concurrents. L'opinion, aussi empressée à resserrer les limites des arts que le génie est ardent à les reculer, si prompte à donner des rivaux aux grands hommes vivants, mais, dès qu'ils ne sont plus, si lente à leur reconnaître des successeurs; l'opinion, qui s'assied comme un épouvantail à l'entrée du champ où le talent va s'élancer, oppose à ses premiers pas une barrière qui lui coûte souvent plus à renverser que la carrière ne lui coûte ensuite à parcourir. Rien n'était plus à respecter que l'admiration qui consacrait les noms de Corneille et de Racine; mais rien n'était plus à craindre que le préjugé, qui renfermait dans la sphère de leurs travaux l'étendue de l'art dramatique. Quelque difficulté qu'il y ait à revenir sur un sujet presque épuisé, la gloire du grand homme que je célèbre m'oblige de jeter un coup d'œil sur ceux qui l'ont précédé. Comment pourrai-je retracer ce qu'a fait Voltaire, sans rappeler ce qui a été fait avant lui? Comment mesu-

rer ses pas dans la lice, sans y rechercher les traces de ses prédécesseurs?

Écartons d'abord ces préventions générales, si vaguement conçues et si légèrement adoptées; ces idées si exagérées de l'influence des mœurs et du siècle sur les fruits du génie, qui lui-même en eut toujours une bien plus marquée sur ce qui l'environnait, et qui est plus fait pour donner la loi que pour la recevoir. Je conçois sans peine que la lecture d'un écrivain tel que Corneille, la représentation de ses tragédies, ait accoutumé la classe la plus choisie de ses concitoyens à penser et à parler avec noblesse; que Racine leur ait appris à mettre plus de délicatesse et de pureté dans leurs sentiments et dans leurs expressions; mais je ne crois point que les troubles de la fronde aient fait naître la tragédie de *Cinna*[1]; que les chansons con-

[1] Il serait inutile de dissimuler que ces idées, qui me paraissent dénuées de fondement, ont été renouvelées dans le discours de M. Ducis, d'ailleurs rempli de beautés supérieures. En lui rendant toute la justice qu'il mérite, et que je lui ai déja rendue ailleurs, je crois pouvoir observer, pour l'intérêt de la vérité, que les définitions qu'il trace du talent tragique de Corneille, de Racine, de Crébillon, sont plus subtiles que réfléchies, et plus brillantes que solides. « Corneille, dit-il, fit la tragédie de sa nation... Racine fit la tragédie de « la cour de Louis XIV; Crébillon fit la tragédie de son caractère et « de son génie. » Ces résultats peuvent paraître éblouissants; mais n'est-ce pas plutôt une recherche d'antithèses qu'un jugement sain et motivé? Quel rapport y a-t-il entre la nation française, même du temps de Corneille, et le génie de cet écrivain? et comment l'une au-

tre Mazarin aient éveillé le talent qui a produit *les Horaces*, ni qu'il y eût rien de commun entre les harangues du coadjuteur et les scènes de Sévère et de Pauline.

Je ne crois pas davantage que la cour de Louis XIV ait mis dans la main de Racine le pinceau qui a tracé la cour de Néron; que les faiblesses d'un grand roi, les intrigues de ses maîtresses et de ses favoris, l'esprit de ses courtisans, aient inspiré la muse qui a peint les égarements de Phèdre, la fureur d'Hermione, et la vertu de Burrhus;

rait-elle déterminé le caractère de l'autre? N'a-t-on pas dit avec beaucoup de justesse qu'il semblait que Corneille fût né Romain et qu'il eût écrit à Rome? et dans quel temps les Français ont-ils ressemblé aux Romains? Quoi! c'est aux inconséquences, aux folies, aux ridicules de la fronde, que nous serions redevables de *Cinna* et des *Horaces!* Trouverait-on le rapport le plus éloigné entre le caractère de ces compositions mâles et sublimes, et l'esprit léger et follement factieux des Français de ce temps-là? Comment cette fermentation passagère, cette épidémie politique, qui ne dura qu'un moment, et qui fut remplacée aussitôt par l'idolâtrie prodiguée à Louis XIV, aurait-elle décidé le genre de tragédie qu'a choisi Corneille, Corneille qui pendant long-temps ne fit qu'imiter les Espagnols, et qui, depuis *Cinna* jusqu'à *Agésilas*, eut constamment la même trempe de génie, la même tournure d'idées et de style, à des époques très différentes? Est-il plus vraisemblable que Racine n'ait écrit que pour la cour de Louis XIV, Racine, nourri de la lecture des anciens, idolâtre des Grecs, évidemment formé par eux, épris d'Euripide et de Sophocle, comme Corneille l'était de Lucain et de Sénèque; entraîné par la pureté de son goût vers les peintres de la nature, comme Corneille l'était par son caractère vers tout ce qui était grand, ou ressemblait à la grandeur? Comment d'ailleurs se permet-on de rétrécir à ce point la sphère d'un esprit tel que celui de Racine? Quoi! *An-*

et si le faible sujet de *Bérénice* fut traité pour plaire à une princesse aimable et malheureuse, souvenons-nous que le sévère Corneille eut la même condescendance, bien plus dangereuse pour lui que pour son jeune et fortuné rival.

Revenons donc à la vérité, et ne voyons surtout dans les ouvrages des grands écrivains que la trempe de leur caractère, qui toujours détermina plus ou moins celle de leur génie. Avec une ame élevée et une conception forte, Corneille donna à la tragédie française l'énergie de ses sentiments et

dromaque, *Phèdre*, *Iphigénie*, *Athalie*, ces chefs-d'œuvre faits pour toutes les nations éclairées ne seraient que les *tragédies de la cour de Louis XIV!* Et pourquoi n'accorderait-on pas à Racine ce qu'on donne à Crébillon? Celui-ci, dit-on, *fit la tragédie de son caractère et de son génie.* Je n'examine point si cette manière de parler est bien exacte; j'entends ce que l'auteur a voulu dire, et cela me suffit. Oui sans doute Crébillon a puisé ses ouvrages dans son génie, et leur a donné la teinte de son caractère: et en cela il a fait comme Racine et Corneille; et Voltaire a fait comme tous les trois. Voilà la vérité, et M. Ducis l'a reconnue lui-même, lorsqu'il rappelle, dans un autre endroit de son discours, ce principe généralement admis par tous ceux qui ont réfléchi sur les arts, que « le caractère particulier que « leur imprime un grand homme dépend toujours de l'empreinte originale et primitive qu'il a reçue des mains de la nature. »

Au reste, je le répète; forcé de combattre en ce point un de mes confrères dont j'honore le plus les talents, si je le contredis sur des idées essentielles au sujet que je traite, je ne puis me consoler qu'en le remerciant encore de l'extrême plaisir que m'a fait son discours, qui m'aurait fait tomber la plume des mains, si cet ouvrage n'avait été, pour ainsi dire, voué d'avance à la mémoire d'un grand homme, à qui même je fais de cette manière un sacrifice de plus, celui de mon amour-propre.

de ses idées. Le sublime de la pensée fut sa qualité distinctive; l'abus du raisonnement fut son défaut principal. Ainsi l'expression de la grandeur, la noblesse des caractères, la précision du dialogue, cette espèce de force qui consiste à suivre le jeu compliqué d'une multitude de ressorts, comme dans *Héraclius* et *Rodogune;* cette autre force beaucoup plus heureuse, qui amène de grands effets par des moyens simples, comme dans *Cinna* et *les Horaces :* voilà le genre de mérite qu'il signala sur le théâtre dont il fut le père. Racine, né avec une imagination tendre et flexible, l'esprit le plus juste, le goût le plus délicat, nous offrit la peinture la plus vraie et la plus approfondie de nos passions. Il régna sur-tout par le charme d'un style dont un siècle entier n'a pas encore suffi à découvrir toutes les beautés. Il renouvela dans l'art des vers cette perfection qui, avant lui, n'avait été connue que de Virgile; et, joignant la sagesse du plan à celle des détails, il est demeuré le modèle des écrivains.

Je m'écarte encore ici des sentiers battus; et malgré la coutume et le préjugé, je n'associerai point aux deux hommes rares qui se partageaient la scène avant Voltaire un écrivain qui eut du génie sans doute, puisqu'il a fait *Rhadamiste,* mais que trop de défauts excluent du rang des maîtres de l'art; et je ne parlerai de Crébillon que lorsque racontant les injustices de l'envie, je rappellerai

les rivaux trop faibles qu'elle se fit un jeu cruel d'opposer tour-à-tour à celui qui n'eut plus de rival, du moment où il eut donné *Zaïre*.

Mais avant de parvenir à cette époque, qui est celle de sa plus grande force, observons ce qui l'arrêta dans ses premiers efforts, et ce que le caractère et le bonheur de son talent lui permirent d'ajouter à un art déja porté si haut avant lui.

Tout écrivain est d'abord plus ou moins entraîné par tout ce qui l'a précédé. Cette admiration sensible pour les vraies beautés, si prompte et si vive dans ceux qui sont faits pour en produire eux-mêmes, les conduit de l'enthousiasme à l'imitation; et c'est le premier hommage que rend aux grands hommes celui qui est né pour les remplacer. Un peintre prend d'abord la touche de son maître, avant d'en avoir une qui lui soit propre; et les plus fameux écrivains ont suivi des modéles avant d'en servir. Molière commença par nous apporter les dépouilles du théâtre italien, avant d'élever sur le nôtre des monuments tels que *le Tartufe* et *le Misanthrope*. Corneille, déja si grand dans *le Cid*, était cependant encore l'imitateur des Espagnols, avant d'avoir produit les compositions originales de *Cinna* et des *Horaces*, marquées de l'empreinte d'un esprit créateur. Racine, si différent de Corneille, chercha pourtant à l'imiter dans ses deux premières tragédies, jusqu'au mo-

ment où son génie s'empara de lui, et lui dicta son chef-d'œuvre d'*Andromaque*, dont les Grecs pouvaient réclamer le sujet, mais dont l'exécution donnait la première idée d'un art également inconnu aux anciens et aux modernes. Voltaire, constant admirateur de Racine, affecta de se rapprocher de sa manière dans *OEdipe* et dans *Mariamne;* mais en même temps, doué par la nature d'une facilité prodigieuse à saisir tous les tons et à profiter de tous les esprits, en conservant la marque particulière du sien, il lutta, dans *Brutus* et dans *la Mort de César*, contre l'élévation et l'énergie de Corneille; et, ce qui est très remarquable, il soutint mieux ce parallèle que celui de la perfection de Racine.

La littérature anglaise, qui commençait à être connue en France, et qu'il fut un des premiers à étudier, lui donna aussi des pensées nouvelles sur la tragédie. Il distingua dans cet amas informe d'horreurs et d'extravagances des traits de force et des lueurs de vérité; comme au fond des abymes où l'avarice industrieuse va chercher les métaux on aperçoit parmi le sable et la fange l'or brut qui doit servir aux merveilles que fait naître la main de l'artiste. Le spectre d'*Hamlet* amena sur la scène le spectre d'*Éryphile*, qui ne réussit pas alors, mais qui depuis a produit dans *Sémiramis* un des

plus grands effets de la terreur et de l'illusion théâtrales.

Enfin, après des essais multipliés, parvenu à cet âge où un esprit heureux s'est affermi par l'expérience, sans être encore refroidi par les années, riche à-la-fois des secours de l'étranger et des trésors de l'antiquité, éclairé par ses réflexions, ses succès, et ses disgraces, Voltaire est en état d'interroger en même temps et l'art et son génie; et, du point où tous les deux sont montés, il léve la vue, et découvre d'un regard sûr et vaste jusqu'où il peut les élever encore. Une imagination ardente et passionnée lui montre de nouvelles ressources dans le pathétique; et ses vues justes et lumineuses qu'il porte dans tous les arts lui apprennent à fortifier celui du théâtre par l'alliance de la philosophie. Des effets plus profonds, plus puissants, plus variés à tirer de la terreur et de la pitié; des mœurs nouvelles à étaler sur la scène, en soumettant toutes les nations au domaine de la tragédie; un plus grand appareil de représentation à donner à Melpomène, qui exerce une double puissance quand elle peut frapper les yeux en remuant les cœurs; enfin les grandes vérités de la morale, mêlées habilement à l'intérêt des grandes situations : voilà ce que l'art pouvait acquérir, voilà ce que Voltaire a su lui donner.

Il s'avance dès-lors dans la carrière du théâtre comme dans un champ de conquête, et tous ses pas sont des triomphes. Y en eut-il jamais de plus éclatant que celui de *Zaïre?* Ce moment marqua dans la vie de Voltaire comme *Andromaque* dans celle de Racine, comme *le Cid* dans celle de Corneille; et observons cette singularité qui peut donner lieu à plus d'une réflexion, que, du côté de l'intérêt tragique, aucun des trois n'est allé plus loin que dans l'ouvrage qui a été par chacun d'eux le premier sceau de leur supériorité. Corneille n'a rien de plus touchant que *le Cid;* Racine qu'*Andromaque;* et Voltaire que *Zaïre.* Serait-ce que la perfection du pathétique fût celle où le génie atteint plus aisément? ou plutôt n'est-ce pas qu'en effet il y a des sujets si heureux que, lorsqu'il les a rencontrés, il doit les regarder, non pas comme le dernier terme de ses efforts, mais comme celui de son bonheur.

Zaïre est la tragédie du cœur et le chef-d'œuvre de l'intérêt. Mais à quoi tient cet attrait universel qui en fait l'ouvrage de préférence que redemandent les spectateurs de tout âge et de toute condition? Aurait-on cru qu'après Racine on pût sur la scène ajouter quelque chose aux triomphes de l'amour? Ah! c'est que, parmi ses victimes, on n'a jamais montré deux êtres plus intéressants, plus

aimables que Zaïre et son amant. La douleur de Bérénice est tendre, mais la passion de Titus est faible. Hermione, Roxane, Phédre, sont fortement passionnées : mais les deux premières parlent d'amour le poignard à la main; l'autre ne peut en parler qu'en rougissant. Tout l'effort de l'auteur ne peut aller qu'à faire plaindre ces femmes malheureuses et forcenées; et c'est tout l'effet que peut produire sur le théâtre un amour qui n'est pas partagé. Mais jamais on n'y plaça deux personnages aussi chers aux spectateurs qu'Orosmane et son amante; jamais il n'y en eut dont on desirât plus ardemment l'union et le bonheur. Tous deux entraînés l'un vers l'autre par le premier choix de leur cœur; tous deux dans cet âge où l'amour, à force d'ardeur et de vérité, semble avoir le charme de l'innocence; tous deux prêts à s'unir par le nœud le plus saint et le plus légitime; Orosmane enivré du bonheur de couronner sa maîtresse; Zaïre toute remplie de ce plaisir plus délicat peut-être encore de devoir tout à ce qu'elle aime : quel tableau! et quel terrible pouvoir exerce le génie dramatique, quand tout-à-coup, à ce que l'amour a de plus séduisant et de plus tendre, il vient opposer ce que la nature a de plus sacré, ce que la religion a de plus auguste! A-t-il jamais fait mouvoir ensemble de plus puissants ressorts? et n'est-ce pas là que, se changeant pour ainsi dire en

tyran, tourmentant à-la-fois et l'auteur qu'il inspire et le spectateur qu'il subjugue, il se plaît à nous faire passer par toutes les angoisses de la crainte, du desir, de la douleur, de la pitié, et à régner parmi les larmes et les sanglots? Quel moment que celui où l'infortuné Orosmane, dans la nuit, le poignard à la main, entendant la voix de Zaïre.... Mais prétendrais-je retracer un tableau fait de la main de Voltaire avec les crayons de Melpoméne?

C'est à l'imagination des spectateurs à se reporter au théâtre et dans cette nuit de désolation ; c'est aux cœurs qui ont aimé à lire dans celui d'Orosmane à comparer ses souffrances et les leurs, à juger de cet état épouvantable où l'ame, mortellement atteinte, ne peut être soulagée ni par les pleurs ni par le sang, ne trouve dans la vengeance qu'un malheur de plus, et pour se sauver de l'abyme du désespoir se jette dans les bras de la mort.

Melpoméne, déja redevable à l'auteur de *Zaïre* des situations les plus déchirantes, et des plus profondes émotions que l'on eût connues au théâtre, va lui devoir encore de nouveaux attributs faits pour la décorer et l'enrichir. *Alzire, Mahomet, Mérope, Sémiramis, Adélaïde, l'Orphelin, Tancréde,* vont marquer à-la-fois et les pas de Voltaire et ceux de l'art dramatique. Avec Za-

more et Gusman, avec Zopire et Séide, avec Idamé et Zamti, montera pour la première fois sur la scène cette philosophie touchante et sublime qui ne s'était pas encore montrée aux hommes sous des formes si brillantes, et qui jamais n'avait parlé aux cœurs avec tant de force et de pouvoir. Elle va donner des leçons qui pénétreront dans l'ame avec l'attendrissement que la magie des vers fixera dans la mémoire, et que le spectateur remportera avec le souvenir de ses plaisirs et de ses larmes. Laissons l'injustice et l'envie, qui quelquefois aperçoivent les fautes, mais qui toujours oublient les beautés; laissons-les reprocher à cette philosophie d'être celle de l'auteur, et non pas celle du sujet; mais nous, admirons avec l'équitable postérité, qui ne nous démentira pas, admirons le talent créateur qui a tiré cette morale des situations et des caractères, qui souvent en a fait le fond même des scènes les plus attachantes, et a fondé le précepte dans l'intérêt et dans l'action. Reconnaissons la voix de la nature qui crie contre la tyrannie et l'oppression; ces idées primitives d'égalité et de justice qui semblent faire de la vengeance un droit sacré, reconnaissons-les, lorsque Zamore, aux pieds d'Alvarez, et lui présentant le glaive teint du sang de Gusman, dit avec le ton et le langage d'un habitant des tribus du

Canada : J'ai tué ton fils, et j'ai fait mon devoir : fais le tien, et tue-moi. Quelle vérité dans cette terrible répartition des droits de la force et du fer, dans ce code de représailles, qui est la morale des hordes sauvages! mais quel triomphe pour cette religion qui est le complément de la nature perfectionnée, quand, élevant l'homme au-dessus de lui-même, elle dicte à Gusman ces paroles mémorables que le génie a empruntées à la vertu [1] pour les transmettre aux générations les plus reculées; cette belle leçon de clémence qui nous fait tomber avec Alzire aux pieds du chrétien qui pardonne à son meurtrier; ce rare exemple de générosité qui fait sentir à Zamore lui-même qu'il y a une autre grandeur que celle de se venger, une autre justice que celle qui compense le meurtre par le meurtre, et rend le sang pour le sang!

Est-ce donc, comme on l'a répété si souvent, et avec si peu d'équité, est-ce une philosophie factice et déplacée qui a mis dans la bouche d'Alzire cette prière qu'elle adresse au Père commun de

[1] Les paroles du duc de Guise : « Ta religion t'a ordonné de m'assassiner, la mienne m'ordonne de pardonner à mon assassin [1] »

[1*] Il y a plus de faste que de vertu dans ces solennelles paroles adressées par François, duc de Guise, auteur du massacre de Vassi, à un gentilhomme protestant auquel il supposait de mauvais desseins contre sa personne. Au reste le discours du duc de Guise est fort différent, quant au style, de celui qu'on lui prête ici. (L. D. B.)

tous les hommes, ces vers si touchants et si simples :

> Les vainqueurs, les vaincus, tous ces faibles humains,
> Sont tous également l'ouvrage de tes mains.

Ces vers sont-ils des maximes recherchées, ou l'expression d'un sentiment qui est dans tous les cœurs justes et dans tous les esprits éclairés? ne parle-t-elle pas le langage qui lui est propre, lorsqu'elle distingue cet honneur qui tient à l'opinion de la vertu qui tient à la conscience? Quand Idamé défend les jours de son fils contre l'héroïsme patriotique de Zamti, qui le sacrifie à son roi, quand elle s'écrie avec tant d'éloquence :

> La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
> Les devoirs, les liens des nations entières :
> Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains.

est-ce là le faste des sentences qui appartient à un rhéteur, ou le cri de la nature qui s'échappe d'un cœur maternel? Ces vers seraient beaux sans doute dans une épître morale; mais combien est-il plus beau de les avoir fait sortir pour ainsi dire des entrailles d'une mère! et quel ordre de beautés neuves que de faire naître de la situation la plus pathétique ces traits de la plus haute philosophie; que de faire douter dans *Mahomet* lequel est le plus terrible du tableau ou de la leçon! Oh! quel

autre que l'ardent et courageux ennemi du fanatisme a pu traîner ainsi ce monstre sur la scène, lui arracher son masque imposteur, le montrer infectant de ses poisons l'ame la plus innocente, souillant la vertu même du plus affreux des crimes, et plaçant dans la main la plus pure le poignard du parricide? Si vous doutez que cette image soit aussi fidèle qu'elle est effrayante, rappelez-vous que, comme autrefois l'hypocrisie s'était débattue contre Molière, qui la peignait dans toute sa bassesse, le fanatisme s'est efforcé d'échapper à Voltaire, qui le peignait dans toute son horreur.

Mais cette horreur s'arrête au terme que l'art lui a prescrit; et ce même art sait la tempérer par la pitié. S'il serre l'ame, il la soulage. Le poëte, semblable à ce guerrier dont la lance guérissait les blessures qu'elle avait faites, sait mêler aux sentiments amers qui déchirent le cœur un sentiment plus doux qui le console; il nous attendrit après nous avoir fait frémir, et nous délivre par les larmes de l'oppression qui nous tourmentait. Ce mélange heureux des émotions les plus douloureuses et les plus douces; ce passage continuel et rapide de la terreur à l'attendrissement, de l'impression violente des peintures atroces au charme consolant des affections les plus chères de la nature; ce secret de la tragédie, qui l'a jamais possédé comme l'auteur de *Mahomet* et

de *Sémiramis?* Si vous avez entendu Zopire s'écrier d'une voix mourante :

. . . . J'embrasse mes enfants ;

si vous avez vu Sémiramis aux genoux de son fils, arrosant ses mains de larmes en lui demandant la mort, rappelez-vous comme à ce moment se sont échappés de vos yeux les pleurs que vous aviez besoin de répandre, et combien ils ont adouci l'horreur profonde et la sombre épouvante que vous avaient inspirées Mahomet armant le fils contre le père, et les mânes de Ninus menaçant Sémiramis.

C'est dans ce drame auguste et pompeux, rempli d'une terreur religieuse, et sur lequel semble s'arrêter, dès la première scène, un nuage qui renferme les secrets du ciel et des enfers, et d'où sort enfin la vengeance ; c'est dans cette tragédie sublime, aussi imposante qu'*Athalie*, et plus intéressante ; c'est dans le troisième acte de *Tancrède*, dans le cinquième de *Mérope*, dans le premier de *Brutus*, que la scène s'est agrandie par un appareil qu'elle avait eu bien rarement depuis les Grecs.

Eh ! n'était-ce pas encore une nouvelle richesse que cette peinture des nations qui a donné aux ouvrages de Voltaire un coloris si brillant et si varié ! Sans doute ce mérite ne fut pas étranger

au peintre de la grandeur romaine, encore moins à celui qui traça avec tant de fidélité et d'énergie les mœurs grecques, les mœurs du sérail, l'avilissement de Rome sous les tyrans, la théocratie toujours si puissante chez les Juifs*. Mais combien cette partie du drame a-t-elle eu encore plus d'effet et plus d'étendue entre les mains de l'écrivain fécond qui a mis sous nos yeux le contraste savant et théâtral des Espagnols et des Américains, des Chinois et des Tartares; qui a su attacher l'intérêt de ses tragédies aux grandes époques de l'histoire, à la naissance du mahométisme, qui depuis a étendu sur tant de peuples le voile de l'ignorance et le joug d'un despotisme stupide; à l'invasion d'un nouveau monde devenu la proie du nôtre; à ce triomphe, unique dans les annales du genre humain, de la raison sur la force, et des lois sur les armes, qui a soumis les sauvages conquérants de l'Asie aux tranquilles législateurs du Katai[1]; à ce règne de la chevalerie qui, seule en Europe, au dixième siècle, balançait la férocité des mœurs, épurait l'héroïsme guerrier, le seul que l'on connût alors, et suppléait aux lois par les principes de l'honneur.

Ces caractères, esquissés dans *Zaïre*, ont été reproduits avec le plus grand éclat dans *Tancrède*,

* P. Corneille et Racine.

[1]* C'est le nom qu'on donnait autrefois à la Chine (L. D. B.)

dernier monument où l'auteur, plus que sexagénaire, ait empreint sa force dramatique, et dans lequel il eut la gloire de donner, trente ans après *Zaïre*, le seul ouvrage qui puisse être comparé, pour l'intérêt théâtral, au plus attendrissant de ses chefs-d'œuvre.

Mais si l'amour n'a jamais été plus tendre et plus éloquent que dans *Zaïre* et *Tancrède*, la nature n'a jamais été plus touchante que dans *Mérope*. S'il peut être intéressant pour ceux qui étudient l'esprit humain d'observer des époques dans l'histoire du génie, j'en remarquerai quatre principales dans celui de Voltaire : *OEdipe*, qui a été le moment de sa naissance ; *Zaïre*, celui de sa force ; *Mérope*, celui de sa maturité ; *Tancrède*, où il a fini.

Mérope, qui de tous ses ouvrages eut le succès le plus universel, excita le plus d'enthousiasme, et fut pour lui le temps de la justice, des honneurs, et des récompenses ; *Mérope* est aussi ce qu'il a composé de plus parfait, de plus irréprochable dans le plan, de plus sévère dans la diction. Elle respire cette simplicité antique, la tradition la plus précieuse que nous ayons eu des Grecs, ce naturel si aimable, encore perfectionné par ce goût délicat, cette élégance moderne qui tient à des mœurs plus épurées. Le poëte n'y prend jamais la place de ses personnages, et le style a cette espéce de sagesse qui n'exclut point la dou-

cœur et les graces, mais qui écarte le luxe des ornements. Enfin c'est le premier drame, depuis *Athalie*, où l'on ait su intéresser sans amour; et Voltaire eut encore une fois cette gloire dans la belle tragédie d'*Oreste*, que le goût de l'antique, l'éloquence du rôle d'Électre, l'art admirable de celui de Clytemnestre, ont rendue chère aux juges éclairés des arts et aux amateurs des anciens.

Supérieur à tous les écrivains dramatiques par la réunion des grands effets et des grandes leçons, par l'illusion du spectacle et la variété des mœurs, en est-il qui l'emporte sur lui pour la beauté des caractères? Dans les deux Brutus, la fermeté romaine, la rigidité républicaine et stoïque, l'amour des lois et de la liberté; dans Cicéron, l'enthousiasme de la patrie et de la vertu; dans César naissant, une ame dévorée de tous les desirs de la domination, mais une ame sublime qui ne veut être au-dessus des autres que parcequ'elle se sent digne de commander; dans Zopire, la haine des forfaits et le zéle d'un citoyen; dans Mahomet, la scélératesse altière et réfléchie qui ne trompe et ne subjugue les hommes qu'à force de les mépriser; dans Alvarez, la bonté compatissante; dans Couci, l'amitié ferme et magnanime; dans Vendôme, cette sensibilité passionnée et impétueuse qui ne met qu'un instant entre la fureur et le crime, entre le crime et les remords; dans Zamti, le dé-

vouement héroïque d'un sujet qui sacrifie tout à son roi; dans Idamé, une ame pure et maternelle, attachée à tous ses devoirs, mais n'en reconnaissant aucun avant ceux de la nature; dans Tancrède, le cœur d'un chevalier qui ne respire que pour la gloire et pour sa maîtresse, et qui ne peut supporter la vie, s'il faut que l'une lui soit infidèle, ou qu'il soit lui-même infidèle à l'autre. Que peut-on mettre au-dessus de cette foule de portraits qui prouvent à-la-fois tant de fécondité dans l'invention, tant de force dans le jugement, et qui brillent de ce singulier éclat que, par une expression transportée de la peinture à la poésie, on a nommé le coloris de Voltaire?

Le talent du style a toujours été regardé comme la qualité distinctive des hommes supérieurs[1] dans les lettres et dans les arts de l'esprit; c'est lui qui fait l'orateur et le poëte. La manière de s'exprimer tient à celle de sentir; les grandes beautés de diction appartiennent à une grande force de tête; et l'homme qui excelle dans l'art d'écrire ne peut pas être médiocre dans la faculté de concevoir. On peut apprendre à être correct et pur; mais c'est la nature seule qui donne à ses favoris cette sensibilité active et féconde qui se répand de l'ame de l'écrivain, et anime tout ce qu'il compose.

[1] * Buffon a dit avec raison : « Le style est tout l'homme. » (L. D. B.)

C'est en effet le même feu qui fait vivre les ouvrages et l'auteur ; c'est de là qu'on a dit avec tant de vérité que l'on se peint dans ses productions. Comment, en effet, ces enfants du génie ne porteraient-ils pas l'empreinte de la ressemblance paternelle? comment n'offriraient-ils pas les mêmes traits, étant formés de la même substance? C'est la naïveté de La Fontaine que j'aime dans celle de ses vers. Je reconnais dans ceux de Molière le grand sens et la simplicité de mœurs de leur auteur ; dans ceux de Racine, le goût exquis et les graces qui le distinguaient dans la société ; dans ceux de Boileau, la raison sévère qui le fesait craindre ; dans ceux de Voltaire, ce feu d'imagination qui a été proprement son caractère autant que celui de ses ouvrages.

Par une suite de cette faculté, la plus prompte de toutes et la plus agissante, avec quelle flexibilité son style se variait incessamment d'un genre à l'autre, et se pliait à tous les tons ! Quel charme dans *Zaïre!* quelle énergie dans *Brutus!* quelle douce simplicité dans *Mérope!* quelle élévation dans *Mahomet!* quelle pompe étrangère et sauvage dans *Alzire!* quelle magnificence orientale dans *Sémiramis* et dans l'*Orphelin !*

Il s'offre encore ici un de ces parallèles séduisants, qu'entraîne toujours l'éloge d'un grand homme. Le style de Voltaire rappelle aussitôt ce-

lui de Racine; et c'est un honneur égal pour ces deux poëtes immortels, de ne pouvoir être comparés que l'un à l'autre. Pourquoi d'ailleurs se refuser à ces rapprochements que l'on aime, et qui peuvent être une nouvelle source de vérités et d'idées, lorsqu'on n'en fait pas une vaine affectation d'esprit? Nos jugements ne sont guère que des comparaisons et des préférences: heureux quand ils ne sont pas des exclusions!

Tous deux ont possédé ce mérite si rare de l'élégance continue et de l'harmonie, sans lequel, dans une langue formée, il n'y a point d'écrivain[1];

[1] Quoiqu'on se soit proposé de ne faire que très peu de notes, il s'en présente une ici qui peut être utile à ceux qui la liront avec réflexion. De jeunes têtes exaltées par la vaine prétention de trouver du neuf avant de chercher le raisonnable ont mis en avant un principe fort dangereux, celui de se faire en poésie *une autre langue*, disent-ils, que celle de Despréaux, de Racine, et de Voltaire, qui leur semble *usée.* En conséquence les uns tâchent de rajeunir celle de Ronsard et de Du Bartas; les autres se font un jargon composé de barbarismes et de figures incohérentes et insensées[1], et croient s'être bien défendus contre la critique en disant qu'il faut encourager ces hardiesses en poésie, et que ce sont ces fautes mêmes qui prouvent le talent. Ils sont égarés par un faux principe. Sans doute il faut chercher des beautés neuves, et c'est la marque du vrai talent que de les rencontrer. Mais il y a des régles universelles, des données, pour ainsi dire, dans l'art d'écrire comme dans tous les autres; et il faut avant tout s'être accoutumé à les observer, parceque sans elles il n'y a point de style. Ce n'est point la violation de ces règles indispensables qui défendent de blesser jamais ni la justesse des idées ni

[1]* Cette tirade est dirigée principalement contre Roucher et contre notre grand lyrique Le Brun. (L. D. B.)

mais l'élégance de Racine est plus égale, celle de Voltaire est plus brillante : l'une plaît davantage au goût, l'autre à l'imagination. Dans l'un le travail, sans se faire sentir, a effacé jusqu'aux imperfections les plus légères; dans l'autre la facilité se fait apercevoir à-la-fois et dans les beautés et dans les fautes. Le premier a corrigé son style sans en refoidir l'intérêt; l'autre y a laissé des taches sans

celle des images et des expressions; ce n'est point l'infraction si facile d'un précepte si important qui peut donner à la diction un caractère de nouveauté. Si cela était, il suffirait d'être bizarre pour être neuf, et extravagant pour être sublime. C'est dans une imagination sensible qu'il faut chercher les beautés d'expression qui ont pu échapper à nos prédécesseurs. Voltaire n'écrit pas comme Racine; ces deux manières sont fort différentes; mais toutes deux sont subordonnées aux mêmes principes. La combinaison nouvelle et des idées et des termes, voilà ce qui distingue l'écrivain supérieur, en vers comme en prose; mais il ne doit ni la chercher toujours, ni sur-tout laisser trop sentir cette recherche. Le grand mérite est de paraître toujours naturel, même lorsqu'on est le plus neuf; c'est celui de Racine; et quoique Voltaire ne l'ait pas eu au même degré, parceque le caractère de son génie ne le portait pas à travailler autant ses vers, il s'en faut beaucoup que ce genre de beauté lui soit étranger, comme l'ont dit des censeurs passionnés. Quand il fait dire à Idamé, dans *l'Orphelin de la Chine :*

> Il vous souvient du temps et de la vie obscure
> Où le ciel *enfermait* votre grandeur future,

cette expression est neuve; mais en est-elle moins juste? paraît-elle extraordinaire? Il n'y a même que les connaisseurs qui fassent remarquer ces sortes de beautés; mais tous les lecteurs les sentent sans les analyser; et c'est ce qui fait lire et vivre les bons ouvrages longtemps avant que l'on ait reconnu tout leur prix.

en obscurcir l'éclat. Ici les effets tiennent plus souvent à la phrase poétique; là ils appartiennent plus à un trait isolé, à un vers saillant. L'art de Racine consiste plus dans le rapprochement nouveau des expressions; celui de Voltaire, dans de nouveaux rapports d'idées. L'un ne se permet rien de ce qui peut nuire à la perfection; l'autre ne se refuse rien de ce qui peut ajouter à l'ornement. Racine, à l'exemple de Despréaux, a étudié tous les effets de l'harmonie, toutes les formes du vers, toutes les manières de le varier. Voltaire, sensible sur-tout à cet accord si nécessaire entre le rhythme et la pensée, semble regarder le reste comme un art subordonné, qu'il rencontre plutôt qu'il ne le cherche. L'un s'attache plus à finir le tissu de son style, l'autre à en relever les couleurs. Dans l'un le dialogue est plus lié; dans l'autre il est plus rapide. Dans Racine il y a plus de justesse; dans Voltaire plus de mouvement. Le premier l'emporte pour la profondeur et la vérité; le second pour la véhémence et l'énergie. Ici les beautés sont plus sévères, plus irréprochables; là elles sont plus variées, plus séduisantes. On admire dans Racine cette perfection toujours plus étonnante à mesure qu'elle est plus examinée; on adore dans Voltaire cette magie qui donne de l'attrait même à ses défauts. L'un vous paraît toujours plus grand par la réflexion; l'autre ne vous laisse pas le

maître de réfléchir. Il semble que l'un ait mis son amour-propre à défier la critique, et l'autre à la désarmer. Enfin, si l'on ose hasarder un résultat sur des objets livrés à jamais à la diversité des opinions, Racine, lu par les connaisseurs, sera regardé comme le poëte le plus parfait qui ait écrit; Voltaire, aux yeux des hommes rassemblés au théâtre, sera le génie le plus tragique qui ait régné sur la scène.

Quand il n'aurait mérité que ce titre, joint à celui du seul poëte épique qu'ait eu la France, combien ne serait-il pas déja grand dans la postérité! Mais quelle idée doit-on se former de cet homme prodigieux, puisque nous n'avons jusqu'ici considéré que la moitié de sa gloire, et que, des autres monuments qui lui restent, on formerait encore une vaste dépouille pour l'ambition de tant de concurrents qui aspirent à se partager son héritage!

Et d'abord, pour ne pas sortir de la poésie, ce brillant rival de Racine n'est-il pas encore celui de l'Arioste et de Pope? Oublions quelques traits que lui-même a effacés; effaçons-en même d'autres, échappés à l'intempérance excusable d'un génie ardent : que la France ne soit pas plus sévère que l'Italie, qui a pardonné tant d'écarts au chantre de Roland; ne jugeons pas dans toute la sévérité de la raison ce qui a été composé dans des accès

de verve et de gaieté. Peignons, s'il le faut, au-devant de ce poëme où le talent a mérité tant d'éloges, s'il a besoin de quelques excuses; peignons l'Imagination à genoux, présentant le livre aux Graces, qui le recevront en baissant les yeux, et en marquant du doigt quelques pages à déchirer; et après avoir obtenu pardon (car les Graces sont indulgentes), osons dire en leur présence et de leur aveu que nous n'avons point dans notre langue d'ouvrage semé de détails plus piquants et plus variés, où la plaisanterie satirique ait plus de sel, où les peintures de la volupté aient plus de séduction, où l'on ait mieux saisi cet esprit original qui a été celui de l'Arioste, cet esprit qui se joue si légèrement des objets qu'il trace, qui mêle un trait de plaisanterie à une image terrible, un trait de morale à une peinture grotesque, et confond ensemble le rire et les larmes, la folie et la raison [1].

Si ce mélange ne peut être goûté par ces juges trop rigoureux, à qui la raison seule est en droit de plaire, qu'ils lisent les *Discours sur l'homme*, *la Loi naturelle*, *le Désastre de Lisbonne*, et s'ils n'y trouvent pas l'étendue de plan, le sublime des idées, la rapidité de style que l'on admire dans

[1] * Cet éloge de l'admirable poëme de *la Pucelle* est du bon temps de La Harpe; la critique que depuis il en fit dans son *Cours de Littérature* appartient à la décrépitude de son jugement. (L. D. B.)

les poésies philosophiques de Pope, ils y sentiront du moins une raison plus intéressante, plus aimable, plus rapprochée de nous; ils ne résisteront pas à cette réunion si rare, et jusque-là si peu connue, d'une philosophie consolante, et de la plus belle poésie. Ils applaudiront à ces richesses nouvelles, et pour ainsi dire étrangères, apportées par Voltaire dans le trésor de la littérature nationale, et qui ont donné à notre poésie un caractère qu'elle n'avait pas avant lui.

Mais celui de tous les genres où il a été le plus original, qu'il s'est le plus particulièrement approprié, dans lequel il a eu un ton que personne ne lui avait donné, et que tout le monde a voulu prendre; enfin où il a prédominé, de l'aveu même de l'envie qui consent quelquefois à vous reconnaître un mérite, pour paraître moins injuste quand elle vous refuse tous les autres; ce genre est celui des poésies que l'on appelle fugitives, parcequ'elles semblent s'échapper avec la même facilité et de la plume qui les produit, et des mains qui les recueillent; mais qui, après avoir couru de bouche en bouche, restent dans la mémoire des amateurs, et sont consacrées par le goût.

Il serait également difficile ou de se rappeler toutes les siennes, ou de choisir dans la foule, ou d'en rejeter aucune. Ce n'est ni la finesse d'Ha-

milton, ni la douceur naïve de Deshoulières, ni la gaieté de Chapelle, ni la mollesse de Chaulieu; c'est l'ensemble et la perfection de tous les tons; c'est la facilité brillante d'un esprit toujours supérieur, et aux sujets qu'il traite, et aux personnes à qui il s'adresse. S'il parle aux rois, aux grands, aux femmes, aux beaux-esprits, c'est le tact le plus sûr de toutes les convenances, avec l'air d'être au-dessus de toutes les formes; c'est cette familiarité libre et pourtant décente qui laisse au rang toutes ses prérogatives, et au talent toute sa dignité.

Il est le premier qui, dans cette correspondance, ait mis une espéce d'égalité qui ne peut pas blesser la grandeur, et qui honore le génie; et cet art, qui peut être aussi celui de l'amour-propre, est caché du moins sous l'agrément des tournures. C'est là sur-tout qu'il fait voir que la grace était un des caractères de son esprit. La grace distingue sa politesse et ses éloges. Chez lui la flatterie n'est que ce desir de plaire dont on est convenu de faire un des liens de la société. Il se joue avec la louange; et quand il caresse la vanité, sûr qu'alors le seul moyen d'avoir la mesure juste c'est de la passer un peu, jamais du moins il ne paraît ni être dupe lui-même, ni prétendre qu'on le soit. Il écrit à-la-fois en poëte et en homme du monde, mais de manière à faire croire qu'il est

aussi naturellement l'un que l'autre. Il loue d'un mot, il peint d'un trait. Il effleure une foule d'objets, et rapproche les plus éloignés; mais ces contrastes sont piquants, et non pas bizarres. Il n'exagère point le sentiment, et ne charge pas la plaisanterie.

Cette imagination dont le vol est si rapide, le goût ne la perd jamais de vue. Le goût lui a appris comme par instinct que, si les fautes disparaissent dans un grand ouvrage, une bagatelle doit être finie; que le talent, qui peut être inégal dans ses efforts, doit être toujours le même dans ses jeux, et qu'il ne peut se permettre d'autre négligence que celle qui est une grace de plus, et qui ne peut appartenir qu'à lui.

Tant de succès et de chefs-d'œuvre semblent caractériser un homme que la nature appelle de préférence à être poëte : une seule chose pourrait en faire douter, c'est sa prose. Quoique parmi les qualités qu'exigent ces deux genres d'écrire il y en ait nécessairement de communes à tous ceux qui ont excellé dans l'un et dans l'autre; quoiqu'il soit vrai même que la prose, quand elle s'éléve au sublime, peut avoir quelque ressemblance avec la poësie, et que la poësie à son tour doit, pour être parfaite, se rapprocher de la régularité de la prose; cependant on a observé que de tout temps les prosateurs et les poëtes ont formé deux classes

très distinctes, et que les lauriers de ces deux espèces de gloire ne s'entrelaçaient point sur un même front. Sans s'étendre ici sur l'inutile énumération des noms célèbres dans les lettres, il suffit de pouvoir affirmer que, jusqu'à nos jours, il n'avait été donné à aucun homme d'être grand dans les deux genres; et c'était donc à Voltaire qu'était réservé l'honneur de cette exception unique dans les annales des arts!

La nature a-t-elle assez accumulé de dons et de faveurs sur cet être privilégié? a-t-elle voulu honorer notre espèce en fesant voir une fois tout ce qu'un mortel pouvait rassembler de talents? ou bien a-t-elle prétendu marquer elle-même les dernières limites de son pouvoir et de l'esprit humain? a-t-elle fait pour Voltaire ce qu'autrefois la fortune avait fait pour Rome? Faut-il qu'il y ait dans chaque ordre de choses des destinées à ce point prédominantes, et que, comme après la chute de la reine des nations, toutes les grandeurs n'ont été que des portions de sa dépouille, de même, après la mort du dominateur des arts, désormais toute gloire ne puisse être qu'un débris de la sienne!

Fait pour appliquer à tous les objets une main hardie et réformatrice, et pour remuer toutes les bornes posées par l'impérieux préjugé et l'imitation servile, il s'empare de l'histoire comme d'un

champ neuf, à peine effleuré par des mains faibles et timides. Bientôt il y fera germer, pour le bien du genre humain, ces vérités fécondes et salutaires, ces fruits de la philosophie, que l'ignorance aveugle et l'hypocrisie à gages font passer pour des poisons, et que les ennemis de la liberté et de la raison voudraient arracher; mais qui, malgré leurs efforts, renaissent sous les pieds qui les écrasent, et croissent enfin sous l'abri d'une autorité éclairée, comme l'aliment des meilleurs esprits, et l'antidote de la superstition et de la tyrannie.

Il lutte d'abord, dans le premier sujet qu'il choisit, contre l'éloquence antique, contre les Quinte-Curce et les Tite-Live; il donne à notre langue toute la richesse et la majesté de leur style. On sera surpris peut-être qu'un historien philosophe ait commencé par écrire la vie d'un conquérant; mais la singularité du sujet pouvait plaire à une imagination poétique, et la renommée décida son choix. L'Europe s'entretenait encore de ce fameux Suédois plus fait pour être l'étonnement de ses contemporains que l'admiration des âges suivants, qui ne connut ni la mesure des vertus ni celle des prospérités, fit plus d'un roi, et ne sut pas l'être; se trompa également, et sur la gloire qu'il idolâtrait, et sur un ennemi qu'il méprisait; qui, envahissant tant de pays, ne fit à aucun tant de mal

qu'au sien; dont l'héroïsme ne fut qu'un excès, et la fortune une illusion; enfin qui, après avoir voulu tout forcer, la nature et les événements, alla porter chez des barbares une réputation éclipsée, une existence précaire, une royauté captive et insultée, et fut réduit à n'être plus célèbre que comme un aventurier, et à mourir comme un soldat.

A ce portrait achevé par la main de Voltaire succéda celui d'un monarque supérieur à Charles XII, autant que les héros de l'histoire sont au-dessus de ceux de la fable, de Louis XIV, mémorable à double titre, et pour avoir donné son nom à un siècle, et pour en avoir reçu celui de grand. Nul prince n'a obtenu plus de louanges pendant sa vie, ni essuyé plus de reproches après sa mort; mais la postérité équitable a couvert ses fautes de tout le bien qu'il a fait; elle l'absout d'avoir été conquérant, parcequ'en même temps il sut être roi [1]. Son courage dans le malheur a expié l'orgueil de ses victoires, et sa grandeur ne lui sera point ôtée, parcequ'elle est attachée à la grandeur française qui fut son ouvrage. Voltaire a rendu le nom de Louis XIV plus respectable, comme il avait rendu celui de Henri IV plus

[1] * Il faut opposer à cet éloge exagéré du persécuteur des protestants ce que dit Montesquieu dans ses *Pensées posthumes* : « Louis XIV, ni politique, ni guerrier... » (L. D. B.)

che. ; et cet âge brillant, si souvent peint dans le nôtre, ne l'a jamais été sous des traits plus intéressants et plus magnifiques que dans cet ouvrage, placé parmi les monuments de notre histoire au même rang que *la Henriade* parmi ceux de notre poésie.

Le même homme qui avait étendu et enrichi l'art de la tragédie agrandit alors la carrière nouvelle où il venait d'entrer; il y laissa, comme dans toutes les autres, des traces neuves et profondes, sur lesquelles tout s'est empressé de marcher après lui; et il était bien juste que celui qui le premier avait mis la philosophie sur la scène l'introduisît dans l'histoire. L'histoire dès-lors fut tracée sur un plan plus vaste, et dirigée vers un but plus utile et plus moral; elle ne se borna plus à satisfaire l'imagination avide des grands événements; elle sut contenter aussi cette autre curiosité plus sage qui cherche des objets d'instruction.

Ce ne fut plus seulement le récit des calamités de tant de peuples et des fautes de tant de souverains, ce fut sur-tout la peinture de l'esprit humain au milieu de ses secousses politiques, le résultat de ses connaissances et de ses erreurs, de ses acquisitions et de ses pertes. Clio, accoutumée auparavant à n'habiter que les champs de bataille et les conseils des rois, entra dans la demeure

des sages et dans les ateliers des artistes; elle assista à ces rares travaux du génie qui ont illustré les nations, à ces découvertes nombreuses qui ont fait de tous nos besoins les sources de toutes nos jouissances, et qui, des instruments d'utilité première, sont parvenus jusqu'aux derniers raffinements de la mollesse, et aux plus séduisantes inventions du luxe. Ces images de la destruction et du malheur qui remplissent les annales du monde, ces teintes tristes et sanglantes, ces touches lugubres, furent variées et adoucies par les images consolantes de la civilisation et des progrès de la société.

Ce nouveau système historique, si attachant et si fécond, déja développé dans la peinture brillante du régne de Louis XIV, eut encore plus d'étendue dans ce vaste tableau des mœurs et de l'esprit des nations; entreprise unique en ce genre, et dont on chercherait en vain le modéle dans l'antiquité. Tacite a dessiné de ses crayons énergiques les mœurs d'un peuple agreste et guerrier, mais peut-être moins avec le desir de montrer ce qu'étaient les Germains, qu'avec l'affectation satirique d'opposer la simplicité sauvage à la corruption civilisée, et de faire de la Germanie le contraste et la leçon de Rome.

Mais cette haute et sublime idée d'interroger tous les siécles, et de demander à chacun d'eux

ce qu'il a fait pour le genre humain; de suivre, dans ce chaos de révolutions et de crimes, les pas lents et pénibles de la raison et des arts, qui l'avait conçue avant Voltaire? Si nous avions recueilli de quelque ancien de simples fragments d'un semblable ouvrage, avec quel respect religieux, avec quelle admiration superstitieuse on consacrerait ces restes informes et mutilés! quelle opinion ils nous donneraient de l'élévation et de l'immensité de l'édifice! combien de fois nous nous écrierions dans nos regrets: Quel devait être le génie qui l'a conçu et achevé! que de reproches adressés au temps et à la barbarie, qui ne nous en auraient laissé que les ruines! Eh quoi! faudra-t-il donc toujours que l'imagination adulatrice ajoute à la majesté d'un débris antique, et que l'œil des contemporains ne s'arrête qu'avec indifférence, et même avec insulte, sur les chefs-d'œuvre de nos jours? Y a-t-il cette contrariété nécessaire entre le regard de l'esprit et l'organe de la vue? et, comme pour celui-ci tout s'accroît en se rapprochant, et tout diminue par la distance, faut-il que pour l'autre les monuments du génie s'agrandissent en s'enfonçant dans la nuit des siècles, et soient à peine aperçus quand ils s'élèvent auprès de nous?

Dans le temps où Voltaire écrivait l'histoire et la tragédie en philosophe, il embrassait cette au-

tre partie de la philosophie qui comprend les sciences exactes, et mêlait ainsi l'étude de la nature à celle de l'homme. Ce n'est pas que je veuille compter parmi les efforts de son talent ces spéculations mathématiques, fruits du temps et du travail, ni que je veuille tourner cette louange en reproche contre ceux qui se sont contentés de n'être que de grands écrivains. Corneille, Racine, Despréaux, n'en sont pas moins immortels, ne sont pas moins les bienfaiteurs de la langue française, et l'honneur éternel de leur nation, quoiqu'ils n'aient pas expliqué les découvertes de Galilée, ni disputé à Pascal la gloire de ses recherches géométriques. Mais ne devons-nous pas un tribut particulier d'admiration à ce génie si avide et si mobile qui composait à-la-fois *Brutus* et les *Lettres sur la Métaphysique de Locke*, *Zaïre* et l'*Histoire de Charles XII*, et envoyait à Paris, avec *Alzire*, les *Éléments de Newton!*

Quelle est cette trempe d'esprit extraordinaire que rien ne peut ni émousser ni affaiblir; cette chaleur d'imagination que rien ne refroidit; cette force constante et flexible d'une tête que rien ne peut ni épuiser ni remplir? Enfin quel est cet homme qui, d'un moment à l'autre, passe avec tant de facilité des élans du génie qui enfante au travail de la raison qui calcule; quitte les illusions de la scène pour les vérités de l'histoire; et, ren-

dant Racine aux Français, leur fait connaître en même temps Locke, Shakespeare et Newton?

Y avait-il parmi tant de travaux des délassements et des loisirs? oui; et c'était une foule de productions de tout genre qui auraient encore été pour tout autre des travaux et des titres, mais qui n'étaient que les jeux de son inépuisable facilité, et semblaient se perdre dans l'immensité de sa gloire: des contes charmants, des romans d'une originalité piquante, où la raison consent à amuser la frivolité française pour obtenir le droit de l'instruire, nous fait rire de nos travers, de nos inconséquences, de nos injustices, et nous conduit par degrés à rougir et à nous corriger; des essais dans chaque partie de la littérature, toujours reconnaissables à cet agrément qui embellit tous les sujets, et qui attache tous les lecteurs; des morceaux pleins de grace, ou d'intérêt, ou de bonne plaisanterie, ou d'éloquence; *Zadig, Nanine, Candide*, le *Traité de la Tolérance;* mille autres dont les titres innombrables n'ont été retenus que parceque les presses de l'Europe ne se sont point lassées de les reproduire, ni les lecteurs de toutes les nations de les dévorer.

De cette hauteur où nous a portés la contemplation de son génie, abaissons maintenant nos regards sur les effets qu'il a produits. Nous avons suivi l'astre dans son cours; examinons les objets

éclairés de sa lumière. En regardant autour de nous, reconnaissons les traces de la pensée législatrice, et cette influence de l'écrivain supérieur qui a instruit la postérité et dominé ses contemporains.

SECONDE PARTIE.

Cette domination, qui naît de l'ascendant d'un grand homme, a, comme toute autre espèce d'empire, ses dangers et ses abus, qu'il ne faut pas reprocher à celui qui l'exerce; ce serait lui interdire la liberté de rien tenter que le rendre garant des fautes de ses imitateurs. Ainsi les révolutions que Voltaire a faites dans les lettres, dans l'histoire, et le théâtre, et dont je viens de suivre le cours en même temps que celui de ses travaux, ont pu, je l'avoue, en étendant la carrière des arts, en multiplier les écueils : les richesses qu'il est venu apporter ont pu introduire un luxe contagieux; ses hardiesses heureuses ont pu préparer de dangereuses licences; et la séduction de ses beautés, qui sont par elles-mêmes si près de l'abus, ce charme qui se retrouve jusque dans ses défauts, a pu contribuer à la corruption de ce goût dont il a été si long-temps le défenseur et le modèle.

Mais cet effet du talent, inséparable de son pouvoir sur la foule imitatrice, est le tort de la nature, et non pas le sien. Reprocherons-nous à

Voltaire d'avoir mis sur la scène une philosophie intéressante, parcequ'on y a maladroitement substitué une morale déplacée, factice et déclamatoire; d'avoir soutenu une grande action par un magnifique appareil, et proportionné la pompe du théâtre à celle de ses vers, parceque depuis on a cru pouvoir se passer de vraisemblance et de style à la faveur du spectacle et des décorations!

Le blâmerons-nous d'avoir été éloquent dans l'histoire, parceque d'autres y ont été rhéteurs; d'y avoir eu souvent la sagesse du doute, parceque d'autres l'ont remplacée par la folie des paradoxes! La légèreté et la grace de ses poésies familières perdront-elles de leur mérite, parceque des esprits faux et frivoles, en voulant lui ressembler, ont pris le jargon pour de la gaieté, la déraison pour de la saillie, et l'indécence pour le bon ton! La flexibilité de sa diction rapide et variée, et l'art piquant de ses contrastes, ont-ils moins de prix, parceque la multitude, qui croit le copier, a dénaturé tous les genres et confondu tous les styles! Enfin lui aurons-nous moins d'obligation d'avoir mêlé dans son coloris tragique quelques teintes sombres et fortes du pinceau des Anglais, parceque l'on s'est efforcé depuis de noircir la scène française d'horreurs dégoûtantes et d'atrocités froides, de faire parler à Melpomène le langage de la populace, et de dégrader Corneille et Ra-

cine devant Shakespeare! Ces écarts du vulgaire, toujours prêt à s'égarer en voulant aller plus loin que ceux qui le mènent, peuvent-ils balancer tant de leçons utiles et frappantes, qui perpétueront dans l'avenir le nom et l'ascendant de Voltaire!

Sans doute il ne faut pas s'attendre à voir renaître rien de semblable à lui; car, avec les mêmes talents, il faudrait encore la même activité pour les mettre en œuvre, et la même indépendance pour les exercer; et comment se flatter de voir une seconde fois la même réunion de circonstances fortuites et d'attributs naturels? Cependant, comme il ne faut jamais désespérer ni de la nature ni de la fortune, supposons un moment que toutes deux paraissent d'intelligence pour lui donner un successeur et un rival capable d'égaler tant de travaux et de succès, il restera toujours à Voltaire une gloire particulière qui ne peut plus être ni partagée ni remplacée, celle d'avoir imprimé un grand mouvement à l'esprit humain.

Descartes avait fait une révolution dans la philosophie spéculative; Voltaire en a fait une bien plus étendue dans la morale des nations et dans les idées sociales. L'un a secoué le joug de l'école, qui ne pesait que sur les savants; l'autre a brisé le sceptre du fanatisme, qui pesait sur l'univers.

Les arts, dont la lumière douce et consolante est comme l'aurore qui devance le grand jour de

la raison, avaient commencé à adoucir les mœurs en polissant les esprits. Telle est la marche ordinaire de l'homme; il jouit avant de réfléchir, et imagine avant de penser. Souvenons-nous qu'il n'y a pas plus de deux cents ans que l'Europe est sortie de la barbarie, et ne nous étonnons pas de voir la société si perfectionnée, et l'économie politique encore si imparfaite. Cette dernière est pourtant le but auquel tout doit tendre, et la base sur laquelle tout doit s'affermir; mais c'est le plus lent ouvrage de l'homme et du temps. Pour fonder l'empire des arts, il suffit que la nature fasse naître des talents; mais, pour que l'existence politique de chaque citoyen soit la meilleure possible, il faut que la raison se propage de tout côté, que les lumières deviennent générales, et que la force qui combat les préjugés et les abus devienne d'abord égale, et ensuite supérieure à celle qui les défend.

Il suffit de consulter un moment l'histoire et le cœur humain pour voir combien cette lutte doit être longue et pénible. Mais au milieu de tant d'oppresseurs de toute espéce, dont l'existence est attachée à des abus absurdes et cruels, qui se sentira fait pour les attaquer? Des hommes capables de préférer l'ambition d'éclairer leurs semblables à celle de les asservir, et l'honneur dangereux d'être leurs bienfaiteurs et leurs guides, à la faci-

lité d'être leurs tyrans; des hommes qui aimeront mieux la reconnaissance des peuples que leurs dépouilles, et leurs louanges que leur soumission: et qui donc, j'ose le dire, sera plus susceptible de cette généreuse ambition que ceux qui se sont voués à la culture des lettres? La plupart, éloignés, par ce dévouement même, de toutes les places qui flattent la vanité ou qui tentent l'avarice, n'attendent rien des autres qu'un suffrage, et de leur travail que l'honneur. Ils ne peuvent avoir d'intérêt à tromper, car leur gloire est fondée sur la raison. Aussi, depuis ce grand art de l'imprimerie, si favorable aux progrès de l'esprit humain, leur influence a été de plus en plus sensible, et a préparé celle de Voltaire.

La dialectique de Bayle avait aiguisé le raisonnement et accoutumé au doute et à la discussion; les agréments de Fontenelle avaient tempéré la sévérité que l'on portait en tous sens dans les matières abstraites; Montesquieu sur-tout avait agité les têtes pensantes : mais tous ces différents effets avaient été plus ou moins circonscrits et par le nombre des lecteurs, et par la nature des objets. Voltaire parla de tout et à tous. Il dut au charme particulier de son style et à la tournure de ses ouvrages d'être plus lu qu'aucun écrivain ne l'avait jamais été; et la mode se mêlant à tout, et chacun voulant lire Voltaire, il rendit l'ignorance hon-

teuse, et le goût de l'instruction général. Ce fut là le premier fondement de sa puissance. L'éloquence et le ridicule en furent les armes. Il émut une nation douce et sensible par des peintures touchantes, et amusa un peuple frivole et gai par des plaisanteries. Il fit retentir à nos oreilles le mot d'humanité; et si quelques déclamateurs en ont fait depuis un mot parasite, il sut le rendre sacré.

Cette dureté intolérante, née de l'habitude des querelles, fut adoucie par la morale persuasive que respirent ses écrits, et cette malheureuse importance que la médiocrité cherche à se donner par l'esprit de parti tomba devant le ridicule. Il reproduisait sous toutes les formes ces maximes d'indulgence fraternelle et réciproque, devenues le code des honnêtes gens, ces anathèmes lancés contre l'espèce de tyrannie qui veut tourmenter les ames et assujettir les opinions, ce mépris mêlé d'horreur pour la basse hypocrisie qui se fait un mérite et un revenu de la délation et de la calomnie.

Le persécuteur fut livré à l'opprobre, et l'enthousiaste à la risée. La méchanceté puissante craignit une plume qui écrivait pour le monde entier, et qui fixait l'opinion; et alors s'établit une nouvelle magistrature dont le tribunal était à Fernei, et dont les oracles, rendus en prose éloquente et en vers charmants, se fesaient entendre au-delà

des mers, dans les capitales, dans les cours, dans les tribunaux, et dans les conseils des rois. Le pouvoir inique, ou prévenu, ou oppresseur, qui essayait d'échapper à cette juridiction suprême, se trouvait de toute part heurté, investi par cette force qu'exerce la société chez un peuple où elle est le premier besoin. Par-tout on rencontrait Voltaire, par-tout on entendait sa voix; et il n'y avait personne qui ne dût craindre d'être inscrit sur ces tables de justice et de vengeance, où la main du génie gravait pour l'immortalité.

Cette autorité extraordinaire devait naturellement être appuyée sur une considération personnelle, aussi rare que les talents qui en étaient la source. Les tributs de l'Europe entière apportés chaque jour à Fernei; le marbre taillé par Pigalle, et chargé de reproduire à la postérité et les traits de Voltaire, et l'hommage aussi libre qu'honorable de l'admiration des gens de lettres; le commerce intime, les présents, les caresses, les visites des souverains, le prix qu'ils semblaient attacher à ses louanges, l'empressement qu'ils montraient à l'honorer, le concours de toutes les grandeurs, de toutes les réputations, et, ce qui est plus respectable, de tous les opprimés, dans l'asile d'un vieillard retiré au pied des Alpes; tout contribuait à donner du poids à son suffrage, tout consacrait une vieillesse qui était l'appui de l'infortune et de

l'innocence, et une demeure qui en était le refuge.

C'est là que vous vîntes, couverts des haillons de l'indigence, et baignés des larmes du désespoir, déplorables enfants de Calas, et toi, malheureux Sirven, victimes d'un fanatisme atroce et d'une jurisprudence barbare! c'est là que vous vîntes embrasser ses genoux, lui raconter vos désastres, et implorer ses secours et sa pitié. Hélas! et qui vous amenait dans la solitude champêtre d'un philosophe chargé d'années? On ne vous avait point dit que ce fût un homme puissant par ses places ou par ses titres. Vous ne vîtes autour de lui aucune de ces marques imposantes des fonctions publiques, qui annoncent un soutien et une sauvegarde à quiconque fuit l'oppression; et vous êtes à ses pieds! et vous venez l'invoquer comme un dieu tutélaire! Peut-être ne connaissiez-vous de lui que son nom et sa renommée; vous aviez seulement entendu dire que la nature l'avait créé supérieur aux autres hommes, et vous avez pensé que, fait pour les éclairer, il l'était aussi pour les secourir. Sans autre recommandation que votre malheur, sans autre soutien que votre conscience, vous avez espéré de trouver en lui un juge au-dessus de tous les préjugés, un défenseur au-dessus de toutes les craintes.

Vous ne vous êtes pas trompés. Jouissez déja des pleurs qu'il mêle à ceux que vous versez. Re-

çus dans ses bras, dans son sein, vous êtes désormais sacrés; et la persécution va s'éloigner de vous. Ah! ce moment lui est plus doux et plus cher que celui où il voyait triompher *Zaïre* et *Mérope,* et l'agrandit davantage à nos yeux. Oui, s'il est beau de voir le génie donnant aux hommes rassemblés de puissantes émotions, oh! qu'il paraît encore plus auguste quand il s'attendrit lui-même sur le malheur, et qu'il jure de venger l'innocence!

Et combien il savait mettre à profit jusqu'à ces attentats du fanatisme, grace à lui devenus si rares! comme il se servait des derniers crimes pour lui arracher les restes de sa puissance! Alors le monstre épouvanté se cachait long-temps dans les ténèbres et le silence, semblable à la bête farouche et dévorante qui, s'élançant de la profondeur des forêts pour enlever une proie, a porté dans les habitations l'alarme et la terreur: bientôt tout est en armes pour la poursuivre et la combattre; mais elle se retire sans bruit et sans menace, et, tranquille dans son repaire, elle attend le moment d'en sortir encore pour détruire et dévorer.

Mais Voltaire goûta du moins dans sa vieillesse cette satisfaction consolante de voir que l'ennemi qu'il avait tant combattu était enfin ou désarmé ou enchaîné, et presque réduit parmi nous à une

entière impuissance. Il osa s'applaudir de cette victoire : et pourquoi lui eût-il été défendu de jouir du bien qu'il avait fait? Ce fut pour lui un des avantages d'une longue vie. Il vit succéder à à ceux qui, nourris dans les préjugés, avaient repoussé la vérité, une génération nouvelle qui ne demandait qu'à la recevoir, et qui croissait en s'instruisant dans ses écrits; il vit la lumière pénétrer par-tout, et des hommes de tous les états, des hommes supérieurs par leur mérite ou par leurs emplois, la porter dans tous les genres d'administration. C'est alors qu'il se félicita d'avoir long-temps vécu. En effet, parmi les bienfaiteurs de l'humanité, combien peu ont eu assez de vie pour voir à-la-fois et toute leur gloire, et toute leur influence! Ce n'est pas la destinée ordinaire du génie. On ne lui a donné qu'un instant d'existence pour laisser une trace éternelle; et qu'il est rare qu'il en aperçoive autour de lui les premières empreintes, et qu'il emporte dans la tombe les premiers fruits de ses bienfaits!

Ce bonheur fut celui de Voltaire. Ses yeux furent témoins de la révolution qui était son ouvrage. Il vit naître dans les esprits cette activité éclairée qui cherche dans tous les objets le bien possible, et ne se repose plus qu'elle ne l'ait trouvé. L'inquiétude naturelle à un peuple ardent et ingénieux, si long-temps consumé dans de tristes et

frivoles querelles, se porta vers tous les moyens d'adoucir et d'améliorer la condition humaine, assez affligée de maux inévitables pour n'y en pas ajouter de volontaires.

Il ne vit pas, il est vrai, disparaître entièrement ces restes honteux de la barbarie qui déshonorent une nation policée, et qu'il nous a tant reprochés; mais du moins il les vit attaquer de toutes parts, et dut espérer avec nous leur anéantissement.

Il ne vit pas abolir cet usage absurde et funeste d'entasser les sépultures des morts dans les demeures des vivants, de faire du lieu saint un amas d'infection et de pourriture, de changer les temples en cimetières, et de placer les autels sur des cadavres : mais il entendit la voix des prélats les plus illustres, et des tribunaux les plus respectables, s'élever avec lui contre la force de la coutume, qui leur a résisté jusqu'ici, et qui sans doute doit céder un jour.

Il ne vit pas une réforme absolue et régulière retrancher les abus odieux de notre jurisprudence, simplifier les procédures civiles, adoucir les lois criminelles, supprimer ces tortures autrefois inventées par les tyrans contre les esclaves, et employées par les sauvages contre leurs captifs, et ces supplices recherchés, ajoutés à l'horreur de la mort, qui, sous prétexte de venger les lois, violent

la première de toutes, l'humanité : mais il vit la sagesse des juges suppléer souvent aux défauts de la législation, et tempérer les ordonnances par leurs arrêts.

Il ne vit pas combler ces cachots abominables qui rappellent les cruautés tant reprochées aux Caligula, aux Tibère, ces retraites infectes où des hommes enferment des hommes, sans songer que le coupable, quel qu'il soit, ne doit mourir qu'une fois, et qu'enchaîné par la loi vengeresse il doit respirer l'air des vivants jusqu'à ce qu'elle lui ait ôté la vie. Il ne vit pas fermer au milieu de nous ces demeures non moins destructives et meurtrières, fondées pour être l'asile de l'infirmité et de la maladie, et qui ne sont que des gouffres où vont incessamment s'engloutir des milliers d'hommes, victimes de la contagion qu'ils se communiquent.

Il ne vit pas remédier aux vices mortels de cette autre institution, si précieuse dans son origine, destinée à assurer les premiers secours à ces malheureux enfants qui n'ont de père que l'état, institution faite pour l'honorer et l'enrichir, et qui, soit négligence dans les fonctions, soit défaut dans les moyens, éteint dans leur germe les générations naissantes, et tarit le sang de la patrie ; mais au regret qu'il dut sentir de voir des maux si grands attendre encore les derniers remèdes, combien il

se mêla de consolation ! Il versa des larmes d'attendrissement quand il jeta les yeux sur le tableau de ces calamités, exposé dans la chaire de vérité par de dignes et éloquents ministres de la parole évangélique, présenté dans Versailles à l'ame pure et sensible d'un jeune roi qui en fut ému, et qui, ne se bornant pas à une pitié stérile, donna sur-le-champ des ordres pour arrêter le cours de ces fléaux que son régne doit voir finir. Hélas! le bien est toujours si difficile, même aux souverains! L'or, nécessairement prodigué contre les ennemis de la France, ne peut être dispensé qu'avec tant de réserve, même pour les réformes les plus pressantes!

Tu les achéveras sans doute, ô toi, l'héritier du génie de Colbert, dont tu as été le panégyriste! toi que la reconnaissance publique a dû naturaliser Français, lorsque par des moyens dont le secret n'a été connu que de toi seul tu as su créer tout-à-coup ces trésors destinés à faire régner le pavillon français sur les mers des deux mondes! C'est la première fois, depuis les jours de Sulli et de Henri IV, qu'on a su illustrer la nation sans charger le peuple, et que la gloire n'a point coûté de larmes. C'est la première fois qu'on a vu l'administration, portant de tout côté la lumière et la réforme, exécuter au milieu de la guerre tout le bien qu'on n'aurait pas osé espérer même dans

la paix. Ah! le grand homme que je célèbre s'applaudirait sans doute de voir associer ton éloge au sien : mais que n'a-t-il pu lire cet édit* qu'il avait tant desiré; cet édit mémorable, émané d'un souverain qui, se glorifiant de commander à un peuple libre, sûr de trouver par-tout des enfants dans ses sujets, ne veut point d'esclaves dans ses domaines! Oh! comme en voyant remplir l'un des vœux qu'il a le plus souvent formés, Voltaire se serait écrié dans sa joie: « Je ne m'étais pas trompé « quand j'ai regardé ce nouveau règne comme le « présage des plus heureux changements! La vertu « du jeune monarque a devancé l'expérience; l'ex- « périence a été suppléée en lui par cet amour du « bien qui est l'instinct des belles ames. »

Ainsi se réalisent tôt ou tard les vœux et les pensées du génie; ainsi croît et s'établit de jour en jour ce juste respect pour l'homme, respect qui seul peut apprendre aux maîtres de ses destinées à assurer son bonheur. Ce sentiment sublime dut être inconnu dans les siècles d'ignorance, où tous les droits étant fondés sur la force et la conquête, il semblait qu'il n'y eût de condition dans l'humanité que celle de vainqueur ou de vaincu, de maître ou d'esclave; mais il devait naître à la voix de la philosophie, et s'affermir par l'étude et le pro-

* L'édit portant abolition du droit de main morte dans les domaines du roi.

grès des lettres. La considération de ceux qui les cultivent a dû s'augmenter avec le pouvoir des vérités qu'ils ont enseignées, et s'est encore fortifiée du nom et de la gloire de Voltaire : car si nul homme n'a tiré des lettres un plus grand éclat, nul aussi ne leur a donné plus de lustre. Les écrivains distingués, les hommes d'un mérite véritable, apprirent de lui à mieux sentir leurs droits et leur dignité, et surent plus que jamais ennoblir leur existence. Ils apprirent à substituer aux dédicaces serviles, qui avaient été si long-temps de mode, des hommages désintéressés et volontaires, rendus à la vraie supériorité, ou des tributs plus nobles encore payés à la simple amitié. En étendant l'usage de leurs talents, ils conçurent une ambition plus relevée; ils sentirent que le temps était venu pour eux d'être les interprètes des vérités utiles, plutôt que les modèles d'une flatterie élégante; les organes des nations, plutôt que les adulateurs des princes; et des philosophes indépendants, plutôt que des complaisants titrés. Il est vrai qu'irritée de leur gloire nouvelle, la haine a employé contre eux de nouvelles armes; mais la raison, qu'il est difficile d'étouffer quand une fois elle s'est fait entendre, confond à tout moment, et livre au mépris ces calomniateurs hypocrites, ces déclamateurs à gages, qui représentent les gens de lettres comme les ennemis des

puissances, parcequ'ils sont les défenseurs de l'humanité, et comme les détracteurs de toute autorité légitime, parcequ'ils aspirent à l'honneur de l'éclairer.

Si Voltaire a été égaré par un sentiment trop vif des maux qu'a faits à l'humanité l'abus d'une religion qui doit la protéger; si, en retranchant des branches empoisonnées, il n'a pas assez respecté le tronc sacré qui rassemble tant de nations sous son ombre immense, je laisse à l'arbitre suprême, à celui qui seul lit dans les consciences, à juger ses intentions et ses erreurs, ses fautes et ses excuses, les torts qu'il eut et le bien qu'il fit: mais je dis à ceux qui s'alarment de ces atteintes impuissantes: Fiez-vous à la balance déposée dans les mains du temps, qui d'un côté retient et affermit tout ce qu'a fait le génie sous les yeux de la raison, et secoue de l'autre tout ce que les passions humaines ont pu mêler à son ouvrage. Le mal que vous craignez est passager, et le bien sera durable.

Voltaire fut du moins un des plus constants adorateurs de la Divinité:

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Ce beau vers[1] fut une des pensées de sa vieillesse, et c'est le vers d'un philosophe. Quand on

[1] * Vers de l'*Épître à l'auteur des Trois imposteurs.* (L. D. B.)

ira visiter le séjour qu'il a long-temps embelli et vivifié, on lira son nom sur le frontispice d'un temple simple et rustique[1], élevé par son ordre et sous ses yeux au Dieu qu'il avait chanté. Ses vassaux, qui l'ont perdu, leurs enfants, héritiers de ses bienfaits, diront au voyageur qui se sera détourné pour voir Fernei : « Voilà les maisons qu'il « a bâties, les retraites qu'il a données aux arts « utiles, les terres qu'il a rendues à la culture, et « dérobées à l'avidité des exacteurs. Cette colonie « nombreuse et florissante est née sous ses auspices, « et a remplacé un désert. Voilà les bois, les ave- « nues, les sentiers où nous l'avons vu tant de fois. « C'est ici que s'arrêta le chariot qui portait la fa- « mille désolée de Calas ; c'est là que tous ces in- « fortunés l'environnèrent en embrassant ses ge- « noux. Regardez cet arbre consacré par la recon- « naissance, et que le fer n'abattra point ; c'est celui « sous lequel il était assis quand des laboureurs « ruinés vinrent implorer ses secours, qu'il leur « accorda en pleurant, et qui leur rendirent la vie. « Cet autre endroit est celui où nous le vîmes pour « la dernière fois.... » Et, à ce récit, le voyageur qui aura versé des larmes en lisant *Zaïre*, en donnera peut-être de plus douces à la mémoire des bienfaits.

[1] * Inscription de l'église de Fernei : DEO EREXIT VOLTAIRE.
(L. D. B.)

Voilà ce qu'a fait Voltaire : quel a été son sort? ces talents chéris à tant de titres, et qui ont été les délices et l'instruction de tant de peuples, qu'ont-ils pu pour son bonheur? en prenant tant de pouvoir sur les ames, quel était celui qu'ils exerçaient sur la sienne? cette gloire qui remplissait le monde avait-elle rempli son cœur? eut-il dans le long cours de cette vie laborieuse et illustre plus de jours sereins que de jours orageux? a-t-il obtenu plus de récompenses qu'il n'a essuyé de persécutions? enfin, dans la balance de ses destinées, les honneurs amassés sur lui par la renommée l'ont-ils emporté sur les outrages accumulés par la haine?... Ici un sentiment de tristesse, un trouble involontaire me saisit et m'arrête un moment; il suspend cet enthousiasme qui, dans l'éloge d'un grand homme, entraînait vers lui toutes mes facultés. Cette image que j'aimais à contempler, si pure et si brillante, semble déja se couvrir de nuages et s'envelopper de ténèbres. Ah! viens les dissiper! léve-toi dans ton éclat, ô divinité consolante, fille du temps, ô justice! toi que j'ai vue sortir de la poussière de quatre générations ensevelies, et venir, les lauriers dans la main, placer sur cette tête octogénaire la couronne qu'un moment après a renversée la faux de la mort! Prêt à passer à travers tant d'orages, j'ai besoin d'entrevoir de loin ce jour si beau que tu fis luire sur sa vieillesse; et je me souviendrai

alors que les épreuves du génie ne servent pas moins que ses triomphes et à l'instruction des hommes, et à sa propre grandeur.

TROISIÈME PARTIE.

L'amour de la gloire n'appartient qu'aux ames faites pour la mériter. La médiocrité vaine et inquiète s'agite dans ses prétentions pénibles et trompées; elle cherche de petits succès par de petits moyens : mais la première pensée du grand écrivain est celle d'exercer sur les esprits l'empire du talent et de la vérité. Cette ardente passion de la gloire, l'infatigable activité qui en est la suite nécessaire, un besoin toujours égal et du travail et de la louange; c'était là le double ressort qui remuait si puissamment l'ame de Voltaire; ce fut le mobile et le tourment de sa vie. La nature et la fortune le servirent comme de concert, et aplanirent sa route. L'une l'avait doué de cette rare facilité pour qui l'étude et l'application sont des jouissances et non pas des efforts, et qui ne laisse sentir que le plaisir, et jamais la fatigue de produire; l'autre lui procura cette précieuse indépendance qui élève l'ame et affranchit le talent, lui permet le choix de ses travaux, et ne met aucune borne à son essor.

Malheur à toi, qui que tu sois, à qui le ciel a

départi à-la-fois le génie et la pauvreté! celle-ci, par un mélange funeste, altèrera souvent ce que l'autre a de plus pur, et avilira même ce qu'il a de plus noble. Si elle ne réduit pas ta vieillesse comme celle d'Homère aux affronts de la mendicité, si elle ne t'arrache pas comme à Corneille des ouvrages précipités, et des flatteries serviles également indignes de toi, si elle ne plie pas la fermeté de ton ame jusqu'à l'intrigue et la souplesse, du moins elle embarrassera tes premiers pas dans ses piéges, multipliera devant toi les barrières et les obstacles, et jettera des nuages sur tes plus beaux jours, qui en seront long-temps obscurcis. Dans la culture des arts, l'imagination inconstante n'a qu'un certain nombre de moments heureux qu'il faut pouvoir attendre et saisir, et souvent tu ne pourras ni l'un ni l'autre. Ton ame sera préoccupée ou asservie, et tes heures ne seront pas à toi. Tu seras détourné dans des sentiers longs et pénibles avant de pouvoir tendre au but que tu cherches; et l'envie, toujours occupée à t'empêcher d'y parvenir, t'attendra à tous les passages pour insulter ta marche et la retarder. Tu consumeras, dans de tristes et infructueux combats, une partie des forces destinées pour un meilleur usage; et lorsqu'enfin, rendu à toi-même, tu verras la carrière ouverte, tu n'y entreras que

fatigué de tant d'assauts, et ne pouvant plus donner à la gloire que la moitié de ton talent et de ta vie.

Celle de Voltaire ne fut point chargée de ce fardeau, toujours si difficile à secouer; il put la dévouer librement, la consacrer tout entière à cette gloire qu'il idolâtrait, et aux travaux qu'il avait choisis, si l'on peut appeler travaux les productions faciles de cette tête agissante et féconde, qui semblait répandre ses idées comme le soleil répand ses rayons. On a demandé plus d'une fois si cette facilité extrême était une marque essentiellement distinctive de la supériorité : c'en est du moins un des plus beaux attributs, mais ce n'en est pas un des caractères indispensables. Je l'ai déja dit : ne soumettons point la nature à des procédés uniformes; elle est aussi sublime et aussi magnifique dans la formation de ces métaux lentement durcis et élaborés sous le poids des rochers et sous le torrent des âges que dans la reproduction si prompte et si continuelle des substances animales, et dans l'abondance d'une végétation rapide. Il est des philosophes, des orateurs, des poëtes, dont l'éloquence est plus travaillée, et dont la perfection a plus coûté; mais cette différence, analogue à celle des caractères, serait-elle la mesure du génie?

Si Voltaire composait en un mois une tragédie,

et si Racine y employait une année, établirai-je sur cette disproportion celle de leur mérite? non: mais, d'un autre côté, si Voltaire, qui n'avait pas moins de goût que Racine, a pourtant un style moins châtié; si, pouvant balancer les beautés de son rival, il offre plus de défauts, je chercherai seulement pourquoi, de deux écrivains nés avec la même facilité, l'un s'est fait une loi de la restreindre, et l'autre s'y est laissé emporter; et je verrai dans l'un le grand poëte qui n'a voulu faire que des tragédies, et qui de bonne heure a cessé d'en faire; dans l'autre l'esprit vaste et hardi, dont l'entrée dans le pays des arts a été une invasion, et qui a embrassé à-la-fois l'épopée, le drame, la philosophie, et l'histoire. Le travail que le premier mettait dans un ouvrage, celui-ci l'étendait sur tous les genres; et si leur ambition n'a pas été la même est-ce à nous de nous en plaindre, nous qui en recueillons les fruits? Racine, tranquille et modéré, pouvait se reposer à loisir sur un ouvrage qui se perfectionnait sous ses mains; Voltaire, impatient et fougueux, voulait achever aussitôt qu'il avait conçu, concevait ensemble plusieurs ouvrages, et remplissait encore les intervalles de l'un à l'autre par des productions différentes.

Il composait avec enthousiasme, corrigeait avec vitesse, et revenait aussi facilement sur ses corrections. Il fallait sans cesse de nouveaux aliments à

cette ardeur dévorante. Les jours, qu'il savait étendre et multiplier par l'usage qu'il en fesait, lui paraissaient toujours trop courts et trop rapides pour celui qu'il en eût voulu faire. Le temps, qu'il regardait comme le trésor du génie, il le dispensait avec une économie scrupuleuse, et le mettait en œuvre de toutes les manières, comme l'avarice tourmente ses richesses pour les augmenter. Chacun de ses moments devait un tribut à sa renommée, et chaque portion de la durée, un titre à son immortalité. Il eût voulu qu'il n'y eût pas une de ses heures stérile pour le monde ni pour lui. Jamais le loisir ne parut nécessaire à cette tête robuste, qui n'avait besoin que de changer de travaux. Jamais son action ne fut interrompue ni ralentie par les distractions de la société, ni par l'embarras des affaires, ni dans le tumulte des voyages, ni dans la dissipation des cours, ni même au milieu des séductions du plaisir et parmi les orages des passions. Elles ne furent pas sans doute étrangères à cette imagination bouillante et impétueuse; mais toujours elles furent subordonnées à l'ascendant de la gloire, qui absorbait tout. Il ne restait de ces tempêtes passagères que l'impression qui sert à les mieux peindre, comme l'excellente compagnie où il fut admis dès sa jeunesse, sans l'amollir et l'enchaîner par ses charmes, ne fit qu'épurer son goût et lui donner cette po-

litesse noble qui le distingua toujours, et qui semblait un des heureux attributs qu'il avait hérités du siècle de Louis XIV.

Je sais que la raison vulgaire n'a souvent jeté qu'un regard de pitié sur cette agitation continuelle, élément de tout ce qui est né pour les grandes choses; qu'elle affecte de n'y voir que les faiblesses humiliantes de l'humanité. Elle nous représente un homme tel que Voltaire incessamment entraîné par un fantôme impérieux auquel il s'est soumis, et qui lui a dit, au moment où il lui apparut pour la première fois : Tu ne reposeras plus. Elle nous le montre courant sans relâche sur les traces de ce spectre qui lui commande, le suivant dans les villes, dans les campagnes, dans les cours; le retrouvant dans la solitude, au fond des bois, et sur le bord des fontaines; elle nous retrace, avec une compassion insultante, les angoisses d'un homme battu par tous les vents de l'opinion, veillant jour et nuit, l'oreille ouverte au moindre bruit de la renommée, et ne respirant qu'au gré des caprices d'une multitude aveugle et inconstante; cette inquiétude, que rien ne peut calmer; cette soif, que rien ne peut éteindre; des succès toujours incertains et toujours empoisonnés; une lutte éternelle contre l'injustice et la haine; des fatigues sans terme, et une vieillesse sans repos; et après cette affligeante peinture, on

nous demande avec dédain si c'est là le partage de ces hommes que l'on appelle grands!

Ames communes, de quel droit vous faites-vous les juges des destinées du génie? Avez-vous assisté à ses pensées, et vous est-il permis de vous mettre à sa place? Vous voyez ses épreuves et ses sacrifices; connaissez-vous ses besoins et ses dédommagements? savez-vous ce que vaut un jour de véritable gloire, quel espace il occupe dans la vie d'un grand homme et dans le souvenir de l'envie, quel poids il a dans la balance de la postérité? Tel est, si vous l'ignorez, tel est le calcul de toute passion forte : des moments de jouissance et des années de tourments. Cette compensation ne peut pas exister pour le commun des hommes; mais s'il n'y en eût pas eu de faits pour la connaître, le monde serait encore dans l'enfance, et les arts dans le néant.

Oui, je l'avoue, et l'on ne saurait le nier sans démentir l'expérience; au moment où le talent supérieur se présente aux hommes pour obtenir leurs suffrages, il doit s'attendre à une résistance égale à ses prétentions. La sévérité des jugements sera proportionnée à l'opinion qu'il aura donnée de lui; car, si on loue avec complaisance quelques beautés dans ce qui n'est que médiocre, on recherche avec une curiosité maligne quelques fautes dans ce qui est excellent. D'ailleurs l'admiration

est un hommage involontaire, et à peine est-il arraché qu'on regarde comme un soulagement tout ce qui peut nous en affranchir. C'est là le soin dont se charge l'envie, presque toujours sûre que sa voix sera entendue par le génie et écoutée par la multitude : elle s'applaudit de ce double avantage; il faut bien le lui laisser, elle est toujours si malheureuse, même lorsqu'elle jouit! Quand elle parviendrait à égarer pour un temps l'opinion publique, elle ne peut ni s'ôter à elle-même le sentiment de sa bassesse, ni ôter au talent celui de sa force. Quand elle insultait avec une joie si lâche et si furieuse aux disgraces qu'essuya Voltaire au théâtre dans ses premières années; quand elle voyait d'un œil si content *Amasis*[1] applaudi trois mois, et *Brutus* abandonné; quand les plus beaux esprits du temps, devenus les échos de la prévention et de la malignité, conseillaient à l'auteur d'*OEdipe* de renoncer à un art qu'il devait porter si loin, que fesait alors le grand homme méconnu? il fesait *Zaïre*. *Zaïre* était déchirée dans vingt libelles; mais on ne se lassait pas plus de la voir que de la censurer. La chute d'*Adélaïde*, in-

[1]* Tragédie de La Grange-Chancel, dont le sujet est à-peu-près le même que celui de *Mérope*. *Amasis* joué le 13 décembre 1701 avec un grand succès fut repris vingt-sept ans après avec un succès aussi complet. Il a disparu du théâtre lorsque *Mérope* y prit cette place qu'elle ne perdra jamais, à cause de son incontestable supériorité. (L. D. B.)

jure qui ne fut expiée que trente ans après, consola les ennemis de Voltaire; *Alzire* vint renouveler leurs douleurs. Ils s'en vengèrent, en réduisant à l'exil l'auteur de la charmante bagatelle du *Mondain*. *Zulime* fut encore pour eux une consolation. Ils eurent sur-tout le plaisir si digne d'eux, et si honteux pour la France, d'arrêter les représentations de *Mahomet; Mérope* les accabla.

La haine ne se lasse jamais, il est vrai; mais il vient un temps où la foule qu'elle fait mouvoir d'ordinaire se lasse de la croire et de la seconder. L'intérêt qu'excite à la longue le talent persécuté l'emporte alors sur les clameurs du préjugé et de la calomnie. On veut être juste au moins un moment; la justice devient faveur, la faveur devient enthousiasme. Un pareil instant devait se rencontrer dans la vie de Voltaire. Il est appelé au théâtre par les acclamations publiques, et à la cour par des honneurs, des récompenses et des titres. Un monarque étranger le dispute à son souverain. Berlin veut déja l'enlever à la France; et enfin l'on permet à l'académie française de compter parmi ses membres un grand homme de plus.

Cependant, si l'envie avait été forcée de souffrir qu'il obtînt la justice qui lui était due, elle était loin de consentir qu'il en jouît en paix, et n'y était encore ni résignée ni réduite. Elle connaît trop les hommes pour s'opposer à cette ivresse

passagère, à ce torrent rapide qu'elle ne se flatte pas d'arrêter; et dans ces jours brillants et rares, où le génie semble avoir toute sa puissance naturelle, elle souffre, se tait, et attend. Bientôt, plus il a été élevé, plus elle a de moyens de l'attaquer. Les hommes sont si prompts à s'armer contre tout ce qu'on veut placer au-dessus d'eux! Supportera-t-on volontiers cette prééminence qui semble reconnue et établie? laissera-t-on dans la capitale et à la cour un homme qui doit faire ombrage à tant d'autres? Mais comment l'en écarter? comment forcer à la fuite celui qui a déja résisté à tant de contradictions et de dégoûts? et d'ailleurs qui lui opposer? Rousseau, long-temps son antagoniste, n'était plus; et nul autre que lui n'ayant alors illustré ce nom, devenu depuis célèbre dans la prose comme dans la poésie; Rousseau, assez honoré d'être le lyrique de la France, n'avait pas encore été appelé *grand*. Piron, prodiguant les sarcasmes et les satires; Piron, qui avait fait moins de bonnes épigrammes que Voltaire n'avait fait de chefs-d'œuvre, affectait en vain une rivalité qui n'était que ridicule, et à laquelle lui-même ne croyait pas.

Mais alors vivait à Paris, dans une obscurité volontaire, dans une oisiveté que l'on pouvait reprocher à ses goûts, et dans une indigence qu'on pouvait reprocher à sa patrie, un homme d'un

génie brut et de mœurs agrestes, qui, après s'être fait, quoique un peu tard, une réputation acquise par plus d'un succès, depuis trente ans s'était laissé oublier en oubliant son talent. Cet homme était Crébillon, écrivain mâle et tragique, qui, avec plus de verve que de goût, un style énergique et dur, des beautés fortes et une foule de défauts, avait pourtant eu la gloire de remplir l'intervalle entre la mort de Racine et la naissance de Voltaire. Mais ce feu sombre et dévorant dont il avait pour ainsi dire noirci ses premières compositions n'avait depuis jeté de loin en loin que de pâles étincelles, et paraissait même entièrement consumé : semblable à ces volcans éteints qui, après quelques explosions subites et terribles, se sont refroidis et refermés, et sur lesquels le voyageur passe, en demandant où ils étaient.

A Dieu ne plaise que je veuille accuser les bienfaits si légitimes et si noblement répandus sur la vieillesse pauvre d'un homme de génie ! Que les libéralités royales soient venues le chercher dans sa retraite, qu'on ait voulu l'en tirer déja presque octogénaire, le produire à la cour pour laquelle il était si peu fait, et ressusciter un talent qui n'était plus ; que ses drames, si imparfaits et la plupart déja condamnés, aient été confiés aux presses du Louvre, tandis que toutes celles de l'Europe reproduisaient à l'envi les immortelles tragédies

de Voltaire ; je souscris à ces honneurs, peut-être d'autant plus exagérés qu'ils étaient tardifs. Si le crédit qui les attira sur lui ne fut pas dirigé par des intentions pures, au moins les effets en furent louables; et si l'envie méditait le mal, au moins, pour la première fois peut-être, elle commença par faire le bien. Mais bientôt ses fureurs, en éclatant, manifestèrent quelle avait été sa politique. Bientôt l'intérêt qu'avait inspiré le mérite que l'on tirait de l'oubli se tourna contre celui qu'on voulait détruire, parcequ'il jetait trop d'éclat.

Des voix passionnées, des plumes mercenaires, pour rendre odieux les succès de Voltaire comme usurpés par la cabale, peignaient la vieillesse de Crébillon, si long-temps délaissée et ensevelie dans l'ombre. « C'était là l'homme de la France, « l'Eschyle et le Sophocle du siècle, le dieu de la « tragédie, le seul et digne rival de Corneille et « de Racine; et, après nos trois tragiques, marchait « un *bel esprit*, que quelques beautés, le caprice du « public, et la faveur de la cour, avaient mis à la « mode. »

Voilà ce qu'on répétait dans vingt brochures, avec toute l'amertume et tous les emportements de la haine. La France demandait à grands cris un *Catilina* qui allait tout effacer. Paris retentissait des lectures de *Catilina*, et en pressait la représentation. Au milieu de cette effervescence générale

des esprits, Voltaire prend une résolution noble et hardie, que le préjugé condamna, la seule pourtant qui convînt à la supériorité méconnue. Il ne veut combattre ses détracteurs et ses adversaires qu'avec les armes du talent. On lui préfère un rival ; il offre de se mesurer avec lui corps à corps, en traitant les mêmes sujets ; mais ce qui pour les Grecs, pour les vrais juges de la gloire, n'était qu'une généreuse émulation, digne des Euripide et des Sophocle, fut dans nos idées étroites et pusillanimes une basse jalousie, et aux yeux de l'esprit de parti un crime atroce. Dès-lors le déchaînement fut au comble.

Quand des ennemis ardents et adroits ont, sous un prétexte spécieux, échauffé les têtes du vulgaire, alors il n'y a plus ni frein ni mesure. Le mouvement une fois donné se communique de proche en proche, et acquiert une force irrésistible. L'homme innocent, que la calomnie hypocrite poursuit au nom de la morale et de la vertu, n'est plus qu'une victime dévouée à l'anathème; contre lui toutes les attaques sont légitimes, et toutes ses défenses sont coupables. Le mensonge a raison dans la bouche de ses persécuteurs, et la vérité a menti dans la sienne. Tous les faits sont altérés et tous les principes confondus. Le méchant, si satisfait de pouvoir prononcer le mot d'honnêteté, au moment où il en viole toutes les

lois, le plus vil détracteur, flatté de jouer un rôle, tous viennent lancer leurs traits dans la foule. Les libelles, les diffamations, les invectives, se succédent et se renouvellent. C'est une sorte de vertige qui agit sur tous les esprits, jusqu'à ce qu'enfin cette rage épidémique s'épuise par ses propres excès, comme un incendie s'arrête faute d'aliment.

Cette époque était le régne de l'injustice. Elle triompha. Dans la même année, un drame insensé et barbare, *Catilina*, est accueilli avec des transports affectés; et la sublime tragédie de *Sémiramis* ne recueille que le mépris et l'outrage. *Nanine*, l'ouvrage des Graces, est à peine supportée; *Oreste* est à peine entendu; *Oreste*, ce beau monument de l'antique simplicité, et dix ans après si justement applaudi. La haine jouit de tant de victoires! Voltaire lui céde enfin, et abandonne sa patrie.

Sa renommée lui préparait un asile illustre, et comme l'amitié l'avait autrefois fixé à Cirei, la reconnaissance l'attirait à Berlin. Sans doute il fallait que la destinée rapprochât les deux hommes les plus extraordinaires de leur siècle. On citera souvent ce commerce d'un monarque et d'un homme de lettres, et cette confiance intime et familière qui peut-être n'avait jamais eu d'exemple, et qui honorait encore plus, s'il est possible, le souverain que le poëte; car quel prince ose ainsi

descendre de la majesté, si ce n'est celui qui se sent au-dessus d'elle? Le séjour de Voltaire à Berlin, les soirées de Potsdam et de Sans-Souci, occuperont sans doute une place brillante dans l'histoire des lettres. On rappellera quels nuages passagers vinrent obscurcir cette union si honorable pour la royauté et le talent. Sans prétendre juger entre les deux, j'observerai seulement deux faits peu communs dans l'ordre des choses et des destinées : l'un, qu'après l'éclat d'une rupture, ce fut le prince qui revint le premier ; l'autre, qu'après cette liaison renouée, que rien n'altéra plus entre le monarque et l'homme de lettres, ce fut le premier qui fit l'oraison funèbre de l'autre.

Une leçon plus importante qui se présente ici c'est que, pour l'écrivain et le philosophe, une cour, quelle qu'elle soit, ne saurait valoir la retraite. La retraite appelait Voltaire à son déclin : là il commença à respirer pour la première fois ; là, après tant de courses et d'agitations, après les succès et les disgraces, la faveur et les exils, après avoir habité les palais des rois, et éprouvé leurs caresses et leurs vengeances, il entendit la voix de la liberté, qui, des vallées riantes que baigne le Léman, invitait sa vieillesse à venir chercher la tranquillité et la paix ; si pourtant la paix était faite pour cette ame dont la sensibilité toujours si prompte se portait sur tous les objets, et recher-

chait toutes les émotions. Mais alors du moins l'instabilité de sa vie, long-temps errante et troublée, fut fixée sans retour, jusqu'au moment où son destin, le tirant de sa solitude, le ramena dans Paris pour triompher et mourir.

A ce long séjour dans les campagnes de Genève, commence un nouvel ordre de choses. Les jours de Voltaire vont être plus libres et plus calmes, ses pensées plus hardies et plus vastes, et la sphère de ses travaux va s'étendre sous les auspices de la liberté. Si chère à tout être qui pense, de quel prix elle devait être pour lui! Qui sait tout ce qu'il a dû, et ce que nous devons nous-mêmes à cette entière indépendance, l'un des premiers besoins de son esprit, et l'un des premiers vœux de son cœur, mais dont il n'a joui que dans son asile des Délices et dans celui de Fernei?

Jusque-là il n'avait pu que lutter, avec plus ou moins de hardiesse et de danger, contre les entraves arbitraires, les convenances impérieuses, et la vigilance menaçante des délateurs; mais alors il n'eut plus à respecter et à craindre que cette censure, la seule peut-être que l'on dût imposer à l'écrivain, celle du public honnête et de la postérité équitable, qui applaudissent à l'usage de la liberté, et qui en condamnent l'abus. En m'élevant contre l'esclavage sous lequel une politique mal entendue voudrait enchaîner les esprits,

contre cette tyrannie futile et importune, qui n'est faite que pour flétrir le talent, intimider la raison, et arrêter les progrès de tous les deux, je suis loin d'invoquer la licence et l'oubli de toutes les lois.

Mais quel avantage est sans inconvénient, et quel bien sans mélange? Je connais les jugements des hommes; je sais que, par une inconséquence établie, ils exigent dans l'exercice des qualités les plus susceptibles d'abus et les plus voisines de l'excès une mesure qu'eux-mêmes ne gardent pas dans leurs opinions : ils voudraient que la sensibilité qui anime les ouvrages n'égarât jamais l'auteur; que l'imagination qui lui fait franchir un espace immense ne l'emportât jamais hors des bornes; qu'il fût passionné pour la gloire, et impassible aux injustices; ils voudraient que l'astre qui, en échauffant la terre, pompe et attire tant de vapeurs, nous dispensât des jours sans nuages, et que les vents qui portent les vaisseaux ne les jetassent jamais hors de leur route : ils voudraient, en un mot, que l'éloge des grands hommes n'eût jamais besoin d'en être l'apologie. Il n'entre point de superstition dans le culte que je leur rends. Persuadé qu'un des premiers avantages de leur grandeur est de pouvoir avouer des fautes, je ne croirai point celle de M. de Voltaire affaiblie par un semblable aveu : je ne veux point le refuser à

ceux qui peuvent en jouir; et je ne m'arrête qu'à ce singulier effet de l'âge et de la retraite, qui redoublèrent son activité laborieuse, lorsqu'il semblait que le temps eût dû la diminuer, et qui accrurent ses travaux avec ses ans.

C'est une remarque qui n'a échappé à personne que la dernière moitié de sa vie est celle où il a composé la plus nombreuse partie de ses ouvrages, et qu'il n'a jamais travaillé plus qu'à l'époque où les autres hommes se reposent. Il s'offre plusieurs causes de cette espèce de singularité. Dans une vieillesse saine et robuste, la raison est la faculté qui conserve le plus de vigueur; elle s'enrichit des pertes de l'imagination et des progrès de l'expérience. L'esprit d'un vieillard imagine moins, mais il réfléchit plus; l'habitude a plus de pouvoir sur lui, et celle de Voltaire était de penser et d'écrire. Pour lui l'occupation était devenue plus nécessaire que jamais, parceque les distractions étaient plus rares. Sa composition était moins difficile, et par la nature des sujets qui demandaient moins d'invention, et par une suite de l'âge où l'on devient moins sévère pour soi-même. Cet âge, au reste, ne lui avait guère ôté que la force qui invente et le travail qui perfectionne; car d'ailleurs, si l'on excepte les grands ouvrages d'imagination, qui peut-être, passé un certain temps, ne sont plus permis à l'homme, sa facilité n'avait jamais

eu plus d'éclat, son style plus d'agrément et de charme. Toujours prêt à traiter toutes les matières, à saisir tous les événements, à marquer tous les ridicules et tous les abus, à combattre toute iniquité, sa plume courait avec une rapidité piquante et une négligence aimable, avouée par ce goût qui ne l'abandonna pas jusqu'à son dernier moment.

Chaque jour voyait naître une production nouvelle. Heureux du seul droit de tout dire, il jetait sur tous les objets ce coup d'œil libre et hardi d'un observateur octogénaire, retiré dans une solitude, retranché dans sa gloire et sur le bord de sa tombe. Cette gloire qu'il avait tant aimée, et qu'il aimait alors plus que jamais, dont il était toujours rassasié et toujours avide, cette gloire, qui protégeait sa vieillesse, était encore le dernier aliment de son existence défaillante, le dernier ressort d'une vie usée. A mesure qu'il sentait la vie lui échapper, il embrassait plus fortement la gloire, comme le seul lien qui pût l'y attacher; il ne respirait plus que pour elle et par elle, il n'avait plus que ce seul sentiment; et à la vue de la mort, qui s'approchait, il se hâtait de remplir les moments qu'il pouvait lui dérober, et de les ajouter à sa renommée.

Mais il n'était plus en son pouvoir d'y rien ajouter, et l'envie même ne lui en contestait plus ni l'étendue ni la durée. L'absence avait com-

mencé à affermir parmi nous l'édifice de sa réputation, et ses longues années l'avaient achevé. Vieilli loin de nous, Voltaire s'était agrandi à nos yeux. Il semble que le génie, quand nous le voyons de près, tienne trop à l'humanité ; il faut qu'il y ait une distance entre lui et nous, pour ne laisser voir que ce qu'il a de divin. Il faut le placer dans l'éloignement comme la Divinité dans les temples : tant il est vrai qu'en tout genre les hommes ont besoin de barrières pour sentir le respect!

Le temps qui mûrit tout, avait enfin mis Voltaire à sa place, et c'était celle du premier des être pensants. Le temps avait moissonné tout ce qui pouvait prétendre à quelque concurrence, tout ce qui portait un nom fait pour servir de ralliement à l'inimitié et à la jalousie. Il restait bien peu de ceux qui, l'ayant vu naître, pouvaient être moins accoutumés à son élévation, parcequ'ils avaient été témoins de ses commencements et de ses progrès. Tout ce qui, depuis quarante ans, était entré dans le monde, l'avait trouvé déja rempli du nom et des écrits de Voltaire. La scène ne retentissait que de ses vers. Les femmes, dont il flattait la sensibilité vive et le goût délicat, la jeunesse qu'il instruisait à penser, les vrais connaisseurs dont la voix avait entraîné tous les suffrages qu'à la longue elle maîtrise toujours ; en un mot,

tous les hommes éclairés et justes lui rendaient un hommage dont l'expression était un enthousiasme; car il ne pouvait pas inspirer un sentiment médiocre : à son égard l'admiration était un culte, et la haine était de la rage. Mais les ennemis qu'il avait encore étaient d'une espèce propre à rehausser sa gloire, loin de l'altérer. Ce n'étaient plus des hommes qui eussent le moindre prétexte de lui rien disputer; c'étaient de vils satiriques en prose plate et grossière, et en vers froids et durs, qui n'avaient d'autre instinct que celui de la méchanceté impuissante, d'autre moyen de subsister que le mal qu'ils disaient de lui; son nom seul donnait quelque cours à leurs satires éphémères. Ces malheureux, vendus à un parti assez maladroit pour les encourager, désavoués par le bon sens, la vérité, et le public, osaient, pour dernière ressource, invoquer la religion, en violant le premier de ses préceptes; ils mêlaient la sainteté de ce nom à l'horreur de leurs libelles, et, mal couverts du masque de l'hypocrisie, ne cachaient pas même la bassesse de leurs motifs, en défendant une cause respectable.

O vous qui avez fait revivre l'éloquence des Bossuet et des Massillon, c'est vous, ô dignes pasteurs! dont la plume vraiment évangélique nous a montré la loi éternelle et immuable, telle qu'elle est née dans le ciel et gravée dans les ames pures.

Votre doctrine est consolante, comme celle du maître dont vous répétez les leçons; votre zèle éclaire et n'insulte pas; vous parlez aux cœurs, bien loin de révolter les esprits, et vous n'opposez aux écarts d'une raison audacieuse, aux sinistres influences de l'irréligion, que la vérité et la vertu*.

Il eût été à souhaiter sans doute que Voltaire lui-même n'opposât à ses ennemis que le mépris qu'il leur devait. Élevé assez haut pour ne pas les apercevoir, il daigna descendre jusqu'à s'en venger, et se compromit en les accablant. L'opprobre de leur nom, qui ne souillera point cet éloge, est attaché à l'immortalité de ses écrits; et, ce qui peut donner une idée de leur ignominie, ils se sont enorgueillis plus d'une fois de lui devoir cette flétrissante renommée. Mais en reconnaissant que le parti du silence est en général le plus noble et le plus sage, en regrettant même que Voltaire, qui sut donner à la satire une forme dramatique si piquante et si neuve, ne l'ait pas toujours restreinte dans de justes limites, sera-t-il permis de tempérer par quelques réflexions la rigueur de cette loi qui prescrit ce silence si rarement gardé, et d'affaiblir les reproches si sévères que l'on fait aux transgresseurs?

Cette loi, aujourd'hui établie par l'opinion,

* Le public instruit et juste nommera sans peine les personnes respectables à qui s'adresse cet éloge.

n'a-t-elle été dictée que par un sentiment de vénération pour le génie, et par la haute idée de ce qu'il se doit à lui-même? Les hommes ont-ils en effet pour lui ce respect si épuré et si religieux? ne serait-ce pas plutôt une suite de cette espèce d'ostracisme dont le principe est dans leurs cœurs, et de ce plaisir secret qu'ils goûtent à entendre médire de ce qu'ils sont forcés d'estimer? n'est-ce pas qu'ils veulent jouir à-la-fois des travaux du grand écrivain et des assauts qu'on lui livre; qu'ils croient que ce double spectacle leur appartient également, et qu'ils regardent la résistance comme un attentat à leurs droits? Ils ne pardonnent pas, s'il faut les en croire, qu'on réfute ce qui est méprisable; mais ne sont-ils pas toujours prêts à accueillir avec complaisance la plus méprisable censure? Ils ne conçoivent pas cette sensibilité de Racine, qui avouait le mal que lui fesait la plus mauvaise critique; mais qu'est-ce autre chose, après tout, que l'indignation d'un cœur droit et d'un bon esprit contre tout ce qui est faux et injuste? Et qu'a donc ce sentiment de si étrange et de si répréhensible? Ils s'étonnent que parmi tant de suffrages on entende les contradictions, qu'au milieu de tant de gloire on s'aperçoive des offenses; mais n'est-ce pas ainsi que l'homme est fait? n'est-il pas d'ordinaire plus touché de ce qui lui manque que de ce qu'il obtient?

toutes les jouissances ne sont-elles pas faciles à troubler? et quel bonheur enfin n'est pas aisément altéré par la méchanceté et la calomnie?

Que l'on ait amèrement reproché à Voltaire une sensibilité trop irritable, ce n'est qu'un excès de sévérité. Mais cette espéce d'inquisition si terrible et souvent si odieuse que l'on porte sur la vie des hommes célèbres, et jusque dans les replis de leur conscience, a chargé sa mémoire d'un reproche plus grave. Ce même homme, que j'ai représenté toujours en butte à l'envie, est accusé de l'avoir sentie lui-même. On a prétendu que cette passion forcenée pour la gloire ne pouvait pas être exempte de jalousie; qu'attachant un si grand prix à l'opinion, il ne pouvait souffrir rien de ce qui partageait ou occupait la renommée. Ses jugements sévères ou passionnés sur des écrivains illustres ont appuyé cette accusation; mais sa manière de juger ne peut-elle pas tenir d'un côté à la délicatesse de son goût, et de l'autre à sa préférence exclusive pour la poésie, et sur-tout pour la poésie dramatique, mérite devant qui tous les autres s'effaçaient à ses yeux?

Quand la passion l'a emporté jusqu'à l'injustice, n'était-ce pas un ressentiment particulier qui l'animait, et n'était-il pas alors irrité plutôt qu'envieux? Rappelons-nous son admiration constante

pour Racine, celui de tous les écrivains dont il doit le plus redouter la comparaison; le témoignage si flatteur et si éclatant qu'il rendit dans l'académie française aux talents de Crébillon; ce sentiment profond des beautés sublimes de Corneille, exprimé à tout moment dans ce même *Commentaire* où il a relevé tant de défauts. Enfin si j'étais forcé de croire que cet homme qui ne pouvait regarder qu'au-dessous de lui a eu le regard de l'envie; que celui à qui l'on peut appliquer si justement ce vers d'une de ses tragédies[1],

De qui dans l'univers peut-il être jaloux?

a pourtant été jaloux lui-même; si des indices toujours suspects, des apparences toujours trompeuses, quand il s'agit de juger le cœur humain, pouvaient se changer en démonstration, je détournerais les yeux avec confusion et avec douleur de cette triste et affligeante vérité : car il y a pour l'homme de bien une sorte de religion à baisser la vue, pour ne rencontrer ni les faiblesses du génie, ni les fautes de la vertu.

Mais, parmi ces faiblesses, heureusement il en est de bien pardonnables, et qu'on peut avouer sans peine; par exemple celle qu'il eut de pré-

[1]* *De Tancrède;* acte IV, scène V. (L.D.B.)

tendre encore à la force tragique dans un âge à qui elle n'est plus possible, et d'oublier les leçons qu'il donnait à cette vieillesse, qui *n'est faite,* disait-il lui-même dans le Temple du Goût, *que pour le bon sens.* La sienne, il est vrai, était faite pour les Graces; elle pouvait se couronner de fleurs : il voulut l'armer du poignard de Melpoméne. Et quel homme, après tout, devait aimer le théâtre plus que Voltaire, et plus long-temps? Sans doute sa carrière théâtrale, si *Tancrède* l'avait fermée, aurait été sans égale; toutes les traces en étaient lumineuses, et la gloire sans mélange. Rival de Sophocle à vingt ans, il voulut l'être à quatre-vingts, et finir, comme lui, par remporter la palme dramatique. Plein de cette idée séduisante, il souriait avec complaisance à ces nombreux enfants de sa vieillesse, qui n'offraient plus que les traits presque effacés d'une belle nature affaiblie. Sophocle, avec deux scènes, avait pu *à cent ans charmer encore Athènes;* mais Voltaire lui-même, après Racine, nous avait accoutumés à être plus difficiles sur nos plaisirs, et la pénible étendue de nos cinq actes ne pouvait pas être embrassée par une tête octogénaire.

C'est pourtant, il faut l'avouer, cette ambition d'occuper encore le théâtre qui peut-être a précipité ses derniers moments, et qui a fait que le

favori de la gloire a fini par en être la victime. Elle le tira de sa retraite, malgré les infirmités de l'âge, mais aussi elle lui préparait une journée qui valait seule une vie entière. Il vient, il apporte sur la scène sa dernière tragédie, *Irène*.... Mais qu'importe alors *Irène!* il vient, après trente ans d'absence : c'est lui! c'est Voltaire! O vous, adorateurs des arts et de la gloire, vous qui auriez suivi le Tasse au Capitole, hélas! où il n'a point monté; vous qui avez été chercher parmi les ronces d'un champ désert la pierre oubliée qui couvre Racine; vous qui avez laissé tomber quelques larmes sur le coin de terre où reposent ensemble Molière et La Fontaine; qui vous êtes prosternés aux pieds des statues qu'une reconnaissance tardive vient enfin de leur décerner; venez, c'est pour vous que ce spectacle est fait. Voyez cette foule qui s'empresse sous ces portiques, ces avenues pleines d'un peuple immense; entendez ces cris qui annoncent l'approche du char, de ce char vraiment triomphal qui porte l'objet des adorations publiques. Le voilà!... Les acclamations redoublent; tous veulent le contempler, le suivre, le toucher; et tous, respectant la caducité fragile et tremblante, qui peut succomber au milieu de tant de gloire, le couvrent, le protégent contre leurs propres transports, assurent sa marche, et lui ouvrent la route.

Tout retentit du bruit des applaudissements, tout est emporté par la même ivresse. On porte devant lui les lauriers, les couronnes : il les écarte de son front : elles tombent à ses pieds....

O quel jour pour l'humanité que celui où les rangs, les titres, les richesses, le crédit, le pouvoir, toutes les décorations extérieures, toutes les distinctions passagères, tout est ensemble confondu dans la foule qu'un grand homme entraîne après lui! En ce moment il n'y a plus rien ici que Voltaire et la nation.

Et où donc est l'envie? où se cache-t-elle? où fuit-elle devant toute cette pompe? a-t-elle encore une voix que l'on distingue parmi ces cris et ces transports? Qu'elle se console pourtant : bientôt elle sera trop vengée.

Un jour viendra que ceux qui, témoins dans leur enfance de ce triomphe inouï, n'en auront pu conserver que des traces confuses, se rappelleront, après de longues années, cet étonnant spectacle, et le raconteront à nos neveux. « Nous « y étions, diront-ils, nous l'avons vu. Il était « comme porté par tout un peuple. On couronna « sa tête. Il pleurait.... et un moment après il n'était « plus.... »

Il n'était plus! cet éclatant appareil était dressé sur une tombe?..... Que dis-je, une tombe?.....

Voix souveraine et inexorable de la postérité! toi, que nulle puissance ne peut ni prévenir ni étouffer, qui révèles au monde entier ce que l'on croit cacher à une nation, et redis dans tous les âges ce qu'on a voulu taire un moment: le temps n'est pas éloigné où tu raconteras ce que je craindrais de retracer; tu ne m'imputeras point mon silence, et ce sera même une injure de plus que tu auras à venger.

Et moi, tandis que la haine fesait servir ton nom à la calomnie qui m'outrageait, ô grand homme! je n'adressais mes plaintes qu'à ton ombre. Elle était présente à mes yeux quand je lui préparais en silence ces attributs secrets, alors seul objet de mes veilles, seul adoucissement de tant d'amertumes. Je t'appelais sur ce théâtre où t'attendaient les honneurs funèbres [1] que je t'offris au nom et en présence de la nation. La pompe dont tes yeux avaient joui se renouvela pour tes mânes, qui peut-être n'y furent pas insensibles, s'il est vrai que le sentiment de la vraie gloire soit immortel en nous, comme l'esprit qui nous anime. J'ai chanté la tienne sur tous les tons [2] qu'a pu

[1] * La Harpe fit jouer le 1[er] février 1779 *les Muses Rivales* ou *l'Apothéose de Voltaire*, pièce dramatique en un acte et en vers libres, qui fut reprise en 1791 le jour de la fête funèbre décernée au philosophe de Fernei. (L. D. B.)

[2] * Indépendamment des *Muses Rivales*, et de l'*Éloge en prose*,

essayer ma faible voix, qui du moins s'est fait entendre; et ce n'est enfin qu'après m'être acquitté ainsi de tout ce que mon cœur destinait à ta mémoire que je pouvais pardonner à l'injustice.

La Harpe composa, également en 1779, *le Dithyrambe aux Mânes de Voltaire*, qui, présenté anonyme à l'Académie, y obtint le prix qu'elle avait proposé. (L. D. B.)



DISCOURS DE D'ALEMBERT,

LU A L'ACADÉMIE FRANÇAISE LE 4 MARS 1779,

POUR LA RÉCEPTION DE DUCIS A LA PLACE DE VOLTAIRE.

Dans toutes les séances publiques tenues par l'Académie depuis quatre années, vous avez daigné écouter avec indulgence les éloges que j'ai eu l'honneur de vous lire de quelques uns de nos anciens confrères. Peut-être ne vous ai-je que trop assidûment fatigués de cette espèce de redevance académique, dont je crois que vous m'affranchiriez sans peine; mais j'ose me flatter du moins qu'en cette occasion vous me feriez vous-mêmes une loi de m'en dispenser. Dans un jour destiné à célébrer et à pleurer le confrère illustre que nous n'avons plus, dans ce moment si triste, mais si sacré pour nous, où le souvenir tout récent de sa perte absorbe et concentre, si je puis parler ainsi, notre juste et profonde douleur, vous n'entendriez qu'avec indifférence, et peut-être qu'avec peine, un autre éloge que le sien; et jaloux comme nous le sommes d'accumuler sur sa tombe tous les honneurs (qui peuvent dépendre de nous), notre silence sur tout ce qui n'est pas lui est encore un

hommage que nous devons à sa mémoire. Cet hommage muet, mais peut-être le plus expressif de tous, est presque le seul qui nous reste à lui rendre. Qu'il nous soit permis, Messieurs, non par une vaine ostentation de notre zèle pour honorer ses mânes, mais par l'espérance que nous donne en vos bontés un zèle si bien fait pour les obtenir; qu'il nous soit permis, dis-je, de vous retracer en cette circonstance tout ce que nous a inspiré depuis six mois le vif intérêt que vous prenez à sa gloire; son éloge proposé à l'émulation de nos poëtes, avec une distinction qui jusqu'à présent a été sans exemple*; l'avantage que nous avons eu, et qui nous est si cher, de précéder le reste de la nation par ce témoignage public de notre respect pour sa cendre; le plaisir que nous éprouvons d'avoir, pour ainsi dire, annoncé, par cette proclamation solennelle, tout ce que la France, l'Europe entière, des souverains même, (et quels souverains**!) ont fait après nous, pour célébrer son génie et ses ouvrages; le monument que nous lui avons érigé, en fesant revivre ses

* Cet éloge fut proposé l'année même de la mort de M. de Voltaire, et avec un prix double.

** Voyez, page 237, l'Éloge de M. de Voltaire par le roi de Prusse, lu dans une assemblée publique de l'Académie de Berlin, convoquée extraordinairement le 26 novembre 1778, par ordre de ce grand monarque. On sait aussi tout ce que fit alors l'impératrice de Russie pour honorer la cendre de M. de Voltaire.

traits par le ciseau d'un illustre artiste*, pour les avoir sans cesse présents à nos yeux, et pour jouir à tous les instants, suivant l'expression d'un écrivain philosophe**, de son ame et de sa renommée en contemplant son image; nous osons ajouter (et nous ne craignons pas, Messieurs, d'être désavoués par vous) l'ouvrage plein de goût, d'esprit et de graces, qu'un de nos confrères et de ses éléves les plus distingués vient de lui consacrer sur la scène, ouvrage que l'Académie semble avoir adopté par la reconnaissance qu'elle en a marquée à l'auteur ***, et dans lequel, au bruit flatteur de vos applaudissements, il a si heureusement exprimé son enthousiasme et le vôtre.

Si nous nous permettons, Messieurs, d'oublier pendant quelques instants celui dont l'éloge doit ici entièrement nous occuper, ce sera pour le seul objet dont il eût aimé lui-même à vous entretenir. Déja vous me prévenez sans doute, en pensant à l'heureuse adoption que nous avons faite du divin Molière, et à la satisfaction dont nous jouissons en ce moment d'offrir à vos regards l'image

* M. Houdon, sculpteur du roi. Le buste de M. de Voltaire, chef-d'œuvre de cet artiste, était exposé aux yeux de l'assemblée.

** Tacite, dans la *Vie d'Agricola.*

*** L'Académie, dans son assemblée du 18 février 1779, remercia M. de La Harpe de l'hommage public qu'il a rendu à M. de Voltaire par sa pièce des *Muses rivales.*

de ce grand homme*, que l'académie veut au moins posséder après sa mort, puisqu'elle a eu le malheur pendant sa vie de ne le point voir assis parmi ses membres. Avec quelle éloquence noble et touchante M. de Voltaire n'eût-il pas fait au milieu de nous, et en présence d'un si brillant auditoire**, l'intéressante inauguration de cette respectable image, faible expression de nos sentiments, et monument durable de nos regrets! Avec quelle sensibilité ne vous eût-il pas demandé pour nous une grace que sans doute nous obtiendrons aisément de vos cœurs, celle de couronner et de consacrer par vos suffrages cette élection posthume, trop tardive, il est vrai, pour notre gloire, mais nécessaire au moins à notre consolation! Que ne vous eût point dit enfin un si digne interprête de cette compagnie, sur l'éclatante réparation que nous faisons aujourd'hui à l'ombre de Molière, quoique nous n'ayons pas à nous re-

* Le buste de Molière, autre chef-d'œuvre de M. Houdon, était aussi exposé dans la salle d'assemblée, en face de celui de M. de Voltaire.

** La Séance publique du 4 mars 1779 a été peut-être la plus nombreuse que l'Académie ait jamais tenue; et s'il était possible que depuis quelque temps la nation eût diminué d'estime et de considération pour les lettres, la compagnie aurait pu lui dire, dans cette circonstance, ce que Cicéron disait aux Romains dans une de ses Philippiques: « Frequentia vestrûm incredibilis, Quirites, concioque « tanta, quantam meminisse non videor, et alacritatem mihi summam affert defendendæ Reipublicæ, et spem recuperandæ. »

procher d'avoir été coupables envers sa personne! Nos prédécesseurs même, osons le dire, ne l'ont guère été plus que nous. Ils ont trop sincèrement gémi de n'avoir pu appeler Molière au milieu d'eux, pour que nous ayons l'injustice de leur imputer cette faute involontaire. N'en accusons que les circonstances malheureuses qui les ont forcés de la commettre, et d'en rougir pour leur siècle encore plus que pour eux. Hélas! peu s'en est fallu que nous n'ayons été condamnés de même à nous voir privés de l'écrivain immortel qui est aujourd'hui le sujet de nos pleurs! Des obstacles puissants, que l'Académie a long-temps combattus en vain, ont rendu inutile, durant plus de vingt années, le desir ardent qu'elle témoignait de joindre sur sa liste le nom de Voltaire à ceux de Corneille et de Racine; et quand il nous a été permis enfin d'appeler notre confrère celui qui avait déja fait *la Henriade*, *l'Histoire de Charles XII*, *OEdipe*, *Zaïre*, *Brutus*, *Alzire*, *Mahomet* et *Mérope**, il était parvenu au-delà de son dixième lustre, c'est-à-dire à plus de la moitié de sa glorieuse car-

* Nous ne rappelons ici que les principaux ouvrages faits par M. de Voltaire avant son entrée à l'Académie. Nous ne parlons ni de *Mariamne*, ni de *la Mort de César*, ni de *l'Enfant prodigue*, ni d'*Adélaïde*, qui tomba d'abord, et qui depuis s'est si bien relevée, ni des *Lettres sur les Anglais*, où l'auteur a mis tant de philosophie, ni enfin d'une foule de pièces fugitives charmantes qu'il avait déja données.

rière; il se trouvait, Messieurs, (cette circonstance vous touchera sans doute) il se trouvait au même âge* où Molière fut enlevé par la mort aux vœux de cette compagnie, et à l'espérance qu'elle conservait encore de le posséder un jour**.

Ces deux écrivains célèbres, si différents par le genre de leurs productions, ont eu cependant l'un avec l'autre des rapports bien remarquables.

Doués par la nature des dons les plus sublimes du génie, l'un et l'autre n'ont pas négligé ce qui peut-être a manqué à plus d'un grand poëte, de cultiver leur raison à l'école des sages, et d'y acquérir ces lumières si utiles au génie même, qu'elles étendent et qu'elles agrandissent en ajoutant à ses propres richesses celles de tous les siècles et de tous les peuples éclairés. Molière, élève de Gassendi, qu'on peut appeler un vrai philosophe puisqu'il savait douter, puisa dans les leçons d'un si sage maître le plus juste mépris pour ce charlatanisme scientifique, dont il a fait dans ses ouvrages une si piquante satire, et contre lequel nous avions d'autant plus besoin d'être prémunis que peut-être aucun peuple n'est plus

* A cinquante-deux ans.

** Lorsque Molière mourut, l'Académie sollicitait la permission de l'acquérir, malgré son état, qu'il ne voulait pas quitter ; et cette compagnie se flattait d'obtenir tôt ou tard le succès de ses sollicitations.

bénignement disposé à faire aux charlatans en tout genre l'accueil le plus encourageant et le plus flatteur. Voltaire, célébrant dans ses vers immortels les découvertes de Newton, a fait connaître aux poëtes ses confrères combien le tableau sublime de la nature, tracé de la main d'un grand peintre, embellit ses productions par la richesse et la majesté qu'il y répand, combien il les anime par la vie et le mouvement qu'elles en reçoivent, en un mot, combien le langage même des dieux acquiert d'élévation, d'éclat et d'intérêt, par les traits nobles et imposants d'une si grande et si magnifique peinture.

Tous deux laisseront à la postérité un souvenir éternel de l'influence remarquable qu'ils ont eue sur leur siècle, et qui les a distingués entre les écrivains de leur temps; influence qu'ils ont due principalement au mérite rare et inconnu avant eux d'avoir les premiers introduit sur la scène cette philosophie si intéressante pour nous, qui nous rapprochant, et de nous-mêmes, et des autres, et des objets qui nous touchent le plus, et plaçant sous nos yeux tout ce qu'il nous importe le plus de connaître, d'apprécier et de sentir, nous offre par des préceptes mis en action les moyens d'être à-la-fois plus sages et plus heureux. La différence qui distingue ces deux philosophes du théâtre (car nous osons les nommer ainsi)

c'est que Molière est au spectacle un philosophe observateur, qui démêle avec finesse les travers de ses semblables, et les corrige avec gaieté en les fesant rire les uns des autres; Voltaire un philosophe sensible, qui compatit à leurs erreurs et à leurs faiblesses, qui les éclaire, les console, et leur apprend à s'aimer.

C'est avec les armes puissantes de cette saine et courageuse philosophie que l'un et l'autre ont attaqué, dans leurs chefs-d'œuvre dramatiques, deux des plus funestes fléaux de la société humaine. Molière a voué pour jamais au mépris et au ridicule cette vile et odieuse hypocrisie, d'autant plus dangereuse dans sa bassesse même, qu'elle ose emprunter un voile respectable pour tromper ceux qui ont la faiblesse de l'entendre, et pour nuire à ceux qui savent la reconnaître et la juger; Voltaire, en nous montrant l'infortuné Séïde, armé, par l'imposture, d'un poignard religieux pour déchirer le sein paternel, a rendu exécrable à toutes les nations ce fanatisme affreux qui, transformant les humains en monstres imbéciles et féroces, outrage dans ses aveugles fureurs ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, la Divinité et la nature.

Tous deux en butte à la satire et à la haine, pour avoir rendu à la raison, à l'humanité, à la religion même, un si important service et un si

précieux hommage, ont obtenu d'un gouvernement éclairé la protection qu'ils avaient droit d'en attendre. Un grand roi, assez souvent trompé par les hypocrites pour avoir eu le temps de les connaître, et pour desirer de les punir, les a forcés à subir sur le théâtre l'utile châtiment de l'humiliation publique. Son successeur, docile à la sage décision d'un vertueux pontife*, et tristement instruit d'ailleurs par notre histoire même des maux sans nombre que le fanatisme nous a faits, a voulu que ses excès et ses crimes, retracés tous les jours à nos yeux par le pinceau terrible de Melpomène, offrissent un éternel et salutaire objet d'horreur à la malheureuse nation qui en a si souvent été l'instrument et la victime. Par un usage si mémorable de leur autorité, ces deux princes mériteront à jamais la reconnaissance de tous les hommes sages et vertueux, livrés à l'occupation douce et paisible d'éclairer leurs contemporains pour les rendre meilleurs. Utiles et chers à la patrie par ce noble emploi de leurs talents, ils braveront, comme Voltaire et Molière, la fureur de leurs ennemis, quand elle ne trouvera ni en-

* Voyez dans le IIIe volume du *Théâtre* de Voltaire le bref que lui adressa Benoît XIV sur sa *belle Tragédie de Mahomet ;* ce sont les expressions du pape ; et c'est en conséquence de ce bref que Louis XV, de l'avis de M. le comte d'Argenson, ordonna la représentation de cette tragédie, malgré les intrigues des ennemis de Voltaire pour en obtenir la suppression.

couragement ni appui dans ceux dont le devoir est de la réprimer. Puisse la vraie vertu, si éloignée de l'hypocrisie, et la vraie religion, non moins ennemie du fanatisme que du scandale, recevoir de tous les souverains un pareil accueil, aussi consolant pour elles qu'honorable pour eux! puissent-elles, introduites par la sagesse et par la justice auprès des maîtres du monde, répéter sans cesse au pied de leur trône, et ne pas répéter en vain, ce beau vers de *Mérope :*

Si le ciel t'a fait roi, c'est pour me protéger.

Nous avons cru, Messieurs, que vous saisiriez avec plaisir ces traits de ressemblance entre les deux écrivains illustres, dont nous vous présentons les images chéries. Sans doute vous apercevrez entre leurs personnes d'autres rapports intéressans et plus faits pour être sentis que pour être énoncés; c'est à vous d'achever un parallèle dont nous n'osons ici vous présenter que l'ébauche. Nous nous applaudirons du moins d'avoir mis sous vos yeux, dans cette séance à jamais mémorable, l'auteur de *Mahomet* regardant celui du *Tartufe*, souriant à cet appréciateur si éclairé de toutes les sottises humaines, et semblant lui dire, au nom de l'Académie et des lettres, tout ce que nous inspire en ce moment la commune apothéose de ces deux grands hommes, tout ce qu'ils pense-

raient l'un et l'autre de ce double hommage s'ils pouvaient en être témoins, enfin, Messieurs, tout ce que vous sentez vous-mêmes, et que nous nous garderons bien d'affaiblir par nos discours.

Le temps que nous avons dû consacrer dans cette assemblée à l'expression si juste de nos regrets, nous permet à peine de vous annoncer un événement intéressant pour nous et pour la littérature française, le legs considérable que feu M. le comte de Valbelle vient de faire à l'Académie, les sages intentions du testateur sur l'usage auquel ce legs doit être destiné, le zéle que nous mettrons à seconder ses vues et ses desirs, enfin la reconnaissance que nous devons à ce généreux bienfaiteur des lettres. Cette reconnaissance s'exprimera avec plus d'éclat et de liberté dans une circonstance moins douloureuse que celle qui nous rassemble. L'éloge de M. de Voltaire, qui a commencé et rempli cette séance, doit aussi la terminer. Vous venez d'entendre la voix d'un de ses plus anciens et de ses plus dignes amis *, dont la muse formée sous ses yeux, et inspirée par un noble transport, vous a peint les siécles futurs, ouvrant à ce rare génie le temple de l'immortalité, qu'il a si ardemment desirée et si justement ac-

* M. Marmontel venait de lire un beau discours en vers sur l'espoir de l'immortalité, dans lequel il avait inséré un Éloge de M. de Voltaire, qui fut très applaudi.

quise. Vous allez entendre encore, avant de vous séparer, un autre ami, non moins digne de lui par ses talents et par son zéle, dont le cœur veut en votre présence s'épancher un moment sur sa tombe, et qui va mettre fin à cette journée de larmes en payant à l'amitié le tribut des siennes. Ainsi autrefois, dans les obséques des illustres Romains, après qu'un des ministres de la pompe funèbre, interpréte éloquent de l'admiration des citoyens pour celui qu'ils avaient perdu, avait chanté en vers harmonieux ses talents, ses vertus et sa gloire, un second ministre, interpréte touchant de l'affliction des mêmes citoyens, adressait en leur nom les dernières paroles à celui qu'ils ne devaient plus revoir, le recommandait en pleurant à leur souvenir, et congédiait, avec un cri de douleur, tous ceux qui avaient assisté à cette lugubre cérémonie.

DISCOURS

PRONONCÉ DANS L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

LE JEUDI 4 MARS 1779,

PAR MONSIEUR DUCIS,

Qui succédait à Voltaire.

MESSIEURS,

Il est des grands hommes à qui l'on succède, et que personne ne remplace. Leurs titres sont un héritage qui peut appartenir à tout le monde; leurs talents, qui ont étonné l'univers, ne sont qu'à eux. C'est à la suite des siècles seule à remplir le vide immense qu'ils ont laissé. Ainsi pensa autrefois un peuple guerrier qui, mené long-temps à la victoire par un général fameux, après la mort de ce héros, laissait toujours sa place vide au milieu des batailles, comme si son ombre l'occupait encore, et que personne n'eût été digne d'y commander après lui. Si, à la mort de M. de Voltaire, Messieurs, vous eussiez imité cet exemple, avec quel respect la postérité n'eût-elle pas vu le siége où ce grand homme s'était assis dans vos assemblées, demeurant vide à jamais et sans être rempli! Cette distinction, unique jusqu'à présent, eût été peut-être le seul hommage digne d'un homme unique aussi par ses talents et son génie. Vos lois ne vous ont

pas permis de lui rendre cet honneur; et l'indulgence du public, pour un ouvrage où peut-être quelques beautés antiques ont fait pardonner les défauts, a fixé sur moi vos suffrages long-temps suspendus. Ici, Messieurs, je n'ai pas besoin de vous parler de ma reconnaissance; il me serait plus facile de vous exprimer mon étonnement. Si quelque chose peut m'élever au-dessus de moi-même, c'est cette faveur à laquelle osaient à peine atteindre mes espérances. Le caractère de la gloire (qui le sait mieux que vous, Messieurs?) est de donner de nouvelles forces à celui qui l'obtient, pour en mériter une nouvelle. C'est en m'éclairant par vos conseils, c'est en justifiant votre choix par mes travaux, que je puis vous remercier d'une manière digne de vous; et ma vie entière sera consacrée à ce remerciement. Mais mon premier devoir est de me taire sur moi-même, pour ne vous parler que du grand homme que vous avez perdu. En lui succédant, je n'ai pas même le droit d'être modeste; et je dois disparaître tout entier à vos yeux, pour ne vous occuper que de votre admiration et de vos regrets.

La voix qui s'éléve ici pour lui rendre hommage lui fut inconnue. Jamais je ne vis cet homme célèbre, et je ne communiquai avec son génie que par ses ouvrages. Ainsi, de son vivant, il a été pour moi ce que sont tous les grands hommes qui

depuis plusieurs siécles ne sont plus; et je le louerai en votre présence, comme le louera un jour la postérité, sans intérêt et sans passion.

M. de Voltaire, dans cet ouvrage si connu où il a peint à grands traits et d'un style rapide le siécle de Louis XIV, après avoir parcouru la chaîne des événements politiques, tracé les progrès de l'esprit humain, et dessiné le portrait de tant d'hommes célébres, qui tous par leur génie ont imprimé un caractère de grandeur à leur siécle, et consacré la gloire du monarque par celle de sa nation, termine ce magnifique tableau par ces paroles : « A peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer. » Il se trompait, Messieurs; et ce grand homme, qui écrivit toujours avec tant de modestie de lui-même, semblait oublier que ce temps-là fut l'époque de sa naissance et de son éducation. La nature en effet parut l'avoir placé, pour ainsi dire, aux confins des deux siécles pour recueillir l'héritage de l'un, et donner son caractère et son génie à l'autre. On peut dire qu'il eut pour instituteur et pour maître le siécle brillant dont il vit la fin. La plus puissante des éducations pour les hommes qui en sont dignes, c'est celle de la gloire. Tout ce qui entourait M. de Voltaire, au sortir de l'enfance, réveillait en lui cette idée. Il voyait la gloire assise depuis cinquante ans sur le trône; il la voyait à la

cour, dans les camps, dans les académies. La gloire enfin, quoique un peu obscurcie vers les derniers jours de ce régne fameux, couvrait encore de son éclat toute la nation française, qui pendant un demi-siécle avait eu dans l'Europe la supériorité du génie comme des armes, et pouvait compter comme un hommage de plus la haine même qu'elle inspirait à ses rivaux. De tant d'écrivains qui s'étaient rendus célèbres, les uns vivaient encore au moment où il sortit du berceau, et où l'activité précoce de cette ame ardente put jeter ses premiers regards autour d'elle; les autres, descendus depuis peu dans la tombe, avaient laissé autour de lui l'empreinte encore récente de leurs succès, et comme la tradition de leur génie. Il put interroger tous ceux qui avaient vécu et conversé avec eux, et puiser dans leurs discours un enthousiasme d'autant plus vif que les amis des grands hommes qui ne sont plus, en conservant pour leur mémoire cette sensibilité touchante que l'amitié inspire, y mêlent déja ce respect religieux de la postérité pour de grands noms que la mort a, pour ainsi dire, rendus sacrés. Enfin, le génie et les lettres se présentèrent à lui environnés de toute la gloire qu'avait répandue sur elles un siècle à jamais mémorable, où elles étaient admises dans la familiarité de Colbert, du grand Condé, des Conti, des Vendôme, du duc de Bourgogne, et

où l'on voyait Louis XIV converser avec Despréaux et Racine, comme avec Turenne, Catinat et Luxembourg.

On peut juger de l'impression que ce tableau de grandeur et de gloire devait faire sur l'ame jeune et passionnée de M. de Voltaire.

Il se livra donc aux lettres avec cette impétuosité que lui donnaient son génie, son caractère et son âge. En vain l'intérêt, la fortune, le pouvoir même le plus absolu, s'unirent pour le détourner de sa route : la nature avait fixé d'une manière irrévocable que M. de Voltaire serait poëte, que Racine aurait un successeur, et la France un grand homme de plus. A vingt-quatre ans il osa former une de ces entreprises pour laquelle peut-être alors il fallait autant de hardiesse que de génie; celle de donner un poëme épique à la nation. On sait que la première moitié du siécle de Louis XIV avait vu naître et mourir un grand nombre d'ouvrages de ce genre. Comme l'histoire des états, à l'époque des révolutions et des changements, offre beaucoup d'exemples de projets avortés, de grands desseins mal conçus et d'une audace impuissante et malheureuse : de même, dans l'histoire des arts, il semble qu'à l'époque où la poésie et les lettres commencent à refleurir, cette première fermentation des talents excite dans les esprits une sorte de témérité inquiète qui porte à former des plans

vastes, et à concevoir de grands projets, parce-que tout le monde alors est dévoré de l'amour de la gloire, et que personne encore n'a eu le temps de mesurer ses forces. Tous ces ouvrages, fruits de l'ambition bien plus que du talent, précipités d'une chute commune, étaient tombés les uns sur les autres, et ne devaient qu'au ridicule le triste honneur d'être échappés à un oubli éternel. Cependant il s'était établi une sorte de préjugé dans l'Europe, que la poésie épique était interdite aux Français. Le législateur du goût et de la langue, le sévère et redoutable Despréaux, semblait avoir lui-même confirmé ce préjugé par son exemple comme par ses préceptes, en avertissant des *disgraces tragiques des grands vers*, en renfermant le tableau épique du passage du Rhin dans un cadre de vers familiers et presque plaisants, qui le précèdent et qui le suivent. Enfin, le chef-d'œuvre inimitable du *Lutrin*, où ce grand poëte change continuellement de ton pour amuser son lecteur, où il paraît lui-même se moquer de la magnificence du style, en l'appliquant à des idées comiques ou familières, et où l'élévation même de la poésie n'est presque jamais qu'une plaisanterie de plus, semblait avoir accrédité pour toujours ces idées dans la nation.

M. de Voltaire était dans cet âge heureux où tout ce qui est grand frappe puissamment l'ima-

gination, où la passion de la gloire ne mesure rien et franchit tout, où le génie, comme la valeur, s'absout de sa témérité par ses succès. Mais comme il était conduit en même temps par cette lumière supérieure, et par cet esprit fin et pénétrant qui est toujours le guide invisible du génie, il ne négligea rien de ce qui pouvait réconcilier la nation avec ce nouveau genre, si souvent essayé et toujours proscrit. Le choix du sujet et du héros flatta la vanité nationale; la rapidité du style se trouva d'accord avec la vivacité française. L'usage tempéré et le choix même du merveilleux, qui laissait toujours entrevoir une vérité sous une fiction, rassurèrent notre raison un peu timide, que le nom seul de merveilleux effraie. Enfin, les grandes beautés philosophiques et morales, substituées à ces tableaux de la nature qui caractérisent les poëmes des anciens, parurent s'accorder avec le goût d'un peuple peu frappé de la nature physique, et qui, après avoir joui pendant un siècle des arts d'imagination, commençait, par une pente naturelle, à rechercher davantage le mérite des idées. On avait vu la même révolution dans Rome, après le siècle brillant d'Auguste, auquel est en tout si semblable celui de Louis XIV; et ce fut, comme on sait, à cette seconde époque de la littérature romaine, que le génie ardent et fier qui, à vingt-sept ans, avait conçu et créé *la Pharsale*,

remplaça dans l'épopée les beautés pittoresques de Virgile par ces beautés fortes et hardies que l'éloquence et la philosophie inspirent. Ainsi, la même marche du génie et du goût fit naître à Paris et dans Rome deux poëmes fondés à-peu-près sur les mêmes principes; mais c'est peut-être tout ce qu'ils eurent de commun.

La Pharsale offre l'idée de quelque monument d'architecture antique, qui, dans le second siècle des arts, aurait été dessiné d'une manière à la fois irrégulière et grande; où certaines parties étonneraient par leur caractère de majesté, tandis que d'autres ne présenteraient à l'œil que de la confusion et des ruines; où les plus belles colonnes seraient couvertes de mousse, et quelquefois à demi ensevelies dans le sable; où l'on retrouverait de distance en distance des statues de grands hommes, dont les traits auraient l'expression la plus fière, mais mutilées ou imparfaites dans leur ensemble; où tout enfin attestant l'imperfection et le génie, le spectateur, attiré tout à-la-fois et repoussé, éprouverait presque en même temps le plaisir, la douleur, l'admiration et le regret. *La Henriade,* au contraire, peut se comparer à un palais élevé par une main sage, et décoré d'une manière brillante; dont toutes les parties offrent le goût et la fraîcheur modernes; où la magnificence se mêle à la grace, et la richesse à l'élégance; où les colonnes

du marbre le plus poli présentent encore à l'œil l'harmonie des proportions; dont tous les ornements ont à-la-fois de la sagesse et de l'éclat et; qui, sans étonner et remplir l'imagination par sa grandeur, attache cependant et intéresse la vue du spectateur à chaque pas. Déja même le héros français est devenu celui de l'Europe. M. de Voltaire a fait adopter Henri IV par toutes les nations, comme si le bienfaiteur des hommes eût été le roi de tous les peuples.

C'était au théâtre, c'était dans le champ cultivé par les Corneille et les Racine, que M. de Voltaire devait acquérir la maturité de sa grandeur et de sa gloire : c'est de là qu'est partie cette renommée qui dans sa marche a parcouru et embrassé l'Europe entière; c'est de là que les cris d'admiration, prolongés de siècle en siècle, iront encore loin de nous retentir dans la postérité. Ici, Messieurs, en vous parlant du mérite et de la supériorité de M. de Voltaire comme poëte tragique, que puis-je vous apprendre? Je ne puis que m'entretenir avec vous de vos pensées, et vous raconter vos plaisirs. Sa première gloire dans cette carrière a été de s'y frayer de nouvelles routes, après les deux hommes à jamais célèbres qui l'avaient précédé. Presque tous les grands hommes, on le sait, semblent frapper la nature et les siècles de stérilité dans le genre où ils ont une fois paru; c'est qu'ils traînent

après eux l'imitation. On dirait que le génie ressemble à ces rois de l'Orient, dont le malheur et la puissance est de rendre esclaves tous ceux qui approchent d'eux. M. de Voltaire, après Corneille et Racine, a eu, comme eux, la gloire de donner à son art un caractère qui lui fût propre. On peut dire que l'art, sous ces trois hommes célèbres, eut un esprit comme un but différent. Corneille, venu après les longues tempêtes des guerres civiles, et qui, sous Richelieu, avait encore vu des conspirations et des troubles, l'inquiétude des peuples, l'agitation violente des chefs, et cette lutte sourde et pénible de la politique contre la force, et de la liberté contre le pouvoir absolu, plein des grandes émotions que donne un pareil spectacle, composa la tragédie en homme d'état : à un peuple fier, il parla d'intérêt public, de politique et de grandeur ; et dans cette époque il fit, pour ainsi dire, la tragédie de sa nation. Mais lorsqu'à de longs ébranlements eut succédé le calme de l'obéissance, quand l'agitation des plaisirs eut pris la place de ces mouvements orageux de la liberté, et qu'une cour brillante et voluptueuse, en donnant de la pompe à l'antique galanterie française, eut embelli l'amour par les arts, et illustré les faiblesses par le mélange de la gloire, alors la tragédie, comme la nation, descendit de sa hauteur. Racine, lui ôtant cette physionomie altière, lui donna des

traits plus doux et plus tendres, et ce grand homme fit la tragédie de la cour de Louis XIV. Dans l'intervalle qui sépara ces deux poëtes fameux de M. de Voltaire, et où la tragédie se traîna long-temps sans caractère et sans force, je ne dois pas omettre ici l'auteur célèbre de *Rhadamiste* et d'*Électre*, qui a jeté tant d'éclat dans ces deux ouvrages. Mais cet homme, singulier dans son talent comme dans ses mœurs, plein d'une vigueur inculte et d'une rudesse originale, fut presque étranger à sa nation comme à son siécle; et, sans rien emprunter d'eux, sans avoir aucun rapport avec tout ce qui l'entourait, il ne créa que la tragédie de son caractère et de son génie. Enfin M. de Voltaire parut : son premier succès l'assura de ses forces, et le montra à la nation; mais il ne trouva point d'abord le genre et la manière qui lui devaient appartenir un jour : car la première jeunesse, qui paraît être la saison de la confiance et de l'audace, a plus en partage peut-être le courage du caractère que le courage et l'indépendance du génie; parceque celui-ci n'a pas encore eu le temps de rassembler ses forces, de sonder sa puissance, et que ce n'est que par degrés qu'il est averti de toute sa grandeur.

Ce fut, Messieurs, vous le savez, à l'époque de *Brutus*, qu'il se fit une espèce de révolution dans ce génie vigoureux et ardent. Il avait rassemblé

tout ce que Paris pouvait lui donner de goût et de lumières ; il avait acquis une parfaite connaissance du peuple à qui il était obligé de plaire; peuple délicat et sensible, mais fatigué de plaisirs, avide de toutes les jouissances du talent, et toujours prêt à les combattre ; qu'on ne peut attacher que par la nouveauté, et qui cependant juge tout par la coutume et l'usage, et qu'il faut, pour ainsi dire, enlever à lui-même, pour le fixer par des émotions durables et profondes. Il avait médité les anciens, qui, pour le goût, sont encore nos législateurs, après deux mille ans; étudié profondément les grands hommes du siècle de Louis XIV, qui le touchaient de plus près, et qui étaient comme sa famille et ses ancêtres. Il avait fixé long-temps à Londres un œil observateur sur cette nation, à qui son gouvernement, son climat et ses mœurs ont donné une littérature dont les beautés et les défauts n'ont presque rien de commun avec la nôtre ; chez qui la pensée a quelque chose de plus recueilli et de plus profond, le sentiment est plus sombre, la poésie plus morale; où l'imagination, presque toujours mélancolique et solitaire, est toujours prête à s'allier à la philosophie; où la tragédie, faite pour le peuple et pour des hommes qui ont besoin de secousses violentes, parle sans cesse aux yeux, et, à l'aide du spectacle, enfonce quelquefois plus avant les traits de la pitié comme

de la terreur; où l'art théâtral, dans sa liberté brute et sauvage, a une sorte d'audace et de fierté que lui donne l'indépendance des lois; et, semblable à ces hommes qui se gouvernent toujours par leur caractère, et jamais par des principes, tire souvent de son audace même plus de vigueur, et des effets plus terribles et plus profonds. M. de Voltaire fit comme un législateur qui, après avoir voyagé quelque temps chez un peuple où il aurait trouvé des mœurs fortes, mais à demi barbares, de grands crimes et de grandes vertus, et les prodiges comme les excès du courage au milieu de l'anarchie, de retour dans le pays de sa naissance, et voulant donner une législation nouvelle à un peuple civilisé, mais peut-être énervé par la politesse même, aurait cherché dans son génie un plan de législation qui pût concilier le plus grand degré de force avec la soumission aux lois, et qui, développant toute l'énergie du caractère, lui laissât tous ses avantages en lui ôtant ses abus.

C'est ce problème, si difficile à résoudre en politique, que M. de Voltaire entreprit de résoudre dans l'art de la tragédie. Avec quel succès? vous le savez, Messieurs. Il donna donc plus de rapidité à l'action, plus de force à l'intérêt, plus de précipitation au dialogue, plus d'impétuosité aux sentiments, et en général, je ne sais quoi de plus véhément et de plus terrible au pathétique. Ne sont-ce

point là, Messieurs, les effets que vous-mêmes, ainsi que toute la nation, avez éprouvés au théâtre de M. de Voltaire? Quand les fantômes de la tragédie eurent-ils plus de pouvoir sur un peuple assemblé? Quand poursuivirent-ils le spectateur avec plus d'empire, hors même du théâtre, par cette horreur sombre et muette, suite des grandes émotions, et que le spectateur passionné aime à remporter avec lui, comme un sentiment à-laf-ois doux et terrible? N'est-ce pas lui qui a tiré la tragédie, parmi nous, de cette langueur de galanterie née des mœurs de la chevalerie antique, dont le ton, perpétué par les romans, et cher à la cour de Louis XIV, était soigneusement conservé par les femmes comme le reste de leur empire, par les hommes comme un vieux titre de noblesse; que Racine et Corneille avaient consacré au théâtre par leur exemple, et dont heureusement leurs faibles imitateurs nous ont laissé sentir le ridicule par leur impuissance à mêler de grandes beautés à ces défauts? N'est-ce pas lui qui a pour jamais assuré la dignité de la tragédie contre ce mauvais goût, en créant et en développant ce principe, qui fut un des secrets de son génie, que jamais l'amour au théâtre n'est fait pour la seconde place, et qu'il doit, ou n'y point paraître, ou y dominer en tyran? Et qui a mieux rempli ce précepte que celui même qui l'a donné?

On peut dire que M. de Voltaire, après Racine, a rajeuni la passion de l'amour au théâtre : mais tous les deux l'ont traitée d'une manière différente. Racine, avec l'art le plus insinuant et le plus doux, en a montré les nuances et les traits les plus délicats; ce n'est que dans les trois rôles admirables d'Hermione, de Roxane et de Phédre, qu'il en a peint et les orages et les fureurs. M. de Voltaire attache moins l'esprit par tous ces développements si profonds et si fins, qui semblent pour chacun l'histoire secrète de ses faiblesses; il peint l'amour à plus grands traits; il mêle plus de pathétique à cette passion, dont il fait naître de plus grands malheurs, comme de plus grands crimes. L'amour, dans Racine, est peut-être plus uniforme, parcequ'il le représente presque toujours avec les couleurs générales de tous les pays et de tous les siécles. J'en excepte le rôle sublime de Roxane, où il a marqué fortement la nuance particulière des intrigues d'un sérail, et cette tendresse menaçante toujours prête à s'armer du poignard du despotisme. M. de Voltaire, dans la peinture de cette passion, a peut-être moins heureusement exprimé cette nature générale, qui est comme le premier trait du dessin; mais il en a saisi et tracé avec plus de force les différences locales qui naissent des mœurs des peuples, et de la diversité des climats comme des temps. Enfin une

différence singulière et frappante entre ces deux poëtes célèbres, c'est que, dans Racine, les trois rôles passionnés, et où l'amour est véritablement terrible et tragique, sont des rôles de femmes, et presque tous les rôles d'amants sont des rôles doux, tendres, et que ses critiques ont même accusés d'un peu de faiblesse. M. de Voltaire, au contraire, a donné aux femmes cette sensibilité douce et tendre, et à ses amants les traits d'une passion énergique, impétueuse et profonde. D'où a pu naître cette différence entre deux hommes de génie? Racine, familiarisé avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, a-t-il voulu suivre les traces et l'esprit des anciens, qui n'ont jamais donné cette grande passion de l'amour qu'à des femmes, et ont paru croire que les agitations terribles et l'excès de ce sentiment ne pouvaient qu'avilir un héros? ou ce peintre ingénieux et profond du cœur humain a-t-il pensé que les femmes, à qui la nature a donné une imagination plus vive et un cœur plus sensible, les femmes, dont tous les desirs sont plus impétueux par la contrainte même qui les irrite, dont l'ame se soulève plus contre les obstacles par le sentiment même de leur faiblesse, sont par là plus susceptibles des tourments d'une passion malheureuse, de ces orages du cœur qui le bouleversent et le précipitent en un instant, par un flux et reflux rapide, vers toutes les extré-

mités contraires? Peut-être aussi que ce grand homme, né avec l'ame la plus tendre, passionné pour les graces et la beauté, se plaisait à retracer dans les femmes toute la violence et l'emportement de l'amour; son imagination avait besoin de les peindre, comme son cœur de les aimer, et lui-même jouissait avec délices des larmes que son talent fesait verser pour elles. M. de Voltaire, marchant après lui, pour trouver de grands effets qui lui appartinssent, dut suivre une route différente. Il transporta donc aux hommes tous les mouvements tragiques des passions. On sait qu'en général un de ses principes de goût était de donner aux femmes les traits de la douceur, plutôt que ceux de la force; et tout ce qui pouvait séduire, plutôt que ce qui pouvait étonner. Et il faut convenir que, dans ce genre, *Zaïre* est le modéle de la séduction la plus aimable, comme de la grace la plus touchante. A l'égard de tous ces rôles passionnés qu'il a tracés avec tant de vigueur, peut-être que son imagination n'a fait que transporter aux héros de ses tragédies cette même impétuosité de caractère qu'il sentait au fond de son cœur, et qui eût animé ses passions, si ses travaux immenses ne l'eussent distrait du sentiment de l'amour. Ne sait-on pas que, dans tous les arts à qui un grand homme imprime un caractère particulier, ce caractère dépend toujours de l'empreinte

originale et primitive qu'il a reçue lui-même des mains de la nature? La nature, en l'organisant et en lui donnant les passions qui doivent l'enflammer, a dessiné, pour ainsi dire, au dedans de lui un modèle qu'il ne fait que manifester au-dehors par ses travaux, et dont ses différentes créations ne sont que la copie vivante et animée. C'est ce qui, dans tous les genres, distingue l'homme de génie de celui qui ne l'est pas. Celui-ci emprunte son modèle, et va le demander à tout ce qui a existé avant lui; il ne fait que des copies mortes. L'autre a dans lui-même, comme la nature, une puissance intérieure et active qui pénètre ses ouvrages, et leur donne à-la-fois la forme, la vie, et le mouvement.

M. de Voltaire était destiné à agrandir le champ de la tragédie parmi nous : c'est lui qui le premier a fait entendre ces cris déchirants et terribles, sortis du cœur d'une mère; qui a osé substituer les transports de la nature à ceux de l'amour; qui a fait frémir et pleurer sans le secours de cette passion qui jusqu'alors était regardée comme la seule dominatrice du théâtre. C'est lui qui, dans *Sémiramis*, a donné le premier exemple de ce merveilleux effrayant et sombre, qui tout à-la-fois épouvante et attire la faible imagination de l'homme; espèce de magie dont les ressorts sont placés hors des bornes de la nature, où un grand poëte, éle-

vant tous ses spectateurs jusqu'à lui, fait croire à leurs ames troublées des prodiges que leur raison rejette, et instruit de la manière la plus frappante cette classe d'hommes qui, assez puissants pour commettre des crimes, sont assez malheureux pour n'avoir pas de juges sur la terre. N'est-ce pas lui encore qui, mêlant pour ainsi dire la peinture à la tragédie, a mis le premier sous nos yeux des tableaux ou pathétiques ou terribles, et renforcé l'illusion de l'ame par celle des sens? Mais avec quel art il a distingué les moments d'action qui deviennent plus effrayants et plus majestueux quand on les voit, de ceux que les prestiges de l'imagination doivent embellir ou créer, et qu'il ne faut point voir pour en être frappé d'une manière plus puissante ! C'est lui enfin qui, mettant sur la scène beaucoup de nations qui n'y avaient point paru jusqu'alors, a conquis, pour ainsi dire, à la tragédie presque tous les peuples de la terre, et toutes les richesses de l'histoire. Ainsi il a suppléé par la variété des mœurs à celle des passions, et par la nouveauté des intérêts à celle des situations tragiques, dont le nombre s'épuise et diminue tous les jours.

Un sage qui, dans Athènes, appliqua l'éloquence à la philosophie, et la philosophie à la législation, Platon, en examinant l'influence de la poésie et des arts sur les mœurs publiques, or-

donne que la tragédie sur le théâtre fasse les fonctions de la loi, en punissant le crime, en honorant la vertu. Cette idée sublime, qui semble élever le poëte au rang de magistrat et de législateur, avait été remplie par les Corneille et les Racine dans les dénouements de leurs pièces. M. de Voltaire a fait plus : il a fait de la tragédie entière une école de philosophie et de morale, de cette morale universelle faite pour les peuples et les rois, et pour toutes les nations comme pour la sienne. *Alzire, Mahomet, Sémiramis, l'Orphelin de la Chine,* sont des pièces de ce genre. Et dois-je craindre d'être démenti par vous, Messieurs, si j'ose dire que de tels ouvrages peut-être sont plus puissants que les lois, pour adoucir les mœurs, pour changer l'esprit d'un peuple, pour lui inspirer une salutaire horreur des grands crimes? Solon ordonna par une loi expresse qu'on lût tous les ans l'*Iliade* dans Athènes. Si l'on doit préférer le génie qui éclaire et adoucit les hommes, le peintre de Henri IV, d'Alvarez, et de Zopire mériterait bien mieux cet honneur parmi nous. Mais ici le plaisir même tient lieu de loi, et l'admiration publique remplace les ordres du législateur.

M. de Voltaire, en transportant à la tragédie ces grandes beautés philosophiques et morales, a donc créé la tragédie de son siècle; mais ici encore il faut remercier son génie de ce qu'en donnant ce nou-

veau caractère au genre tragique, il ne l'a point dénaturé. On sait que la comédie, qui, par la pente et l'esprit général du siécle, a subi la même révolution parmi nous, n'a point été aussi heureuse; qu'en devenant plus morale, elle est aussi devenue plus froide ; et qu'à force d'instruire, elle a perdu cette verve de plaisanterie qui fait son caractère. L'imagination brûlante et rapide de M. de Voltaire a préservé la tragédie d'un pareil danger. Semblable au feu qui transforme tous les corps en sa propre nature, son génie a rendu la morale même sensible et passionnée, comme le génie de Molière, dans *Tartufe*, a su la rendre originale et vraiment comique.

Telle a été, Messieurs, l'influence de M. de Voltaire dans la tragédie, dans cet art qu'on peut véritablement appeler le sien, quoiqu'il n'y ait pas régné seul, parcequ'on sent que c'était là qu'était marqué son empire. On sent qu'il lui appartenait par les droits de la nature; et que c'est le sort des hommes doués de cette force et de cette véritable puissance du génie, de se rendre les propriétaires immortels de tout ce qu'ils touchent. L'on a reproché à cet homme célébre, je ne le dissimulerai point, d'avoir quelquefois sacrifié la vraisemblance à la beauté des situations, et négligé la régularité des plans pour la grandeur des effets. Il ne m'appartient ni de le condamner ni de l'absoudre. L'u-

nivers et le temps, voilà les deux seuls juges des grands hommes. Mais je demanderai au peuple assemblé, qui pleure et frémit à la représentation de ses chefs-d'œuvre, laquelle de ces situations si belles il voudrait retrancher pour n'avoir point à se reprocher ses larmes. Je demanderai si au théâtre le jugement des pleurs ne l'emporte par sur celui de la raison; si le premier talent de cette espéce d'enchanteur qu'on nomme poëte n'est pas celui de l'illusion, et la première vérité celle du sentiment. Je demanderai s'il n'en est pas des grandes productions des arts comme de celles de la nature, où quelquefois une irrégularité heureuse améne une sorte de merveilleux qui en impose, et une magnificence d'effets qui étonne et subjugue l'imagination. Ce n'est pas que dans cette assemblée, et parmi vous, Messieurs, qui êtes les dépositaires et les gardiens de tous les principes des arts, j'invite le talent à s'affranchir de ces régles qui ne sont que la marche ordinaire du génie observée par le goût. Sans doute le poëte et l'artiste doivent aux régles le même respect que le citoyen doit aux lois; mais, dans les républiques les mieux constituées, n'a-t-on pas vu quelquefois l'enthousiasme patriotique s'élever au-dessus des lois, et, pour me servir de l'expression du président de Montesquieu, « la vertu s'oublier un moment pour se surpasser elle-même? » Alors, n'en doutons pas,

elle se justifie par sa grandeur et ses succès. Et si M. de Voltaire était encore vivant, et qu'il pût entendre ces reproches, il pourrait, dans un autre genre, imiter Scipion, qui, accusé devant le peuple d'avoir violé la loi, au lieu de répondre, se contenta de rappeler ses victoires; et lui aussi, il aurait le droit de dire comme le Romain : « Montons au Capitole, et allons rendre graces aux dieux. »

Si l'on parlait d'un autre homme que de M. de Voltaire, qui pourrait croire, Messieurs, que le génie ardent et passionné qui en avait fait un si grand poëte tragique, lui eût permis de se plier à des genres qui demandent presque dans l'esprit des qualités contraires? Il semble que cette même imagination, par laquelle il dominait sur nous d'une manière si impérieuse, exerçait sur lui le même empire; qu'elle lui donnait le besoin de peindre au-dehors tout ce qui frappait sa pensée, et que tous les genres devaient un tribut à sa gloire. Si dans le peu de comédies qui lui sont échappées, et qui étaient comme un jeu de son esprit et un délassement de ses travaux, il ne s'est pas mis à côté des hommes célèbres qui se sont distingués parmi nous dans cette carrière, il y a du moins porté le mérite de l'intérêt, de la grace, d'un dialogue piquant, et d'un style plein d'imagination dans sa familiarité même. Aussi y a-t-il eu des succès. On se souvient encore de l'impression d'éton-

nement et de plaisir que fit l'*Enfant prodigue* à sa nouveauté, comme une production singulière et presque sans modèle. *Nanine* nous attache encore tous les jours, et nous intéresse. *L'Écossaise*, le meilleur peut-être de ses ouvrages dans ce genre, et qui a le plus le mérite de la comédie, rappelle souvent le spectateur par le tableau singulier qu'elle lui offre, et sur-tout par la peinture d'un des caractères les plus originaux qu'il y ait au théâtre : celui d'un négociant riche et brusque, qui a de la bonté sans politesse, ignore ou méprise toutes les convenances, prodigue les bienfaits et manque à tous les égards ; que ceux qu'il oblige seraient presque tentés de haïr, s'ils n'étaient forcés à l'admirer ; qui est sensible sans qu'il s'en doute, comme il est singulier sans le savoir, et ne s'étonne de rien que de l'étonnement et de l'admiration que ses procédés inspirent. Quand on ne le saurait pas, on devinerait aisément que ce caractère est étranger à notre nation. Ici M. de Voltaire imita Térence, qui peignait à Rome les mœurs de la Grèce.

Je m'abandonne, Messieurs, au plaisir de suivre dans ses différentes routes ce génie extraordinaire et singulier, qui, dans les genres même où il n'a point échappé à la critique, a su se créer un mérite qui n'était point à d'autres, et remplacer par des beautés nouvelles celles qui lui manquaient.

C'est sous sa main que notre poésie a su prendre à-la-fois tous les tons : c'est lui qui a créé parmi nous les modèles de cette poésie philosophique dont Lucrèce donna l'exemple aux Romains; qui immortalisa le génie de Pope en Angleterre ; que la patrie du Dante, de l'Arioste, et du Tasse, n'a point cultivée; que le siècle brillant de Louis XIV ignora lui-même; et qui sans doute eût réconcilié avec l'art des vers le génie mâle et vigoureux de Pascal, si elle eût été connue de son temps. Boileau, le poëte de la raison et du goût, dans ses belles épîtres morales, donna des préceptes à l'homme; mais lui, qui osa tenter en vers plusieurs hardiesses heureuses, n'avait jamais entrepris de peindre les idées abstraites de la métaphysique avec les couleurs de l'imagination , ou d'embellir la physique même du charme des vers. M. de Voltaire l'a tenté avec succès. La poésie française, jusqu'alors circonspecte et timide, s'est étonnée de prendre un nouvel essor ; elle a parlé quelquefois le langage des Locke et des Schaftesbury : transportée dans les cieux de Newton, elle a tracé en vers pleins de majesté les mouvements et les orbites des astres, a monté sur le char du soleil pour en peindre les couleurs, et en a pris, pour ainsi dire, l'éclat et la magnificence.

Dans cet homme singulier tout est contraste. On dirait qu'il se joue de son imagination et de

son talent, et qu'il lui donne toutes les formes pour nous donner toutes les illusions. Qui a su conter en vers d'une manière plus agréable, quoique si différente de celle de La Fontaine? On ne peut point dire que dans ce genre l'un égale ou surpasse l'autre: ils n'ont point de mesure commune; ils n'ont de rapport entre eux que celui d'attacher et de plaire. Si on voulait les comparer, il serait beaucoup plus aisé de saisir ce qui les distingue que ce qui les rapproche. La Fontaine conte avec une sorte d'ingénuité aimable, qui s'empare doucement de votre attention; M. de Voltaire avec une finesse piquante, et qui réveille l'esprit à chaque instant. L'un, dans sa marche, se repose, s'arrête; mais vous aimez à vous arrêter avec lui; son repos a autant de charme que son mouvement: l'imagination rapide de l'au tre vous entraîne, vous mène par des routes plus singulières et plus imprévues, qui par-là même deviennent plus courtes. La Fontaine semble conter pour lui-même; M. de Voltaire n'oublie jamais qu'il conte pour les autres. Tous deux sont peintres dans leurs récits; mais les traits de l'un ont plus de naïveté, et ceux de l'autre plus de force. Souvent La Fontaine indique le tableau, et M. de Voltaire le compose. Leur gaieté ne se ressemble pas; leur grace même est différente. Celle de La Fontaine a plus d'abandon, et, pour ainsi dire,

plus d'oubli d'elle-même ; c'est celle de l'enfance ou de la beauté qui s'ignore : la grace chez M. de Voltaire a plus de physionomie, et son charme, quoique naturel, semble plus fin ; on voit qu'elle a reçu l'éducation de la société et des cours. Enfin, quoique tous deux aient de la négligence, cette négligence n'est pas la même. Dans La Fontaine elle tient au caractère de son esprit comme de son ame, à une mollesse aimable, qui est plus enchantée du repos que de la gloire, et ne veut point acheter une perfection au prix d'un effort : dans M. de Voltaire elle semble fixée par la chaleur même de son imagination, qui ne lui permet pas de s'arrêter, peint toujours du premier mouvement, n'achève pas pour créer encore ; et toujours plus pressée de produire, lui fait oublier l'idée qu'il vient de tracer pour la nouvelle idée qui le frappe, précipitant à-la-fois sa marche, son style, et son lecteur avec lui.

Mais si, dans le conte, et le récit familier ou plaisant, on peut lui opposer La Fontaine parmi nous, et l'Arioste chez les Italiens, qui peut-on lui comparer dans les poésies légères, et qu'on appelle de société? Il semblait que la supériorité dans ce genre devait appartenir de droit au siècle et à la cour brillante et polie de Louis XIV. M. de Voltaire lui a enlevé cette gloire, et les Chaulieu, les La Fare, les Hamilton, n'ont plus que le second

rang. Ce qui le caractérise dans ces sortes d'ouvrages ce n'est pas seulement la précision, l'élégance, la facilité, l'esprit, la grace, qualités communes à toutes ses autres poésies; c'est le choix le plus piquant et le plus fin de la langue familière, qui, sous sa main, acquiert la sorte de noblesse que la grace donne; c'est l'heureux accord des images du poëte avec le ton de la conversation la plus aimable; ce sont les tournures les plus imprévues, et comme des saillies d'imagination qui, outre le mérite de la surprise, ont encore celui du naturel, parcequ'on voit bien qu'elles ne sont que le mouvement et la marche de son genre d'esprit; c'est le tact le plus délicat de toutes les convenances; c'est, dans la plaisanterie avec les grands et les femmes (deux sortes de puissances dans la société), une hardiesse mesurée, et que le goût le plus sûr ne manque jamais d'avertir à temps du point où il faut s'arrêter; c'est enfin tout ce que l'art le plus réfléchi semblerait devoir trouver à peine en le cherchant, et que M. de Voltaire laissait tomber en se jouant, et presque sans y penser, de sa plume brillante et facile. Aussi la haine et l'envie, qui lui ont tout disputé, n'ont pas osé même lui disputer ce succès : une fois elles ont été forcées d'être justes. M. de Voltaire nous rappelle Alcibiade exilé et proscrit après des victoires,

mais qui subjugua les Athéniens par ses agréments.

Arrêtons-nous un moment, Messieurs, pour considérer ici d'une vue plus générale le sort de la poésie française, et les obligations qu'elle eut à cet homme célébre. Parvenue à son plus grand éclat, sous un régne où tout prit de la hauteur et de la dignité, elle parut à la fin s'obscurcir avec lui, comme si elle était destinée à suivre, dans sa marche et dans sa décadence, la grandeur politique de l'état qui l'avait vue naître. Peut-être qu'en effet le génie de la poésie a besoin d'un certain éclat de prospérité publique qui éléve à-la-fois et enflamme les imaginations. Il faut que le monarque, entouré du bonheur, puisse au moins fixer sur elle des regards sereins. Mais Louis XIV, dans la caducité de l'âge et du malheur, l'ame flétrie par les disgraces et les chagrins, environné des tombeaux de ses enfants et des ruines de son royaume, livré, dans l'intérieur de ses palais, à cette tristesse solitaire d'un vieillard qui a perdu ses goûts, et d'un roi qui survit à ses succès; Louis XIV, dans cet état, était bien loin des beaux jours de sa jeunesse, où son ame heureuse s'ouvrait à tous les plaisirs des arts comme à ceux de la grandeur; où il aimait à ranimer d'un regard le génie éteint du vieux Corneille, et à reconnaître son cœur dans les peintures touchantes de Racine; où le

monarque indiquait à Quinault le sujet et le plan d'*Armide;* où Molière persécuté mettait *le Tartufe* sous l'abri du trône. Ils n'étaient plus ces jours de plaisir et de gloire où les chefs-d'œuvre du génie servaient d'embellissement aux fêtes des héros. La poésie s'éclipsait de toutes parts. Rousseau seul, par un grand talent dans un genre que le siècle de Louis XIV lui avait laissé, et qui n'avait point été cultivé avec succès depuis Malherbe; Rousseau, né pour l'harmonie et les images comme pour la pompe et la fermeté du style, seul, rappelait encore le beau siécle qui s'était écoulé, et soutenait la poésie dans cette décadence générale qui la menaçait. La régence, et les mœurs qui la suivirent, ne lui furent pas plus favorables; car la poésie, sans être austère, pour conserver tous ses charmes veut de la liberté sans licence; elle a besoin que la sensibilité se mêle à l'amour, et la décence à la volupté. Dans le même temps des hommes célébres, plus distingués par leur esprit que par leur imagination, et trop accoutumés à mettre la finesse à la place du sentiment, formèrent entre eux une espéce de conjuration contre la poésie; ils la traitèrent comme une usurpatrice qui s'était prévalue de l'enfance de la raison humaine pour obtenir trop long-temps un empire et des droits qui ne lui appartenaient pas. Tout semblait les seconder: leur mérite, et leur

considération personnelle qui ajoutait un nouveau poids à leur opinion; cette espéce de rivalité qui s'éléve presque toujours entre un siécle fameux qui n'est plus et le siécle qui lui succéde; la pente trop naturelle des hommes à se dégoûter de leurs plaisirs, et à moins estimer ce qu'ils possédent; le besoin de chercher de nouveaux genres, par la difficulté d'égaler les grands hommes déja connus; enfin cet esprit général de philosophie et de raison qui commençait à devenir le caractère dominant du siécle : et l'on voulait armer la raison contre la poésie, comme en politique on cherche à désunir des alliés qui ont besoin l'un de l'autre, et qui seraient sûrs de multiplier leurs forces en s'unissant. C'est au milieu de toutes ces circonstances, qui semblaient devoir précipiter la chute de la poésie française, que M. de Voltaire, presque seul, en a soutenu la gloire avec tant d'éclat. Pendant un demi-siécle ce génie vigoureux l'arrêta sur le penchant de sa ruine. Il sut attacher par le charme de ses vers toutes les classes de lecteurs, offrant à chacune tout ce qui pouvait lui plaire : aux femmes, les agréments et la molle facilité de leur esprit; aux sociétés du monde et de la cour, leur ton; aux philosophes, leurs idées; aux hommes d'imagination, la richesse des couleurs et la variété des tableaux; aux ames sensibles, ces passions énergiques et brûlantes qu'il

est aussi rare de ressentir que de peindre, et dont l'image nous plaît encore par le souvenir délicieux des plaisirs ou des tourments qu'elles nous ont fait éprouver. C'est ainsi qu'il a conservé, cinquante ans, et transmis jusqu'à nous ce grand dépôt de la poésie française que lui avait remis le siècle de Louis XIV; entretenant par son génie le feu sacré, jusqu'à l'époque où le renouvellement de l'éloquence, l'étude de l'histoire naturelle, les grands tableaux de la nature présentés sous les pinceaux fiers et hardis d'un philosophe poëte, la renaissance du goût pour les anciens, le commerce même et les richesses de la littérature étrangère, ont paru ranimer, dans la génération nouvelle, le goût et le talent des vers, et sur-tout cette poésie pittoresque et d'images dont plusieurs d'entre vous, Messieurs, dans des ouvrages distingués, ont déja donné des modèles à la nation.

Avant M. de Voltaire presque aucun de nos poëtes célèbres n'avait eu le mérite d'écrire d'une manière supérieure en prose. Et si l'on consulte les annales littéraires de tous les peuples, on verra que ces deux genres de gloire avaient été presque toujours séparés. Chez les Grecs Hérodote et Thucydide n'eurent point le talent des vers, ni Euripide et Sophocle celui d'écrire l'histoire. Platon, qui, dans Athènes, fut l'Homère des écri-

vains en prose, s'était essayé dans la tragédie et l'épopée sans y réussir. Cicéron eut besoin de s'absoudre de la médiocrité de ses vers par la beauté de ses discours. Chez les modernes, Machiavel en Italie, Addison en Angleterre, et Racine en France, avaient été presque les seuls qui avaient paru annoncer un talent supérieur dans les deux genres : mais tous trois en cultivèrent un de préférence, et parurent presque négliger l'autre [1]. Il était réservé à M. de Voltaire de s'acquérir une gloire éclatante dans tous les deux. Il eut, comme tous les grands écrivains, une prose qui ne fut qu'à lui, et dont le caractère même fut tout-à-fait différent de celui de ses vers. Il était comme impossible de mieux dissimuler sa qualité de poëte. Il n'en retint que ce degré d'imagination qu'il faut pour donner du coloris à la pensée, et du mouvement au style : mais ces couleurs furent douces, et ce mouvement fut tempéré; il savait à propos mettre de l'économie dans l'usage de ses forces, comme il savait au besoin les déployer tout entières.

Parmi tant de genres si variés, auxquels M. de Voltaire appliqua ce nouveau talent, j'en distingue un plus important par son objet comme par son étendue, et où cet homme célèbre n'a pu s'arrê-

[1] Machiavel et Addison ont fait très peu de vers. Racine, comme on sait, a très peu écrit en prose.

ter, sans y laisser l'empreinte du génie qui trace des sillons nouveaux, et change les routes où l'habitude se traînait depuis des siècles : ce genre est l'histoire. La littérature française, qui avait fait des progrès si éclatants sous Louis XIV, et avait paru si féconde en grands hommes, chose singulière! dans ce genre seul était demeuré impuissante et stérile, soit que l'esprit monarchique en général soit peu favorable au génie de l'histoire, dont l'esprit fier et indépendant doit être libre comme la vérité, oublier les titres pour ne peser que les actions, et juger les rois comme les peuples; soit que dans la monarchie, où tous les ressorts politiques sont cachés, et les causes des événements sont presque toujours les secrets du trône, l'historien se trouve réduit à former des conjectures au hasard, ou à ne présenter que des faits sans chaîne et sans liaison; soit enfin que l'esprit général du siècle de Louis XIV, cet esprit d'adoration et d'enthousiasme que la grandeur du prince avait inspiré aux sujets, esprit très propre à former des orateurs, des poëtes, des peintres, des sculpteurs, enfin tous les talents des arts où l'embellissement et l'exagération peuvent avoir lieu, fût, par ce caractère même, moins propre à former le talent de l'historien, dont le premier devoir est d'être sans passion, et pour qui l'enthousiasme est, de tous les écueils, peut-être le

plus dangereux. Aussi ce siècle célèbre fut le siècle du panégyrique, et non de l'histoire. Il fit naître des Pélisson et des Bossuet, et non des Tite-Live et des Tacite. Ce champ restait donc tout entier pour notre siècle, et M. de Voltaire s'en est emparé. La muse de l'histoire remit son pinceau à la même main qui sut tracer *la Henriade*, *Zaïre*, *Mahomet*, et cette foule d'ouvrages agréables dans tous les genres. Avec ce pinceau, rival de celui des anciens, M. de Voltaire dessina d'abord une figure altière, qui unissait à tous les traits de la jeunesse la hauteur d'un conquérant, traînant après elle une admiration mêlée de terreur, fesant et défesant des rois, repoussant d'une main sévère les plaisirs, entourée de toutes les vertus qui tiennent à la force, et peuvent se concilier avec la guerre, calme et sanglante au milieu des batailles, et l'air serein, quoique le visage brûlé du feu des combats. Cette figure était celle de Charles XII. Il en dessina bientôt une seconde aussi fière, mais plus calme, et d'une tranquillité majestueuse : elle ébranlait aussi des états par ses armes, mais semblait elle-même placée hors du mouvement, quoiqu'elle le fît naître. Le génie et la valeur, à qui elle paraissait commander en souveraine, venaient déposer à ses pieds les drapeaux des peuples vaincus, en la remerciant d'avoir bien voulu se servir de leurs mains pour augmenter sa gloire :

elle avait à côté d'elle les arts et les plaisirs, les plaisirs respiraient la grandeur, et les arts suspendaient leurs chefs-d'œuvre autour du trône, parmi des trophées; enfin elle était escortée d'une foule de grands hommes qu'elle semblait inspirer d'un de ses regards, et qui, à leur tour, réfléchissaient sur elle tout l'éclat dont ils étaient eux-mêmes entourés. Cette figure imposante était celle de Louis XIV. Enfin, dans une composition plus vaste et plus grande, il dessina le tableau du genre humain tout entier, depuis les siécles barbares, et conduit, à travers tant de révolutions et de malheurs, jusqu'à cette époque des arts et des lumières qui semble promettre une félicité nouvelle aux nations. Tels sont les trois monuments historiques élevés par les mains de M. de Voltaire, et qui tous les trois sont des ouvrages les plus distingués de la littérature française. Il s'y place à côté des plus grands modéles, par cette éloquence naturelle et mesurée qui convient à l'histoire, par l'art de répandre de l'intérêt sur ses récits, par le talent de préparer et d'enchaîner les faits, talent aussi nécessaire à l'historien qu'au poëte dramatique, et qui, dans les deux genres, fonde également la vraisemblance; enfin par la manière dont il juge les événements et les hommes. Et c'est peut-être un des caractères les plus frappants de ce génie singulier : celui qui, dans la tragédie,

a une imagination si impétueuse et une ame si passionnée, dès qu'il écrit l'histoire n'a plus qu'une raison calme; on n'aperçoit dans l'historien aucun de ces élans d'une ame ardente, et de ces éclairs d'imagination, qui font souvent son caractère et son charme comme poëte. La raison alors vient soumettre à une loi exacte ses jugements comme son style; et celui même de tous ses ouvrages historiques où le sujet et le caractère principal devaient plus donner à l'historien des souvenirs de poëte, je veux dire l'*Histoire de Charles XII*, est peut-être celui de tous dont la composition générale est la plus austère. Jamais les fautes et les erreurs brillantes où la séduction de la gloire entraîne un jeune homme et un héros ne furent mieux appréciées que dans cet ouvrage, sans que l'imagination, qui peut-être en est éblouie en secret, dicte jamais son jugement à la raison.

L'histoire moderne, avant lui, vous le savez, Messieurs, portait encore l'empreinte de ces temps barbares où les oppresseurs et les tyrans des nations seuls étaient comptés parmi l'espèce humaine; où le peuple et tout ce qui n'était qu'homme n'était rien. Les gouvernements avaient changé; l'homme était rentré du moins dans une partie de ses droits : mais l'histoire, frappée encore de l'esprit de l'antique servitude, sans faire un pas en avant, semblait restée au siècle de la

féodalité; elle n'osait, en quelque sorte, croire à l'affranchissement du peuple, et le repoussait de ses annales, comme autrefois esclave il était repoussé de la cour et des palais de ses tyrans. C'est M. de Voltaire, Messieurs, qui le premier a senti, a marqué la place que la dignité de l'homme devait occuper dans l'histoire. Il a donc voulu que l'histoire désormais, au lieu d'être le tableau des cours et des champs de bataille, fût celui des nations, de leurs mœurs, de leurs lois, de leur caractère; et il a lui-même exécuté ce grand projet. Polybe avait écrit l'histoire guerrière; Tacite et Machiavel l'histoire politique; Bossuet l'histoire religieuse; M. de Voltaire écrivit le premier l'histoire philosophique et morale; aussi cet homme extraordinaire, qui a renouvelé parmi nous presque tous les champs de la littérature, a fait, par son exemple, une révolution dans l'histoire. On s'est empressé de suivre ses traces, comme tous les navigateurs de l'Europe suivirent en foule les traces de Colomb dans les routes qu'avait devinées son génie; et chacun est venu partager les dépouilles de ce nouveau monde de l'histoire, ouvert à notre siécle. Tous les ouvrages faits dans ce genre sont autant d'hommages rendus à M. de Voltaire; et, parmi les écrivains qui l'ont imité, il a la gloire de compter aussi des hommes célébres, soit en France, soit en Angleterre, à-peu-près comme ces rois con-

quérants qui, outre la multitude qu'ils traînaient dans leurs armées, comptaient aussi des rois sous leurs drapeaux.

Il ne restait plus qu'un succès à M. de Voltaire, c'est celui du roman; et il ne l'a point dédaigné, parcequ'il ne dédaigna jamais aucune sorte de gloire. Ce genre, qui a subi tant de révolutions, était destiné à en éprouver encore une nouvelle sous la main qui a donné un nouveau caractère à tout. Il est à remarquer que le peintre de Zaïre et d'Aménaïde, l'écrivain qui a parlé de l'amour avec tant de charme, et quelquefois avec une galanterie si douce, a pour ainsi dire ôté l'empire du roman aux femmes, qui de tout temps y avaient régné. Il en a fait un conte pour les sages qui veulent s'instruire; et il les instruit presque toujours, en leur présentant une suite de tableaux rapides où il trace en courant les préjugés, les erreurs, les usages ridicules des peuples, les désordres de la société, et plutôt des vices que des passions. Avide de faire la satire de l'homme dans tous les pays comme dans tous les rangs, il semble craindre que l'homme quelque part ne lui échappe et ne trouve un asile contre ses traits: il le poursuit par-tout, parcourt les ridicules du globe entier, passant d'un monde à l'autre; rapprochant ce qui peut-être ne le fut jamais par la nature, mais créant l'illusion par la magie de ses

pinceaux; étonnant sans cesse par des oppositions de scènes et des contrastes d'opinions ou d'idées; trouvant le côté plaisant des plus grands objets, et le côté philosophique des plus petits. M. de Voltaire, dans ce genre d'ouvrage qui de tous est peut-être celui qui peint le mieux son esprit naturel et son imagination, a pressé, pour ainsi dire, et serré le ridicule, comme dans la tragédie il a pressé le pathétique et l'intérêt. Ainsi le roman, sous sa main, par une sorte d'association nouvelle, et qui n'était réservée qu'à lui, réunit à-la-fois le génie de l'histoire, celui de la comédie, celui de la satire, celui de la philosophie morale, et quelquefois le merveilleux des Orientaux, qui devient philosophique par les grandes leçons qu'il en tire, en même temps qu'il plaît et qu'il étonne par l'empire inévitable que tout merveilleux a sur l'imagination.

Après tant de travaux si opposés, que manquait-il à cet homme extraordinaire que de voyager dans l'empire des sciences, et d'annoncer les découvertes de Newton? Ce serait à l'écrivain philosophe, au géomètre créateur qui a lui-même confirmé les découvertes du philosophe anglais [1], et que je vois assis parmi vous, Messieurs, parce-qu'au génie des plus hautes sciences il joint le

[1] *Recherches sur la précession des équinoxes, et sur différents points du Système du Monde*, par M. d'Alembert.

mérite d'une littérature également fine et profonde; ce serait à lui d'apprécier les efforts de M. de Voltaire en ce genre. Quelque jugement qu'on porte de cet ouvrage, il aura droit d'étonner quand on le rapprochera de tous les autres. Les Grecs remercièrent Alexandre de ce qu'après avoir tout parcouru et tout vaincu il leur avait montré les Indes, quoiqu'il ne les eût pas conquises.

Cette monarchie universelle des talents, cet empire composé de tous les empires réunis, avait été sans modéle et sans exemple dans les quatre grands siécles des arts qui avaient précédé celui-ci. Le siécle fameux de Louis XIV ne vit personne qui osât même aspirer de loin à cette conquête générale, et l'ambition qui veut tout dominer parut alors n'appartenir qu'au souverain : c'est que la force politique, principe de l'agrandissement des rois, était alors fondée depuis longtemps; au lieu que dans l'empire des lettres et des arts tout commençait à naître. Il fallait d'abord tout créer. Le génie de l'invention, ce génie qui apparaît toujours à l'homme au sortir des temps barbares, rarement s'égare et se disperse à-la-fois sur plusieurs objets; il repose sur un seul genre qu'il féconde par ses méditations profondes et lentes, créatrices des grandes idées. Telle est l'occupation et l'ouvrage du premier siécle des arts.

Mais quand tous les chemins sont ouverts, toutes les carrières tracées, alors le génie peut concevoir le vaste dessein de tout embrasser et de tout réunir. Et ce qui prouve, Messieurs, que c'est là le progrès naturel ou de l'ambition ou du talent, c'est qu'à la fin du dernier siècle, et à la naissance du nôtre, deux hommes d'un mérite distingué, avant M. de Voltaire, avaient osé tous deux former ce grand projet: mais tous deux furent comme ces guerriers entreprenants et hardis que l'on rencontre quelquefois dans l'histoire, qui, n'ayant reçu de la nature ni tout le talent ni tout le génie de leur ambition, ont échoué, parce qu'ils exécutaient avec faiblesse ce qu'ils projetaient avec audace, mais cependant ont frayé la route à d'autres. La Motte et Fontenelle avaient tracé le plan de la conquête, et M. de Voltaire l'a exécuté.

Mais comment a-t-il pu rassembler tant de forces dont il avait besoin? Comment un seul homme a-t-il pu suffire à tant de travaux? La nature, qui s'est toujours réservé la plus grande part dans la formation des grands hommes, avait sans doute beaucoup fait pour lui. Elle lui avait donné les trois instruments du génie: ce tact prompt et rapide de l'esprit qui d'un coup d'œil saisit, embrasse et rapproche les idées; l'imagination ardente qui, comme un miroir, sait tout réfléchir

et tout peindre; la sensibilité, tantôt douce et tendre, tantôt énergique et impétueuse. Joignez à toutes ces qualités cette inquiétude insurmontable d'un caractère que le sentiment continuel de ses forces tourmente, qui se nourrit de son ardeur, et ne peut se reposer que dans l'agitation et le mouvement; alors vous verrez naître cette passion opiniâtre et profonde d'une ame occupée quatre-vingts ans d'étude et de travaux, et qui ne connut jamais, un seul instant, ni l'épuisement de la pensée ni le refroidissement qui naît d'une longue habitude. Vous verrez naître cet amour dévorant de la gloire, cette soif de célébrité toujours satisfaite et jamais diminuée, qui promenant des regards inquiets sur toute l'Europe le portait sans cesse à se mesurer avec tous les grands hommes, lui fesait chercher des rivaux chez toutes les nations, le mettait en présence de tous les siècles passés et à venir. Vous verrez cette activité toujours renaissante, cette économie inquiète et avare de toutes les heures, une sorte de respect sacré pour le temps, dont la plus petite portion se présentait à lui comme pouvant ajouter à sa gloire; sentiment qui eût rendu le génie, comme la bienfesance, inconsolable d'avoir perdu un jour. Il avait donc reçu de la nature, Messieurs, toutes les passions qui peuvent donner le plus de mouvement à l'esprit, et prolonger ce mouve-

ment jusqu'au plus long terme de la vie humaine. Telle a été l'influence de son caractère sur son esprit. C'est ce caractère qui l'a soutenu dans la lutte éternelle qui lui était assignée contre l'envie; car à mesure que le grand homme croît et s'élève, le spectre de l'envie croît et s'élève à ses côtés. Elle s'attache à lui, et lui dit: « Luttons ensemble; je veux te rendre tous les tourments « que tu me causes. » Grace à l'activité et à cette ame de feu qui enflammait M. de Voltaire, il a soutenu le combat jusqu'à la fin, et il a demeuré vainqueur.

Parmi les hommes célébres de toutes les nations il en est bien peu qui aient été tout ce qu'ils pouvaient être. Est-ce que l'homme n'aurait point assez l'orgueil et le sentiment de sa force? ou bien est-ce le sceau de la faiblesse humaine que l'ame la plus vigoureuse est souvent obligée de s'arrêter, par l'impuissance d'être toujours active? M. de Voltaire est peut-être le seul qui ait rempli toute l'étendue de son talent, et atteint, pour ainsi dire, en tout sens, aux bornes de son génie. Ses délassements même ont servi à sa gloire; ses repos ont été féconds. Nul homme dans aucun siécle n'a fait plus d'usage des deux grands trésors de l'homme, la pensée et le temps.

Il semblerait, Messieurs, que nous aurions épuisé tous les titres de gloire de M. de Voltaire:

il nous en reste encore un, celui peut-être qui rend sa mémoire plus chère à l'Europe; c'est ce sentiment général d'humanité qui était dans son cœur, et qui a répandu un charme si intéressant et si doux sur tous ses ouvrages. Plus la législation est imparfaite chez tous les peuples, plus les liens particuliers de patrie se relâchent, et plus il devient nécessaire de rappeler ce sentiment universel de bienveillance qui doit unir l'homme à l'homme, et de suppléer du moins aux vices ou aux erreurs des lois par cette grande législation de la nature, qui, sur toute la terre, a voulu mettre la faiblesse et le malheur sous la protection de la pitié.

Entre les écrivains, Messieurs, qui ont enseigné cette partie de la morale publique, quel homme a jamais élevé une voix plus éloquente et plus forte que M. de Voltaire? qui a versé plus de larmes, ou d'attendrissement ou d'indignation, sur les maux du genre humain? L'humanité qui l'inspire semble mettre sous ses yeux tous les malheurs qu'il nous retrace. On dirait qu'il écrit à la lueur des incendies et des bûchers, et qu'il entend, du milieu des flammes, les cris des victimes. Témoin lui-même de quelque infortune, il n'était pas le maître de résister à ce sentiment impérieux de la pitié : elle fesait couler des larmes de ses yeux; elle passionnait tous les accents de sa voix. A l'as-

pect de tous les malheurs, la nature l'avait condamné à éprouver tous les tourments de la sensibilité. Familles innocentes, et devenues, hélas! trop célèbres, dont il a plaidé les intérêts et la cause devant le tribunal de la France et de l'Europe, qu'il a retirées du pied des échafauds sanglants pour les conduire au pied du trône, et y réclamer l'autorité sainte des lois contre les surprises de l'erreur; augustes victimes (car vous êtes consacrées par le malheur) qu'il a dérobées à l'injustice, à l'opprobre, l'opprobre qui pour l'innocence est le plus cruel des tourments, sans en excepter la mort; vous tous infortunés qu'il a secourus par la protection puissante du génie éloquent et de la vertu active et courageuse; et vous, habitants de cette colonie fondée par ses bienfaits, que n'êtes-vous ici rassemblés autour de son buste que j'aperçois! Vous lui rendriez les hommages les plus touchants; vous baigneriez tous ensemble ce buste de vos pleurs; et cette image insensible d'un grand homme serait mieux honorée par vos larmes qu'elle ne l'a été encore de son vivant et après sa mort par ces guirlandes de fleurs dont elle a été couronnée sur le théâtre, au bruit de l'admiration et de la reconnaissance publiques.

Ordinairement, Messieurs, le génie ne règne que sur l'avenir : sa puissance est tardive, son em-

pire lui est disputé par l'âge qui l'a vu naître. Il faut, pour dominer sur la terre, qu'il renaisse du sein de la tombe, et que la mort ait épuré tout ce qu'il avait reçu de faible et de mortel de la nature. M. de Voltaire fut excepté de cette loi. Vivant, il a, pour ainsi dire, assisté à son immortalité. Son siécle a acquitté d'avance la dette des siécles à venir. Sa nation a donné l'exemple à l'Europe; l'Europe l'a rendu à sa nation. Pour comble de gloire il est venu, après quatre-vingt-quatre ans, recueillir dans sa patrie des honneurs qui jamais n'ont été rendus qu'à lui; et cette fois-ci, du moins, la mort qui était déja si proche n'a pu enlever au Tasse son triomphe.

Cet homme illustre, qui avait tant de titres à la renommée, qui attirait sur lui les yeux de tous les souverains, et par son génie s'était fait une sorte de puissance de l'Europe, avait desiré l'honneur d'être associé parmi vous, Messieurs. Il était persuadé que votre gloire pouvait ajouter à la sienne, et qu'il manquerait quelque chose à l'éclat de son nom tant qu'il ne serait pas inscrit sur votre liste, parmi cette famille immortelle et cette génération successive de grands hommes qui, depuis sa naissance, ont marqué votre établissement. Il fut donc reçu parmi vous, Messieurs. Les ombres des Corneille, des Racine, des Despréaux, qui habitent ce sanctuaire, reconnurent

l'héritier de leurs talents comme de leur gloire. La nation put voir dans cette assemblée M. de Voltaire assis auprès de Montesquieu, et l'auteur de *Mahomet* et de *Zaïre* près de l'auteur de *Rhadamiste* et d'*Electre*. Jour éclatant et à jamais célèbre dans vos fastes! Magnifique adoption, qui dut rappeler ces temps où, dans l'ancienne Rome, en présence de tout le peuple, la famille des Scipions adopta le sang de Paul Émile, et où des deux côtés on voyait les triomphes s'allier avec les triomphes! Dans ce jour solennel M. de Voltaire, en échange de l'honneur qu'il reçut de vous, vous apporta le tribut de quarante ans de gloire qu'il avait déja acquise, et qui pendant trente années encore devait s'accroître sans cesse par les travaux et les succès de ce génie infatigable. Cette gloire s'est réfléchie sur vous tout entière, Messieurs. Je ne crains pas de le dire, ce grand homme a illustré l'ouvrage et la fondation de Richelieu; il a payé à Louis XIV la dette de l'Académie par l'histoire de son siècle; il a été le panégyriste des succès éclatants qui ont marqué la première partie du régne de Louis XV. Qui mieux que lui aurait célébré le régne et le gouvernement de Louis XVI, et cette époque à la fois d'humanité pour le peuple et de grandeur pour l'état, où l'on voit d'un côté l'économie la plus sévère dans l'administration des finances, de l'autre l'usage le

plus noble des dépenses publiques; les trésors dérobés aux besoins dévorants du luxe, pour être versés dans nos ports et sur nos chantiers; ces ports, si long-temps déserts, repeuplés par nos vaisseaux; l'émulation renaissant sur les mers; et la France reprenant par degrés dans l'Europe la place que lui assigne sa grandeur naturelle, place à laquelle elle sera toujours sûre de remonter quand elle le voudra, et que la France seule, pour quelques moments, peut faire perdre à la France? C'est à vous, messieurs, qui tenez dans vos mains les crayons de la poésie et ceux de l'histoire, à peindre à la postérité ces événements, et les orages de la grande révolution qui bientôt doit changer les intérêts des deux mondes. Pour moi, j'aime à vous retracer les qualités personnelles de notre jeune souverain : ce goût pour la vérité, marque d'un esprit juste, et d'une ame droite qui ne craint pas de fixer ses regards sur elle-même ; cet éloignement du faste, qui est un garant de plus pour le bonheur du peuple, et un engagement avec soi-même pour avoir une grandeur réelle et qui tienne aux sentiments ; la simplicité dans les manières, jointe à la franchise des vertus ; l'austérité contre les vices, et l'indulgence pour les défauts ; la confiance noble et tendre dans la vieillesse expérimentée, confiance qui honore

également le roi qui la donne et le ministre qui l'inspire ; une ame enfin dont tous les premiers mouvements sont heureux, qui, pour faire le bien, n'a besoin que de n'être pas contredite dans ses desirs, en qui jusqu'aujourd'hui on n'a pu surprendre aucun des défauts ni de son âge ni de son rang, et qui, dans la première jeunesse, orne la majesté du trône par celle des mœurs.

Vous m'entendrez avec plaisir quand je vous parlerai d'une reine sensible à tous les arts que vous cultivez, qui a plus d'une fois honoré de ses larmes les chefs-d'œuvres du génie représentés devant elle, comme elle sait en verser à l'aspect des malheureux qu'elle soulage; devenue plus chère à la France par ce gage heureux de fécondité qui annonce encore un plus grand bonheur à la nation, et par cette humanité si douce qui dernièrement a substitué des bienfaits à une vaine pompe, et n'a voulu d'autre fête dans Paris que le spectacle attendrissant de l'hymen couronnant la jeunesse et l'innocence dans cent familles indigentes et honnêtes.

Mais où puis-je mieux consacrer que dans le sanctuaire des lettres, et en votre présence, Messieurs, ma reconnaissance éternelle pour le prince qui a daigné m'attacher à lui par un titre encore plus cher pour moi que ses bienfaits? C'est à ce

titre que je dois l'honneur d'avoir vu de plus près ce goût de l'occupation et de l'étude, si rare sur le premier degré du trône, et qui remplit si bien les vides de la grandeur; toutes les connaissances qui conviennent à un prince, embellies de tous les agréments naturels de l'esprit; et ces graces du caractère auxquelles les cours, et les Français sur-tout, aiment à reconnaître les vertus. C'est lui, Messieurs, qui dans l'obscurité de ma retraite a daigné encourager mes faibles travaux. Son suffrage m'a enhardi à solliciter les vôtres. Le sentiment le plus doux de mon cœur est de pouvoir unir dans ce moment ce que je dois aux bontés dont ce prince m'honore, et ce que je dois au corps littéraire le plus distingué de l'Europe, qui a bien voulu m'adopter. Le travail de toute ma vie, je le répète, sera de me rendre digne de ce double honneur. Pour y parvenir, j'aurai sans cesse à mes côtés l'image de l'homme célèbre que vous regrettez, et qu'avec des crayons imparfaits j'ai tâché du moins de vous peindre. Et si je puis faire encore quelques pas dans une des carrières où il s'est couvert de tant de gloire, je lui dirai, comme un des moins dignes successeurs d'Alexandre aurait pu dire aux pieds de la statue de ce conquérant. « O « grand homme! la nature veut que ton empire « soit divisé. Il faut que la faiblesse humaine se

« partage le fardeau que ta main soutenait. Per-
« mets à un soldat de tenter la conquête d'une de
« tes provinces, et que son nom s'ennoblisse à ja-
« mais, placé même dans une grande distance, à
« la suite du tien ! »

RÉPONSE

De M. l'abbé de Radonvilliers, directeur de l'Académie française, au Discours de M. Ducis.

Monsieur,

Depuis long-temps il suffisait dans nos assemblées de nommer M. de Voltaire, pour réveiller l'attention, la fixer sur lui, et la détourner de tout autre objet. Cet hommage rendu souvent à sa personne pendant qu'il a vécu, il est encore plus honnête de le rendre à sa mémoire. Je me propose donc de consacrer mon discours à l'éloge de ses talents : non que je me dissimule la difficulté du sujet, ou que je me flatte de pouvoir la vaincre; mais je ne veux pas tromper l'attente du public, qui, sur le nom de M. de Voltaire, s'est rassemblé aujourd'hui avec tant d'empressement. J'ai quelque droit d'ailleurs à l'indulgence de ceux qui m'écoutent. Ils savent que, si je porte la parole, ce n'est pas une fonction que j'aie choisie ou desirée. J'obéis à nos usages, en regrettant que le sort n'ait pas mieux servi M. de Voltaire, l'Académie, et le public.

C'est à vous, Monsieur, qu'il convenait de célébrer des talents qui ne vous sont pas étrangers; je parle de ceux qu'exige l'art dramatique, considéré comme une portion essentielle des belles-lettres. Vous marchez dans cette brillante carrière sur les traces de votre illustre prédécesseur; à son exemple, vous faites mouvoir, avec une égale habileté, les deux puissants ressorts de la tragédie. Vos premiers ouvrages, en excitant une vive terreur, ont posé les fondements de votre réputation, et votre *OEdipe* y a mis le comble, en inspirant une douce pitié. Dites-nous par quel art vous savez si bien vous insinuer dans les cœurs, et en diriger les mouvements. C'est un secret que vous vous cachez à vous-même; mais je dois le publier pour l'instruction des jeunes poëtes. Qu'ils s'étudient à n'avoir que des sentiments honnêtes, qu'ils se pénètrent d'amour pour la vertu, d'horreur pour le vice, et qu'ils fassent parler OEdipe, Admète, Antigone; ils mettront dans la bouche de ces héros les mêmes discours qui, dans votre tragédie, produisent de si grands effets. Pour les bontés du prince auquel vous êtes attaché, je ne vous demande pas par quelles intrigues vous les avez obtenues; personne n'ignore que les seules qui réussissent auprès de lui, sont les talents et les vertus. Des mœurs simples et respectables, un caractère liant, un commerce doux dans la société,

vous ont fait des amis qui se sont intéressés en votre faveur. Le public même s'est déclaré pour vous par des applaudissements soutenus : son suffrage a déterminé le nôtre.

Vous devez, Monsieur, en être d'autant plus flatté que vous ne succédez point à un simple citoyen de la république des lettres, mais au chef même de la littérature. Si M. de Voltaire n'en avait pas le titre, il en avait les honneurs : les gens de lettres de ses amis les lui accordaient volontiers; et ses ennemis, las de combattre l'opinion publique, n'osaient plus les lui contester.

Heureux si, tenant dans le siècle de Louis XV la place des beaux génies qui ont illustré le siècle de Louis XIV, il eût conservé leurs principes, et imité leur exemple! Corneille, Racine, Despréaux, satisfaits de l'honneur légitime que procurent les talents, dédaignèrent cette triste célébrité qui s'acquiert malheureusement par l'audace et par la licence; ils abandonnaient aux écrivains sans génie ces ressources déplorables. Pourquoi M. de Voltaire a-t-il paru ne les pas croire indignes de lui? Espérons que bientôt une main amie, en retranchant des écrits publiés sous son nom tout ce qui blesse la religion, les mœurs et les lois, effacera la tache qui ternirait sa gloire. Alors, au lieu d'une collection trop volumineuse, nous aurions un recueil d'œuvres choisies, dont la sagesse pourrait

faire usage sans inquiétude et sans danger. C'est dans ce recueil uniquement que je puiserai la matière de son éloge; elle est si abondante qu'on me pardonnera si dans les bornes qui me sont prescrites je ne fais que l'effleurer.

J'ouvre ses œuvres poétiques, et je contemple d'abord *la Henriade* comme un monument élevé à la gloire de la nation. Nous avions, dans presque tous les genres, des rivaux à opposer, sinon aux anciens, du moins aux peuples modernes qui cultivent les beaux-arts : l'épopée nous manquait. Le sentiment de ses propres forces, peut-être aussi l'audace d'un âge confiant, poussa le jeune Voltaire dans cette périlleuse carrière, et le Parnasse français eut enfin le premier et jusqu'ici le seul poëme épique dont il puisse décorer ses fastes. Je sais que la critique y a cherché des défauts, et qu'elle en a trouvé; mais je sais aussi que les beautés s'y présentent en foule, sans qu'il soit besoin de les chercher.

Nous n'entrerons point dans le détail des autres poésies de M. de Voltaire. Que pourrais-je ajouter, Monsieur, au caractère que vous en avez tracé avec tant de justesse? Contentons-nous de jeter un coup d'œil rapide sur le nombre, l'étendue et la perfection de ses talents. Il a parcouru toutes les routes du Parnasse, et moissonné par-tout des lauriers; il a varié le ton de ses chants depuis

l'épopée jusqu'aux piéces fugitives et aux simples badinages de société. A peine il était entré dans la lice poétique, déja il devançait tous ses concurrents; déja sa noble émulation ne voyait plus d'autres objets dignes de l'enflammer que deux illustres rivaux, Rousseau et Crébillon: Rousseau, porté sur les ailes du génie, s'élevait au faîte du genre lyrique; Crébillon, se renfermant, pour ainsi dire, dans les antres noirs de la mélancolie, enseignait à Melpoméne de nouveaux secrets pour redoubler la terreur. Nous ne comparerons point M. de Voltaire à l'auteur sublime des odes sacrées et des cantates; la carrière où ils ont couru n'est pas la même. Il n'a pas craint de mesurer ses forces avec Crébillon, et de lutter corps à corps. L'auteur de *Rhadamiste et Zénobie* ne fut point ébranlé; mais l'auteur de *Catilina* ne put résister à un athléte plus jeune et plus vigoureux. Oserais-je dire que dans notre siécle Rousseau a tenu le sceptre poétique sans avoir de rival à redouter; qu'après lui Crébillon y porta la main, et le tenait avec gloire, lorsque Voltaire le saisit d'une main plus ferme, et le tint avec plus de gloire encore? Quel est l'heureux successeur auquel il l'a remis en mourant? le siécle prochain le nommera.

Ce serait peu pour un poëte d'avoir joui pendant sa vie d'une grande réputation, s'il ne la transmettait avec son nom et ses ouvrages aux

temps les plus reculés. Il est plus d'un exemple de ces princes de la littérature dégradés après leur mort, dont les ouvrages sont tombés dans le mépris, et dont peut-être les noms même seront inconnus à la postérité. La mémoire de M. de Voltaire n'a pas à craindre un retour si funeste; elle ne s'obscurcira jamais : outre l'éclat dont elle brille en ce moment, nous avons un indice certain de sa durée.

Lorsque la nature destine un poëte à l'immortalité, parmi les belles qualités dont elle se plaît à l'enrichir, elle en choisit une qu'elle semble préparer avec plus de soin, et qu'elle répand dans son ame d'une main plus libérale. Ainsi elle doua Homère du génie de l'invention; personne ne l'égala jamais pour l'abondance et la variété des idées : ainsi elle doua Virgile d'un jugement exquis; personne ne sut jamais, comme lui, dire toujours ce qu'il convient, et ne rien dire de plus. Rappelez-vous tous les poëtes qui jouissent de l'immortalité; il n'en est aucun que vous ne reconnaissiez sur-le-champ à cette qualité dominante qui fait son caractère distinctif, et, pour ainsi dire, sa physionomie. Pour ne point sortir de notre nation, vante-t-on dans un poëte la vigueur de l'ame, les sentiments sublimes; c'est Corneille : la sensibilité du cœur, le style tendre et harmonieux; c'est Racine : la molle facilité, la

négligence aimable; c'est la Fontaine : la raison parée des ornements de la poésie; c'est Despréaux : la verve, l'enthousiasme; c'est Rousseau : les crayons noirs, les peintures effrayantes; c'est Crébillon : le coloris qui donne aux pensées, aux sentiments, aux images, un éclat éblouissant; c'est Voltaire. Il a traité en vers toutes sortes de sujets. Vous admirez dans les uns des pensées nobles et élevées, dans les autres des pensées fines et délicates ; tantôt le feu du génie, tantôt la chaleur du sentiment; enfin, toutes les beautés qui font aimer les bons vers : c'est par-là qu'il est poëte. Mais par-tout, et quel que soit son sujet, vous admirez la couleur brillante dans laquelle il trempe son pinceau; c'est par-là qu'il est Voltaire. Cette magie d'un style pur, clair, étincelant, est le don propre qu'il a reçu de la nature, le trait qui le caractérise, l'augure de son immortalité.

Quittons la poésie, et suivons M. de Voltaire dans l'autre partie du monde littéraire. Là, je le vois occuper une place distinguée parmi les écrivains en prose. J'évite toute exagération, peut-être même j'en dis trop peu, et je serais autorisé, en fesant son éloge, à le mettre le premier des écrivains de son siècle. En est-il dont les ouvrages fussent attendus avec autant d'impatience, débités avec autant de promptitude, multipliés sous autant de formes, lus avec autant d'avidité? Cette

vogue si constamment soutenue n'a rien de surprenant. Les ouvrages de M. de Voltaire, soit par une rencontre heureuse, soit par une combinaison habilement réfléchie, sont exactement ce qu'ils devaient être pour flatter le goût de son temps. L'envie de s'instruire est répandue aujourd'hui parmi les gens du monde; la lecture est devenue un besoin pour eux. Mais le plaisir est toujours resté le premier de leurs besoins: un livre purement frivole ne flatte point assez leur amour-propre; ils veulent enrichir leur esprit, et cependant ne se donner aucune peine. Les écrits de M. de Voltaire offrent des richesses dont l'acquisition est facile et agréable. La réputation de l'auteur vous invite, un style séduisant vous entraîne, les heures s'écoulent insensiblement, sans fatigue et sans ennui; et vous recueillez pour fruits de cette douce occupation, mille traits pétillants d'esprit, des anecdotes curieuses, des réflexions piquantes, des maximes utiles d'indulgence mutuelle, de générosité, de bienfesance, et des autres vertus humaines qui embellissent le commerce de la vie. Le soin continuel de mêler l'utilité à l'agrément, le badinage à la morale, est un des secrets de M. de Voltaire, et peut-être la source principale de ses grands succès. Est-ce la nature qui lui avait enseigné ce secret? ou l'avait-il découvert par son travail? Sans doute il apporta

en naissant les qualités les plus rares ; mais ne pensez pas qu'il ait abandonné le soin de sa gloire à ses talents naturels : il ne se lassa jamais de les polir et de les perfectionner. L'amour de l'étude n'était point en lui un goût seulement, mais une passion ardente, que les glaces même de la vieillesse n'ont pu éteindre. Elle subjuguait toutes ses autres affections, émoussait les pointes de la douleur, ranimait la langueur des infirmités, remplissait les journées, et suppléait au repos des nuits.

Une application si constante et des lectures immenses avaient fourni à M. de Voltaire un amas prodigieux de connaissances en tout genre. Il savait bien en faire usage, et l'agrément de son style les fesait paraître dans le jour le plus avantageux. A-t-il donc prétendu à la monarchie universelle dans les sciences? Se serait-il laissé éblouir par cette brillante chimère? Ses ennemis le lui ont reproché ; mais le reproche est injuste, et je n'ai besoin, pour le réfuter, que de sa propre conduite. Lorsqu'il s'agissait de la belle littérature ancienne ou moderne, nationale ou étrangère, il discutait sérieusement le point contesté, approfondissait la matière, et appuyait son opinion sur les vrais principes. Pour les questions d'un autre genre, il défendait son sentiment, moins par des discussions profondes et des recherches savantes, que par des bons mots et des traits plaisants. Dans

cette espèce de guerre, après une courte excursion, il se retirait sur son terrain, où il faut convenir qu'il combattait avec un grand avantage.

Admis dès sa jeunesse, recherché même avec empressement dans les sociétés les plus polies du grand monde, il s'y était formé à badiner avec grace sur toutes sortes de sujets. Cet art élégant, plus commun chez les Français que chez les autres peuples, M. de Voltaire l'a possédé dans le plus haut point de sa perfection; il l'exerçait avec une facilité et une adresse inimitable. Une foule de traits ingénieux et de saillies piquantes donnait à sa conversation un charme qui laissera un long souvenir; et, jusqu'à ses derniers jours, l'occasion lui fournissait encore des mots et des reparties dignes de son plus bel âge. Sa plume a répandu le même agrément sur ses compositions. Dans le cours d'un style toujours enjoué, toujours léger, vous rencontrez fréquemment un trait plus aiguisé, qui, comme un éclair, vous surprend et vous éblouit. Il régne dans tous ses ouvrages un ton de gaieté et de plaisanterie qui caractérise sa manière, et qui plus d'une fois a révélé le nom de l'auteur. Je ne sais s'il a voulu imiter Lucien; mais il me semble apercevoir un rapport assez frappant entre leur façon d'écrire et de penser. L'un et l'autre répand à pleines mains, et sur tous les objets indistinctement, le sel de la satire et de

l'ironie. Le Lucien moderne paraît, comme l'ancien, songer autant à se réjouir qu'à réjouir son lecteur. Tous deux ont possédé le secret d'un vernis de ridicule presque ineffaçable, et tous deux ont essuyé quelques reproches sur l'usage de ce secret dangereux.

Je voudrais finir : mais puis-je passer sous silence la prodigieuse fécondité de M. de Voltaire? Quelle multitude d'ouvrages, dont quelques uns suffiraient pour faire un grand nom à un autre écrivain! Puis-je ne pas observer la réunion inouïe des talents de la poésie et de la prose au point où il les a portés. Citez-moi un autre poëte du premier ordre, qui soit connu par un corps complet de bons ouvrages en prose. Il était réservé à M. de Voltaire d'établir sa réputation sur deux bases indépendantes l'une de l'autre, et toutes deux inébranlables.

Cette singularité n'est pas la seule qu'offre l'histoire de sa longue vie. La durée même de sa vie paraîtra singulière, si on se rappelle la frêle apparence de ses organes, et son tempérament tout de feu, allumé encore par des passions vives, par des travaux continuels, et par un régime extraordinaire. Une fortune honnête qu'il avait héritée de ses pères s'était grossie entre ses mains jusqu'à l'opulence : espéce de prodige dans la profession des lettres. Cependant je ne daignerais pas en faire la

remarque, si sa générosité n'avait rendu ses richesses aussi utiles à d'autres qu'à lui-même. La vie des gens d'étude est communément tranquille et uniforme; celle de M. de Voltaire fut pleine d'agitation et d'événements variés. Il a vécu dans sa patrie et dans le pays étranger, dans les cours même des rois. Après y avoir goûté les charmes de la faveur, et en avoir reconnu l'instabilité, il se fixa dans la retraite. Ce ne fut pas cette retraite obscure et solitaire dont parle Horace, où l'on se cache pour oublier les hommes et pour en être oublié; mais une retraite fameuse, où la gloire et la renommée furent ses compagnes inséparables. Habitant sa terre qu'il fertilisait par ses soins, au milieu des cultivateurs et des artisans qu'il encourageait par ses bienfaits, entouré des personnes qui lui étaient les plus chères, et ménageant pour lui-même la meilleure partie de son temps, il jouissait tranquillement du spectacle de la campagne, du sentiment de la bienfesance, des plaisirs de la société, et des douceurs de l'étude. Chaque jour lui apportait les tributs de l'estime, et les hommages de l'admiration. Mais tout-à-coup il abandonne le séjour paisible des champs pour le bruit et le tumulte de la capitale. S'il venait y chercher des secours contre les maux et les menaces de la vieillesse, ses vœux et les nôtres ont été malheureusement trompés; mais s'il venait

pour y jouir de sa gloire, ses vœux ont été remplis au-delà de son attente. Pouvait-il prévoir que la curiosité traînerait le peuple même sur ses pas? Des égards plus réfléchis et des attentions plus honorables ont dû le surprendre moins et le flatter davantage. Je puis lui appliquer ce que Tacite a dit d'Auguste : « On a renouvelé pour lui tous « les honneurs accordés à d'autres ; on en a même « inventé qui étaient sans exemple. »

Cependant il a manqué un jour à son triomphe, celui où il aurait paru dans une de nos assemblées publiques. Si son image y a été reçue avec tant d'acclamations, quels transports n'y aurait pas excités sa présence!

L'Académie, par une distinction singulière et bien méritée, lui avait déféré la place de son directeur. Eh ! plût à Dieu que la mort lui eût laissé le temps de l'occuper ! plût à Dieu qu'assis parmi nous, il nous eût entretenus du règne de notre auguste protecteur ! De quelles couleurs il aurait peint le gouvernement doux mais ferme, paisible mais vigilant, qui a coupé la racine de nos anciennes dissensions ; l'administration habile qui a trouvé des ressources inespérées pour créer une marine respectable, et doubler en peu de temps les forces de la nation ; la politique prévoyante qui, par une alliance contractée à propos, et noblement annoncée, enlève à nos rivaux un grand

empire! Mais s'il eût assez vécu pour féliciter le roi d'être père, son amour pour le sang de son héros aurait rallumé dans ses veines le feu poétique; il eût chanté, dans les transports de la commune alégresse, l'heureuse fécondité qui, en préparant une reine à un trône étranger, promet aussi un héritier au trône de Henri IV. Ces grands sujets étaient dignes des talents de M. de Voltaire; talents uniques que je peindrai d'un dernier trait : Ceux-mêmes qui en déplorent l'abus sont contraints de les admirer.

VERS

ADRESSÉS A L'OMBRE DE VOLTAIRE[1],

LUS PAR SAURIN DANS LA MÊME SÉANCE.

O toi dont la muse immortelle,
Nous laissant un long souvenir,
Sera des âges à venir
Le désespoir et le modéle;
Toi qui nous privas si long-temps
Du plaisir de te voir, du charme de t'entendre:
Hélas ! de ce bonheur à peine jouissants,
Nous te perdons: tu meurs !.. et de cris impuissants
Nous fatiguons le ciel sans réveiller ta cendre.
Ah! trop présent à mes regrets,
De ce grand homme encor tout m'offre ici les traits:
Dans ce buste, c'est lui tout entier qui respire;
Je crois entendre encor sa voix.
Oui, tu me parles, je te vois :
C'est avec cette grace, avec ce fin sourire,
Qu'assis à nos côtés pour la dernière fois,
De l'art de penser et d'écrire
Tu mettais sous nos yeux et l'exemple et les lois.

[1] * Ces vers terminèrent dignement la séance, qui, comme le dit le *Mercure* du 15 mars 1775, fut ainsi tout entière « consacrée au « souvenir d'un grand homme, ainsi qu'aux regrets de l'Académie « et du public. » (L.D.B.)

Dans un respectueux silence
Notre ame, suspendue à tes moindres discours,
Du dieu qui t'agitait ressentait la présence;
Mais, hélas! tu touchais au terme de tes jours.
Quand, surpris, échauffés du feu de ton vieil âge,
Nous nous plaisions à t'admirer;
C'était notre dernier hommage,
Nous allions bientôt te pleurer.
O que ma Muse rajeunie
N'a-t-elle ces vives couleurs
Et cette puissante harmonie
Dont te douèrent les neuf Sœurs!
Que n'ai-je un moment ton génie!
J'oserais... Vain souhait! je n'ai que ma douleur:
Chargé d'ans, et voisin des bornes de la vie,
Tout mon talent est dans mon cœur.
Mais quand toute l'Europe avec respect te nomme,
Mes regrets, qu'en ces vers je cherche à soulager,
N'ont pas l'orgueil de croire honorer un grand homme.
Eh! qu'importe à ta gloire un tribut passager!
Zaïre, *Mahomet*, *Sémiramis*, *Alzire*,
Chefs-d'œuvre que le Temps ne peut désavouer,
Où tout Paris accourt, pleure, frémit, admire,
Mieux que nous savent te louer.
Que tu sais à ton gré faire couler des larmes
Aux mortels qu'endurcit l'orgueil de la grandeur!
Offrir dans leurs pareils la leçon du malheur!
A la tendre pitié prêter encor des charmes,
Et, mêlant à sa voix le cri de la terreur,
Réveiller l'homme en eux et leur donner un cœur!

Si quelque chose nous console
Et nous peut de ta perte adoucir les douleurs,
Plus heureux que le Tasse, au moins, du Capitole
Le Destin ne t'a point envié les honneurs.
Ce grand jour à jamais vivra dans la mémoire,
Où, de tous les travaux que t'a coûté la gloire,
Un moment te paya le prix;
Ce jour où d'Apollon on a traité le fils
Comme le fut Maurice, enfant de la Victoire,
Où, mêlant à la joie et nos pleurs et nos cris,
Du laurier triomphal la main de Melpomène
Couronna tes cheveux blanchis.
Cet hommage éclatant, cette touchante scène,
Tous ces autres lauriers sur ton front amassés,
Qu'en se jouant ta muse a moissonnés sans peine,
Suffisent à ta cendre, et l'honorent assez*.

* Ce vers est de Racine, dans *Mithridate*.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE BUFFON

A M. DE VOLTAIRE.

Montbard, 12 novembre 1724.

Si vous jetez les yeux, Monsieur, sur la suscription de ma lettre, vous verrez que, dans le nombre assez petits des êtres de la première distinction, je pense très hautement et de très bonne foi que vous êtes le premier. Ce ne sera pas comme le mathématicien de Syracuse que, par une extrême politesse pour moi, vous avez la bonté de nommer Archimède premier; car jamais il n'existera de Voltaire second : différence essentielle entre l'esprit créateur, qui tire tout de sa propre substance, et le talent qui, quelque grand qu'il soit, ne peut produire que par imitation, et d'après la matière.

J'espérais bien que ma petite note touverait grace devant vous, Monsieur; mais je crois devoir en partie le bon accueil que vous lui avez fait aux mains qui vous l'ont offerte. Je puis vous dire à ce sujet que M. de Florian m'a inspiré dès les premiers moments la plus grande confiance. Je l'ai

trouvé si digne d'être de vos amis que j'eusse desiré le voir assez long-temps pour devenir le sien; et cela serait arrivé, toujours en parlant de vous, Monsieur, comme j'en ai toujours pensé, et comme il en pense et parle lui-même, avec cette tendre admiration qui ne s'accorde qu'à la supériorité qu'on aime, et qu'on ne peut aimer que quand on ne craint pas de l'avouer. Aussi le dernier trait qui a fait la plus douce impression sur mon cœur est votre signature. J'ai ressenti un mouvement de joie en ouvrant votre lettre; j'ai admiré avec plaisir la fermeté de votre main, et la fraîcheur de l'organe intérieur qui la guide.

Avec plusieurs années de moins je suis bien plus vieux que vous : autre supériorité dont je suis bien loin d'être jaloux; mais n'est-il pas juste que la nature, qui dès vos premières années vous a comblé de ses faveurs, et dont vous êtes l'ancien amant de choix, continue à vous traiter avec plus d'égards et de ménagement qu'un nouveau venu comme moi, qui n'ai jamais rien obtenu d'elle qu'à force de la tourmenter?

Vous en pouvez juger, Monsieur, puisque vous avez eu la patience de parcourir ces mémoires arides de physique qui servent de preuves à mon *Traité des Éléments;* et vous n'en êtes pas quitte, car je vous demande la permission de vous envoyer un autre volume qui va bientôt paraître,

et qui fait suite au premier. Si je jouissais d'une meilleure santé, je vous proteste, Monsieur, que je n'attendrais pas votre visite à Montbard, et que j'irais avec empressement vous porter le tribut de ma vénération. J'arriverais à Dieu par ses saints. M. et madame de Florian, habitués dans le temple, me serviraient d'introducteurs. Je vais nourrir cette agréable espérance par le plaisir nouveau des sentiments d'estime que vous me témoignez. Depuis que je me connais, vous avez toute la mienne, mais elle ne fait qu'un grain sur la masse immense de gloire qui vous environne, au lieu que la vôtre, Monsieur, est un diamant du plus haut prix pour moi.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que d'admiration, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

BUFFON.

FRAGMENT

D'UN DISCOURS DE MALESHERBES

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

EN 1775.

Songeons que le plus beau génie de notre siécle aurait cru sa gloire imparfaite s'il n'eût employé à secourir les malheureux l'ascendant qu'il a pris sur le public. Je sais que ce n'est point à moi à louer les talents de cet homme universel, en présence du public accoutumé à lui prodiguer ses acclamations, et devant vous, Messieurs, à qui seuls il appartient de décerner les palmes du génie; mais il m'est permis de remercier, au nom de l'humanité, le généreux défenseur de plusieurs familles infortunées, celui qui, du fond de sa retraite, sait mettre les innocents sous la protection de la nation entière. Et je dois observer, à l'honneur de mon siécle, que les poëtes immortels qui ont illustré la cour d'Auguste et celle de Louis XIV n'ont pas eu cette gloire de joindre aux titres littéraires le titre sacré de protecteur des opprimés.

A M. WAGNIÈRE[1],

ANCIEN SECRÉTAIRE DE M. DE VOLTAIRE.

A Versailles, le 23 avril 1779.

MONSIEUR,

Je vous remercie bien sincèrement des choses infiniment honnêtes que vous me dites sur mon discours. Je n'ai fait que peindre légèrement le grand homme que vous avez vu de près, dans la liberté de la confiance et de la solitude. Vous le pleurez avec l'Europe; j'ai l'honneur d'être associé à un corps qui le regrette, et dont il a fait le plus digne ornement. Il manquait à son éloge l'expression de votre douleur et de votre reconnaissance; et ce double sentiment respire dans votre lettre. Elle m'a pénétré d'estime et d'affection pour vos vertus. Vos larmes, en voyant à Fernei la retraite de monsieur de Voltaire, me rappellent les pleurs d'un ami de Fénélon, qui ne pouvait entrer dans sa chambre, tant son cœur était serré de douleur.

[1] * L'original autographe de cette lettre m'a été donné à Fernei, en juillet 1827, par M. Wagnière, fils, dont j'ai parlé dans ma *Note préliminaire*, tome XXXIX, page 310. Quant au secrétaire de Voltaire, il naquit à Rueire, village du pays de Vaud, non pas en 1739, comme le dit la *Biographie universelle*, mais en 1737; et il mourut à Fernei, le 15 avril 1802, ce que le même ouvrage ne dit pas. (CLOG.)

Votre modestie vous a bien trompé, Monsieur, quand elle vous a fait croire que je devais mettre un prix médiocre à vos suffrages. Outre que vous avez vécu long-temps à l'école du goût, une ame aussi sensible que la vôtre n'a besoin que d'elle-même pour apprécier tout ce qui tient à la vertu et à la nature. Soyez donc sûr que l'impression de mon discours sur vous me touche et me flatte profondément. Je garde votre lettre, non seulement comme un suffrage dont je fais cas, mais encore comme une preuve de la bonté de votre cœur, et l'éloge de celui de monsieur de Voltaire.

C'est avec une véritable considération et une estime toute particulière que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

DUCIS.

EXTRAIT

DU JOURNAL DU COMMERCE[1],

DU 15 FÉVRIER 1819.

La loge d'adoption attachée à celle des Amis des Arts et des Lettres[2] a été installée le mardi 9 février 1819, dans une fête qui a eu lieu le soir à l'hôtel de Villette. Cette loge a pris le nom de *Belle et Bonne*, que Voltaire avait, comme on le sait, donné à sa nièce adoptive, madame de Villette. La même couronne que reçut ce grand poëte à la Comédie française, des mains de Belle et Bonne, était exposée aux yeux des amis de la liberté, de la tolérance, et de la philosophie ; et

[1] *C'est le même journal qui, fondé en 1815 sous le titre d'*Indépendant*, prit ensuite celui de *Constitutionnel* qu'il porte aujourd'hui, et qu'il fut un moment forcé de changer en celui de *Journal du Commerce* pendant une de ces tribulations qui depuis si long-temps ont affligé les amis de la liberté de la presse. (L. D. B.)

[2] * En avril 1778, Voltaire fut reçu à la loge des Neuf Sœurs. Ce fut à cette occasion que La Dixmerie lui adressa ce quatrain :

Au seul nom de l'illustre Frère
Tout Maçon triomphe aujourd'hui :
S'il reçoit de nous la lumière,
Le monde la reçoit de lui.

(L. D. B.)

chacun se disait : Une feuille de cette couronne suffirait à ma gloire.

La rivale de Clairon, mademoiselle Duchesnois, a récité devant le buste du défenseur des Calas l'ode de Marmontel, à laquelle l'auteur de la tragédie de *Bélisaire* [1] avait ajouté les deux strophes suivantes, dont l'heureux à-propos a été vivement senti par toute l'assemblée :

D'une fille de Melpomène
Ma voix a redit les accents.
Clairon, au dieu de notre scène,
Quand ta main offrait cet encens,
L'Envie, à ses pieds abattue,
Alors outrageait la statue
Du dieu par sa rage insulté ;
Plus heureuse, je le couronne
En présence de Belle et Bonne,
Aux yeux de la postérité.

A ces mots le marbre s'anime,
Du feu du génie enflammé :
De Voltaire l'ombre sublime
Revoit ce qu'il a tant aimé !...
Non, sa cendre n'est point éteinte :
Il respire dans cette enceinte :
Voltaire est présent en ces lieux....
Et, fidèles à sa mémoire,
L'Amour, la Liberté, la Gloire,
Le montrent vivant à nos yeux.

Une société brillante, au milieu de laquelle se

[1]* M. de Jouy, auteur de plusieurs belles tragédies, et d'excellents ouvrages sur les mœurs actuelles. (L. D. B.)

trouvaient réunis tous les genres de distinctions, embellissait cette fête philosophique, dont les arts ont augmenté le charme et l'intérêt.

Madame de Villette, qui présidait la loge, a réuni tous les suffrages, par la grace et l'amabilité de l'accueil qu'elle a fait à tous les admirateurs du grand homme dont elle se glorifie d'avoir été aimée comme une fille adoptive.

Madame la marquise de Villette est morte le 14 novembre 1822, en son hôtel, rue de Vaugirard, à Paris, âgée de soixante-quatre ans.

EXTRAIT

DU JOURNAL LE MIROIR.

24 OCTOBRE 1822.

On a tout dit sur ce grand homme; seulement n'a-t-on peut-être pas assez fait remarquer la prépondérance qu'il a, plus que tout autre écrivain, donnée à la langue et à la littérature française en Europe, autant par la nature des sujets qu'il a traités que par le charme de pureté, d'élégance, de bon sens, de simplicité sur-tout, dont il les a embellis. Les écrits de Voltaire ont plus contribué que les conquêtes mêmes qui nous ont rendus un moment les maîtres du monde à familiariser les peuples étrangers avec l'idiome français. C'est de lui que date l'adoption de cet idiome dans le langage diplomatique et dans celui des cours; c'est à Voltaire principalement que nous devons de pouvoir parcourir aujourd'hui les diverses contrées de l'Europe avec l'ignorance la plus absolue des langues qu'on y parle. Peut-être aussi est-ce à cette facilité, fâcheuse à quelques égards, qu'il faut attribuer l'omission presque complète de l'étude des langues étrangères dans les divers systèmes d'in-

struction qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans. Quoi qu'il en soit, tout l'honneur de la suprématie littéraire que nous exerçons aujourd'hui doit être rapporté au seul auteur de *Candide*, de *l'Ingénu*, de *la Princesse de Babylone*, et de *Zadig*. C'est à dessein que je cite ici ces opuscules de Voltaire avant ses compositions poétiques les plus distinguées, parceque mon expérience et mes observations personnelles m'ont appris que les romans ingénieux dont je viens de rappeler les titres sont de tous les chefs-d'œuvre de ce grand homme ceux qui en Allemagne sur-tout comptent le plus de lecteurs, et qui ont le plus concouru à généraliser l'usage de la langue dans laquelle ils sont écrits.

Le célébre Goëte, que tant d'ouvrages recommandent à l'estime de l'Europe, s'est placé à la tête des admirateurs de Voltaire : l'hommage de cette admiration, déposé dans tous ses écrits, respire plus vivement encore dans celui qui vient de nous être communiqué, et dont MM. de Saur et de Saint-Geniés vont publier la traduction. C'est de cette traduction, manuscrite encore, que nous avons extrait le fragment qu'on va lire :

« Lorsqu'une famille s'est fait remarquer du-
« rant quelques générations par des mérites et des
« succès divers, elle finit souvent par produire,

« dans le nombre de ses rejetons, un individu qui « réunit les défauts et les qualités de tous ses an- « cêtres, en sorte qu'il représente à lui seul sa fa- « mille entière.

« Il en est de même des peuples célèbres : la « plupart ont vu naître dans leur sein des hommes « profondément empreints de la physionomie na- « tionale, comme si la nature les eût destinés à en « offrir le modèle. Enfin, dans les diverses classes, « et même dans les rangs les plus élevés de l'ordre « social, des hommes en ont rassemblé tous les « traits caractéristiques, au point d'identifier leur « nom avec l'idée abstraite de ces rangs et de ces « classes, et d'en paraître comme la réalité vivante.

« On a vu en France deux mémorables exem- « ples de ce genre de phénomène moral.

« La nature créa, à l'étonnement du monde, et à « la gloire de la famille des Bourbons, Louis XIV, « l'homme souverain, le type des monarques, le « roi le plus vraiment roi qui ait jamais porté la « couronne.

« Elle produisit dans Voltaire l'homme le plus « éminemment doué de toutes les qualités qui ca- « ractérisent et honorent sa nation, et le chargea « de représenter la France à l'univers....

« Après avoir fait naître ces deux hommes ex- « traordinaires, les types, l'un de la majesté « royale, l'autre du génie français, la nature se

« reposa comme pour mieux les faire apprécier,
« ou comme épuisée par deux prodiges.

« Il faut qu'un homme possède bien des avan-
« tages pour que l'opinion reconnaisse en lui le
« caractère d'une supériorité incontestable ; c'est
« sur-tout en France qu'un public difficile et dé-
« daigneux n'arrête ses regards que sur l'extraor-
« dinaire. Ce n'est pas trop, pour conquérir ses
« suffrages, d'une multitude de talents, d'un es-
« prit étendu, universel, de la réunion des quali-
« tés les plus opposées qui semblent le plus se
« combattre et s'exclure. A moins de merveille, le
« Français n'admire point. Mais la nature lui créa
« des merveilles pour le condamner à l'admira-
« tion. Je ne sais si nous sommes plus sensibles
« aux beautés littéraires que les Français, mais
« nous sommes certainement moins avares de
« louanges; il suffit que le talent nous donne
« quelques plaisirs pour être l'objet de nos hom-
« mages; même ce qu'il admire, le Français ne
« l'aime point, tandis que parmi nous on admire
« tout ce qu'on aime.

« Profondeur, génie, imagination, goût, raison,
« sensibilité, philosophie, élévation, originalité,
« naturel, esprit, bel esprit, bon esprit, facilité,
« flexibilité, justesse, finesse, abondance, variété,
« fécondité, chaleur, magie, charme, grace, force,
« coup d'œil d'aigle, vaste entendement, riche

« instruction, excellent ton, urbanité, vivacité, « délicatesse, correction, pureté, clarté, élégance, « harmonie, éclat, rapidité, gaieté, pathétique, su- « blimité, universalité, perfection enfin...... voilà « Voltaire.

« . . . .

« Voltaire sera toujours regardé comme le plus « grand homme en littérature des temps mo- « dernes, et peut-être même de tous les siècles; « comme la création la plus étonnante de l'auteur « de la nature, création où il s'est plu à rassem- « bler une seule fois, dans la frêle et périlleuse or- « ganisation humaine, toutes les variétés du talent, « toutes les gloires du génie, toutes les puissances « de la pensée. »

APOTHÉOSE
DE VOLTAIRE.

1791.

APOTHÉOSE DE VOLTAIRE.

Comblé d'honneurs et de gloire, et, comme il le disait lui-même, étouffé sous des roses, Voltaire, pour lequel un enthousiasme équitable avait devancé le jugement de la postérité, était clandestinement descendu au tombeau, et dans l'humble nef d'une église de moines avait à peine trouvé un refuge contre les persécutions de l'implacable fanatisme. Ce monstre religieux, ennemi des vivants et des morts, l'avait toute sa vie assailli de calomnies et d'injures, furieux qu'il était de n'avoir pu faire monter au bûcher que ses immortelles productions, qui, comme les préparations pyrotechniques, doivent plus d'éclat au feu qui les atteint.

Vainement un gouvernement souvent inepte autant que corrompu, et presque toujours opprimé par les ennemis du peuple et de la raison, semblait, à force d'iniquités et de sottises, vouloir rendre plus nécessaires chaque jour les révolutions qu'il était si facile de prévenir par des concessions, et qu'il a été si criminel de laisser éclore à la suite de résistances aussi insensées que coupables.

Chez les Français, l'opinion publique est trop souvent appelée à réparer les négligences et à redresser les bévues du gouvernement; heureuse quand elle n'est pas forcée de remédier à de plus graves inconvénients!

C'était pour contre-balancer les manœuvres odieuses du clergé, que la voix publique, cet organe tout-puissant de la raison, avait prodigué les acclamations, les couronnes, et les hommages poétiques au grand homme que la cour de Versailles n'aurait pas reçu, dont les prêtres voulaient affliger les derniers moments, et le fanatisme profaner les restes.

Une dame à cette occasion composa les vers suivants, interprètes fort modérés de l'indignation générale [1] :

Ce que Dieu fait est bien : La Fontaine le dit.
Cependant si j'avais produit un si grand œuvre,
Voltaire aurait encor ses sens et son esprit;
Je me serais gardé de briser mon chef-d'œuvre.

Celui que dans Athène eût adoré la Grèce,
Que dans Rome à sa table Auguste eût fait asseoir,
Nos Césars d'aujourd'hui n'ont pas voulu le voir,
Et monsieur de Beaumont lui refuse une messe.

Oui, vous avez raison, messieurs de Saint-Sulpice;
Et pourquoi l'enterrer? n'est-il pas immortel?
A ce rare génie on peut sans injustice
Refuser un tombeau, mais non pas un autel.

[1] Attribués à madame la comtesse de Boufflers.

Roucher osa dans son poëme *des Mois*[1] braver la censure, qui les retrancha dans l'édition in-12, en y insérant ces beaux vers :

Que dis-je? ô de mon siècle éternelle infamie!
L'hydre du fanatisme, à regret endormie,
Quand Voltaire n'est plus, s'éveille, et lâchement
A des restes sacrés refuse un monument.
Eh! qui donc réservait cet opprobre à Voltaire?
Ceux qui, déshonorant leur pieux ministère,
En pompe hier peut-être auraient enseveli
Un Calchas, soixante ans par l'intrigue avili,
Un Séjan, un Verrès, qui, dans des jours iniques,
Commandaient froidement les rapines publiques.
Leur règne a fait trente ans douter s'il est un Dieu :
Et cependant leurs noms, vivants dans le saint lieu,
S'élèvent sur le marbre; et jusqu'au dernier âge
S'en vont faire au ciel même un magnifique outrage.
Et lui qui ranima, par d'étonnants succès,
L'honneur déja vieilli du cothurne français;
Lui qui nous retira d'une crédule enfance;
Qui des persécutés fit tonner la défense;
Lui-même en qui brillaient plus de talents divers
Qu'il n'en faut à cent rois pour régir l'univers ;
Voltaire n'aurait pas de tombe où ses reliques
Appelleraient le deuil et les larmes publiques!
Eh! qu'importe après tout à cet homme immortel
Le refus d'un asile à l'ombre d'un autel?
La cendre de Voltaire, en tout lieu révérée,
Lui fait de tous les lieux une terre sacrée.
Où repose un grand homme un dieu vient habiter.

La proscription de Voltaire était tellement prononcée que, en haine de la philosophie plus en-

[1] Chant de Janvier, tome IV.

core que de lui-même, le gouvernement de 1778 fit défendre d'annoncer la mort de ce grand homme, et de parler de lui dans les journaux.

Un usage consacré par le temps voulait que, à la mort de chaque membre de l'Académie française, l'église lui fît un service solennel. Cette cérémonie fut refusée à Voltaire, qui ne l'eût pas voulue. L'Académie, blessée dans la personne du plus illustre de ses membres, arrêta que, jusqu'à ce que l'auteur de *la Henriade* eût obtenu ce service funéraire, il n'aurait pas lieu pour ceux de ses confrères qui viendraient à mourir.

Ces pompes religieuses, qui sont d'autant plus brillantes qu'elles sont payées plus chèrement, furent épargnées au philosophe de Fernei; mais les Muses payèrent les divers tributs de l'éloquence et de la poésie à leur auguste favori. L'Académie française mit son éloge au concours avec des distinctions qui jusqu'alors avaient été sans exemple. La Harpe présenta, sous le voile de l'anonyme, un dithyrambe qui fut couronné, et qui méritait de l'être. Parmi une foule de beaux vers, on admira ceux-ci:

> O de tous les talents assemblage admirable!
> Le poëte est un sage, et ce sage est aimable.
> Des Graces chaque jour il embellit l'autel;
> Des fleurs de son génie il leur porte l'offrande,
> Elles en ont formé leur plus belle guirlande;
> Ses seuls délassements le rendraient immortel.
> . . . .

Créateur de tant de merveilles,
Bienfaiteur du sang des Corneilles,
Quel mortel eut un sort plus beau?
Par-tout il grava sa mémoire;
Par-tout je rencontre sa gloire...
Et mes yeux cherchent son tombeau.

Le 1er février 1779 La Harpe fit représenter *les Muses rivales*, ou *l'Apothéose de Voltaire*, pièce dramatique en un acte et en vers libres. C'était un digne hommage rendu au grand homme, poëte, historien, et philosophe.

A la réception de son successeur, une séance brillante fut tenue le 4 mars 1779; un an après qu'on avait entendu à l'Académie les accents vénérables de Voltaire, la salle retentit d'applaudissements lorsque ce nom fut prononcé avec tous les éloges qui lui étaient dus, et par d'Alembert, son ancien ami, et par Ducis, son successeur, et par l'abbé de Radonvilliers, directeur de la savante compagnie.

Cependant l'impératrice de Russie avait de sa propre main écrit une lettre de condoléance à madame Denis, « niéce (comme le disait l'autocrate) d'un grand homme qui l'aimait beaucoup, et qui sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits respirent. » De son côté le grand Frédéric, revenu depuis longtemps de ses préventions injustes et de ses injustes procédés à des sentiments d'équité et à des mou-

vements d'affection, avait, au camp de Schatzar, écrit l'Éloge de Voltaire, qui fut, dès le 26 novembre 1778, prononcé à l'Académie de Berlin, dans une assemblée publique extraordinairement convoquée à ce sujet.

Nos premiers critiques, La Harpe, Palissot, et quelques autres littérateurs, écrivirent aussi l'Éloge de Voltaire, et payèrent à cet immortel génie le tribut de la vénération publique, et lui décernèrent les palmes de la gloire.

Ainsi les souverains, la république des lettres, les Français comme les étrangers, unissaient leurs accents à nos voix, leurs acclamations à nos applaudissements, et leurs véridiques douleurs à notre juste affliction. Et la prose et les vers, et le pinceau et le burin, multipliaient leurs merveilles pour celui qui avait multiplié les chefs-d'œuvre et les actions généreuses.

Enfin les représentants de la France siégeaient dans cet auguste aréopage qui posa les premiers fondements des libertés publiques. Jamais tant de talents, de vertus et de courage civil n'avaient été ralliés pour servir d'organes aux vœux de la nation, et de défenseurs à ses droits si long-temps méconnus. Déja les tours de cette Bastille, où si long-temps gémit Voltaire, étaient réduites en poudre; les privilèges avaient été anéantis; les

justices seigneuriales n'existaient plus ; on avait supprimé les dîmes ; la déclaration des droits de l'homme social était décrétée, ainsi que la liberté des opinions religieuses, ainsi que la liberté de la presse ; les monastères et les vœux religieux étaient abolis ; les droits féodaux et les distinctions honorifiques n'étaient plus ; les Protestants et les Juifs n'étaient plus proscrits ; le jury était institué ; les parlements étaient remplacés par des tribunaux dont les charges n'étaient plus vénales : on s'occupait de restituer Avignon à la France ; d'abolir la torture, d'adoucir les supplices ; de soumettre tout l'empire à une législation égale ; et d'ensevelir dans un même tombeau les vieux abus et les vieilles iniquités. Récemment la patrie reconnaissante avait converti la basilique de Sainte-Geneviève en un Panthéon pour recevoir dignement les cendres des grands hommes.

Les temps étaient arrivés de rendre justice aux mânes proscrits du grand homme qui avait si long-temps sollicité la plus grande et la plus importante partie des réformes conquises par la majorité de l'Assemblée nationale sur les ennemis de l'humanité.

Sans doute il fallait à la France, libre désormais et digne de l'être, une éclatante réparation de l'outrage fait en 1778 à la dépouille mortelle de Vol-

taire. Il fallait, comme l'a dit Ginguené[1], « que le fanatisme expirant vît avec une rage impuissante le triomphe de son plus mortel ennemi, et que des honneurs sans exemple[2] fussent décernés à ce génie extraordinaire » : spectacle digne de la terre et du ciel, qu'un tel hommage voté sans contrainte par le peuple le plus éclairé au plus grand de ses citoyens et même de tous les hommes qui ont honoré le monde!

Le 30 mai 1790, douzième anniversaire de la mort de Voltaire, le marquis de Villette, chez lequel le père adoptif de Belle et Bonne avait exhalé le dernier soupir, fit insérer dans *la Chronique de Paris* un article pour demander qu'il fût enfin décerné au père de la révolution une sépulture digne de lui et de la nation française. « N'est-ce pas une honte pour Paris, disait l'époux de Belle et Bonne, que celui qui y était né, qui en fesait la gloire, et qui n'avait eu son égal dans aucun temps et dans aucun pays du monde, n'ait pas reçu, à sa mort, au sein de la capitale, les honneurs funèbres que l'on accorde au dernier citoyen? »

Quelques accents précurseurs du décret du 30 mai 1791 s'étaient fait entendre dans une

[1] Lettre aux rédacteurs du *Mercure* sur l'Apothéose de Voltaire, 12 juillet 1791.

[2] Ces honneurs en effet furent plus remarquables que ceux qu'obtint Pétrarque, et qu'aurait reçus le Tasse si une mort prématurée ne l'eût enlevé aux hommages un peu tardifs des *Italiens de Rome*.

réunion politique qui alors renfermait dans son sein les hommes les plus distingués par leurs lumières et par leur zéle pour la liberté naissante. Ce fut encore Villette qui prononça en novembre 1790 un discours dans lequel on dut remarquer les passages suivants: «.... Voltaire est le philosophe, il est le poëte de la nation. Si les Anglais ont réuni leurs grands hommes dans Westminster, pourquoi hésiterions-nous à placer le cercueil de Voltaire dans le plus beau de nos temples, dans la nouvelle Sainte-Geneviéve?... C'est là que j'offre de lui élever un monument à mes frais. » Dans le même mois[1], Villette adressa aux rédacteurs de *la Chronique* une lettre où il s'exprimait ainsi: «.... Pour nous rapprocher des Grecs et des Romains, dont nous tenons tant de maximes de liberté; pour donner l'exemple à l'Europe, ayons le courage de ne point mettre ce temple (de Sainte-Geneviéve) sous l'invocation d'un saint. Qu'il soit le Panthéon français; qu'il reçoive les statues de nos grands hommes; et que ses voûtes souterraines renferment la cendre des morts célébres... La pompe de la translation de Voltaire serait le dernier soupir du fanatisme. On y verrait à-la-fois les Académies, les sociétés politiques et littéraires, le corps municipal, les députés de la nation.... »

Villette ne se borna pas à ces écrits, qui exci-

[1] 19 novembre 1790.

tèrent quelques sourdes menées de la part du fanatisme ; il écrivit au maire de Paris[1], c'était alors l'illustre et malheureux Bailly. « Monsieur le maire, lui disait-il, les cendres de Voltaire reposent à l'entrée de l'église de l'abbaye de Scellières. La municipalité de Romilli, dont dépend cette abbaye, desire transporter en sa paroisse les dépouilles mortelles de ce grand homme, et les garder en dépôt jusqu'à ce que la capitale les réclame ; mais elle pense qu'elle ne le doit pas faire sans y être légalement autorisée. M. Favreau, maire de Romilli, s'est présenté au Comité de constitution, qui n'a rien répondu à sa requête. Il est temps enfin que la municipalité de Paris s'occupe de cette translation, qui paraît former aujourd'hui le vœu général.... M. Bailly, comme chef de la commune, est particulièrement invité à prendre en considération cette demande. A son refus, un grand nombre de bons citoyens se proposent de se rendre processionnellement à Scellières, et de rendre en leur particulier aux mânes de Voltaire un hommage qu'il avait droit d'attendre du corps municipal de Paris, au nom de la nation. »

Après avoir entendu cette juste réclamation, le corps municipal de Paris nomma l'un de ses membres (M. Charron) pour examiner la de-

[1] En mars 1791.

mande faite par un grand nombre de citoyens de transférer dans la capitale du monde éclairé les cendres de Voltaire qui étaient réclamées par plusieurs autres villes et communes.

Le 8 mai 1791 M. Charron présenta à l'Assemblée nationale une pétition pour solliciter l'intervention des représentants de la France. « La commune de Romilli, disait-il, vient d'arrêter que les restes de Voltaire seraient partagés entre plusieurs communes qui en sollicitaient la possession. Alarmé de ces dispositions, et pensant que l'Assemblée nationale voudra payer à la mémoire de Voltaire le tribut de reconnaissance dont il reste à la nation à s'acquitter; convaincu que la ville de Paris, plus qu'aucune autre, a le droit de réclamer la possession des cendres de ce grand homme, né et mort dans ses murs, où la patrie reconnaissante [1] vient de consacrer un monument pour les grands hommes, j'ose demander un décret par lequel il soit ordonné que le corps de Voltaire sera transporté sur-le-champ dans l'église de Romilli [2],

[1] Par décret du 3 avril 1791, l'Assemblée nationale décréta que la nouvelle église de Sainte-Geneviève serait destinée à recevoir les cendres des grands hommes. Cet édifice, chef-d'œuvre de Soufflot, prit le nom de Panthéon français, et l'on grava sur son fronton: AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE.

[2] Département de l'Aube, arrondissement de Nogent-sur-Seine, qui possédait aussi les cendres d'Héloïse et d'Abailard. Le bourg de Romilli est peuplé de plus de deux mille habitants; l'abbaye de Scellières était située dans cette commune.

et que M. Favreau, maire de cette commune, est autorisé à conserver sains et saufs les restes précieux de ce grand homme jusqu'à ce que l'Assemblée nationale en ordonne le transport à Paris. J'aurai l'honneur de vous faire observer que l'époque du 30 mai, anniversaire de la mort de Voltaire, semble être désignée par toute la France. Ce jour l'intolérance et le fanatisme exercèrent contre le philosophe de Fernei leurs fureurs et leurs persécutions; eh bien! que pareil jour soit celui du triomphe de la philosophie, de la raison, et de la justice. »

Après la lecture de cette lettre, Regnauld de Saint-Jean-d'Angeli, qui depuis mourut de l'exil[1], se leva, et s'exprima en ces termes: « Les restes d'un grand homme appartiennent à la nation. Voltaire est le seul écrivain qui ait repoussé le fanatisme et qui ait éclairé l'ignorance. Les municipalités voisines de Scellières se disputent l'honneur de posséder ses cendres. C'est à la nation entière, ici représentée par nous, à prendre un parti sur cette demande.... Je demande donc que Voltaire soit mis au rang des grands hommes à qui vous décernez des honneurs funéraires, et j'ai l'honneur de vous proposer un décret qui consacre ma proposition. »

Lanjuinais demanda l'ordre du jour. MM. Cou-

[1] Belle expression de M. de Jouy.

turier et Gombert se rendirent en peu de mots fort inconvenants, mais sans conséquence, les organes du fanatisme et de l'intolérance. Treilhard les confondit en ces termes : « Voltaire a prédit cette révolution dont nous sommes témoins [1]; il l'annonçait telle que nous la voyons; c'est à lui que nous la devons; et il est un des premiers à qui nous devons les honneurs que vous destinez aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie..... Voltaire a été pendant sa vie déchiré par l'ignorance et le fanatisme : il n'est pas étonnant qu'il puisse encore être en proie à leur fureur. »

L'Assemblée, qui eut peu d'égard aux sorties sans esprit et sans à-propos de deux déclamateurs obscurs, adopta, ainsi qu'il suit, le décret proposé : « L'Assemblée nationale décrète que le corps de François-Marie Arouet de Voltaire sera transféré de l'église de l'abbaye de Scellières dans l'église paroissiale de Romilli, sous la surveillance

[1] Voltaire écrivait au marquis de Chauvelin, le 2 avril 1764 : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. » Cinq ans après il disait, dans une lettre au comte d'Argental : « Il ne s'agit pas de faire une révolution dans les états comme du temps de Luther et de Calvin, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre. »

de la municipalité dudit lieu, qui sera chargée de veiller à la conservation de ce dépôt, jusqu'à ce qu'il ait été statué par l'Assemblée nationale sur la pétition de ce jour, qui est renvoyée au Comité de constitution. » Le roi sanctionna ce décret le 15 mai.

Quoique fort chargé alors de travaux importants et d'une grande urgence, le Comité de constitution ne fit pas attendre long-temps son rapport.

Dans la séance du 30 mai, M. Gossin, nommé rapporteur, s'acquitta, ainsi qu'il suit, de la mission dont il était chargé : « Messieurs, c'est le 30 mai 1778 que les honneurs de la sépulture ont été refusés à Voltaire, et c'est ce même jour que la reconnaissance nationale doit consacrer en s'acquittant envers celui qui a préparé les hommes à la tolérance et à la liberté.

« Oui, Messieurs, la philosophie et la justice réclament pour l'époque de leur triomphe celle où le fanatisme persécuteur a tenté de proscrire sa mémoire.

« Les cendres de Voltaire, qui furent rejetées de la capitale, avaient été recueillies dans l'église de l'abbaye de Scellières. La vente du lieu de leur sépulture a excité le zèle de la municipalité de Paris, qui a réclamé la possession de ces restes précieux.

« Bientôt les communes de Troyes et de Romilli les ont ambitionnés, et l'une d'elles avait délibéré qu'ils seraient partagés. C'est ainsi qu'en Italie deux cités se sont disputé les mânes d'un poëte célèbre.

« Vous avez ordonné à votre Comité de constitution de vous rendre compte de la pétition de la municipalité de Paris : son objet est que Voltaire, né et mort dans ses murs, soit transféré de l'église de Romilli, où il est actuellement déposé, dans le monument destiné à recevoir les cendres des grands hommes par la patrie reconnaissante.

« Le titre de *grand* a été donné à Voltaire vivant par l'Europe étonnée d'une si prodigieuse réunion de talents divers. Mort, toutes les nations le lui ont consacré ; et, quand tous ses détracteurs ont péri, sa mémoire est devenue immortelle.

« Voltaire a créé un monument qui repose sur les plus grands bienfaits comme sur les plus sublimes productions du génie : Voltaire a terrassé le fanatisme, dénoncé les erreurs jusqu'alors idolâtrées de nos anciennes institutions ; il a déchiré le voile qui couvrait toutes les tyrannies ; il avait dit, avant la Constitution française :

« Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

« Les pays du Mont-Jura l'avaient vu ébranler l'arbre antique que vous avez déraciné. Il a crié ven-

geance pour les Sirven et les Calas, assassinés au nom de la justice; il a crié vengeance pour l'humanité entière, avant que vous ayez effacé de nos codes sanguinaires les lois qui ont immolé ces célèbres victimes.

« La nation a reçu l'outrage fait à ce grand homme, la nation le réparera, et les Français devenus libres décerneront au libérateur de la pensée l'honneur qu'a reçu d'eux l'un des fondateurs de sa liberté.

« DÉCRET. L'Assemblée nationale, après avoir « entendu le rapport du Comité de constitution, « décrète que Marie-François Arouet de Voltaire « est digne de recevoir les honneurs décernés aux « grands hommes; qu'en conséquence ses cendres « seront transférées de l'église de Romilli dans celle « de Sainte-Geneviève à Paris. Elle charge le direc- « toire du département de cette ville de l'exécution « du présent décret. »

Ce décret fut sanctionné par le roi le 1er juin 1791. Il avait été adopté après une légère discussion. Regnauld de Saint-Jean-d'Angeli éleva encore la voix, fit l'éloge du philosophe de Fernei, et demanda qu'on lui élevât une statue aux frais de la nation qu'il honorait et qu'il avait éclairée. Cette proposition fut renvoyée à l'examen d'un comité sans qu'aucune voix sinistre osât s'y opposer.

Le directoire du département de Paris fit imprimer[1] aussitôt le « Rapport sur la translation de Voltaire à Paris, et sur les détails de la cérémonie qui devait avoir lieu le 4 juillet, arrêtés par le département sur le rapport de M. Charron, officier municipal, commissaire à la translation. » On lit avec intérêt dans ce rapport le compte rendu des mesures que M. Charron prenait pour la translation de Voltaire. Simples et nobles à-la-fois, elles furent adoptées par le directoire du département de Paris, qui approuva l'idée qu'avait eue le commissaire de faire reconnaître « un peuple libre décernant à un grand homme les honneurs qu'il a mérités. » M. Charron fut en même temps nommé pour continuer, en qualité de commissaire spécial du département, les soins qu'il avait déja pris à cet égard. On fixa au 4 juillet suivant la cérémonie que diverses circonstances forcèrent de remettre au dimanche suivant (10 juillet).

Un char national fut construit sur les dessins des plus habiles artistes. « Ce char, soutenu sur quatre roues de bronze, de forme antique, dit le programme arrêté par le département de Paris, sera traîné par douze chevaux blancs presque nus, et caparaçonnés d'une simple draperie brodée aux couleurs nationales. Le plateau portera un sarcophage de porphyre, élevé sur trois marches, dans

[1] In-8° de 37 pages. Ce rapport est du 4 juin 1791.

lequel sera renfermé le cercueil. Sur ce sarcophage est placé un lit antique sur lequel Voltaire est étendu dans l'attitude du sommeil. A ses côtés est une lyre brisée, et derrière le chevet est placée une figure symbolique de l'Immortalité posant sa couronne d'étoiles sur la tête de Voltaire. Quatre Génies, tenant des flambeaux renversés et dans l'attitude de la douleur, ornent les faces latérales, et quatre masques scéniques décorent les quatre angles du couvercle du sarcophage : tous ces ornements sont en bronze, et liés par des guirlandes de laurier.

« Sur la face de devant on lit ces mots :

AUX MANES DE VOLTAIRE.

L'Assemblée nationale a décrété, le 30 mai 1791,
Qu'il avait mérité les honneurs dus
Aux Grands Hommes.

« Sur la face opposée, on lit cette grande pensée initiative de la Constitution française :

Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence.

« Sur un des côtés on voit ces vers (de *Brutus*) :

Il faut aimer les lois,
Il faut en être esclave, en porter tout le poids.
Qui veut les violer n'aime pas sa patrie.

« Enfin une large draperie de velours bleu, parsemée d'étoiles, avec des franges et des crépines

aux couleurs nationales, ornera les deux côtés du char. »

Voici la description du même char, tel qu'il fut exécuté, et tel que l'a décrit Villette[1] : « C'est une création toute nouvelle pour une solennité qui n'eut jamais d'exemple. Il est porté sur quatre roues de bronze; douze balustres en forment les rayons. Les jantes sont décorées de rosettes; les moyeux sont ornés d'oves et présentent des mufles de lions. Les trains sont surmontés de lisoirs d'un dessin agréable. Au milieu des divers ornements, une couronne de feuilles de chêne enveloppe l'oiseau de la France. Les fourchettes sont portées par un dragon chimérique : de sa gueule s'élance le timon terminé par une tête de belier. La volée est attachée sous la tête du dragon. Quatre palonniers sont exécutés dans le même genre. Les lisoirs sont surmontés d'un large plateau ceint d'une torse de feuilles de chêne d'un fini précieux. Sur ce plateau est un sarcophage de granit oriental. Sur les faces latérales sont des génies abymés de douleur, tenant leurs flambeaux renversés; puis des urnes lacrymales, puis des inscriptions. Aux quatre angles du sarcophage, au-dessus de la simaise qui sert de corniche, sont quatre masques qui supportent des guirlandes de laurier. Les degrés sont couverts de velours bleu parsemé d'é-

[1] Lettres de Villette, p. 190.

toiles d'or. Aux extrémités de ces degrés sont quatre candélabres antiques. L'encens et les parfums brûlaient en abondance et répandaient dans les airs une odeur divine. Au-dessus du sarcophage est un lit de repos sur lequel la figure très ressemblante de Voltaire est à demi couchée dans l'attitude du sommeil; il est couvert d'un drap de pourpre. L'Immortalité, sous la figure d'une jeune fille qui semble descendre du ciel avec les ailes de la Renommée, pose sur sa tête une couronne d'étoiles. Tous ces ornements sont en bronze, et l'ensemble avait quarante pieds de haut. Douze chevaux blancs traînaient le char: ils étaient attelés quatre de front, conduits par des écuyers vêtus à la romaine. Cette marche imposante et majestueuse avançait au milieu des transports d'alégresse et des applaudissements universels. »

David, le premier de nos peintres, et Cellerier l'un de nos plus habiles architectes, présidèrent aux travaux de cette magnifique cérémonie. Chénier, déja connu par sa tragédie de *Charles IX*, avait composé l'hymne suivant dont le célèbre Gossec fit la musique ainsi que celle du chœur de Samson qui fut aussi exécuté :

Ah ! ce n'est pas des pleurs qu'il est temps de répandre ;
C'est le jour du triomphe et non pas des regrets.
Que nos chants d'alégresse accompagnent la cendre
Du plus illustre des Français.

Jadis par les tyrans cette cendre exilée
Au milieu des sanglots fuyait loin de nos yeux;
Mais, par un peuple libre aujourd'hui rappelée,
Elle vient consacrer ces lieux.

Salut, mortel divin, bienfaiteur de la terre!
Nos murs, privés de toi, vont te reconquérir.
C'est à nous qu'appartient tout ce qui fut Voltaire :
Nos murs t'ont vu naître et mourir.

Ton souffle créateur nous fit ce que nous sommes.
Reçois le libre encens de la France à genoux;
Sois désormais le dieu du temple des grands hommes,
Toi qui les as surpassés tous.

Le flambeau vigilant de ta raison sublime
Sur des prêtres menteurs éclaira les mortels;
Fléau de ces tyrans, tu découvris l'abîme
Qu'ils creusaient au pied des autels.

Tes tragiques pinceaux des demi-dieux du Tibre
Ont su ressusciter les antiques vertus;
Et la France a conçu le besoin d'être libre
Aux fiers accens des deux Brutus.

Sur cent tons différents ta lyre enchanteresse,
Fidèle à la raison comme à l'humanité,
Aux mensonges brillants inventés par la Grèce
Unit la simple vérité.

Citoyens! courez tous au-devant de Voltaire :
Il renaît parmi nous, grand, chéri, respecté;
Comme à son dernier jour ne prêchant à la terre
Que Dieu seul et la Liberté[1].

Il cherche en vain ces tours, cet enfer du génie
Dont son aspect deux fois fit le temple des arts :
La Bastille est tombée avec la tyrannie
Qui bâtit ses triples remparts.

[1] C'est le mot de Voltaire au fils de Francklin : *God and Liberty!*

Il voit ce Champ de Mars où la Liberté sainte
De son trône immortel posa les fondements ;
Des Français rassemblés dans cette auguste enceinte
Il reçoit les seconds serments.

Le fanatisme impur, cette sanglante idole,
Suit le char de triomphe avec des cris affreux.
Tels Émile ou César aux murs du Capitole
Traînaient les rois vaincus par eux.

Moins belle fut jadis sa dernière victoire,
Lorsque aux jeux du théâtre un peuple transporté
A ce vieillard mourant sous le poids de la gloire
Décernait l'immortalité.

La Barre ! Jean Calas ! venez, plaintives ombres,
Innocents condamnés dont il fut le vengeur,
Accourez un moment du fond des rives sombres ;
Joignez-vous au triomphateur.

Chantez, peuples pasteurs, qui des monts helvétiques
Vîtes long-temps planer cet aigle audacieux ;
Habitants du Jura, que vos accens rustiques
Portent sa gloire jusqu'aux cieux !

Fils d'Albion, chantez ! Américains, Bataves,
Chantez ! de la raison célébrez le soutien.
Ah ! de tous les mortels qui ne sont point esclaves
Voltaire est le concitoyen.

Vous, peuples, qu'en secret lasse la tyrannie,
Chantez ! la Liberté viendra briser vos fers.
Sa main dresse en nos murs un autel au génie :
C'est un beau jour pour l'univers.

Dieu des dieux, Roi des rois, Nature, Providence,
Être seul immuable et seul illimité,
Créateur incréé, Suprême Intelligence,
Bonté, Justice, Éternité :

Tu fis la liberté ; l'homme a fait l'esclavage ;

Mais souvent dans son siècle un mortel inspiré,
Pour les siècles suivants, de ton sublime ouvrage
Conserve le dépôt sacré.

Dieu de la Liberté, chéris toujours la France;
Fertilise nos champs, protége nos remparts;
Accorde-nous la paix, et l'heureuse abondance,
Et l'empire éternel des arts.

Donne-nous des vertus, des talents, des lumières,
L'amour de nos devoirs, le respect de nos droits,
Une liberté pure, et des lois tutélaires,
Et des mœurs dignes de nos lois !

Le corps fut enlevé solennellement de la commune de Romilli et placé sur un chariot décoré de chêne et de lauriers, pour être conduit à Paris sous la protection des officiers municipaux et l'escorte des Gardes Nationales du pays. Bientôt se joignirent à ce cortége de nouveaux maires et de longues files de soldats citoyens portant au bout de leurs fusils des feuilles de chêne et des rameaux de lauriers. A chaque instant arrivait de toutes parts un concours nombreux de personnes des deux sexes et de tout âge, qui jetaient des fleurs sur le sarcophage et qui lui présentaient des couronnes. C'était par-tout la même affluence, d'aussi touchants adieux, des scènes de sentiment aussi pathétiques, et une égale émotion dans toutes les ames. Ces bons villageois, affranchis de la féodalité, des dîmes, des banalités et de toutes les vexations comme de tous les opprobres du vieux ré-

gime, jouissant de l'égalité des impôts, de la tolérance, et de tous les avantages de la révolution, sentaient bien que c'était à Voltaire sur-tout qu'ils étaient redevables de ces précieux fruits de la philosophie et de la raison. On remarqua avec intérêt des vieillards qui versaient des larmes d'attendrissement, des mères de famille qui élevaient leurs enfants dans leurs bras pour leur imprimer durablement le souvenir de cet événement mémorable. Ici on fesait toucher des effets précieux au sarcophage pour les conserver avec respect. Des prêtres même, de ces bons curés que La Harpe a peints dans le drame de *Mélanie,* venaient se mêler au cortège.

Pendant la nuit, des flambeaux, des torches, des cordons de lumière marquaient au loin la route que l'on allait parcourir. Dans quelques villages, des arcs-de-triomphe étaient élevés, et des guirlandes de fleurs les embellissaient. Des danses se formaient spontanément, et de jeunes filles vêtues de blanc fesaient pleuvoir sur le chariot triomphal du jasmin, des bluets et des roses : car, à cette époque de l'année, la nature aussi prodiguait, avec un luxe de grace et de parfums, les trois nobles couleurs dont la France avait fait l'emblème de la réunion des trois ordres.

Le chariot de Romilli, qui portait les restes vénérables du philosophe, était haut d'environ

vingt pieds; il était porté sur quatre roues, traîné par quatre chevaux caparaçonnés de violet avec des fleurs sans nombre, orné à chacun de ses angles d'un pilastre de marbre blanc, et garni d'élégantes draperies. Les quatre pilastres soutenaient un baldaquin sur lequel flottaient les trois couleurs nationales. Le sarcophage était suspendu de manière à être balancé sous des guirlandes de roses. On avait ménagé autour du chariot une galerie ombragée de peupliers et de cyprès. Sur le devant de ce char on lisait :

AUX MANES DE VOLTAIRE;

sur l'un des panneaux de côté :

Si l'homme est créé libre, il doit se gouverner ;

et sur l'autre panneau :

Si l'homme a des tyrans, il doit les détrôner.

Pendant les quarante lieues qui séparent Scellières de Paris, le cortége s'était grossi de quelques députés des villes et des communes qui se trouvaient sur la route. Tous marchaient avec ordre, fiers du dépôt sacré qui leur était confié, soldats, citoyens, défenseurs de la liberté, magistrats du peuple, et nobles enfants de la patrie.

Cependant le cortége, parti le dimanche au matin de Brie-Comte-Robert, avait fait une halte à Créteil vers l'heure de midi; il reprit bientôt sa marche vers la capitale.

Parvenu à Charenton, et grossi de plus en plus, le cortége ne tarda pas à arriver sur la place où fut la Bastille.

Pour recevoir le corps de Voltaire et accompagner le cortége triomphal, le procureur-général-syndic [1] s'était rendu aux limites du département de la Seine (alors département de Paris); et une députation du corps municipal, dans laquelle était Bailli, maire de la capitale, se trouvait à la barrière de Charenton. Là se réunirent aussi des députations de la Garde nationale et des diverses sociétés tant patriotiques que littéraires.

Lorsque l'on entra dans Paris, il allait être nuit. Sur les ruines de cette prison d'état, jadis si formidable, et dans laquelle Voltaire avait deux fois été la victime innocente d'un despotisme odieux, l'architecte Cellerier avait préparé un élysée au centre duquel les restes du philosophe passèrent la nuit dans des bosquets de lauriers et de roses. C'était sur l'emplacement même de la tour où l'auteur de la *Henriade* avait, dans les fers, chanté les attentats du fanatisme et puisé tant d'inspirations libérales, et appris à maudire les oppresseurs, que l'on avait élevé, avec les décombres mêmes de la Bastille, une plate-forme sur laquelle le sarcophage fut offert à la vénération publique.

[1] M. de Pastoret, aujourd'hui pair de France.

Tout Paris alla, comme en pélerinage, porter les hommages de l'amour et du respect à celui qui, sorti clandestinement de Paris en 1778, y rentrait, après douze ans d'exil, vengé, adoré et triomphant. Au milieu des acclamations générales et des témoignages universels de l'alégresse et de l'attendrissement une voix sinistre fit entendre ces mots : « Dieu, tu seras vengé !... » C'était le cri d'un prêtre fanatique qui, plein des souvenirs de 1572, s'était glissé dans la foule, comme autrefois dans la Rome glorieuse on entendait quelques crocheteurs ivres mêler les injures de l'envie humiliée aux acclamations des triomphes. Le malheureux s'était trompé de lieux et d'époque. Les fantômes qu'il croyoit évoquer du sein de ses enfers avaient à jamais disparu. Ce Jeannot l'hébété de quelques Nicodèmes en démence ne trouva pas de complices de sa brutalité barbare. On se borna sagement à le huer et à rire. Son cri solitaire et nocturne se perdit dans les ténèbres et ne trouva pas un seul écho qui osât en répéter les mots sinistres.

Au même instant des chants se firent entendre; des harangues furent prononcées par des citoyens et au nom de quelques sociétés. Dans le discours du club chirurgical [1] on applaudit beaucoup aux passages suivants : « Restes précieux de l'homme

[1] M. Mauclerc, de Châlons, étudiant en médecine.

de génie, qui, pendant soixante ans, donna des leçons à l'univers! Mânes de Voltaire! les amis de l'humanité souffrante viennent célébrer ton apothéose. Tu consolas les malheureux ; tu protégeas l'innocence : ceux qui viennent aujourd'hui effeuiller quelques roses sur ta tombe cherchent aussi à être utiles aux hommes.... Que ne dispensent-ils l'immortalité! Voltaire aurait vécu aussi long-temps que son nom et sa gloire... Le premier en France il mit la morale dans la bouche des passions; le premier il fit parler à la sagesse le langage de la poésie, et sut par le charme des vers graver dans la mémoire les préceptes austères de la vertu... Génie sublime, toi sous qui expira le fanatisme et triompha la raison, toi qui ne cessas de prêcher l'humanité, la tolérance et l'amour des lois, toi qui préparas par tes savantes veilles l'étonnante révolution qui vient de placer le peuple français au premier rang des peuples du monde, Voltaire, reçois les hommages des Français régénérés et reconnaissants... »

Sur l'autel où fut déposé le sarcophage on lisait cette inscription : « A cette place où le despotisme t'enchaîna, Voltaire, reçois les hommages d'un peuple libre! »

Le lundi 11 des nuages orageux couvrirent long-temps l'horizon, et la pluie tomba à plusieurs reprises. Les Midas de l'ignorance et les Séides

du fanatisme frémissaient de joie... Tout-à-coup le ciel devint pur et serein; les nuées se dissipèrent, comme ceux qui avaient si long-temps obscurci l'horizon politique; un beau jour succéda à une nuit orageuse : c'était le triomphe d'Oromase sur le mauvais principe, la victoire de la liberté et de la philosophie sur la superstition et l'esclavage.

Vers trois heures après-midi le cortége triomphal se mit en marche pour le Panthéon par les boulevarts Saint-Antoine, du Temple, de la Villette, Poissonnière, Chaussée-d'Antin et de la Madeléne : c'était plus d'une lieue à parcourir.

Tel fut l'ordre établi et qui fut observé avec dignité. Un détachement de cavalerie, les sapeurs, les tambours, les canonniers, les jeunes éléves de la Garde nationale, un groupe armé des forts de la halle.

Au milieu d'un groupe composé des frères d'armes de d'Assas, et de quelques citoyens de Nanci et de Varennes, on portait les médaillons de Voltaire, de J. J. Rousseau, de Francklin, de Desilles, entourant le buste de Mirabeau, mort depuis quelques mois.

Les ouvriers employés par Palloy à la démolition de la Bastille suivaient cet artiste citoyen, exposant à la vue comme à l'indignation du peuple des chaînes, des boulets, des cuirasses trouvés dans ce séjour de vengeance et de tyrannie. Ils

avaient placé sur un brancard la couronne murale, noble prix de la victoire du Quatorze Juillet.

Sur un autre brancard décoré du chêne civique quelques citoyens portaient le procès-verbal des électeurs de 1789 et le discours historique de Dusaulx sur l'insurrection parisienne et la prise de la Bastille.

Les citoyens du faubourg Saint-Antoine qui avaient pris une grande part à cette première victoire de la liberté déployaient le drapeau conquis à la Bastille. Au milieu de ce groupe on distinguait une amazone qui avait au 14 juillet partagé les dangers de l'attaque et la gloire du triomphe.

Venait ensuite un groupe de citoyens armés de piques, dont une était surmontée de ce bonnet qui dans tous les pays fut l'emblème de la liberté.

L'un des quatre-vingt-trois modèles de la Bastille, sculpté pour chacun des départements de l'empire français par Palloy qui en avait tiré la pierre des tours mêmes de ce château, était porté par les anciens Gardes-Françaises, revêtus de l'uniforme sous lequel ils refusèrent au despotisme de massacrer les Parisiens.

On voyait ensuite marcher dans ce majestueux cortége les Sociétés Patriotiques [1], les électeurs de

[1] Celle des Jacobins ne s'y trouvait pas.

1789 et de 1790, les Cent-Suisses, et la Gendarmerie nationale.

Parmi les nombreuses devises empruntées aux ouvrages de Voltaire et arborées par plusieurs des divisions du cortége, on remarquait les suivantes:

J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage.

Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes
Quiconque avec plaisir verse le sang des hommes.

Ils ont troublé la terre, et je l'ai consolée.

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Ces inscriptions et toutes les autres, expression de l'opinion publique, annonçaient une égale aversion pour l'arbitraire et l'anarchie; et tels auraient toujours été les sentimens du peuple s'il n'eût été porté à l'exaspération par des calomnies odieuses, de brutales injures et des attaques insensées autant que criminelles.

Une députation des théâtres [1] marchait entourée de médaillons qui offraient les titres des nombreux ouvrages du poëte-philosophe.

Les Académies, où l'on remarquait Condorcet, Ducis, Florian, Le Mierre, et les gens de lettres parmi lesquels avaient pris place Beaumarchais et quelques autres amis de Voltaire, environnaient

[1] Le théâtre italien fut le seul qui n'envoya pas de députation.

l'arche d'or qui renfermait, dit Ginguené[1], « la cause première de cette fête et de tous ces honneurs, l'immortel antidote de la superstition et du fanatisme, la source inépuisable de l'instruction et de l'affranchissement des peuples, » la Collection des Œuvres de Voltaire, donnée à la Bibliothéque nationale par l'auteur des *Figaro*[2].

Ensuite on voyait une députation des Sections, des Jeunes artistes, des Gardes nationaux[3], et les Officiers municipaux des diverses communes des environs de Paris.

La statue de Voltaire, assise dans une chaise curule, modelée sur celle de Houdon, dorée et couronnée de lauriers, était portée par des hommes en costume grec. Elle était entourée des éléves de l'académie de peinture et de sculpture, habillés aussi à l'antique.

Un corps de musique vocale et instrumentale précédait le char, sur lequel était placé le sarcophage qui contenait les restes précieux du grand homme. Ce corps nombreux exécutait des marches et des chœurs ; il était vêtu à la grecque, et

[1] Compte rendu dans le *Mercure* de l'apothéose de Voltaire : lettre au rédacteur.

[2] Édition de Kehl, in-8°, papier vélin, belles épreuves.

[3] M. le général La Fayette assistait à cette cérémonie, lui qui depuis devait être en Amérique l'objet de triomphes sans exemple. A l'apothéose de Voltaire, madame de Villette lui offrit une couronne qu'il reçut avec autant de grace que de modestie.

tenait en main les instruments de musique des anciens et des modernes. Il était suivi d'une double file d'hommes habillés de longues tuniques blanches et couronnés de feuillages verdoyants. C'était à l'imitation des pontifes de l'antiquité poétique. Ils précédaient immédiatement le char sur lequel on lisait les inscriptions que nous avons citées d'après le rapport de M. Charron, et les suivantes :

IL DÉFENDIT CALAS, LA BARRE, SIRVEN, ET MONTBAILLY.

POÈTE, PHILOSOPHE, HISTORIEN,
IL A FAIT PRENDRE UN GRAND ESSOR A L'ESPRIT HUMAIN,
ET NOUS A PRÉPARÉS A DEVENIR LIBRES.

IL COMBATTIT LES ATHÉES ET LES FANATIQUES.

IL INSPIRA LA TOLÉRANCE.

IL RÉCLAMA LES DROITS DE L'HOMME
CONTRE LA SERVITUDE ET LA FÉODALITÉ.

Derrière le char marchaient Charles de Villette, madame de Villette, ayant près d'elle sa fille que portait une gouvernante, et s'appuyant sur le bras de La Harpe qui depuis..... mais alors il payait aussi son légitime hommage à son bienfaiteur.

Immédiatement après venaient la députation de l'Assemblée nationale, le Département, la Municipalité, la Cour de cassation, les Juges des divers tribunaux de Paris, de Saint-Denis, et de Bourg-la-Reine, les Juges de paix du département, et le bataillon des vétérans.

Un corps de cavalerie fermait la marche, comme un autre l'avait ouverte.

Une innombrable multitude suivait avec ordre et décence ce cortége majestueux, et participait dignement à cette pompe attendrissante d'alégresse et de reconnaissance. Cent mille personnes composaient cette philosophique procession, qui défilait devant six cent mille spectateurs. Il semblait à l'imagination enchantée que l'on eût tout-à-coup ressuscité ce culte humain, élégant et poétique, qui fit les délices de l'antiquité, et qui fait encore le charme des ames sensibles aux belles créations des arts et des lettres.

Ainsi s'avançait majestueusement le pompeux cortége lorsqu'il parvint à la porte Saint-Martin, où était alors l'Opéra, dont le frontispice était orné du buste de Voltaire.

Là eut lieu la première station. Des festons et des guirlandes des plus belles fleurs entouraient et liaient entre eux des médaillons sur lesquels on lisait :

PANDORE : LE TEMPLE DE LA GLOIRE : SAMSON.

Alors les acteurs s'avancèrent en habits de caractère, et tenant à la main des couronnes qu'ils placèrent sur la tête de Voltaire. L'émotion était générale. La terre était par-tout jonchée de fleurs, les fenêtres, les murs et les toits étaient garnis de

spectateurs, les balcons ornés de dames brillamment parées, et mille instruments fesaient retentir les airs des sons les plus mélodieux.

C'était pour ce théâtre qu'avait été composé l'opéra de *Samson*, dont Rameau fit la musique, et qu'une cabale odieuse n'avait pas permis d'y représenter. On y distinguait ce chœur sublime [1], qui fut chanté avec de convenables accompagnements et répétés par des milliers de voix :

Peuple, éveille-toi, romps tes fers !
Remonte à ta grandeur première
Comme un jour Dieu du haut des airs
Rappellera les morts à la lumière
Du sein de la poussière,
Et ranimera l'univers.

Peuple, éveille-toi, romps tes fers !
La Liberté t'appelle ;
Tu naquis pour elle.
Reprends tes concerts !
Peuple, éveille-toi, romps tes fers !

L'hiver détruit les fleurs et la verdure :
Mais du flambeau des jours la féconde clarté
Ranime la nature
Et lui rend la beauté.
L'affreux esclavage
Flétrit le courage ;
Mais la Liberté
Relève sa grandeur, et nourrit sa fierté.
Liberté ! Liberté !

[1] Chœur de la fin du premier acte. Gossec avait composé de nouvelle musique pour ce morceau qui produisit beaucoup d'effet.

Le cortége se remit en marche, et suivit les boulevarts jusqu'à la place Louis XV ; il arriva par le quai de la Conférence au Pont-Royal, d'où il parvint au superbe quai, jadis des Théatins, aujourd'hui décoré du nom de Voltaire.

On fit une nouvelle halte lorsque l'on fut vis-à-vis l'hôtel de Villette, chez lequel était mort le philosophe de Fernei, et qui conservait le cœur de ce grand homme. C'est ce qu'annonçait cette inscription [1] :

Son esprit est par-tout, et son cœur est ici.

Là on avait placé quatre grands peupliers qui étaient unis par des guirlandes de feuilles de chêne, formant une voûte de verdure au milieu de laquelle était suspendue une couronne de roses qui descendit sur le char au moment où la statue de Voltaire s'y arrêta. Entre autres inscriptions, on lisait ce couplet du Vaudeville de *Figaro :*

Par le sort de la naissance
L'un est roi, l'autre berger ;
Le hasard fit leur distance,
L'esprit seul peut tout changer.
De vingt rois que l'on encense
Le trépas brise l'autel,
Et Voltaire est immortel.

[1] Long-temps avant cette cérémonie Villette avait fait inscrire ce vers sur la porte de la chambre de Voltaire à Fernei, parce qu'il y avait déposé le cœur du philosophe.

Une estrade spacieuse en face de la maison de M. de Villette présentait en amphithéâtre cinquante jeunes femmes, « belles comme les graces et vêtues comme Iphigénie[1], » ayant toutes une robe blanche, une ceinture bleue, une couronne civique à la main, et sur la tête un diadème de roses. Au milieu de cette charmante réunion, qui attira tous les regards, étaient placées les deux filles de Calas en habits de deuil, pures et chères victimes dont un fanatisme atroce avait mutilé la famille, et qui avaient dû à Voltaire la réhabilitation de leur père, tant de secours et tant de consolations. Les yeux humides de larmes et le cœur gonflé de soupirs, elles s'avancèrent vers le char, embrassèrent le cercueil de leur bienfaiteur, et bénirent ses mânes. Nous allons ici laisser parler Villette lui-même qui avait disposé cet épisode de l'apothéose du père adoptif de Belle et Bonne. « Voltaire paraît; la terre se jonche de fleurs, les couronnes pleuvent à ses pieds. Madame de Villette s'avance pour embrasser la statue; elle oublie qu'elle parle à un bronze inanimé. Voltaire est encore une fois couronné par la piété filiale. Elle souléve son enfant[2] dans ses bras, et le dédie

[1] Lettres de Villette, p. 195.

[2] Sa fille, âgée de quatre ans et demi, et qui, comme elle, en signe de deuil, portait une couronne de roses blanches et une ceinture de même couleur.

à la divinité qui remplit son ame[1]. Mais, tout entière au sentiment, sa tête se penche sur le sein de son père adoptif; elle le presse contre son cœur, et demeure saisie... Il fallut l'emporter. Cette scène se passait aux accents d'une musique déchirante : ces sons funèbres rappellent que l'homme n'est plus; mais le sentiment de son immortalité se réveille dans toutes les ames aux chants d'un hymne glorieux :

> Ah! ce n'est plus des pleurs qu'il est temps de répandre :
> C'est le jour du triomphe et non pas des regrets[2]. »

La musique ayant tour-à-tour exprimé le deuil et les plaintes, la joie et le triomphe, un chœur nombreux d'instruments et de voix ayant exécuté plusieurs des strophes de Chénier, le cortége se remit en mouvement; un grand nombre de dames se réunirent pour précéder le char. Elles étaient vêtues de blanc, et décorées de rubans tricolores offrant ces trois nobles teintes que la victoire a

[1] Ginguené, lettre aux rédacteurs du *Mercure*, s'exprime en ces termes : « Madame de Villette descendit; elle s'approcha de la statue, s'inclina religieusement devant son père adoptif, laissa un instant reposer sa tête sur son sein, et lui plaça la couronne civique sur le front aux acclamations d'un peuple immense, attendri par ce touchant spectacle. Sa fille, aimable et jolie enfant, lui fut apportée : elle la fit approcher du grand homme, et la voua, par cette espèce de consécration, à la raison, à la philosophie, et à la liberté. »

[2] Commencement de l'hymne de Chénier.

depuis consacrées tant de fois. Parmi ces dames on distinguait les orphelines de Calas, et Belle et Bonne, toujours digne de ces deux gracieuses épithètes.

On parcourut la rue Dauphine, celles de la Comédie et du Théâtre-Français. On arriva à la Comédie Française (Théâtre de la Nation), où l'on fit la troisième station. La façade du bâtiment qui tenait alors l'emplacement de ce théâtre [1] avait été décorée d'un grand tableau, où le peintre avait représenté deux Génies au milieu desquels le buste de Voltaire était couronné de feuilles de chêne. On lisait cette inscription :

IL FIT OEDIPE A DIX SEPT-ANS.

Les colonnes du Théâtre de la Nation [2] étaient décorées de guirlandes de fleurs nouvelles. Une riche draperie voilait les entrées. Le fronton présentait cette inscription :

IL FIT IRÈNE A QUATRE-VINGT-TROIS ANS [3].

[1] Rue des Fossés-Saint-Germain.

[2] Les comédiens français avaient fait le 9 avril 1782 l'ouverture de ce théâtre sous le titre de Théâtre-Français ; il prit en 1789 celui de Théâtre de la Nation : c'est le même qui depuis fut appelé Théâtre de l'Odéon. En 1791, une partie des acteurs passa au Théâtre des Variétés, qui fut alors nommé le Théâtre-Français de la rue de Richelieu.

[3] Rapprochée de la précédente, cette inscription donnait à la carrière dramatique de Voltaire le vaste intervalle de soixante-six années.

Trente-deux médaillons placés sur les colonnes offraient le titre des pièces dramatiques de Voltaire.

Au moment où le char s'arrêta devant le temple de Melpomène une draperie s'ouvrit, et laissa voir dans tout son éclat un sanctuaire lumineux dont tous les rayons vinrent former une auréole sur la tête du dieu du théâtre.

Tout le cortége s'arrêta devant cette basilique littéraire que l'on pourrait, comme disait Ginguené, « appeler la métropole de l'empire de Voltaire, puisque c'est principalement par le théâtre qu'il a régné, et que, depuis sa jeunesse jusqu'à ses derniers ans, il l'a toujours fait servir à ses conquêtes philosophiques. »

A cette troisième halte la musique exécuta le chœur de l'opéra de *Samson* que nous avons cité plus haut, et qui fut accueilli avec enthousiasme et par des acclamations universelles. La Rive déposa sur le sarcophage la première couronne; mesdames Raucourt et Contat y placèrent aussi les leurs.

La pluie qui tomba alors abondamment étant devenue incommode, une partie du cortége chercha un asile sous le péristyle et dans le vestibule du théâtre. On y exécuta de nouveau, devant la statue de Voltaire, le chœur de *Samson*, qui produisit encore beaucoup d'effet.

Les dames alors se retirèrent, et le reste du cor-

tége s'achemina vers le Panthéon, à la lueur de mille flambeaux, et de quatre torches funéraires tenues par des jeunes gens vêtus à la grecque qui s'établirent aux quatre coins du char. Ce cortége parcourut la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, la place Saint-Michel, la rue Saint-Hyacinthe, et la porte Saint-Jacques, d'où il parvint à la place du Panthéon français.

Il était dix heures lorsque le cortége atteignit le Panthéon. Le cercueil y fut déposé pour être placé auprès de ceux de Descartes et de Mirabeau, en attendant celui de J. J. Rousseau [1].

Cette auguste apothéose, qui vengeait si dignement le défenseur des opprimés, l'auteur de *la Henriade* et de *Brutus*, de *l'Esprit des nations*, et du *Traité de la tolérance*, qui réparait si noblement les ridicules dédains de la cour et les persécutions du fanatisme, fut une véritable fête nationale, la fête de la liberté, de la raison, des arts, et de la philosophie. Nulle cérémonie religieuse n'affligea le mânes de celui qui, sans culte extérieur, voulait que la simplicité d'un cœur pur et bienfesant pour tous les hommes honorât ce Dieu

Qui nous juge sur nos vertus
Et non pas sur nos sacrifices.

[1] On sait qu'une faction sanguinaire fit en 1793 déposer momentanément, au Panthéon, les restes de cet horrible Marat contre lequel Voltaire avait fait imprimer un article de critique.

Le concours était immense. Tout ce qui bordait la route, et sur les boulevarts et dans les rues, fenêtres, toits, arbres même, était couvert de spectateurs. On jonchait les rues de fleurs et de verdure : par-tout où l'on avait pu s'en procurer et en établir on couronnait les bustes de Voltaire. On exposait à la vue ses plus belles maximes. Le plus grand ordre régnait dans cette foule innombrable. Nul accident n'affligea les amis de celui de l'humanité. En dépit des bâtards de Desfontaines et de Fréron, à la confusion et aux regrets des Royou, des Geoffroy, des Bricogne, des Faure, et des Quatremère [1], l'apothéose du philosophe de Fernei signala le triomphe de la philosophie

[1] Ces bonnes gens avaient adressé et signé une pétition à l'Assemblée nationale pour empêcher l'apothéose de Voltaire, et ils avaient trouvé quelques imbéciles assez bénévoles pour leur accorder la complicité de leurs signatures. C'était l'arrière-faix de ces convulsionnaires et de ces cous-tors qui

Gambadaient pour la grace au coin d'un cimetière.

Gudin leur répondit convenablement par une brochure de quinze pages intitulée : *Réponse d'un ami des Grands Hommes aux envieux de la gloire de Voltaire.* (Voir le *Moniteur* du 10 juillet 1791, et la *Chronique de Paris* du 9 juillet.) On répandit la plaisanterie suivante sous le titre de *Prophétie extraite d'un manuscrit de Nostradamus :*

Le jour triomphal de Voltaire
Un très grand prodige adviendra :
A maint opposant signataire
Le nez d'un pied s'allongera.
Et si (le nez aura beau faire)
Plus court qu'oreille il restera.

et des arts sur les doctrines surannées et corrompues des barbares. Les applaudissements, les acclamations, l'enthousiasme, étaient universels; l'alégresse brillait sur tous les visages, l'attendrissement régnait dans tous les cœurs. Cette reconnaissance, toute française dans les graces de son expression, qui avait en 1778 décerné à Voltaire vivant la couronne du triomphe, cette gratitude, libre enfin de se manifester, accomplissait l'œuvre du devoir, et complétait le tribut dû à ses mânes rappelés de l'exil et réhabilités de la proscription.

C'était ainsi [1] que la France éclairée témoignait son admiration pour Voltaire, en attendant que les plus illustres presses de la capitale vinssent chaque année offrir à l'avide empressement des lecteurs, par myriades d'exemplaires, les œuvres complètes du plus volumineux comme du plus admirable des écrivains qui ont fait servir leur génie à éclairer les hommes et à les rendre heureux.

Cependant le Théâtre-Français de la rue de Richelieu, création utile de la révolution [2], donnait la reprise des *Muses rivales*, ou *l'Apothéose de Vol-*

[1] Trois jours après l'apothéose la fédération eut lieu. A cette commémoration brillante on remarqua sur une des façades de l'autel de la Patrie un tableau représentant l'entrée triomphale de Voltaire, et dans le lointain la vue du Panthéon.

[2] Le jour de l'apothéose on joua au théâtre de la Nation la tragédie du *Fanatisme* ou *Mahomet*, et la *Bienfesance de Voltaire*,

taire, pièce dramatique de La Harpe, représentée dix-sept fois de suite en 1779, et à laquelle l'auteur avait ajouté le morceau suivant, analogue à la circonstance, et qui semble fait exprès pour terminer cette relation. (C'est Apollon qui parle.)

. . . . Pourriez-vous bien le croire?
Le fanatisme encore insulte à sa mémoire.
Ce monstre, dont la main renversa les autels,
Veut le punir du bien qu'il a fait aux mortels,
Lui dispute des morts la demeure dernière.
Oui, les tyrans sacrés qu'il osa mépriser
Se vengent sur sa cendre ; il est trop vrai, Voltaire
Leur avait arraché l'empire de la terre :
On lui défend d'y reposer.
Je vous vois tous frémir de cet indigne outrage,
Vous plaignez un si lâche et si triste esclavage...
Rassurez-vous, il doit finir.
Le destin à mes yeux rapproche l'avenir ;
L'avenir m'est présent, et déja se consomme
L'ouvrage que long-temps prépara ce grand homme.
Vous, enfants du génie, admirez son pouvoir.
Voltaire a le premier affranchi la pensée;
Il instruisit la France, à le lire empressée;
La France aux nations a montré leur devoir.
Tous les droits sont remis dans un juste équilibre;
Le peuple est éclairé, l'homme pense, il est libre.
Il rejette ses fers dès qu'il connaît ses droits ;

tandis que le Théâtre-Français représentait le *Calas* de Chénier et les *Muses rivales* de La Harpe. Le théâtre de Molière, rue Saint-Martin, donna le 10 juillet la première représentation d'une petite pièce de circonstance qui fut jouée aussi le lendemain: c'était l'*Arrivée de Voltaire à Romilli*, fait historique en un acte et en prose.

Il n'a plus de tyrans dès qu'il connaît des lois.
La France est délivrée, elle peut être juste.
Aux talents bienfaiteurs elle ouvre un temple auguste,
Où ces amis du ciel et de l'humanité
Reposent dans la gloire et l'immortalité.
Quel contraste ce jour à nos regards expose!
L'outrage fut honteux : que le retour est beau!
 Celui qu'on privait d'un tombeau,
 Voltaire obtient l'apothéose.
Sur un char de triomphe il entre dans Paris.
Quel appareil pompeux! quel concours! La patrie
L'appelle, et tend les bras à cette ombre chérie.
De la Bastille en poudre il foule les débris.
Magistrats, citoyens de tout rang, de tout âge,
 La valeur, la beauté, les arts,
En foule autour de lui confondent leur hommage.
Voltaire de sa gloire a rempli ces remparts.
O Calas, ô Sirven, sortez de la poussière :
Innocents opprimés qu'il servit constamment,
Pour qui sa voix parla devant l'Europe entière,
 Jouissez encore un moment.
Vous, serfs du Mont-Jura, ce jour est votre fête;
Il adoucit le joug que vous avez porté :
Il voulut le briser... Agitez sur sa tête
 Le bonnet de la Liberté!
 Que le fanatisme rugisse!
 Que le despotisme pâlisse!
Que de ces deux fléaux l'univers soulagé
Répète un même cri qui par-tout retentisse :
« Le monde est satisfait; le grand homme est vengé. »

LOUIS DU BOIS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE

